

COLLECTION D'ECONOMIE ET POLITIQUE REGIONALE

**ETUDE**  
**DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**DES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE**  
**DES PROVINCES DE**  
**BRESCIA et UDINE**

sous la direction de

**Prof. F. VITO**

par

**Prof. G. MAZZOCHI**

**Dr. L. FREY**



**COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER**  
**HAUTE AUTORITE**  
**LUXEMBOURG 1961**



**COLLECTION D'ECONOMIE ET POLITIQUE REGIONALE**

**ETUDE**  
**DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**DES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE**  
**DES PROVINCES DE**  
**BRESCIA et UDINE**

sous la direction de

**Prof. F. VITO**

par

**Prof. G. MAZZOCHI**

**Dr. L. FREY**



**COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER**  
**HAUTE AUTORITE**  
**LUXEMBOURG 1961**



# ETUDE

de la situation économique et de l'emploi  
des entreprises de l'industrie sidérurgique  
des provinces de BRESCIA et d'UDINE

---

## S O M M A I R E

=====

### Introduction

1 - 4

### Première Section : La Province de Brescia

Première Partie : Les caractéristiques générales de l'économie de la province de Brescia

1 - 87

Introduction	1 - 6
Chapitre I : La population	7 - 25
Chapitre II : Le chômage	26 - 36
Chapitre III : L'agriculture	37 - 51
Chapitre IV : L'industrie	52 - 74
Chapitre V : Le secteur tertiaire	74 - 82
Chapitre VI : Aperçu synthétique de la situation économique dans la province de Brescia	83 - 87

Deuxième Partie : Les entreprises de l'industrie sidérurgique de la province de Brescia

88 - 160

A. L'origine des entreprises et leur évolution au cours de l'après-guerre	88 - 100
B. La localisation	100 - 106
C. La situation actuelle	106 - 111
D. Installations et Méthodes de Production	112 - 118
E. Approvisionnement en matières premières	119 - 122
F. Le Travail	123 - 128
G. Les coûts de production	130 - 143
H. Le produit fini	144 - 147
I. Les prix et les profits	148 - 151
L. Le Marché	152 - 155
M. Considérations finales, propositions et suggestions	156 - 160

.../...

Deuxième Section : La province d'Udine

Première partie : Les caractéristiques économiques  
de la province d'Udine

161-233

Introduction	161-166
Chapitre I : La population	167-174
Chapitre II : Le chômage	175-180
Chapitre III : L'agriculture	181-194
Chapitre IV : L'industrie	195-214
Chapitre V : Le secteur tertiaire	215-228
Chapitre VI : Aperçu synthétique de la situation économique dans la province d'Udine	229-233

Deuxième partie : Les entreprises sidérurgiques de la  
province d'Udine

234-270

A. L'origine des entreprises et leur évolution au cours de l'après-guerre	234-243
B. La localisation	243-246
C. La situation actuelle	246-249
D. Installations et méthodes de production	249-252
E. Approvisionnement en matières premières	252-254
F. Le travail	254-257
G. Les coûts de production	258-261
H. Le produit fini, les prix et les profits, le marché	262-267
M. Conclusion, propositions et suggestions	267-271
Conclusions générales	271-282

## I N T R O D U C T I O N

L'enquête sur les secteurs des petites et moyennes entreprises sidérurgiques dans les provinces de Brescia et Udine, patronnée par la CECA, a été effectuée en vue d'obtenir des éléments d'information et de solution au sujet de ces secteurs à un moment où des événements conjoncturels défavorables les avaient placés dans une position très difficile.

La division des Problèmes du travail de la CECA s'inquiétait surtout de la persistance d'un certain chômage conjoncturel et technologique qui, au cours de la crise de 1958-1959, s'est avéré être en hausse très nette par suite de la fermeture de quelques petites usines et de la réduction du nombre de postes effectués dans d'autres. L'apparition d'un chômage technologique était la conséquence d'un effort fait par certaines grandes entreprises pour surmonter la situation d'infériorité technique et économique, dans laquelle se trouvaient les secteurs de Brescia et d'Udine par rapport aux grandes entreprises sidérurgiques italiennes (à participation gouvernementale en majeure partie) et aux secteurs sidérurgiques des autres pays de la CECA. Le chômage cyclique représentait, par contre, la conséquence d'une diminution globale de la demande de produits sidérurgiques et du fléchissement des prix de ces produits qui en résultait; il avait cependant atteint des proportions inquiétantes, précisément à cause de l'existence de cette situation d'infériorité à laquelle nous venons de faire allusion.

Au milieu de 1959, le marché international des produits sidérurgiques a manifesté une reprise d'activité. En Italie, l'indice de production des laminés à chaud est passé de 193,3 (base 1953 = 100) en février 1959 à 268,8 en octobre; de janvier à octobre, les exportations de laminés ont plus que quadruplé.

La production d'acier a extrêmement augmenté dans la province de Brescia grâce à des modernisations réalisées, encore actuellement, à un rythme réellement prodigieux. En effet, la Stefana di Nave a installé 2 fours de 20 tonnes et en a commandé un de 70 tonnes; la Fenotti e Stefana di Nave a installé un four de 20 tonnes, l'usine de Garza un four de 20 tonnes ainsi que la Leali di Odolo et la Sideral di S.Zeno; la Dalmazia di Brescia a construit deux fours de 25 tonnes; l'Alfa de Brescia, l'Ilfo di Odolo et la Firme Bosio di Sarezzo ont chacune installé un four de 10 tonnes; la O.R.I. a prévu de construire un nouveau four de 20-40 tonnes. Comme on le voit, le nombre de fours est pratiquement en train de doubler par rapport à 1958-59, période considérée dans l'enquête ci-après. De plus, le nombre de laminoirs a augmenté (de 3 unités) dans la province de Brescia, alors que dans la province de Udine la conjoncture favorable, encore qu'elle ne se traduise pas par des symptômes de reprise aussi évidents, a permis d'augmenter la capacité de production de certaines installations.

L'évolution du chômage cyclique a ainsi amorcé un tournant; certains travailleurs, précédemment licenciés, ont été peu à peu réembauchés par les petites entreprises des provinces de Brescia et du Frioul.

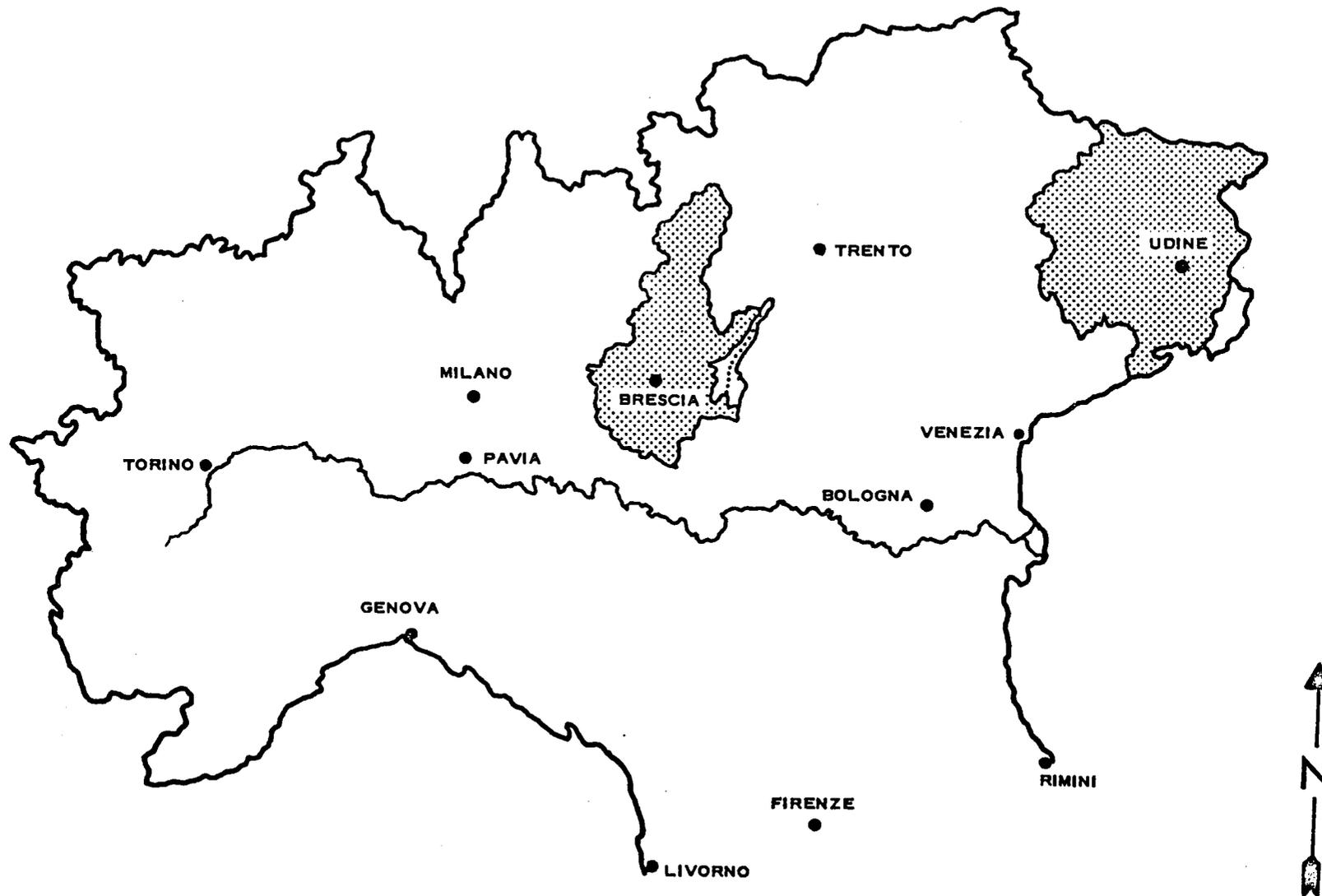
Toutefois, la situation d'infériorité par rapport aux grandes entreprises sidérurgiques nationales et étrangères persistant, on peut craindre que de nouvelles fluctuations cycliques défavorables n'aient éventuellement des répercussions graves, comme cela s'est produit au cours de la période 1958-1959.

C'est précisément pour cette raison que l'enquête sur les secteurs des entreprises sidérurgiques petites et moyennes des provinces de Brescia et Udine conserve toute son importance, bien que l'on n'ait plus observé, depuis le milieu de 1959, de symptôme inquiétants, tels que faillites de certaines entreprises ou autres phénomènes analogues, et bien qu'au cours des tout derniers mois certaines conclusions de l'enquête se soient réalisées d'une manière automatique et immédiate grâce à la conjoncture exceptionnellement favorable.

Pour chacun des deux secteurs, l'enquête se divise en deux parties fondamentales: l'une concernant la structure et les caractéristique du secteur sidérurgique local des petites et moyennes entreprises, l'autre concernant la situation économique de la province;

la seconde s'imposait pour placer le secteur qui nous intéresse particulièrement dans le contexte économique de la région où il s'est développé et où il prend une valeur stratégique particulière. A ces deux parties font suite certaines conclusions qui, réunissant les éléments principaux tirés de ces deux parties, cherchent à formuler un diagnostic et un traitement de synthèse.

# Italie du Nord - Provinces de BRESCIA et d'UDINE





PREMIERE SECTION

LA PROVINCE DE  
BRESCIA

7246/60 f



PREMIERE PARTIE :

LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ECONOMIE  
DE LA PROVINCE DE BRESCIA

7246/60 f



I N T R O D U C T I O N

La province de Brescia est bordée à l'est par la province de Vérone, au sud (à 20 km du Pô à vol d'oiseau) par les provinces de Mantoue et de Crémone, à l'ouest par la province de Bergame et au nord par les provinces de Sondrio et de Trente jusqu'à l'Adamello. Elle a une superficie de 474 916 hectares, dont 400 464 sont agricoles et forestiers et 74 452 improductifs pour l'agriculture. On peut distinguer assez sommairement trois zones agraires : 1) une zone montagneuse de 253 297 hectares dont 15 426 impropres à l'agriculture; 2) une zone de collines qui couvre 93 918 hectares dont 15 816 sont impropres à l'agriculture; 3) une zone de plaines de 127 701 hectares dont 7 210 impropres à l'agriculture. Si l'on observe ensuite que l'altitude passe d'un minimum de 36 m à Fiesse à un maximum de 3 554 m sur l'Adamello alors que les centres habités montent jusqu'à 1 376 m (Villa Dallegno), il est facile de comprendre non seulement l'extrême variété des produits de la flore et de la faune, mais encore leur répartition extrêmement compliquée en raison de la configuration orographique complexe (1).

Les zones de montagnes et de collines sont normalement divisées en vallées, en ce sens qu'aux divers systèmes de rivières se rattachent des centres d'intérêt et des facilités de communication, séparés et différenciés les uns des autres par les montagnes. On distingue ainsi : la vallée Camonica à l'ouest, qui est le bassin principal (Oglio), le Val Sabbia avec le lac d'Idro et le Caffaro à l'est (Chiese), le Val Trompia dans la partie médiane, les deux rivières des lacs d'Isop et de Garde qui en constituent les limites latérales, les collines de la partie méridionale où s'ouvrent les petits bassins de Orne, de Gussago, du haut Garza, de Botticino, de Vallio et quelques autres. Cette subdivision, suggérée par la nature, présente toutefois trois exceptions:

---

(1) "L'economia bresciana", (L'économie de la région de Brescia), vol. I, première partie, Brescia 1927, p. 20.

a) le bassin du haut Chiese, situé intégralement dans le Trentin,  
b) le haut bassin du fleuve Toscolano, dit Val Vestino, également dans le Trentin, c) le haut bassin du Dezzo, dit Val de Scalve, dans la province de Bergamo. Mais, comme il est difficile d'imaginer que ces trois zones de montagnes soient attirées par la région de Brescia en considération du milieu environnant, ces exceptions ne justifient pas une configuration différente de la région économique de Brescia du point de vue des limites naturelles et administratives.

Les diverses zones montagneuses aboutissent toutes au groupe de l'Adamello, énorme masse de granit, qui est le château d'eau des trois lacs (Lacs de Garde, d'Idro et d'Iseo), et qui forme en même temps la limite principale entre la province de Trente et celle de Brescia. Le groupe de l'Adamello, grâce à ses glaciers et aux vallées qui en descendent, est une précieuse source d'énergie hydroélectrique.

La région de Brescia est suffisamment riche en minerais. La présence de roches anciennes dans le haut bassin de l'Oglio, et plus bas entre la basse vallée Canonica et les Giudicarie jusqu'à l'extrémité de la haute vallée Trompia, entraîne d'une part un ensemble complexe d'éléments chimiques dans les couches supérieures, ce qui est intéressant du point de vue agronomique et d'autre part la présence de minerais de fer. En effet, les formations schisteuses qui se trouvent au-dessus des grès, à leur tour stratifiés dans les plus anciens phyllades (exploités pour en tirer des ardoises et des dalles), sont interrompues çà et là par des bancs de carbonate de fer (sidérite), qui a été extrait sur toute la ligne allant de Pisogne à Collio, fournissant la matière première à l'industrie sidérurgique. Dans les Préalpes calcaires, on trouve ensuite, entre la Cargneule (tufs) jaune et les calcaires anisiens, de vastes gisements de gypse (par exemple à Pisogne), des tufs verdâtres (abondants dans le Val Trompia et le Val Sabbia) qui donnent un terrain fertile convenant très bien à l'exploitation forestière, et des bancs de calcaire blanc (Dosso Alto, etc..) contenant çà et là des filons de baryte et de fluorite.

Le terrain des vallées et de la plaine, formé d'alluvions, est assez fertile : l'agriculture peut ainsi s'y développer grâce à une irrigation rationnelle, parfois même d'une manière intensive.

Les produits agricoles sont des plus variés, en raison de la vaste gamme des milieux naturels : ils vont des produits de haute montagne (bois, résine, etc.) à l'olive, aux agrumes, etc. dans la région du Lac de Garde, aux céréales et aux produits de l'élevage dans la région des basses plaines.

Bien que la zone montagneuse couvre 55,3 % du total de la superficie de la province, les caractéristiques naturelles favorables que nous venons d'exposer ont permis de rassembler dans la province une population assez dense. D'après le recensement de 1951, il y avait 842 745 personnes présentes, soit une densité moyenne de 184 habitants au km<sup>2</sup>; ce chiffre mettait la province de Brescia au neuvième rang du classement national à ce point de vue.

Bien que ne présentant pas la plus forte densité de population parmi les provinces environnantes (les provinces de Milan, Varèse, Côme, Bergame et Crémone ont une densité nettement supérieure - voir tableau 1), la province de Brescia compte le plus faible pourcentage de population active par rapport à la population totale. Les causes de ce phénomène sont à rechercher dans l'existence de possibilités de travail limitées par rapport aux besoins de la population présente.

Le fait que, dans la province de Brescia, règne une insuffisance de ressources naturelles par rapport aux ressources humaines et que la situation empire progressivement, est attesté par les chiffres concernant le revenu (voir tableau 2). Le revenu par habitant est en effet le plus faible par rapport aux autres provinces lombardes (et il est constamment inférieur à la moyenne nationale), et la participation de la province de Brescia à la formation du revenu national est allée en diminuant (comme pour d'autres provinces voisines) de 1952 à 1958. Et cela en dépit du taux d'accroissement naturel de la population, qui est naturellement, nous le verrons par la suite, l'un des plus élevés d'Italie.

TABLEAU 1

Population active et densité dans les provinces lombardes  
(année 1951)

Provinces	Population active	% de la population active par rapport à la population totale	Densité
Bergame	325 965	46,8	264
Brescia	363 020	42,3	184
Côme	281 648	50,0	284
Crémone	164 888	43,2	214
Mantoue	190 262	44,8	177
Milan	1 253 637	50,0	981
Pavie	250 742	49,5	174
Sondrio	69 367	45,2	49
Varèse	246 402	51,7	434

Cette situation traduit une situation critique de la province qui remonte au début de ce siècle : cette province est devenue, surtout après la première guerre mondiale, une zone centrifugée par la présence de deux pôles d'attraction, dont le premier est sensiblement plus important que le second, à savoir Milan et Vérone. De cette manière, d'une part, de nombreux sièges sociaux d'entreprises se sont transférés et se transfèrent à Milan (même la Folonari, l'entreprise vinicole bien connue, a récemment envisagé cette possibilité, bien qu'elle soit très attachée à sa province), il y a exportation probable de capitaux et certains des travailleurs les plus spécialisés se sont déplacés vers d'autres provinces avec leurs familles (Milan pour les travailleurs de l'industrie, Cuneo et Vercelli pour les travailleurs agricoles), et, d'autre part,

les complexes industriels d'importance nationale préfèrent installer leurs établissements dans des zones tout-à-fait différentes de la province de Brescia.

Cela signifie que les facteurs positifs, qui avaient permis à la province de Brescia de connaître un développement industriel assez intense pour la classer au début du siècle parmi les provinces italiennes les plus industrialisées, se sont heurtés à des facteurs négatifs qui en ont diminué l'efficacité : facteurs négatifs qui coïncident avec les facteurs attractifs les plus forts d'autres provinces.



Tableau 2

REVENU DANS LES PROVINCES LOMBARDES  
DE 1952 à 1958

	1952			1954			1956			1958		
	revenu total (en millions de lires)	% du revenu total de l'Italie	revenu par habitant (en lires)	revenu total (en millions de lires)	% du revenu total de l'Italie	revenu par habitant (en lires)	revenu total (en millions de lires)	% du revenu total de l'Italie	revenu par habitant (en lires)	revenu total (en millions de lires)	% du revenu total de l'Italie	revenu par habitant (en lires)
Bergame	123 214	1,59	174 896	141 533	1,54	197 394	166 040	1,54	228 202	183 669	1,50	249 030
Brescia	143 054	1,84	165 276	157 653	1,72	180 830	187 771	1,74	214 496	204 526	1,66	232 176
Como	120 264	1,65	225 575	142 677	1,56	247 137	163 936	1,52	279 198	181 518	1,48	303 584
Crémone	70 144	0,91	183 776	76 698	0,84	202 276	91 327	0,85	243 445	98 600	0,80	268 300
Levante	72 432	0,94	170 403	83 784	0,91	198 863	95 900	0,89	232 121	107 499	0,88	265 889
Milan	914 574	11,80	361 319	1 091 078	11,92	419 889	1 345 094	12,46	496 978	1 509 535	12,28	530 645
Monza	124 077	1,60	244 527	136 196	1,41	264 689	153 755	1,42	188 180	164 445	1,34	317 240
Pavie	26 481	0,34	171 829	31 740	0,35	203 287	36 476	0,34	231 341	43 451	0,35	272 883
Verona	135 983	1,75	280 266	154 563	1,69	307 833	175 457	1,63	337 584	197 800	1,61	366 910



CHAPITRE I

LA POPULATION

Aspect quantitatif et évolutif

La province de Brescia se trouve, nous l'avons déjà observé, parmi les provinces qui ont une très forte densité démographique et surtout l'un des taux d'accroissement naturel les plus élevés de toutes les provinces italiennes. Mais, pour illustrer la situation actuelle, il est nécessaire d'étudier ce phénomène dans le temps, afin d'en définir les caractères évolutifs. Nous chercherons en outre à faire une analyse comparée de ce phénomène, c'est-à-dire à mettre en parallèle ses manifestations dans la province de Brescia avec des manifestations analogues dans d'autres provinces, afin de dégager les caractères spécifiques de cette province.

Le recensement de la population de 1951 a permis de constater une population totale de 842 745 unités présentes et l'on a calculé une densité moyenne égale à 172 habitants au km<sup>2</sup>. Cela place la province de Brescia au neuvième rang du classement national à ce point de vue.

En vue d'un examen plus approfondi et plus complet, nous exposerons la situation dans le chef-lieu et la répartition de la population sur le territoire :

a) Dans le chef-lieu

Nous pouvons signaler brièvement l'accroissement vraiment remarquable de la population intervenu dans le chef-lieu et qui a fait doubler en 30 ans environ la population de cette ville.

TABEAU 1

Mouvement naturel de la population :

Année	Population présente	Nombre de naissances	% sur 1 000 habitants	Nombre de décès	% sur 1 000 habitants
1901	71 614	1 900	26,2	2 053	28,3
1911	86 297	2 404	28,4	2 209	26,1
1921	100 239	2 535	25,3	2 055	20,5
1931	119 037	2 841	23,8	2 371	19,9
1936	128 603	2 890	22,7	2 290	18,0
1951	147 588	2 710	18,5	1 902	13,0
1957	164 928	3 482	21,11	2 093	12,69

C'est surtout au début du siècle que s'est produit l'accroissement le plus sensible. On peut se rendre compte également que cet accroissement résultait d'une forte natalité, cependant que le processus d'augmentation de la population en raison de l'excédent des immigrations sur les émigrations n'avait qu'une importance secondaire. Alors que ce phénomène a pris de plus en plus d'ampleur au cours des années, du point de vue de l'accroissement démographique, le processus naturel d'accroissement, c'est-à-dire la différence entre la natalité et la mortalité, en a en revanche perdu de plus en plus. Bien entendu, l'accroissement démographique dans la province n'a pas eu la même intensité. Il suffira en fait de remarquer que si, en 1901, la population du chef-lieu représentait 13,6 % de la population de la province, ce pourcentage avait atteint 17,2 % en 1951.

Il est en outre possible de noter que si, pour le chef-lieu, le nombre de personnes présentes dépassait celui des résidents, c'est exactement l'inverse qui se produit pour la province. Le système juridique qui soumettait à des conditions déterminées l'octroi de la qualité de résident dans le chef-lieu et, d'autre part, les plus grandes possibilités d'emploi et de commerce qu'il offre, expliquent cette situation.

b) Dans la province

On peut constater dans la province des caractéristiques en partie analogues dans le processus de développement démographique.

Pour illustrer ce phénomène dans ce cadre, nous devons nous servir des résultats des divers recensements de la population. La situation actuelle est certainement difficile à définir, car le dernier relevé complet remonte au recensement de 1951. Il n'existe pas de chiffres plus récents, sauf pour la population résidente qui, nous l'avons vu, est supérieure à la population présente, du fait du fort courant d'émigration de la province.

Nous donnons ci-après les chiffres de la Chambre de Commerce pour les dernières années :

1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Population résidente (1)						
865 548	870 252	870 130	873 368	875 335	877 241	879 415

Mais avant d'aborder l'étude de la situation actuelle, il convient de remonter dans le temps pour découvrir les origines des conditions présentes. Nous voulons avant tout montrer l'évolution dans le temps, afin de voir comment a varié le taux d'accroissement entre 1861 et aujourd'hui. Pour déterminer la tendance évolutive, nous nous servons de l'indice d'accroissement (pourcentage), complété par le calcul de l'accroissement annuel moyen entre chaque date de relevé.

---

(1) Chiffres communiqués par l'Office statistique de la province.

Nous donnons ci-après les résultats des divers recensements de la population :

TABLEAU 2

Accroissement de la population dans la province de Brescia

Année	Population résidente	Densité	Accroissement annuel moyen	Indice 1861 = 100
1861	433 236	92	2 278,7	100
1871	456 023	97	1 554,5	105
1881	471 568	100	3 347,8	108
1901	538 427	115	3 241,3	124
1911	596 411	127	5 798,4	137
1921	652 225	139	5 581,4	150
1931	710 642	151	5 847,7	164
1936	730 982	154	4 068,0	168
1951	844 417	178	7 562,0	194

En 90 ans, la population a presque doublé. Cette première constatation suffit déjà à nous donner une idée de l'accroissement extraordinaire qui s'est produit dans la province de Brescia entre les deux dates considérées. L'importance de cet accroissement est frappant, si l'on considère (tout au moins par rapport aux dernières décennies) que, lorsque le recensement de 1936 eut lieu, la population présente constituait 1,70 % de la population nationale; en 1951 par contre, il apparut que la population de la province représentait 1,81 % de la population de toute l'Italie. On peut en déduire que, tout au moins dans cette période, l'intensité de l'accroissement démographique dans la province de Brescia a été supérieur à cette intensité à l'échelon national. Le taux d'accroissement a continué d'augmenter peu à peu jusqu'en 1931, et après la poussée brutale qui s'est produite à la fin de la dernière guerre (phénomène qui se comprend de lui-même), on constate maintenant une tendance à une baisse progressive du taux d'accroissement.

Mais, même si ce pourcentage est en voie de diminution, il reste toujours l'un des plus forts d'Italie.

Nous avons vu ainsi, grâce aux recensements de la population, quel a été l'accroissement démographique dans la province de Brescia; il est toutefois utile de faire une comparaison avec d'autres provinces et avec l'ensemble de l'Italie, pour dégager les caractéristiques spécifiques du phénomène dans la région de Brescia.

TABLEAU 3

Accroissement de la population en Italie

Année	Population résidente (en milliers)	Indice 1861 = 100
1861	26 128	100
1871	27 899	106
1881	29 987	114
1901	33 788	129,3
1911	36 921	141,4
1921	37 856	144,2
1931	41 043	157,2
1936	42 399	162,2
1951	47 516	181,0

Nous voyons que ces chiffres confirment pleinement ce que nous avons dit jusqu'ici. En effet, si la population nationale a augmenté de 81% entre 1861 et 1951, nous voyons, en regardant le tableau 2, que, dans la province de Brescia, cet accroissement a atteint 94%: il y a donc eu proportionnellement un développement démographique plus intense. Nous voyons que la différence est appréciable et, si nous comparons avec les provinces lombardes, nous constatons que celle de Brescia se classe dans les premières de ce point de vue.

Dans les provinces énumérées ci-dessous, si l'on admet que la population en 1901 égale 100, on peut constater en 1951 le pourcentage d'accroissement suivant :

Provinces	Indice (pourcentage) 1901 = 100 - 1951
Bergame	146,3
Brescia	156,4
Côme	134,5
Crémone	116,2
Mantoue	134,6
Milan	191,9
Pavie	105,4
Sondrio	118,3
Varèse	159,2
Italie	141,3

Exception faite de Milan, qui connaît un accroissement sensible en raison du mouvement d'immigration, le taux d'accroissement démographique dans la province de Brescia est le plus élevé pendant la période considérée, même si on le compare à celui des provinces qui se classent parmi les premières de ce point de vue.

Si nous comparons ensuite la dernière colonne des tableaux 2 et 3, nous constatons que l'accroissement de la population dans la province de Brescia fut très lent jusqu'en 1901, l'accroissement national correspondant étant supérieur; à partir de 1911, par contre, la population de la région de Brescia commence à augmenter beaucoup plus rapidement que la population nationale.

Composition de la population

Etant donné l'intensité de l'accroissement démographique dans le temps, essayons maintenant d'étudier la composition de la population, en tentant de dégager les facteurs dont dépend cet accroissement. Le tableau 10 sur la composition de l'accroissement naturel et de l'accroissement par émigration dans la province de Brescia, que nous verrons par la suite, donne des chiffres qui sont très significatifs et révèlent que l'accroissement naturel de la population diminue et que, d'autre part, le processus d'abandon de la province par la population est en progression. La dernière colonne de ce tableau tend à indiquer l'accroissement net de la population par suite de la combinaison des deux phénomènes. Comme on le voit, on est passé en quelques années d'un accroissement net de plus de 10 000 unités en 1948 à une diminution en 1954, à cause d'un solde négatif important dans le mouvement migratoire. Le nombre d'émigrés augmente constamment d'année en année, alors que celui des immigrants, bien qu'également en augmentation, n'a pas suivi cette tendance avec autant d'intensité.

Quant au mouvement naturel, la natalité décroît, de sorte que le pourcentage des naissances dans l'ensemble de la population baisse, et l'on constate également une diminution du nombre des décès.

Toujours en ce qui concerne le mouvement naturel, comparons la province de Brescia avec les autres provinces lombardes, en prenant comme référence les années 1928 et 1954-55-56 (voir tableaux 4 et 5). En 1928, le nombre des naissances était de 31,40 pour 1 000 habitants et plaçait la province de Brescia au second rang des provinces lombardes. Nous avons vu que c'était la période où l'accroissement de la population a été le plus fort.

En regardant les chiffres des dernières années, nous nous rendons compte du fléchissement qui est apparu dans le taux d'accroissement de la population. Si nous nous référons aux trois dernières années seulement, nous pouvons apprécier la vitesse de cette diminution, qui est cependant moins forte que celle constatée dans les autres provinces.

Même si cet indice diminue, celui-ci reste toujours très élevé, si on le compare à celui des autres régions.

TABLERAU 4

Mouvement naturel de la population

1928 Provinces	Naissances pour 1000 habitants	Décès	Excédent des naissances sur les décès	% de mariages
Bergame	35		13,18	
Brescia	31,40		11,97	
Côme	24,36		6,54	
Crémone	25,29		8,14	
Mantoue	24,55		9,60	
Milan	21,14		5,54	
Pavie	17,33		3,21	
Sondrio	27,34		9,77	
Varèse	19,46		5,35	

TABLEAU 5

Chiffres concernant le mouvement naturel de la population

1954	Nombre de nais- sances pour 1000 habitants	Nombre de décès pour 100 habi- tants	Excédent des nais- sances sur les décès	% de mariages
Bergame	19,2	9,4	9,8	7,6
Brescia	18,1	9,4	8,7	7,4
Côme	14,2	10,5	3,7	6,3
Crémone	14,0	10,7	3,3	7,1
Mantoue	14,3	9,5	4,8	7,4
Milan	12,7	9,5	3,2	6,8
Pavie	10,2	11,3	1,1	6,6
Sondrio	16,6	11,1	8,5	7,3
Varèse	14,1	10,3	3,8	6,3
Lombardie	14,5	9,9		
Italie	18,1	9,1		
1955				
Bergame	19,1	9,2	9,9	7,8
Brescia	17,7	9,4	8,3	7,9
Côme	13,9	10,6	3,3	6,5
Crémone	14,2	11,0	3,2	6,8
Mantoue	13,6	9,6	4,0	7,3
Milan	13,1	9,5	3,6	7,1
Pavie	10,3	11,3	-1,0	6,6
Sondrio	18,7	10,7	8,0	7,6
Varèse	14,0	16,4	3,6	6,5
Italie	17,7	9,1	8,6	7,5
1956				
Bergame	18,9	9,9	9,0	8,0
Brescia	17,9	10,0	7,9	7,8
Côme	14,3	11,7	2,6	6,6
Crémone	13,9	12,1	1,8	7,2
Mantoue	13,6	10,6	3,0	7,1
Pavie	10,2	12,6	-2,3	6,5
Sondrio	18,4	11,4	7,0	7,1
Varèse	14,1	11,1	3,0	6,6
Italie	17,7	10,1	7,6	7,4

Répartition de la population dans les diverses zones agraires

Il est également utile de préciser maintenant la répartition de la population dans les zones agraires et d'en constater les manifestations dynamiques respectives. En 1951, la population était répartie comme suit :

TABLEAU 6

Chiffres concernant la population par zone agraire

Zones agraires	Population résidente	Densité			Densité par 1000 litres de revenu foncier
		territoriale	terres agricoles et forêts	terres cultivables (1)	
Montagnes	196 947	78	98	549	9,7
Collines	181 884	214	259	399	6,5
Plaines	317 382	249	263	267	3,1
Chef-lieu	146 536	1 632	1 877	2 192	25,4
Ensemble de la province	842 745	177	210	407	5,4

D'après les chiffres, la plus forte concentration de population est localisée dans la zone des collines, à cause notamment de la présence du chef-lieu, mais à cause surtout de la tendance toujours plus grande qu'a l'activité économique industrielle, nous le verrons, à se concentrer dans cette zone. Mais si l'on considère la densité par zone cultivable, on constate immédiatement que la région la plus surchargée de population par rapport aux ressources agricoles est la montagne; ceci est également confirmé par les chiffres sur la densité de population par 1000 litres de revenu domanial.

(1) Ces chiffres ont été calculés sur les terres propres à l'ensemencement, les pâturages permanents et les cultures ligneuses définies par le cadastre agraire de 1930.

Ceci est dû au fait que l'agriculture dans la zone montagneuse est dans une situation plus défavorable que dans les autres zones. Il importe maintenant de voir comment varie l'accroissement démographique dans les diverses zones.

Nous donnons tout d'abord les chiffres des recensements de 1936 et 1951 sur la population présente et résidente, ainsi que les chiffres sur la population résidente pour les dernières années.

TABLEAU 7

Population résidente et présente par zone agraire

Régions	1936		1951	
	Population présente	Population résidente	Population présente	Population résidente
Montagnes	171 779	178 141	197 455	206 554
Collines	285 422	284 340	329 412	327 812
Plaines	273 781	282 090	317 550	323 877
Ensemble de la province	730 982	744 571	844 417	858 243

Avant d'examiner le développement démographique dans les diverses zones, nous voulons formuler une observation sur la tendance à la concentration démographique dans la zone de collines. Si nous observons en effet la différence entre les chiffres de la population résidente et présente dans diverses zones à la date des deux recensements, nous relevons que les résidents sont plus nombreux que les présents dans les régions de montagnes et de plaines, alors qu'au contraire la population présente l'emporte sur la population résidente dans la région des collines.

TABLEAU 8

	1936		1951	
	population résidente	population présente	population résidente	population présente
Montagnes	+ 6 362		+ 9 082	
Collines	- 1 082		- 2 600	
Plaines	+ 8 309		+ 6 327	

Ces chiffres ont en eux-mêmes plus ou moins de signification, mais ce qui nous intéresse pour le moment, c'est qu'ils accusent une tendance significative.

La plaine, siège principal de l'activité agricole, montre l'impossibilité de fournir des moyens d'existence suffisants à la population locale; la pression démographique se traduit par une migration vers la région des collines, où l'activité industrielle s'est solidement implantée, et par l'émigration. Cette tendance est encore plus accentuée dans les montagnes, où les revenus, comme on l'a déjà dit plus haut, sont notablement inférieurs à ceux de la région industrielle et où l'agriculture n'a pas atteint un niveau élevé de développement. Cette désertion des montagnes s'aggrave de jour en jour. Nous allons voir maintenant dans quelle zone se manifeste la plus forte poussée démographique et examiner les caractéristiques des accroissements de population.

Pour cette analyse nous nous référerons aux données relatives à la population résidente, notamment parce que ce sont les seules dont nous disposons pour les dernières années.

TABLEAU 9

Population résidente ventilée par zones agraires

Année	Montagnes		Collines		Plaines	
	Population résidente	Indice	Population résidente	Indice	Population résidente	Indice
1936	178 141	100	284 340	100	282 090	100
1951	206 554	116,2	327 812	114,2	323 877	112,1
1952	208 980	116,8	331 484	116,8	325 078	112,8
1953	210 554	117,9	334 971	119,2	324 727	113,2
1954	212 191	119,3	337 373	119,9	322 260	111,9
1955	213 735	119,5	340 727	120,1	318 906	111,1
1956	215 459	120,7	344 689	121,1	315 207	110,3
1957	216 756	121,3	348 869	121,4	311 620	109,5
1958	218 069	122,4	355 608	125,3	307 231	108,5

L'accroissement moyen annuel a été d'environ 1894 unités de 1936 à 1951 pour la zone montagneuse; il est resté à peu près stationnaire au cours de ces dernières années, sauf un léger fléchissement. Depuis 1936, on a enregistré dans cette zone un accroissement de 22,4%.

Dans les collines, l'augmentation annuelle moyenne a été d'environ 2894 unités pour la période 1936-1951 et on observe depuis quelques années une légère tendance ascendante. Le taux d'accroissement au cours de cette période a été de 25,3 %.

Le phénomène prend une allure un peu différente dans la plaine. Pour la première période comprise entre les deux recensements, l'accroissement moyen annuel est d'environ 2735 unités, tandis que la tendance à l'augmentation s'est inversée au cours des années récentes et que non seulement le taux d'accroissement mais le chiffre même de la population tendent à diminuer progressivement. Compte tenu de cette tendance, on peut établir que, de 1936 à 1957, le taux d'accroissement

a été égal à 8,5 %.

Après ces quelques observations, il est aisé de tirer certaines conclusions. La plus forte poussée démographique se situe dans la région des collines, et cela principalement en raison des migrations soit en provenance de la montagne, caractérisée par le taux d'accroissement naturel encore le plus élevé, soit en partie en provenance de la plaine, où cependant le taux d'accroissement naturel dans certaines localités de la basse plaine est devenu négatif. Le phénomène est intéressant par lui-même, car la tendance qui s'en dégage nous permet d'escompter un accroissement et une augmentation de la densité de la population dans la zone intermédiaire de collines, ce qui pose des problèmes de fond pour l'équilibre économique de la région tout entière.

#### Aperçu du mouvement migratoire intérieur et extérieur

Après les indications déjà fournies à ce sujet dans les paragraphes précédents, nous nous efforcerons à présent de mettre en lumière le mouvement migratoire et naturel dans son ensemble, qui pourra nous fournir l'élément déterminant la composition de l'accroissement de population.

TABLEAU 10

Mouvement naturel et mouvement migratoire de la population

Année	<u>MOUVEMENT NATUREL</u>			<u>MOUVEMENT MIGRATOIRE</u>			
	Naissances a	Décès b	a - b c	Inscrits a'	Radiés b'	a - b c'	c - c'
1938	21 679	12 122	+ 9 557	30 058	32 062	- 2 004	+ 7 553
1946	20 514	9 721	+ 10 793	22 906	20 945	+ 1 961	+ 8 832
1947	19 317	10 365	+ 8 952	17 620	17 015	+ 605	+ 9 557
1948	19 904	9 178	+ 10 726	16 828	16 610	+ 218	+ 10 944
1949	18 554	9 508	+ 9 042	16 216	16 827	- 611	+ 8 431
1950	17 763	8 670	+ 9 093	15 688	15 843	- 155	+ 8 938
1951	16 712	8 883	+ 7 829	15 806	17 185	- 1 379	+ 6 450
1952	16 277	8 735	+ 7 544	21 198	23 833	- 2 685	+ 4 859
1953	15 819	8 709	+ 7 170	18 242	21 598	- 3 356	+ 3 754
1954	15 728	8 150	+ 7 578	19 483	27 145	- 7 662	- 84
1955	15 432	8 234	+ 7 198	20 600	26 366	- 5 766	+ 1 432
1956	15 641	8 725	+ 6 916	23 396	28 022	- 4 626	+ 2 284
1957	15 340	8 517	+ 6 829				
1958	15 221	8 209	+ 7 012	27 016	30 525	- 3 509	



Les données du tableau 10 font apparaître assez clairement les aspects que nous voulions mettre en lumière. L'accroissement naturel (colonne 4) indique, comme on l'a déjà signalé, une nette tendance à se ralentir d'année en année. Nous voyons toutefois que le nombre des décès va décroissant et que le ralentissement en question dépend par conséquent de l'évolution du nombre de naissances en baisse très sensible.

En 10 ans (1946 - 1956) le nombre des naissances a en effet diminué chaque année de 5 000 unités exactement, ce qui représente, par rapport aux chiffres correspondants des années 1938 - 1940, une diminution en pourcentage de 25 à 30 %.

L'accroissement naturel en 1946 étant d'environ 12,1 ‰, dix ans plus tard, cette même proportion s'établissait exactement à 8,9 ‰. Il y a donc eu diminution de l'indice, mais celui-ci reste toujours très élevé par rapport à celui des autres provinces, comme nous l'avons observé plus haut.

L'analyse du mouvement migratoire est également intéressante. Le nombre des inscrits est allé décroissant de 1938 à 1951, année pendant laquelle la tendance s'est inversée pour faire place à une progression régulière. Cette diminution du nombre des émigrés au cours des années immédiatement postérieures à 1946 s'explique aisément par les difficultés opposées par la guerre à la circulation des personnes. Ainsi se justifie au cours de ces années l'excédent des inscrits sur les radiés.

Une fois éliminés ces facteurs de perturbation, le phénomène prend sa physionomie naturelle. Les deux mouvements augmentent en valeur absolue, mais les départs augmentent dans une mesure supérieure, ce qui provoque un commencement d'accroissement des soldes négatifs. En situation normale, la région tend donc à alimenter un courant migratoire vers l'extérieur et cette tendance va s'accroissant.

Pour se faire une idée de l'importance de ce phénomène, il suffira d'observer que la moyenne des soldes négatifs des quatre dernières années représente 0,65 % de la population totale.

La différence entre les colonnes 4 et 7 donne l'accroissement total de la population. Cet accroissement est quelque peu instable mais, comme on l'a déjà noté, il tend à fléchir progressivement. En supposant que les colonnes 4 et 7 contiennent deux séries statistiques linéaires, la méthode statistique permet de calculer des valeurs extrapolées pour les années postérieures à celles qui sont considérées. Ce calcul a montré qu'en l'espace de 10 à 15 années l'accroissement démographique réel dans la région devrait s'inverser pour faire place à une diminution progressive. La réalisation de cette prévision dépend des hypothèses que l'enquête statistique effectuée nous incite à adopter. Vers 1967 - 1968, les deux colonnes auraient des valeurs égales et, à partir de ce moment, les soldes négatifs indiqués à la colonne 7, qui ne seront pas compensés par un excédent suffisant des naissances sur les décès, commenceraient à augmenter. Vers cette époque, l'accroissement naturel de la population serait de 5 110 unités par an et serait entièrement annulé par l'excédent des émigrations sur les immigrations.

Si l'on possédait des données suffisantes, il serait intéressant d'étudier la composition de l'émigration en la subdivisant en migration interne et migration vers l'extérieur. Le tableau suivant indique le chiffre des migrations extérieures et des migrations internes pour raisons de travail; c'est dire qu'il n'étudie pas le phénomène dans son intégralité. L'émigration vers des pays étrangers a un caractère temporaire tandis que la migration intérieure entraîne généralement le transfert de la résidence après une période initiale.

TABLEAU 11

DONNEES RELATIVES AUX MIGRATIONS

Année	Expatriations	Migrations intérieures
1950	711	4 707
1951	2 086	7 623
1952	2 149	6 215
1953	1 475	9 587
1954	1 693	13 513
1955	2 312	8 034
1956	2 490	7 300
1957	1 592	6 740

Les principales régions vers lesquelles s'effectuent les migrations intérieures sont les provinces de Novare, Verceil, Milan, Pavie et Turin. Les pays étrangers vers lesquels se dirigent les émigrants sont la Belgique, la Suisse, la France, le Canada et les Etats-Unis.



## CHAPITRE II

### LE CHOMAGE

Avant d'étudier le problème du chômage, certaines précisions sont nécessaires en ce qui concerne la validité de nos moyens de recherche. Les données statistiques sont empruntées aux relevées des bureaux de placement. Elles ne sont pas pleinement significatives pour la raison essentielle que l'inscription sur les listes de ces bureaux est facultative.

En outre la possibilité de s'inscrire n'est pas seulement accordée aux personnes qui sont réellement en chômage, mais également à celles qui sont à la recherche d'un meilleur emploi ainsi qu'à d'autres catégories de personnes auxquelles on ne peut certainement pas attribuer la qualité de chômeur.

On peut donc en déduire qu'il sera nécessaire non seulement de procéder à une analyse quantitative du problème, mais également de chercher à définir la composition qualitative du groupe des chômeurs, pour autant que les données nécessaires soient disponibles.

Le chômage a toujours existé à l'état endémique dans la structure sociale de la province de Brescia, mais il s'impose particulièrement à l'attention lorsque l'évolution technique de l'agriculture et le développement de l'industrie en accroissent l'importance dans le corps social.

L'économie de la province a toujours eu un caractère nettement agricole, qu'elle conserve aujourd'hui encore, bien qu'à un degré moindre. Quand la réforme agraire et la mécanisation de l'agriculture ont commencé à faire apparaître dans ce secteur un excédent de main-d'oeuvre, l'industrie n'a pas été en mesure d'absorber la main-d'oeuvre disponible.

D'autres facteurs ont cependant pesé sur la situation, de sorte que le processus naturel d'adaptation n'a pas trouvé comme ailleurs les mêmes possibilités de se manifester. Ces facteurs sont liés aux caractéristiques de l'industrie qui s'est créée dans la province ou du moins à celles de certains secteurs revêtant une importance prédominante dans le cadre de la région. Celle-ci est le siège des principales industries de guerre italiennes. La production d'armes y est désormais une activité traditionnelle. En liaison avec cette industrie sont apparues, par la force des choses, un grand nombre d'autres industries qui jouent un rôle complémentaire et dont le sort est lié à celui de l'industrie de guerre. C'est ainsi qu'au cours des hostilités s'est développé un appareil industriel véritablement énorme et plus que suffisant pour occuper la main-d'oeuvre locale. Dans les périodes de ce genre, on a même vu se manifester une intense demande de main-d'oeuvre en provenance d'autres régions. Les industries du temps de paix, notamment dans le secteur des constructions mécaniques et de la sidérurgie, se sont reconverties pour être en mesure de participer à la production de matériel de guerre. La période de guerre a certainement eu pour effet de provoquer des déséquilibres également dans la structure industrielle d'autres régions, mais le phénomène a eu une ampleur plus grande dans la province de Brescia. Il s'agit d'un processus de modification de la structure industrielle provoqué par une situation transitoire.

L'arrêt des productions de guerre avait donc entraîné, après la fin des hostilités, l'apparition d'un chômage important, résultant d'une dépression générale intervenue dans l'industrie de la région de Brescia.

A mesure que les industries d'armement réduisaient leur potentiel de production, suivies par les industries qui s'étaient liées à elles en vue de réaliser des profits élevés, le chômage prenait des proportions sans cesse croissantes. Aux travailleurs licenciés s'ajoutaient ceux qui revenaient du front et qui pour la plupart ne trouvaient pas immédiatement un emploi. Le nombre des chômeurs,

comme le montrent les données statistiques (voir tableau 1), a progressivement augmenté, avec certaines fluctuations, jusqu'en 1949. Les industries du temps de paix elles-mêmes n'ont pas trouvé un terrain favorable à la reprise de leurs activités. Pendant cette période, la situation était aggravée par la pénurie de capitaux. Les destructions dues à la guerre avaient été énormes et la reconstruction exigeait des capitaux considérables, dont les différents chefs d'entreprises étaient fréquemment dépourvus, ainsi d'ailleurs et surtout que de l'esprit d'association et de collaboration indispensable. Après avoir atteint en 1943 le chiffre d'environ 130 000, les travailleurs employés dans l'industrie n'étaient plus en 1946/47 que de 40 à 45 000 environ, selon les estimations des experts compétents.

Seuls les groupes importants (OM-FNA-ATB- S. Eustacchio), auxquels des subventions de l'Etat permettaient de poursuivre leur activité, conservèrent leurs effectifs au travail. Des dispositions législatives particulières limitèrent la liberté de licenciement, pour ne pas aggraver une situation par elle-même déjà suffisamment critique. Ce fut une période très dure pour les entreprises. Pour la plupart d'entre elles se posait un problème de conversion ou de reconversion et pour toutes un problème d'adaptation aux nécessités nouvelles découlant de la reprise de l'activité économique. Les aides de l'Etat suffisaient à peine à assainir des situations devenues intenable par la force des choses. Il s'agissait moins de convertir que de remplacer des installations inadaptées par d'autres, conçues en fonction de productions nouvelles.

Certaines des expériences tentées à cette époque furent couronnées de succès, jetant ainsi les premières bases d'une structure industrielle nouvelle dans la province. Des résultats positifs furent obtenus notamment dans le secteur des constructions mécaniques. Les efforts entrepris pour transformer les établissements nettement orientés vers l'armement s'avérèrent au contraire pratiquement inutiles. On se borna à essayer toutes les solutions possibles en entreprenant différentes productions, mais dans presque tous les cas, faute de chefs

d'entreprises clairvoyants et avisés, les efforts se soldèrent par des tentatives vaines et coûteuses, où s'engloutirent des capitaux considérables.

C'est en 1949 que le nombre des chômeurs inscrits commença à augmenter visiblement. Tout en maintenant les réserves déjà formulées plus haut, le phénomène nous semble revêtir une gravité qu'on ne saurait minimiser.

Si l'on songe que, pendant la période considérée, la population active pouvait être évaluée à 260 000 personnes, on observera que plus du quart des individus en état de travailler se trouvaient sans emploi.

Le nombre élevé des chômeurs, en dépit du processus de conversion amorcé, était dû à différentes causes. Les lois permettaient aux entreprises certaines échappatoires en matière de main-d'oeuvre dans le cadre du processus de modernisation et de reconversion. Le redressement progressif du marché tant intérieur qu'international imposait une sélection des entreprises réellement efficaces. Le grand nombre de chômeurs constaté au cours de ces années s'explique donc également par la faillite de certaines d'entre elles, qui avaient pu poursuivre leurs activités en exploitant la confusion du marché. Signalons, par exemple, ce qui s'est produit dans un secteur typique de la province de Brescia, celui de l'industrie textile. Faute de statistiques suffisantes, on a estimé qu'au cours de cette période, sur une main-d'oeuvre réellement occupée de l'ordre de 60 à 65 000 personnes, plus de 20 000 étaient employées dans l'industrie textile et notamment cotonnière. Il s'agissait toutefois dans la plupart des cas d'entreprises dont l'équipement était vétuste et entièrement amorti. Leur activité était fructueuse car en l'absence de toute concurrence l'exportation était facile et rapportait beaucoup. Mais lorsque vers 1952 une nouvelle industrie textile à rendement technique et économique élevé fit son apparition sur le marché tant national qu'étranger, l'industrie brescienne se vit fermer tout débouché en raison de ses rendements plus faibles et de ses coûts plus élevés.

TABLEAU 1

Nombre de personnes sans emploi dans la province de Brescia

Mois	1946	1947	1948	1949
Janvier	35 200	48 254	29 566	71 489
Février	29 995	48 122	32 688	70 933
Mars	31 920	48 064	66 666	70 686
Avril	33 312	48 419	63 239	69 133
Mai	35 019	47 462	62 292	67 246
Juin	36 186	41 345	63 009	63 390
Juillet	37 477	38 613	65 454	62 414
Août	39 914	35 785	55 865	59 640
Septembre	39 855	33 109	60 512	56 379
Octobre	50 051	32 810	57 331	55 333
Novembre	48 181	33 781	63 453	56 205
Décembre	48 298	29 064	67 571	58 999
Mois	1950	1951	1952	1953
Janvier	59 407	57 026	65 044	62 365
Février	56 913	56 554	66 203	62 425
Mars	53 407	55 577	65 114	57 333
Avril	58 328	57 978	61 882	54 914
Mai	55 351	54 775	60 652	53 186
Juin	55 633	57 977	58 640	50 984
Juillet	50 802	56 217	57 027	49 848
Août	49 515	56 267	55 481	49 747
Septembre	48 421	55 972	48 186	48 702
Octobre	49 067	56 890	50 665	49 914
Novembre	51 472	60 007	53 312	50 840
Décembre	55 921	61 931	58 551	53 103

(Suite du tableau 1)

Mois	1954	1955	1956	1957
Janvier	56 961	51 143	48 159	42 119
Février	54 527	50 318	48 598	42 019
Mars	52 379	47 947	46 205	39 567
Avril	49 946	44 470	43 335	36 683
Mai	47 706	42 742	40 741	34 217
Juin	45 811	41 226	36 565	32 505
Juillet	44 104	40 549	35 353	30 796
Août	43 848	39 238	35 316	30 716
Septembre	42 295	39 433	35 702	30 779
Octobre	42 782	40 501	35 666	31 148
Novembre	45 552	42 646	36 574	32 670
Décembre	49 275	45 346	39 331	36 379

A partir de 1949 il est possible, grâce à des relevés statistiques plus précis, de formuler des observations sur la composition qualitative du groupe des personnes sans emploi. En vertu de la loi de 1949 sur le classement, on distingue parmi elles les 5 catégories suivantes :

- 1ère catégorie : chômeurs proprement dits, c'est-à-dire ayant précédemment occupé un emploi;
- 2ème catégorie : personnes en quête d'un premier emploi;
- 3ème catégorie : femmes au foyer;
- 4ème catégorie : pensionnés;
- 5ème catégorie : personnes occupées en quête d'un emploi différent.

TABLEAU 2

Personnes sans emploi dans la province de Brescia, classées  
par catégories

Année	1ère caté- gorie	2e caté- gorie	3e caté- gorie	4e caté- gorie	5e caté- gorie	Total
1949	24 976	18 749	6 515	3 337	---	63 390
1950 (31 mars)	27 288	19 057	4 855	2 028	179	53 407
1951	31 032	20 588	2 886	926	145	55 577
1952	35 572	24 651	3 579	1 127	187	65 114
1953	29 964	23 431	2 774	1 022	142	57 333

Le tableau 2 montre que les catégories les plus nombreuses sont les deux premières. Même limité à ces deux seules catégories, le problème présente encore toute la gravité et l'importance que nous avons déjà soulignées plus haut. Il convient de mentionner surtout comme présentant un intérêt particulier en raison du problème de fond qui en découle la situation de la deuxième catégorie, qui comprend les personnes en quête d'un premier emploi.

Il s'agit des générations nouvelles de jeunes travailleurs. Etant donné qu'il se présente en moyenne sur le marché du travail 3 000 unités nouvelles chaque année, on constate qu'au cours des années considérées le marché était presque entièrement saturé et fermé aux jeunes travailleurs. Il est également préoccupant d'observer que le total des personnes intéressées par ce phénomène est égal à celui des travailleurs ayant perdu leur emploi. Ainsi, le problème du chômage pendant la période considérée se trouve-t-il replacé dans le cadre plus vaste du problème que pose l'insuffisance des ressources matérielles par rapport aux ressources humaines.

Les symptômes d'une reprise sensible se sont manifestés à partir de 1953/54. La tendance apparaît nettement si l'on observe que de 1953 à 1958, le nombre des personnes sans emploi a diminué de près de 25 000 unités. Il s'agit là du reclassement de plus d'un tiers des

travailleurs sans emploi, opération qui dénote une vigoureuse reprise dans le domaine industriel.

S'il est vrai, d'une part, que ce reclassement a été rendu possible par la reprise de l'activité, il est dû, d'autre part, à trois sortes de phénomènes, à savoir : les expatriations, les migrations vers d'autres régions de l'Italie et les déplacements journaliers vers d'autres régions pour des raisons professionnelles.

Les données dont on dispose montrent que les deux premières sortes de phénomènes sont en augmentation constante et concourent de façon sensible à réduire le chômage local. Plus important encore est le troisième phénomène. On manque à ce sujet de toute espèce de statistiques, mais le contact direct avec la réalité nous renseigne sur l'existence et l'intensité du phénomène lui-même. Chaque matin d'innombrables moyens de transport font affluer vers Milan et les zones limitrophes une masse de travailleurs dont le nombre n'est pas inférieur à 8 ou 10 000 (d'après des renseignements fournis par les chemins de fer et d'autres organismes de transport). Il s'agit d'une nécessité à laquelle les travailleurs ont dû se plier, même lorsqu'elle comporte pour eux de graves inconvénients (on compte une moyenne de 4 heures de voyage par jour).

Il importe de procéder, également pour les années 1953 et suivantes à un examen qualitatif de la situation.

TABIEAU 4

Composition qualitative du groupe des personnes sans emploi

Année	1ère caté- gorie	2e caté- gorie	3e caté- gorie	4e caté- gorie	5e caté- gorie	Total
1953	29 964	23 431	2 774	1 022	142	57 333
1954	26 665	22 904	1 534	1 215	61	52 379
1955	23 366	18 024	5 281	1 201	65	47 947
1956	24 258	16 159	4 663	1 047	78	46 205
1957	21 741	13 334	3 415	960	117	39 567

On a enregistré en cinq ans dans la première catégorie une diminution d'environ 8 000 unités. La diminution a été encore plus sensible dans la deuxième catégorie : en cinq ans il a été possible de procurer un emploi à plus de 10 000 personnes appartenant aux jeunes générations de travailleurs.

Nous nous sommes efforcés de passer rapidement en revue et de mettre en lumière un des problèmes dont souffre le plus la province de Brescia. Pour compléter ce bref exposé, qui exigerait un examen plus approfondi, il nous reste à étudier encore l'aspect qualitatif du phénomène du chômage en relation avec les différents secteurs industriels.

Le tableau qui suit nous renseigne fort bien à ce sujet. Notons d'abord qu'en raison du surcontingent de main-d'oeuvre imposé aux patrons agricoles, le chômage a toujours été faible et, partant, stationnaire dans l'agriculture. C'est sur l'industrie que pèse principalement le chômage, ce qui est d'ailleurs parfaitement compréhensible. La capacité d'absorption dont elle a néanmoins fait preuve est réellement remarquable. En dix ans, on a enregistré dans l'industrie une diminution du nombre des chômeurs de plus de 30 000 unités.

Les secteurs industriels dans lesquels le chômage s'est manifesté avec le plus d'acuité sont le textile, le bâtiment et la métallurgie (voir tableau 3). Mais tandis que dans les deux premiers la diminution a toujours été constante, il semble que dans le troisième, après la forte diminution enregistrée dans les cinq premières années, on ait assisté pendant les années suivantes à une consolidation de la situation peut-être due à la période de réorganisation que traverse cette industrie et dont nous avons déjà parlé. Etant donné les importants travaux de reconstruction, le bâtiment a été en mesure d'occuper une bonne partie des travailleurs sans emploi appartenant à ce secteur ou venus y chercher du travail. On voit se manifester une certaine stagnation de la construction, ce qui fait que le grand nombre de chômeurs existant encore dans ce secteur pourra très difficilement y trouver l'emploi approprié. On peut même prévoir que ce chômage ira s'aggravant encore à l'avenir.

La situation la plus critique est encore celle de la main-d'oeuvre non qualifiée. Le progrès technique entraîne naturellement l'élimination de ce genre de main-d'oeuvre et c'est seulement en période de conjoncture favorable qu'elle peut trouver un emploi, bien que dans des proportions toujours plus faibles. Mais quand se manifeste un ralentissement de l'activité industrielle, les premières victimes sont bien entendu les travailleurs de cette catégorie. Il suffit en effet de voir que dans toutes les autres catégories professionnelles il s'est produit au cours des dix années considérées une diminution constante du nombre des chômeurs, alors que les fluctuations sont fréquentes et brutales dans cette catégorie. On note même un accroissement du nombre des chômeurs jusqu'en 1952, suivi d'une diminution. En effet, pendant la période de reconversion immédiatement postérieure à la guerre, les entreprises, contraintes de réduire leurs effectifs, songeaient naturellement à éliminer la main-d'oeuvre non qualifiée. Par la suite, l'amélioration de la situation a allégé la pression de cette main-d'oeuvre (elle a été pour une faible part absorbée par la sidérurgie).

TABEAU 3

Chômeurs classés par catégories professionnelles

Catégorie professionnelle	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Agriculture	3 569	3 438	2 169	2 476	2 261	1 225	922	861
Métallurgistes	17 257	13 569	7 338	5 801	5 762	5 829	5 560	5 551
Travailleurs des minéraux, à l'exclusion des minerais	1 357	1 663	1 215	1 064	1 048	1 159	1 082	1 066
Industries chimiques	591	437	415	457	309	284	261	282
Travailleurs du bâtiment	13 168	14 591	11 219	10 410	9 529	9 199	8 816	8 430
Total de l'industrie	37 688	42 465	30 803	27 251	25 030	23 675	22 830	22 310
Transports et communi- cations	327	411	397	442	460	525	560	485
Dirigeants et employés	1 497	1 711	1 712	1 553	1 405	1 512	1 414	1 369
Main-d'oeuvre non qualifiée	11 960	12 433	12 226	19 924	18 828	16 356	11 445	9 686
Total général	55 921	61 426	58 541	52 106	49 465	44 680	38 786	36 379

TABEAU 5

Le chômage dans la province de Brescia ventilé par branches d'activité

Office provincial du travail



CHAPITRE III

AGRICULTURE

L'économie de la province de Brescia a toujours été axée sur l'agriculture qui, aujourd'hui encore, intervient pour une part importante dans la formation du revenu de la province et dans l'emploi de la population. Les recensements de la population donnent une vue quantitative de la situation et indiquent la répartition de la population active entre les différentes activités.

TABLEAU 1

Répartition de la population active par secteurs de production et par zones agraires (pourcentages)

	1936			1951		
	Agricult.	Ind.	Comm.	Agricult.	Ind.	Comm.
Montagnes	46,2	39,9	6,7	28,6	57,4	14
Collines	28,8	46,4	10,5	21,3	49,9	28,8
Plaines	53,1	31,7	8,4	50,9	34,5	14,6
	41,5	39,7	8,8	33,4	47,2	19,4

Comme on peut le constater, il s'est produit de 1936 à 1951 une diminution sensible du pourcentage de la population active se consacrant à l'agriculture, mais un pourcentage de 33,4 % est encore suffisant pour mettre en lumière le rôle toujours important que l'agriculture joue dans l'ensemble de l'économie. Le tableau montre en outre la répartition des pourcentages entre les différentes régions de montagnes, de collines et de plaines. Pour étudier les conditions existant dans les zones précitées, il est utile de compléter les données déjà exposées par celles qui se rapportent à la répartition des terres cul-

tivables. D'après les données fournies par l'Office provincial de statistiques, la situation au 30 juin 1957 était la suivante :

TABLEAU 2

Répartition des surfaces par zones agraires

Régions agraires	Superficies (hectares)			Pourcentages		
	Territ.	Cultivables	Improd.	par zone agraire	<u>Par utilis.</u> cultiv. et improd.	
Montagnes	253 297	201 871	51 426	53,3	50,4	69,1
Collines	93 918	78 102	15 816	19,8	19,5	21,2
Plaines	127 701	120 491	7 210	26,9	30,1	9,7
Province	474 916	400 464	74 452	100,0	100,0	100,0

On peut noter que plus de la moitié du territoire est occupée par les zones de montagne qui, bien entendu, représentent la plus grande partie des surfaces improductives. La faible fertilité des terres cultivables dans ces régions a en outre provoqué, à mesure que la province se développait économiquement, un large mouvement de désaffectation de la population active à l'égard de l'agriculture, au bénéfice d'autres activités plus rentables. Le tableau 1 nous montre, en effet, que c'est précisément dans la région montagnaise que la population agricole a le plus diminué entre les deux dates indiquées. Au cours de cette période, les vallées alpines ont vu s'épanouir de nombreuses activités industrielles, étroitement liées au travail traditionnel du fer. Avec l'apparition de ces initiatives industrielles, on a donc vu les populations les plus jeunes, insatisfaites par le travail de la terre, pénible et peu rémunérateur, émigrer vers le fond des vallées.

C'est également cette population qui a alimenté un fort courant d'émigration lorsqu'ont été épuisées les possibilités d'emploi dans les industries locales. Aussi l'apparition d'industries dans les vallées a-t-elle freiné la tendance à la dépopulation des montagnes, qui se manifeste également dans la province de Brescia, ainsi qu'on l'a constaté dans le chapitre consacré à la population. Cette tendance a été en revanche favorisée par la mauvaise répartition des terres et par la désorganisation des exploitations agricoles. Il suffira de procéder à ce sujet à un bref examen du tableau 4. Plus de 55 % des propriétés privées ont une superficie inférieure à 0,50 ha. Mais ce chiffre ne rend pas encore exactement compte de la réalité. La superficie moyenne de cette catégorie de propriétés foncières est de 0,17 ha, soit environ 1 700 m<sup>2</sup>. On peut donc parler d'un émiettement de la propriété foncière et, si l'on songe à la faible productivité des terrains, on comprend aisément que la plupart de ces propriétés ne constituent pas des unités économiquement autonomes, et que, pour avoir un revenu suffisant, une famille rurale doit cultiver plusieurs lopins de terre le plus souvent très éloignés les uns des autres. Cela contribue naturellement à aggraver les conditions de vie et de revenu des populations montagnardes. En raison de la faible productivité des terres, tous les travailleurs qui en ont eu la possibilité se sont employés dans l'industrie de la vallée et, aux heures de loisir que leur laisse le travail normal en usine, ils cultivent de petits champs dont ils sont généralement propriétaires, mais qu'ils ont aussi parfois affermés. C'est là une situation très courante, et on doit la considérer comme favorable car elle est l'unique moyen pour la montagne de ne pas se dépeupler davantage et de ne pas être définitivement désertée. En plus de ce phénomène, on a assisté à l'abandon de la culture des terres les plus élevées, les

plus difficiles à atteindre, et en général les moins fertiles, et on les a transformées en pâturages.

Il vaut la peine de donner à ce sujet un aperçu du type de cultures pratiquées dans la région montagnaise, car il en découle des considérations intéressantes sur notre sujet.

Dans la zone montagnaise, les cultures se répartissent comme l'indique le tableau 3.

TABLEAU 3

Régions et zones agraires	1955			1956		
	Super- ficie (ha)	Production en quintaux		Super- ficie (ha)	Production en quintaux	
		par ha	totale		par ha	totale
<u>Culture du blé</u>						
Montagnes	950	24,02	22 819	995	23,--	22 960
Collines	11 950	36,99	442 044	12 100	34,30	415 000
Plaines	34 300	40,98	1 405 636	34 405	36,80	1 267 175
Total	47 200	39,62	1 870 499	47 500	35,90	1 705 135
=====						
<u>Culture du maïs (de printemps)</u>						
Montagnes	2 005	38,22	76 645	2 000	30,38	60 763
Collines	8 250	61,65	508 650	8 300	46,52	386 158
Plaines	22 200	64,31	1 427 700	23 500	60,89	1 431 005
Province	32 455	62,02	2 012 995	33 800	55,56	1 877 926
=====						

TABEAU 3 (suite)

<u>Culture de maïs d'été</u>						
Montagnes	111	20,92	2 323	118,50	20,12	2 384,5
Collines	1 490	22,40	33 380	1 410	21,3	30 159
Plaines	6 050	27,52	166 500	5 650	25,39	143 484
Province	7 651	26,42	202 203	7 178,50	24,52	176 027,5
<u>Culture de la vigne (spécialité)</u>						
Montagnes	1 153	52,44	60 468	1 153	62,56	72 143
Collines	7 846	54,07	424 269	7 846	74,39	583 732
Plaines	279	73,70	20 563	279	77,16	21 530
Province	9 278	54,46	505 300	9 278	73,01	677 405
<u>Culture de la vigne (culture mixte)</u>						
Montagnes	5 946	18,01	107 143	5 946	17,75	105 551
Collines	28 665	21,21	608 141	28 665	20,11	576 635
Plaines	3 935	11,20	44 095	3 935	10,51	41 377
Province	38 546	19,70	759 379	38 546	18,77	723 563

TABLEAU 4

Répartition des propriétés d'après les superficies et par zones agraires

Superficies	Montagnes		Collines		Plaines	
	Nombre/superficie en ha		Nombre/superficie en ha		Nombre/superficie en ha	
<u>ORGANISMES COLLECTIFS</u>	1 983	139 215	1 108	10 290	1 186	14 767
Jusqu'à 0,50 ha	894	159	464	68	494	50
0,50 à 2 ha	350	329	243	260	228	244
2 à 5 ha	254	728	147	446	126	427
5 à 10 ha	163	1 138	84	585	85	601
10 à 25 ha	115	1 823	100	1 503	105	1 710
25 à 50 ha	37	1 298	32	1 133	75	2 776
50 à 100 ha	28	1 908	21	1 505	44	3 116
100 à 200 ha	27	3 757	9	1 060	19	2 622
200 à 500 ha	49	15 726	6	1 590	8	2 130
500 à 1000 ha	27	19 724	-	-	2	1 091
Plus de 1000 ha	39	92 635	2	2 140	-	-
<u>PARTICULIERS</u>	61 224	96 428	27 531	69 235	29 454	107 534
Jusqu'à 0,50 ha	36 358	5 317	12 833	2 048	13 012	1 999
0,50 à 2 ha	15 348	16 149	8 194	8 650	8 979	9 476
2 à 5 ha	6 092	19 024	3 450	11 012	3 663	11 474
5 à 10 ha	2 074	14 315	1 627	11 401	1 580	11 083
10 à 25 ha	963	14 270	1 024	15 704	1 319	20 807
25 à 50 ha	232	7 907	273	9 369	551	19 115
50 à 100 ha	86	5 868	98	6 760	248	16 671
100 à 200 ha	51	6 972	31	4 088	77	10 218
200 à 500 ha	18	5 132	1	203	25	6 691
500 à 1000 ha	2	1 474	-	-	-	-
Plus de 1000 ha	-	-	-	-	-	-
Total	63 207	235 643	28 639	79 525	30 640	122 301

Deux cinquièmes des zones montagneuses consistent en pacages; un peu moins d'un cinquième n'est pas mis en culture, mais néanmoins productif. Le reste, à l'exception d'un petit pourcentage (1 % de cultures ligneuses spécialisées) est couvert de prairies de fauche et de pâturages permanents. Les terres ensemencées représentent 4 % des surfaces productives. Par suite de la dépopulation des montagnes, les terres cultivées se sont transformées en pâturages.

Les pâturages, les prairies de fauche et surtout les cultures sylvicoles sont répartis en propriétés de dimensions plus vastes mais, ainsi qu'il ressort du tableau 4, ils appartiennent en général à des sociétés. Les particuliers sont demeurés propriétaires d'exploitations minuscules, qu'ils ont cherché à rendre propres à l'ensemencement, mais les résultats, comme l'indique la colonne 3 du tableau 3, ont été absolument insuffisants et de nature à ne pas justifier des frais et des travaux allant au delà de ce qui est nécessaire en d'autres régions.

C'est ainsi, par exemple, que la capacité de production d'un hectare emblavé dans la montagne est inférieure de 16 quintaux au rendement obtenu en plaine. Ces régions ne se prêtent pas à l'ensemencement; c'est pourquoi il faudrait faciliter l'utilisation de ces terres pour l'élevage ou la sylviculture.

En conclusion, nous constatons dans les régions montagneuses de la province de Brescia une inadaptation des ressources locales aux besoins de la population présente. Il s'agit donc d'un problème résultant essentiellement du déséquilibre des ressources et auquel l'agriculture, même organisée selon des méthodes plus efficaces, peut difficilement trouver un remède.

Les mesures visant à créer des activités qui fournissent sur place des revenus complémentaires des ressources agricoles présentent également une grande utilité. Ce sont l'équipement touristique et hôtelier et la création d'entreprises industrielles utilisant particulièrement des produits locaux.

Les collines constituent la région la moins étendue, tant du point de vue territorial que du point de vue de la surface agricole, ainsi qu'il ressort du tableau 2. Cette région ne comprend en effet que 19,5 % des terres cultivées dans la province. En ce qui concerne les caractéristiques fondamentales de cette région, le tableau 1 montre clairement qu'elle est essentiellement le siège d'activités industrielles et commerciales. La population active est employée à concurrence de 21,3 % seulement dans l'agriculture et de 78,7 % dans les secteurs secondaire et tertiaire, ce qui place cette région au premier rang du point de vue du développement économique et industriel. L'agriculture se pratique sur des terres de structure diverse, mais toujours médiocrement fertiles, sèches et cependant soumises depuis des siècles à des cultures souvent très intensives et spécialisées. Le pourcentage des terres ensemencées est plus élevé que dans la région précédemment étudiée et dépasse la moitié de la surface productive, cependant que la sylviculture en occupe environ un quart. Les prairies de fauche et les pâturages permanents couvrent environ un dixième des terres cultivables, tandis que les cultures ligneuses spécialisées (plus de 5 %), avec prédominance absolue de la vigne, prennent dans cette région une grande importance (voir tableau 4). Du point de vue de la répartition des terres ensemencées entre les deux principaux groupes de cultures - céréalières et fourragères - ce sont les céréales qui l'emportent (plus de 50 %).

TABIEAU 5

Modes de faire-valoir

FAIRE-VALOIR	PLAINES		COLLINES		MONTAGNES	
	Nombre d'exploit.	Superficie	Nombre d'exploit.	Superficie	Nombre d'exploit.	Superficie
Faire-valoir direct	42,1	30,-	50,-	40,-	66,7	83,5
Fermage	41,9	53,6	18,3	19,8	10,6	5,1
Colonage	3,9	4,4	23,9	29,-	3,3	1,6
Faire-valoir mixte	12,1	12,-	7,8	10,5	19,4	9,8
	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-	100,-

Le blé représente les 6/10èmes et le maïs un peu moins des 4/10èmes des cultures céréalières.

En examinant la productivité de ces terres (3ème colonne du tableau 4), nous pouvons constater qu'elle est sensiblement meilleure que dans la montagne, mais que les rendements sont encore généralement inférieurs à ceux obtenus dans les cultures de plaine, à l'exception de certaines pour lesquelles les collines constituent le milieu le mieux approprié. C'est ainsi que sur ces terrains la vigne donne les meilleurs rendements tant du point de vue qualitatif que quantitatif. En ce qui concerne la répartition des terres (voir tableau 3), on peut constater qu'il y a une gradation entre les montagnes, les collines et les plaines. Si en effet les propriétés de montagne ont en majorité (plus de 50 %) de très petites dimensions, celles des collines sont pour la plupart des superficies moyennes, tandis que, comme nous le verrons, les plaines sont caractérisées par des propriétés de plus grandes dimensions. On observera en outre une diminution progressive du nombre des terrains appartenant à des organismes collectifs et, du même coup, une augmentation en pourcentage des propriétés privées. Nous avons vu que seulement 50 % environ des terres cultivables de cette région sont ensemencées et que les rendements ne sont nullement satisfaisants. Si l'on songe que les cultures, notamment céréalières, ont tendance à se concentrer exclusivement dans les plaines en raison des coûts peu élevés résultant de la mécanisation et en raison des rendements importants que les terres elles-mêmes sont en mesure de donner, il apparaît que les régions de collines ont plus que jamais intérêt à s'adonner à des cultures spécialisées et à haut rendement.

Dans les collines, pour remédier à certains inconvénients, on a largement recouru au régime du fermage (voir tableau 5). Le régime du colonage est également très répandu.

La formation d'un important noyau industriel a provoqué dans cette région un afflux considérable de population en provenance du secteur agricole.

Il s'agit là d'un phénomène qui, s'il a eu d'une part des effets favorables, a entraîné d'autre part l'abandon partiel de certaines cultures telles que la vigne.

Les plaines sont une région où la culture de la terre a trouvé les conditions les plus favorables à son développement naturel. Le sol est fertile et le terrain se prête à l'irrigation et au travail mécanisé. Tout cela contribue à rendre possibles des rendements qualitatifs et quantitatifs se classant parmi les meilleurs d'Italie. La superficie agraire couvre 127 701 ha et représente 30,1 % de celle de la province. La partie improductive est naturellement assez restreinte par rapport à celle des autres zones. Les terres ensemencées occupent les 9/10èmes de la superficie agricole et forestière, tandis que les zones couvertes de bois et de cultures ligneuses spécialisées sont extrêmement limitées. Les prairies de fauche et les pâturages permanents représentent environ 1/10ème de la surface. Les terres ensemencées sont occupées pour plus de la moitié par des cultures céréalières et pour le reste par des cultures fourragères. Comme le montre le tableau 1, l'activité agricole dans cette région l'emporte sur les activités industrielles et commerciales. Les 60 % environ de la population active sont, en effet, employés dans l'agriculture.

La productivité de ces terres est telle que, si ces exploitations sont convenablement et rationnellement organisées, la main-d'oeuvre agricole employée perçoit un revenu supérieur à celui des travailleurs de l'industrie. Les terres s'avèrent mieux partagées du point de vue de la propriété et il existe en outre des exploitations bien organisées et de grande superficie (voir tableau 4). Par rapport

aux deux autres régions, les propriétés de dimensions moyennes sont beaucoup plus fréquentes dans la zone des collines. La forme la plus commune d'exploitation, mise à part l'exploitation directe par le propriétaire, elle-même déjà beaucoup moins répandue que dans les autres zones, est celle du fermage, avec 41,9 % des exploitations et plus de 53 % des superficies.

Il existe de nombreux facteurs qui, dans les régions considérées, ont déterminé une diffusion différente des divers modes de faire-valoir. Il s'agit de facteurs historiques ou tenant au milieu ou à la tradition, mais il est possible de rattacher également à ce phénomène des motifs de caractère strictement économique. Les terres en plaine donnent un revenu suffisant pour procurer un revenu suffisant tant au propriétaire qu'à ses fermiers.

La région des plaines peut à son tour être divisée en trois zones différentes : les zones occidentale et centrale, déjà largement valorisées depuis longtemps, et la zone orientale, dont la mise en valeur est au contraire plus récente. On a calculé que le revenu moyen d'un propriétaire dans l'ensemble de la région des plaines était égal à 838 livres par ha; dans les deux premières zones susmentionnées, il serait respectivement de 988 et 995 livres par ha, tandis qu'il est égal à 630 livres dans la troisième zone.

Avec le temps a été peu à peu menée à bien une oeuvre qui a progressivement valorisé ces terres. Il s'agit des grands travaux d'irrigation qui ont intéressé au moins 110 000 des 127 000 ha cultivables de la région des plaines. Il s'agit d'une entreprise dont l'ampleur va croissant, notamment dans la zone nord-ouest. Un réseau dense de canaux recueille les eaux des rivières Chiese, Mella et Oglio ainsi que celles des puits artésiens et les répartit entre les différentes zones, encore que d'une façon qui ne répond parfois pas entièrement aux exigences de la saison et des terres. L'irrigation a augmenté d'environ 100 % la valeur des terrains.

L'importante transformation provoquée par l'irrigation et concernant surtout la plaine a favorisé une augmentation notable des rendements à l'hectare. En dernière analyse, toutefois, le mérite principal de cette augmentation revient à l'emploi toujours plus grand de moyens mécaniques et d'engrais (voir les tableaux 6 et 7).

Mais s'il est vrai que le progrès technique a d'une part accru les rendements des produits agricoles les plus importants de la province (voir tableau 8), il n'est pas moins exact, d'autre part, qu'en raison notamment de l'introduction des tracteurs, il a réduit les possibilités d'emploi de la main-d'oeuvre. Il se produit donc jusqu'à un certain point, dans les plaines qui constituent la région relativement la plus riche, ce que nous avons déjà observé pour les régions moins productives de montages et de collines.

C'est ainsi qu'une masse sans cesse croissante de main-d'oeuvre agricole a pesé sur le secteur industriel et le secteur tertiaire, pour être finalement absorbée par ce dernier. Elle y a partiellement trouvé un emploi, ce qui a provoqué le déplacement de population mentionné au début du chapitre, cependant qu'elle contribuait pour une autre part à alimenter les courants migratoires vers des centres industriels importants ou à former la grande masse des chômeurs.

La poursuite de la mécanisation laisse prévoir une aggravation du problème dans l'avenir immédiat. On peut dire en gros que l'agriculture de la province de Brescia n'aura guère la possibilité de conserver la main-d'oeuvre qu'elle occupe actuellement. Une partie de cette dernière, ainsi que les jeunes générations de travailleurs, devront donc trouver d'autres débouchés.

TABLEAU 6

Type de matériel	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Batteuses	595	618	601	634	597	608
Egreneuses	423	403	411	399	407	426
Semoirs	-	214	227	242	319	346
Tracteurs	-	2 316	3 047	3 638	4 096	4 747

TABLEAU 7

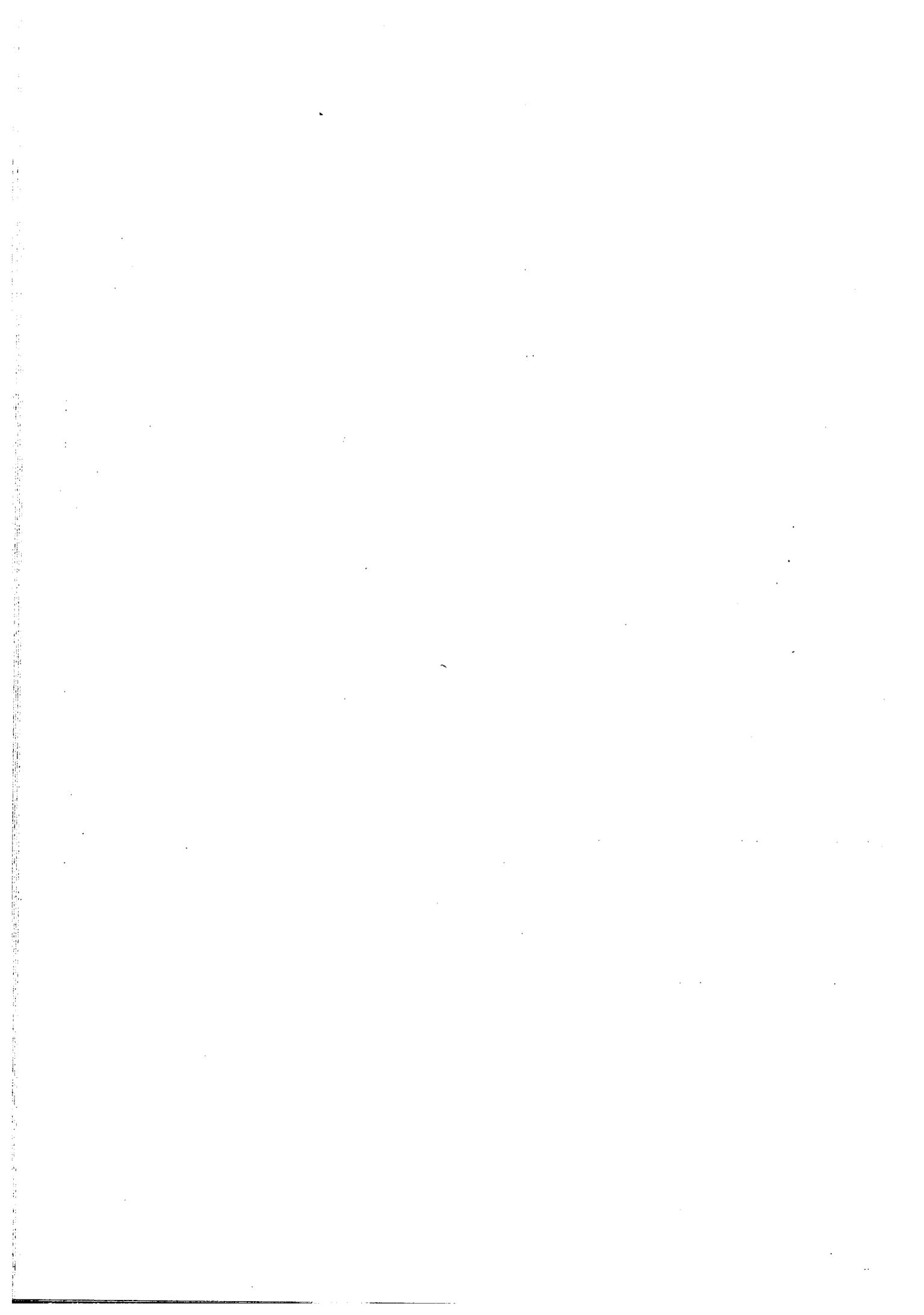
Engrais chimiques (en quintaux)

	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Engrais azotés	237 136	323 771	340 821	358 258	354 238	371 371
" phosphatés	388 231	470 991	456 624	494 233	466 074	427 762
" potassiques	25 575	41 827	44 329	64 542	84 096	75 085
Divers	1 533	1 682	3 441	4 564	44 071	82 999

TABLEAU 8

Quelques données sur les produits principaux

BLE	1932	1938	Moyenne des années 1952 et 1955
Production (en quintaux à l'ha)			
Montagnes	15,1	20,7	18,3
Collines	23,9	24,5	26,1
Plaines	27,6	33,6	32,5
Province	18	30,4	30,4
Production totale (en quintaux)	826 378	1 430 159	1 435 326
Superficie (en ha)	46 000	47 040	47 228
MAIS	1932	1938	1951
Production (en quintaux à l'ha)			
Montagnes	20,4	25,4	18,1
Collines	22,3	27,1	14,9
Plaines	32,1	37,6	35,6
Production totale (en quintaux)	1 296 099	1 676 132	1 202 000
Superficie	44 365	48 449	40 900
CHEPTEL BOVIN	1930	1939	1951
Montagnes	45 141	44 578	42 087
Collines	37 804	43 727	43 011
Plaines	120 436	139 332	135 027
Province	203 381	227 637	220 125



CHAPITRE IV

L'INDUSTRIE

L'apparition de l'industrie dans la province de Brescia n'est nullement récente, et il faudrait remonter fort loin dans le passé pour découvrir les origines de certaines branches industrielles devenues caractéristiques de certaines zones de la province. Le travail du fer dans les vallées a une histoire déjà attestée du temps des Romains. La production d'armes en est contemporaine. L'industrie textile a également une très ancienne tradition, et il suffit de consulter les archives du Gouvernement de la République cisalpine pour y trouver un témoignage incontestable de l'existence d'une production textile déjà florissante et revêtant un caractère réellement industriel. Ce sont ces mêmes secteurs industriels qui connaissent leur plus grande prospérité dans la région au début de ce siècle, lorsque s'amorce un véritable processus d'industrialisation.

Le recensement industriel de 1911 nous en fournit une preuve évidente comme l'indiquent les données suivantes :

	Effectifs employés
Industries extractives	773
Industries utilisant les produits de l'agriculture, de la chasse et de la pêche	10 715
Industries des métaux	11 727
Industries utilisant les minéraux, bâtiment, construction de routes, etc.	5 282
Industries utilisant et travaillant les fibres textiles	20 257
Industries chimiques	1 022
Industries répondant à des besoins collectifs	1 382
Groupes d'industries diverses	542
Total	<hr/> 51.700

L'industrie qui, d'après ce recensement, semble avoir la position la plus solide est l'industrie textile. Elle est essentiellement représentée par l'industrie de la soie (à laquelle viennent s'ajouter celles du coton, de la laine et du lin). Dans les campagnes, la culture du mûrier était extrêmement répandue et les cocons produits dans les exploitations agricoles étaient livrés aux filatures très nombreuses notamment dans la haute plaine. Cette industrie de la soie a perdu graduellement de son importance, au fur et à mesure que venaient s'y adjoindre les industries du coton, du lin et de la laine. A l'heure actuelle l'industrie de la soie se limite à quelques entreprises où l'on traite des cocons importés, la production locale de ces derniers ayant complètement cessé. Quant aux autres industries textiles, elles ont elles-mêmes peu à peu perdu de leur importance, sauf l'industrie cotonnière.

Comme on l'a déjà dit au sujet du chômage, les périodes de guerre sont celles pendant lesquelles l'industrie reçoit une impulsion considérable, qui s'accompagne d'une conversion rapide des entreprises. C'est ainsi que la guerre de 1914 - 1918 a porté à quelque 100 000 le nombre des personnes employées dans l'industrie.

Le recensement de 1927 a permis de constater que la crise consécutive à l'expansion trop rapide du temps de guerre était surmontée. On trouvera au tableau 1 la situation telle qu'elle se présentait à cette époque. La structure industrielle est cependant demeurée inchangée et les secteurs que nous avons décrits plus haut ont continué à prospérer et à consolider encore leur position. Mais à peine franchie l'étape de mise en route, l'industrie de la province de Brescia ou du moins certains de ses secteurs sont entrés dans une nouvelle phase qui a imposé une transformation et un développement des structures. Ce sont surtout les secteurs de la production d'armes ainsi que le secteur connexe de la mécanique qui, au cours de la période dite d'autarcie, accusèrent une expansion considérable par suite des nouveaux programmes d'armement mis en vigueur par le régime fasciste. De 86 245 travailleurs en 1927, les effectifs de l'industrie passèrent à 101 361 en 1938, chiffre supérieur à l'effectif actuel.

TABLEAU 1

Effectifs de l'industrie d'après le recensement  
industriel de 1927

	Effectifs
Industries agricoles	838
Pêche	229
Mines et carrières	1 280
Industries du bois et connexes	3 867
Industries alimentaires et connexes	5 367
Industries des peaux, cuirs, poils et plumes	2 156
Industrie du papier	1 671
Arts graphiques	617
Industries sidérurgique et métallurgique	9 812
Industries mécaniques	8 769
Traitement des minéraux, à l'exclusion des métaux	1 942
Constructions	5 339
Industries textiles	20 659
Industries du vêtement et de l'habillement	14 230
Services d'hygiène, services sanitaires et de nettoyement urbain	1 073
Industries chimiques	1 035
Services de distribution force motrice, lumière, eau, etc.	1 502
Transports et communications	5 492
Groupements d'industries de diverses catégories	367
Total	86 245

TABEAU 2

Effectifs industriels de 1927 à 1951

Tableaux récapitulatifs

Année	Indice des effectifs industriels 1927 = 100	Effectifs industriels	En pourcentage de la population
1927	100	86 245	12,66 %
1931	110,5	95 328	13,31 %
1938	117,5	101 361	13,49 %
1943	150,7	130 000	16,67 %
1951	114,7	98 963	11,74 %

Cet accroissement a eu précisément son origine dans l'expansion des secteurs susmentionnés.

Cette tendance à une expansion excessive et anormale des structures industrielles a atteint son point culminant au cours du dernier conflit mondial. Un relevé effectué en 1943 a constaté l'existence de 130 000 travailleurs au moins dans l'industrie de la province (chiffre record jamais égalé). On peut vraiment dire à cet égard que les périodes de plus grande prospérité et de plus forte vitalité de l'industrie bresciane ont coïncidé avec la guerre. Sur les 130 000 travailleurs industriels, on admet que plus de 50 000 étaient employés à la production directe ou indirecte des armements. Cette forte proportion trouve son explication dans la conversion rapide d'installations non handicapées par de fortes immobilisations et dans l'existence sur place d'une main-d'oeuvre qualifiée et préparée.

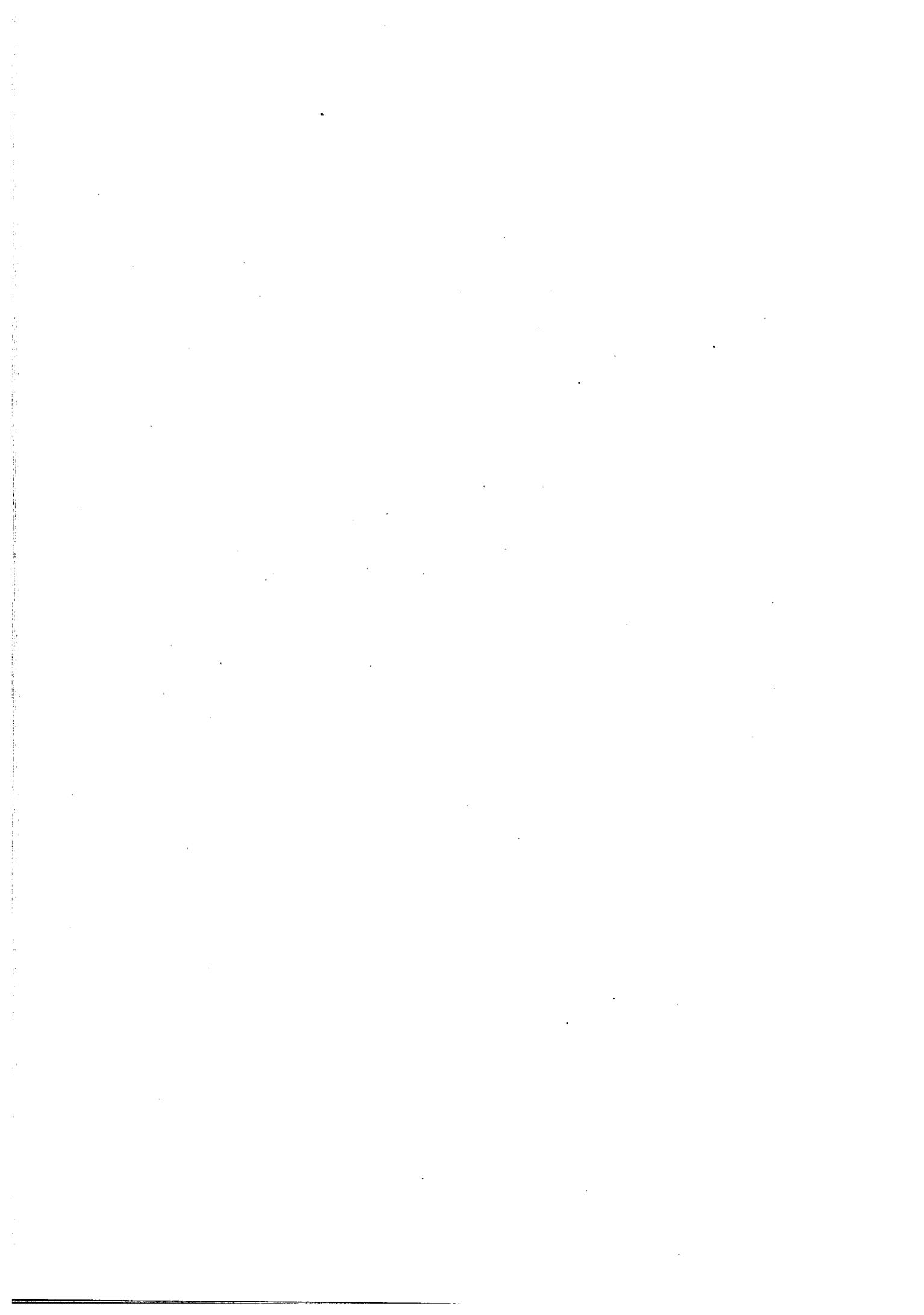
Dès la fin de la guerre, il fallut procéder à un aménagement de cette situation, car les entreprises de production d'armes ou les industries connexes ne trouvaient plus que des possibilités limitées d'écouler leurs produits.

Les tentatives de reconversion des établissements spécialisés dans les fabrications d'armement se sont toutefois soldées par un échec complet. A l'origine de cet échec, il y a essentiellement eu des raisons techniques, mais l'impréparation complète des hommes qui participèrent à ces opérations eut également une part considérable dans leur insuccès. Des fonds publics considérables furent dépensés en pure perte. A l'aide des subventions qui lui furent accordées, une usine d'armement procéda en quelques années à cinq reconversions au moins sans résultat positif.

Un sort à peu près identique fut réservé aux tentatives de reconversion des entreprises qui avaient avant la guerre une activité économique indépendante de la production d'armes. Comme ces entreprises ne s'étaient pas véritablement et entièrement reconverties pendant la guerre en vue de la fabrication d'armements, mais qu'elles avaient adapté les immobilisations techniques primitivement destinées à des productions mécaniques, la possibilité d'une reconversion offrait de plus grandes chances de succès. Dans quelques cas, en effet, l'opération réussit : les entreprises parvinrent finalement à prendre pied sur le marché des produits du temps de paix. Il s'agissait cependant en général d'installations de dimensions modestes, car en la circonstance, le manque de capitaux qui caractérisait cette période rendait toute tentative extrêmement difficile. On a calculé qu'en 1946 il y avait dans l'industrie un effectif d'environ 40 à 50 000 travailleurs affectés à des tâches économiquement justifiées.

90 % de ces travailleurs étaient employés dans les groupes industriels suffisamment importants pour résister à cette crise. Comme nous l'avons dit, ces entreprises furent en mesure de subsister grâce à leurs exportations. Il s'agissait en général de produits de qualité médiocre, susceptibles d'être écoulés sur les marchés du Moyen-Orient et de l'Inde.

Les données du tableau 3 montrent que cette période a été celle qui, malgré les difficultés que connaissaient les échanges internationaux, a vu un essor sensible des exportations de produits brescians. Quand le marché international se fut régularisé et que



TABEAU 3

Exportations de la province de Brescia vers l'étranger

	en milliers de lires	1938	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952
<u>Principales marchandises exportées</u>									
Armes à feu	"	876	-	66 085	177 487	192 285	198 147	576 549	425 589
Camions, autobus, remorques, etc.	"	-	-	58 429	-	517 671	362 938	943 286	638 079
Bas	"	3 210	38 685	-	-	28 285	272 240	482 091	647 651
Cycles : pièces déta- chées et accessoires	"	-	-	-	94 630	69 954	29 000	41 535	52 061
Cylindres de fonte	"	-	-	-	82 029	35 033	35 937	-	-
Filés de coton	"	-	-	-	256 677	416 194	304 571	369 501	80 774
Filés de laine	"	(6 140)	134 614	182 498	67 080	426 631	-	80 576	-
Fromage	"	-	-	-	-	-	162 332	62 908	99 534
Machines textiles et de filature	"	-	-	103 759	610 184	1 229 278	436 402	624 438	721 846
Machines-outils	"	-	-	-	177 200	283 314	417 215	309 971	62 489
Machines diverses	"	-	40 098	115 748	67 443	-	34 782	37 696	33 721
Couverts et coutellerie	"	-	73 787	140 501	226 345	158 040	89 981	143 496	98 771
Robinetterie	"	-	-	32 312	117 896	164 315	164 937	203 203	162 317
Vins	"	-	102 270	169 489	309 899	472 241	419 416	392 782	168 168



les produits de meilleure qualité affluèrent, les exportations brescianas commencèrent à avoir moins de succès; certains secteurs industriels eurent alors de nouvelles difficultés et se trouvèrent contraints de chercher de nouveaux débouchés.

TABLEAU 4

Evolution du nombre des entreprises obligatoirement inscrites  
auprès des chambres de commerce

Entreprises industrielles	1938	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952
Inscriptions	2 311	599	820	921	625	893	1 011	1 091	1 109
Radiations	838	140	222	277	364	377	324	418	459

Comme le montre le tableau 4, une fois passées les années les plus difficiles, les milieux économiques se réveillèrent et l'esprit d'initiative retrouva de sa vigueur. Il y eut une période caractérisée par une intense activité de reconstruction : il fallait refaire les routes, les ponts, les maisons et remettre en marche les services publics. De nombreux établissements avaient été durement touchés par la guerre; il fallait les relever et les reconstruire.

La reprise fut cependant lente. Si nous revenons au tableau 2, nous pouvons constater qu'en 1951 encore l'emploi était nettement inférieur au niveau de 1938.

Force est toutefois de constater qu'une amélioration notable fut réalisée en 1945/46, années pendant lesquelles l'industrie comptait, comme on l'a dit, un effectif de 40 à 50 000 travailleurs.

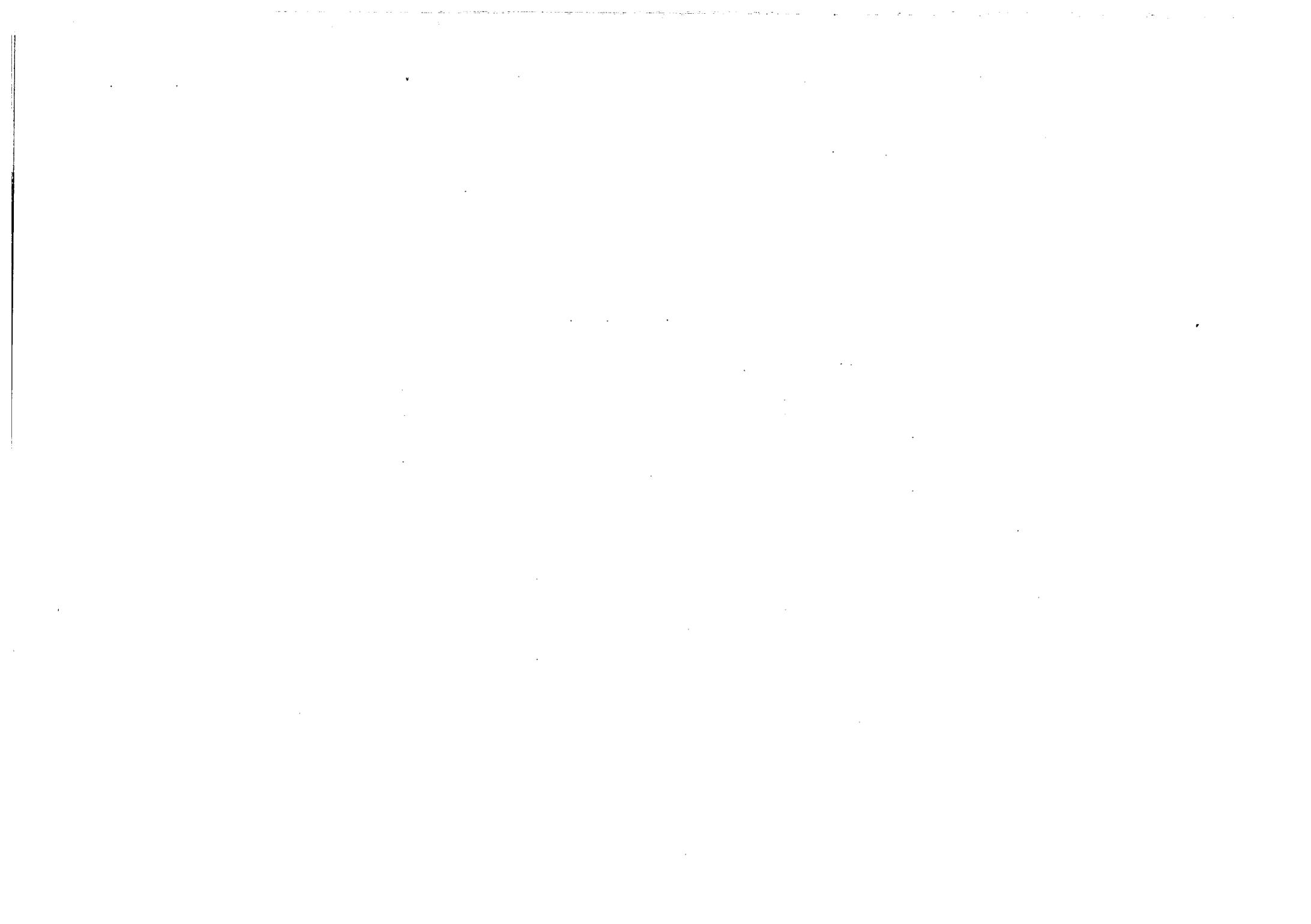
Le tableau 5 montre la répartition territoriale des entreprises ainsi que leur importance au moment du recensement de 1951. Environ 50 % d'entre elles étaient situées dans les régions de collines, mais une bonne partie également se trouvait dans la zone montagneuse, où elles étaient implantées dans les trois vallées (il s'agissait pour la plupart d'entreprises métallurgiques et de traitement du bois).



TABLEAU 5

Répartition des entreprises par zone agraire d'après le recensement industriel de 1951

Régions et zones agraires	Industries extractives		Industries manufacturières		Constructions et installations		Eau, gaz et électricité	
	Nombre d'entreprises	Effectif occupé	Nombre d'entreprises	Effectif occupé	Nombre d'entreprises	Effectif occupé	Nombre d'entreprises	Effectif occupé
Montagnes	30	650	2 443	24 201	162	2 561	83	1 316
Collines	98	929	4 150	41 579	338	4 089	54	1 041
Plaines	31	123	3 697	19 569	235	1 838	30	141
Province	159	1 706	10 290	85 349	735	8 488	167	2 498



Le tableau 6 permet de se faire une idée (d'après les effectifs employés) des dimensions des entreprises à cette époque. Les établissements occupant moins de 10 travailleurs représentaient plus de 90 % du total et groupaient 14 % de la main-d'oeuvre occupée. Les entreprises ayant un effectif supérieur à 100 travailleurs atteignaient à peine 80 et occupaient plus de 33 % du total des travailleurs industriels. On notera le petit nombre d'entreprises de taille moyenne et l'on verra qu'il a été de ce fait nécessaire de procéder à une réorganisation profonde des établissements. Le tableau 7 classe les entreprises d'après leur statut juridique. La prédominance revenait aux entreprises individuelles, avec 89,9 % du total. Les 10 % restants environ étaient représentés par des sociétés de personnes, ce qui signifie que dans toute la province de Brescia les sociétés de capitaux étaient en nombre infime. Ce fait, résultant d'un manque d'esprit d'association et de collaboration chez les chefs d'entreprise de la province, a considérablement freiné le développement industriel en réduisant sensiblement les possibilités de financer de nouvelles entreprises industrielles.

A partir de 1951, la situation de l'industrie bresciane a été caractérisée par de nouveaux symptômes d'amélioration. Après la période de mise en route immédiatement postérieure à la guerre, où l'on a vu se manifester surtout une reprise des initiatives économiques, on discerne depuis quelques années une tendance différente de celle de la période précédente.

Le dynamisme des agents économiques a considérablement augmenté et ne cesse de s'accroître. Une situation nouvelle s'est toutefois créée, qu'il nous est possible de déduire d'un grand nombre d'indices et signes précurseurs.

Le tableau 8 indique l'importance des entreprises industrielles en 1951 et en 1957.

Le total de ces entreprises a augmenté, mais c'est leur répartition entre les différentes branches qui nous intéresse. La reprise de l'exploitation de gisements dont l'importance et le rendement sont faibles nous est confirmée par l'accroissement considérable du nombre des entreprises qui se sont consacrées à cette activité. Le fait que l'on en vienne à exploiter des mines dont les rendements tant qualitatifs que quantitatifs sont médiocres montre le besoin et la nécessité pour l'industrie locale de trouver des approvisionnements suffisants en matières premières; il va sans dire que ce besoin ne saurait être satisfait comme il convient étant donné les possibilités réelles. Mais le phénomène le plus intéressant à observer résulte de l'examen de l'importance des entreprises manufacturières au cours des deux époques considérées.

Le nombre de ces entreprises a en effet diminué tandis que s'accroissait notablement celui des entreprises de constructions et installations, lesquelles interviennent pour une part essentielle dans l'augmentation du nombre total d'entreprises industrielles. Il en est donc probablement résulté un accroissement de la production de biens d'investissement (c'est au moins ce que l'on peut supposer vu l'augmentation considérable du nombre des entreprises de cette branche), tandis que le nombre des entreprises manufacturières produisant en grande partie des biens de consommation nous fait craindre un fléchissement de la production dans cette branche.

Mais nous avons d'autre part des raisons suffisantes de croire que la production de ces entreprises elles-mêmes n'a pas diminué, mais qu'elle est au contraire en expansion. Le tableau 9 montre que l'exportation de produits manufacturés a augmenté progressivement, mises à part certaines fluctuations d'origines diverses, et le tableau 10 indique l'accroissement de la production de certains produits dans le cadre de cette catégorie d'entreprises.

Toutes ces indications sont révélatrices d'un processus d'extension des installations, lui-même à l'origine d'un accroissement de la productivité de chaque entreprise. On a donc assisté à un processus de rationalisation et de spécialisation, suivi d'une réduction des coûts et souvent d'une augmentation des dimensions des entreprises.

Naturellement, ce processus s'est accompagné de l'élimination de certaines entreprises moins efficaces. L'exemple de l'industrie textile au cours de cette période peut être particulièrement significatif.







TABLEAU 6

Entreprises classées d'après leurs effectifs dans le recensement industriel de 1951

Branches et catégories d'activité économique	Jusqu'à 2 travailleurs		3-10 travailleurs		11-100 travailleurs		101-500 travailleurs		plus de 500 trav.	
	Entreprises	Travailleurs	Entreprises	Travailleurs	Entreprises	Travailleurs	Entreprises	Travailleurs	Entreprises	Travailleurs
Industries extractives	63	92	38	186	9	176	2	323	-	-
Minéraux non métallifères	63	92	38	186	9	176	2	323	-	-
Industries manufacturières	7 588	9 619	1 749	7 747	466	14 078	56	11 972	11	16 086
Industries alimentaires et connexes	482	736	331	1 485	47	1 139	2	226	1	534
Tabac	-	-	1	3	3	174	-	-	-	-
Cuirs et peaux	101	130	13	75	9	262	2	320	-	-
Textiles	782	893	88	440	64	2 044	20	4 235	2	4 937
Vêtement et habillement	2 780	3 258	219	876	22	573	2	416	-	-
Bois	1 224	1 060	305	1 271	31	801	3	521	1	565
Industrie du papier	1	2	10	65	14	364	-	-	-	-
Imprimerie et édition	30	48	23	109	6	271	1	245	-	-
Photo, son, cinéma	79	104	8	30	-	-	-	-	-	-
Métallurgie	5	8	11	60	16	781	9	2 193	1	1 323
Mécanique	1 951	2 619	646	2 869	183	5 349	11	2 609	6	8 727



TABLEAU 6 (suite)

Entreprises classées d'après leurs effectifs dans le recensement industriel de 1951

Branches et catégories d'activité économique	Jusqu'à 2 travailleurs		3-10 travailleurs		11-100 travailleurs		101-500 travailleurs		plus de 500 trav.	
	Entreprises	Travailleurs	Entreprises	Travailleurs	Entreprises	Travailleurs	Entreprises	Travailleurs	Entreprises	Travailleurs
Transformation de minéraux, non métallifères	91	122	53	258	47	1 489	2	571	-	-
Industries chimiques et connexes	20	33	18	88	8	151	1	130	-	-
Caoutchouc	27	38	7	24	3	56	-	-	-	-
Industries manufacturières diverses	15	24	16	94	13	624	3	506	-	-
Constructions et installations	258	346	228	1 288	140	4 091	8	1 712	1	562
Constructions	229	311	197	1 123	136	3 928	8	1 712	1	562
Installations	29	35	31	165	4	163	-	-	-	-
Distribution d'énergie et d'eau	32	49	23	99	3	106	1	483	1	1 400
Distribution d'énergie	6	9	10	45	3	106	1	483	1	1 400
Distribution d'eau	26	40	13	54	-	-	-	-	-	-
Total	7 941	10 106	2 038	9 320	618	18 451	67	14 490	13	18 048



TABLEAU 7

Entreprises classées d'après leur statut juridique dans le recensement de 1951

	Entreprises individuelles		Sociétés par actions		Autres		Organismes collectifs		TOTAL	
	Nombre	Travailleurs	Nombre	Travailleurs	Nombre	Travailleurs	Nombre	Travail.	Nombre	Travailleurs
Industries extractives	92	432	2	197	18	148	--	-	112	777
Minéraux non métallifères	92	432	2	197	18	148	-	-	112	777
Industries manufacturières	8 837	20 584	87	18 956	938	19 857	8	105	9 870	59 502
Industries alimentaires et connexes	701	2 075	10	855	150	1 107	2	83	863	4 120
Tabac	4	177	-	-	-	-	-	-	4	177
Cuirs et peaux	108	222	5	202	12	363	-	-	125	787
Textiles	878	2 483	16	3 658	59	6 393	3	15	950	12 549
Vêtement et habillement	2 959	4 216	2	119	52	788	-	-	3 023	5 123
Bois	1 436	2 852	4	713	121	1 190	3	7	1 564	4 762
Industrie du papier	18	257	-	-	7	174	-	-	25	431
Imprimerie et édition	41	125	4	372	15	176	-	-	60	673
Photo, son, cinéma	83	126	-	-	4	8	-	-	87	134
Métallurgie	14	364	11	3 215	17	804	-	-	42	4 365
Mécanique	2 359	6 024	26	9 309	412	6 840	-	-	2 797	22 173



TABLEAU 7 (suite)

Transformation de minéraux non métallifères	137	889	3	213	53	1 338	-	-	193	2 440
Industries chimiques et connexes	28	105	4	191	15	106	-	-	47	402
Caoutchouc	33	98	1	12	3	8	-	-	37	118
Industries manufacturières diverses	28	589	1	97	18	562	-	-	47	1 248
Constructions et installations	496	3 724	8	1 039	131	3 236	-	-	635	7 999
Constructions	445	3 528	7	1 013	119	3 095	-	-	571	7 636
Installations	51	196	1	26	12	141	-	-	64	363
Production et distribution d'énergie électrique et de gaz	7	23	9	1 521	13	39	31	554	60	2 137
Production et distribution d'énergie électrique et de gaz	4	14	8	1 515	6	26	3	486	21	2 043
Distribution d'eau	3	9	1	6	7	23	28	66	39	94
Total	9 432	24 763	106	21 713	1 100	23 280	39	659	10 677	70 415



TABIEAU 8

Nombre d'entreprises en 1951 et 1957 classées par branche d'activité économique

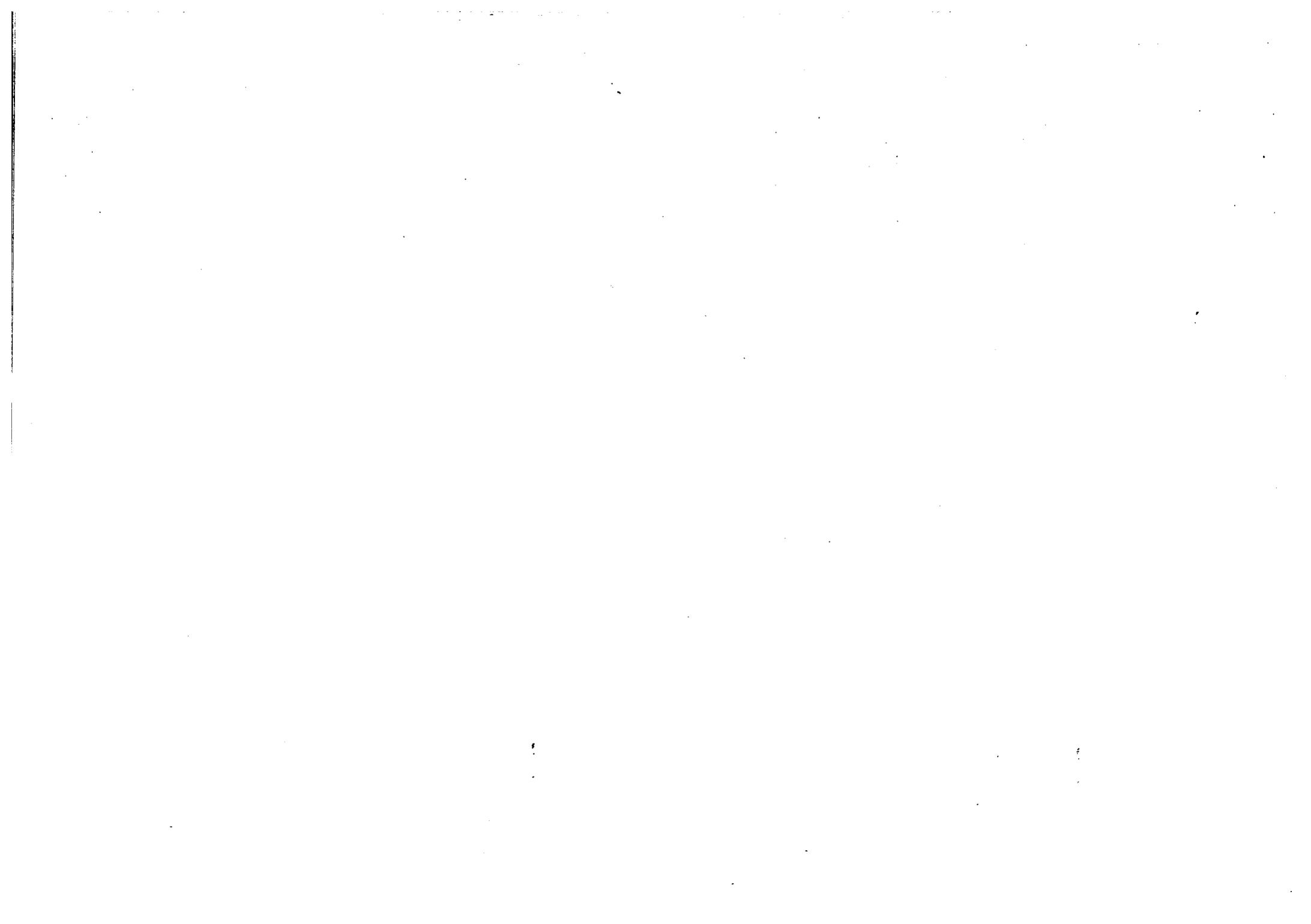
Branches et catégories d'activité économique	1951	1957
Industries extractives	122	318
Minéraux non métallifères	112	314
Industries manufacturières	9 870	9 102
Industries alimentaires et connexes	863	923
Tabac	4	15
Cuirs et peaux	125	121
Textiles	956	734
Vêtement, habillement et aménagement	3 023	2 052
Bois	1 564	1 375
Industrie du papier	25	50
Imprimerie et édition	60	101
Photo, son, cinéma	87	89
Métallurgie	42	83
Mécanique	2 797	3 038
Transformation de minéraux non métallifères	193	286
Industries chimiques et connexes	47	124
Caoutchouc	37	40
Industries manufacturières diverses	47	71
Constructions et installations	635	1 665
Constructions	571	1 444
Installations	64	221
Production et distribution d'énergie électrique et de gaz	60	104
Distribution et production d'énergie électrique et de gaz	21	90
Distribution d'eau	39	14
Total	10 677	11 189



TABLEAU 9

## Exportations de la province de Brescia vers l'étranger

		1952	1953	1954	1955	1956	1957
Camions et autobus	en milliers de lires	409 296	873 931	2 053 035	1 539 945	4 404 300	3 375 303
Pièces détachées pour camions et autobus	"	228 775	110 070	694 833	3 446 951	11 587	1 238 105
Machines textiles et pièces détachées	"	721 846	798 418	728 861	1 385 796	1 989 999	1 229 732
Armes et pièces détachées	"	425 816	451 338	664 740	663 799	599 376	769 473
Robinetterie	"	162 317	292 530	427 258	431 376	449 574	383 635
Filés de coton	"	80 773	497 523	929 805	58 860	97 279	353 496
Bas	"	647 651	596 434	299 209	120 814	306 950	347 934
Vin	"	168 497	194 974	202 603	202 996	245 835	284 310
Tissus	"	780 613	460 888	531 137	305 377	117 139	330 107
Fer, poutres, profilés et tubes d'acier	"	66 637	172 011	-	-	469 556	184 071
Couverts	"	98 771	91 385	118 186	91 930	55 066	152 668
Matériel électrique	"	71 755	73 907	70 501	77 812	87 267	82 459
Peaux tannées	"	165	1 171	12	13 978	52 337	77 466
Vaccins et sérums	"	456 685	483 575	422 436	110 512	88 684	74 526
Jouets	"	1 540	5 840	25 767	32 306	39 960	66 480
Dolomie calcinée	"	17 211	-	10 324	22 139	39 612	62 264
Matériel d'hygiène et sanitaire	"	181 874	53 707	60 060	33 333	74 964	52 039
Feutres	"	24 136	5 481	5 485	29 282	45 980	40 916
Articles en bois	"	4 058	3 032	16 007	13 880	39 967	40 641
Machines de boulangerie	"	2 274	20 249	63 185	51 472	58 806	33 856
Filets de pêche	"	23 346	13 472	54 000	55 321	45 519	22 398
Articles en matière plastique	"	6 215	5 717	2 632	13 498	9 774	7 124
Fromages	"	99 534	58 405	163 528	21 288	30 223	3 537



TABEAU 10

Produits industriels assujettis aux impôts de fabrication

Produits	unités de mesure	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Alcool	hl. arr.	2 094	2 751	2 473	2 619	2 665	3 114
Bière	hl	73 628	80 185	60 651	68 957	71 101	83 027
Huiles de graines	q	8 642	11 787	9 969	13 446	20 485	23 235
Ciment	t	-	-	-	101 430	164 207	-
Industries extractives	t	-	-	-	-	-	-
Minerais de fer	t	44 819	23 155	66 017	153 451	197 058	259 293
Fluorine	t	14 145	24 057	36 319	49 399	58 591	139 111
Marbre en blocs	t	28 799	29 942	29 047	35 031	34 747	37 527
Camions	unités	6 556	7 858	9 336	7 522	6 616	6 942



Pour mieux nous rendre compte de l'évolution passée ainsi que pour formuler des indications précises sur la situation actuelle et des prévisions sur le développement futur possible de l'industrie bresciane, examinons le tableau 11. On y trouve, en ce qui concerne les recensements industriels de 1937/39 et de 1951, les indices de spécialisation industrielle. Ces indices sont calculés de la façon suivante : en posant  $lip$  = nombre de travailleurs d'un secteur industriel de la province de Brescia,  $liI$  = nombre de travailleurs de ce secteur dans toute l'Italie,  $lp$  = nombre de travailleurs de toutes les activités industrielles de la province de Brescia et  $II$  = nombre de travailleurs de toutes les activités industrielles en Italie, l'indice de spécialisation industrielle est le suivant :

$$\begin{array}{r} \text{Spécialisation} \\ \text{industrielle} = \end{array} \frac{\frac{lip}{lp}}{\frac{liI}{II}}$$

Cet indice, élaboré pour la première fois par l'I.R.E.S. de Turin dans une récente publication consacrée à la situation économique de la province de Turin, est valable à condition que soient vérifiées les deux hypothèses suivantes :

a) que la consommation de produits pour chaque industrie soit répartie uniformément sur le territoire national;

b) que la productivité du travail dans chaque industrie ne varie pas sensiblement de province à province.

Comme on le devine facilement, il est assez malaisé, en particulier dans le cas de certains secteurs industriels, que ces hypothèses se vérifient. Nous pouvons nonobstant utiliser ces indices pour en tirer certaines conclusions intéressantes.

TABLEAU 11

Indices de spécialisation locale des industries

	Recensement 1937/39			Recensement 1951		
	Aoste	Milan	Brescia	Aoste	Milan	Brescia
Industries extractives	0,50	0,09	0,56	0,42	0,13	0,66
Industries alimentaires	0,44	0,32	0,60	0,42	0,44	0,52
Industries des cuirs et peaux	0,66	0,72	-	1,77	1,32	0,23
Industries textiles	1,21	1,18	1,56	0,95	1,07	1,88
Industries du vêtement et de l'habillement	0,88	1,01	0,40	0,50	0,71	0,59
Industrie du bois	0,56	0,74	0,73	0,52	0,68	0,79
Industries du papier	0,76	1,31	0,94	0,73	1,04	0,87
Industries métallurgiques	2,16	1,17	1,94	1,52	1,27	3,03
Industries mécaniques	1,73	1,60	1,65	1,97	1,52	1,33
Industries de transformation des minéraux non métallifères	0,45	0,50	0,65	0,30	0,50	0,57
Industries chimiques	0,90	1,40	0,68	0,91	1,83	0,46
Industrie du caoutchouc	1,43	1,41	0,34	1,38	3,39	
Industries manufacturières diverses					1,64	1,07
Industries des constructions et installations	0,72	0,96	0,43	0,63	0,61	0,74
Industries de l'énergie électrique, du gaz et de l'eau	0,90	1,10	0,98	0,81	0,77	1,25

D'après la définition de l'indice Si, lorsque l'indice est supérieur à 1, cela signifie que, par rapport à toutes les activités industrielles, le secteur industriel considéré est plus important dans la province qu'à l'échelon

national; vice versa, dans le cas où l'indice est inférieur à 1, le tableau 11 montre que lors du recensement de 1937/39 les secteurs dont les indices de spécialisation étaient supérieurs à 1 étaient les industries textile, métallurgique et mécanique. A ces secteurs s'ajoutaient, lors du recensement de 1951, ceux de l'énergie électrique, du gaz et de l'eau. Malheureusement, lesdits secteurs comptent parmi ceux pour lesquels on doute le plus de la validité des hypothèses formulées. De toute manière, en supposant que ces hypothèses soient demeurées relativement valables dans le temps (ce qui est assez plausible, du moins en partie, pour les secteurs considérés), on peut formuler les observations suivantes :

1) Le textile et la métallurgie présentent en 1951 un indice de spécialisation nettement supérieur à celui d'avant-guerre. Etant donné que la productivité a elle-même presque certainement augmenté (par rapport à l'allure normale de la courbe en Italie), notamment dans la métallurgie, on peut considérer que, s'il était possible de pondérer les indices par l'augmentation de la productivité, l'indice en question s'avérerait encore supérieur pour l'année 1951, ce qui signifie que l'activité industrielle de la province s'est peu à peu spécialisée dans lesdits secteurs;

2) Le secteur mécanique présente, au contraire, une régression de l'indice de spécialisation. Ce phénomène est dû en partie à l'accroissement de la productivité et pour une part bien plus importante à la crise de l'industrie d'armement dont nous avons parlé plus haut;

3) Sont en hausse, par rapport à l'avant-guerre, les indices des industries extractives, des industries de l'habillement, du bois, des constructions et installations et de l'énergie électrique; ont, au contraire, fléchi les indices des industries alimentaires, des industries du papier, de la transformation des minéraux non métallifères, des industries chimiques.

4) Dans la province de Brescia, les activités industrielles sont moins également réparties que dans le secteur industriel voisin de Milan. Parmi les indices inférieurs à 1 dans les deux centres, celui qui revêt un intérêt particulier est l'indice des industries alimentaires.

Il révèle en effet la possibilité de donner une impulsion à ce secteur qui n'a pas accusé de signes particuliers de crise au cours des dernières années, qui est plutôt négligé dans les centres industriels les plus importants et qui peut être l'objet de soins particuliers dans des provinces où, comme dans celle de Brescia, l'agriculture est développée.

En substance, il résulte du tableau 11 que les secteurs les plus spécialisés à la date du recensement de 1951 étaient les secteurs textile, mécanique, métallurgique et énergétique. Or, au cours des années qui ont suivi, le premier a subi une crise sensible qui a provoqué l'élimination de nombreuses entreprises et le licenciement forcé d'un contingent important de main-d'oeuvre (c'est ainsi que le nombre des entreprises est tombé de 956 à 734 de 1951 à 1957 - voir tableau 8); les secteurs métallurgique, mécanique et énergétique ont au contraire continué à se développer (le nombre d'entreprises est passé respectivement de 12 à 83, de 2 797 à 3 038, de 60 à 104).

Après 1957, une partie du secteur métallurgique, à savoir la sidérurgie, est également entrée en crise. C'est ainsi que les seuls secteurs, parmi ceux spécialisés, qui présentent des perspectives de développement futur sont ceux de la mécanique et de l'énergie. On peut encore ajouter le secteur alimentaire dont l'expansion de 1951 à 1957 n'a pas été très intense et celui des constructions et installations qui devra s'adapter à la demande croissante d'immobilisations consécutive à la poursuite du processus de modernisation et de rationalisation amorcé par de nombreuses entreprises dans différents secteurs de production.

En conclusion, il y aura très probablement, dans un avenir immédiat, des possibilités d'embauchage de main-d'oeuvre nouvelle ou de reclassement de la main-d'oeuvre licenciée par certaines industries dans les secteurs industriels suivants (par ordre d'importance) : industries mécaniques, constructions et installations, industries alimentaires et secteur énergétique.

C'est donc vers ces secteurs que devra se tourner l'attention des organismes responsables, si l'on veut trouver une solution partielle au problème du chômage, de diverse nature, qui sévit actuellement et continuera à sévir dans la province.



CHAPITRE V

LE SECTEUR TERTIAIRE

INTRODUCTION

Le progrès économique implique naturellement l'intensification de l'activité commerciale et des services. Il s'agit là d'une conséquence directe de l'augmentation du revenu dont peut disposer la population.

L'accroissement du revenu et le progrès technique lui-même créent des besoins nouveaux alimentés par l'intensification et l'extension de la gamme des goûts. Il en résulte une augmentation de l'activité tendant à satisfaire ces goûts, tant au stade de la production qu'à celui de la préparation des moyens permettant de satisfaire ces besoins.

Le développement même des activités de production engendre une masse d'échanges plus continus et plus étendus; il en résulte la formation d'un système complexe d'activités auxiliaires.

C'est pourquoi le développement du secteur tertiaire est une conséquence immédiate et nécessaire de celui des activités agricole et industrielle. La proportion et l'importance croissante de la population active occupée dans ce secteur en apportent la confirmation.

TABLEAU 1

Travailleurs des différents secteurs

Année	Agriculture	Industrie	Commerce et Transports	Divers
1911	149 785	85 479	11 540	5 430
1921	159 801	97 781	15 617	18 987
1931	120 505	28 982	20 450	20 095
1951	107 990	143 532	38 468	36 815

En pourcentage

Année	Population active par rapport à la population totale	Agriculture %	Industrie %	Commerce et divers %	Total %
1911	44,2	57,93	35,50	6,57	100,0
1921	44,7	54,65	33,48	11,87	100,0
1931	40,8	41,39	43,8	14,81	100,0
1936	41,2	41,2	38,7	18,3	100,0
1951	38,1	33,9	48,6	18,6	100,0

D'après ce tableau, les travailleurs du commerce et des autres activités tertiaires ont toujours été en accroissement constant et le pourcentage qu'ils représentent par rapport aux autres catégories de travailleurs dans ce secteur a également augmenté.

1. COMMERCE

Le commerce est l'activité principale parmi celles qui constituent le secteur tertiaire. Le recensement de 1951 a donné les résultats suivants :

Activité	Entreprises	Travailleurs
Commerce de gros	1 216	3 774
Commerce de détail	8 961	15 729
Hôtellerie et services publics	4 440	8 709
Activités auxiliaires du commerce	428	603
	15 045	29 015

Activité	Diff. Comm.		Province		Reg. Naz.	
	Unités	Travailleurs	Unités	Travailleurs	Unités	Travailleurs
Commerce de gros	1 155	3 099	10	220	17	512
Commerce de détail	9 156	17 790	28	434	9	104
Hôtellerie et services publics	4 336	8 837	2	9	2	11
Activités auxiliaires du commerce	497	707	-	-	2	19

L'examen de ces données permet de formuler certaines déductions évidentes. Avant tout, on peut affirmer que le commerce est un service de caractère essentiellement local; en d'autres termes, la province n'est un centre d'échanges qu'en fonction essentiellement de besoins locaux et elle n'est un centre et un but d'échanges que dans la mesure où ceux-ci trouvent leur origine dans la production et les besoins locaux.

Brescia se trouve à l'écart des courants de trafic interrégional et international. Il suffit d'autre part de voir la configuration géographique de la province pour trouver l'explication de cette situation. La province est bloquée vers le nord et vers le sud. Dans sa partie septentrionale, elle est exclusivement occupée par des montagnes, et il n'existe aucun passage offrant un débouché vers l'extérieur, ce qui, en l'occurrence, serait très important car Brescia serait ainsi mis en relation avec la Suisse et d'autres pays avec lesquels il existe déjà des échanges importants par d'autres voies.

La situation vers le sud est elle-même commandée par l'absence de débouchés vers le nord; des voies orientées vers la partie méridionale de la province pourraient mettre celle-ci en relation avec toutes les provinces du centre et du sud de l'Italie. Mais le trafic n'est pas assez intense pour justifier des voies directes de communication d'une certaine importance. S'il existait, au contraire, un débouché vers le nord, un courant de trafic considérable pourrait traverser la province. C'est ce qui s'est produit pour la province de Vérone : la possibilité de passer par le Brenner l'a reliée au reste de l'Italie par un réseau dense de trafic et de routes et en a fait le centre d'un réseau de communication et d'échanges commerciaux dans toutes les directions.

Dans la province de Brescia, le commerce s'effectue au contraire selon un axe horizontal tourné à l'est vers Vérone et à l'ouest vers Milan. C'est l'unique ligne sur laquelle s'écoule un trafic d'une certaine importance. C'est par là que passe également le courant d'échanges entre les deux centres de Vérone et de Milan mais la province n'en tire pas un grand bénéfice car, les deux villes étant voisines, il s'agit d'un flux rapide de transit et du trafic normal que la province

de Brescia entretient avec les autres provinces et avec l'étranger. On comprend ainsi que, quelle qu'en soit l'origine ou la destination, le commerce de la province de Brescia est commandé par l'existence des deux centres voisins. Brescia a donc un courant de trafic exclusivement horizontal et non pas en éventail, comme c'est le cas normalement pour les centres plus importants.

Un vaste programme de développement des voies de communication est actuellement à l'étude et partiellement en cours de réalisation. Mais toutes les initiatives s'inscrivent dans le cadre traditionnel, comme par exemple le projet d'un canal traversant la haute plaine du Mincio à Milan. La situation commerciale s'en trouverait certainement améliorée, mais, une fois encore, les véritables bénéficiaires en seraient Vérone et Milan, qui verraient dans la réalisation de tels projets la possibilité d'un commerce plus économique avec des centres traditionnels.

Le problème de Brescia resterait entier. La possibilité d'intensifier rationnellement son commerce serait toujours limitée, et la province serait toujours un lieu de transit pour un commerce dont Brescia est exclu.

Les réalisations en cours, telles que le doublement de l'autoroute Milan-Brescia et la construction de l'autoroute Brescia-Padoue, présentent les mêmes perspectives. Brescia en tirera certainement un bénéfice considérable, mais elle demeurera toujours dans la dépendance des autres villes et elle devra assister à l'écoulement d'un trafic de transit entre celles-ci. Pour Brescia, le véritable problème commercial consiste à attirer et à fixer le trafic. Il lui manque en définitive ce qui pourrait en faire un centre commercial, c'est-à-dire d'être un pôle d'attraction et d'orientation des courants commerciaux.

Ce ne saurait naturellement être le cas lorsqu'un seul flux commercial traverse une ville et une région dans une seule direction. Cette ville et cette région, comme on l'a déjà dit, pourront seulement assister en spectatrices à l'écoulement de ce trafic.

Le problème pour Brescia consiste donc à arrêter ou à interrompre ce flux et cela n'est possible que si l'on crée d'autres axes de trafic perpendiculaires à l'axe existant, en cherchant par exemple un débouché vers le nord.

La solution de cette situation ne présente pas un intérêt seulement commercial mais plus particulièrement industriel. Pour que les possibilités d'implanter dans la province de Brescia de nouvelles entreprises industrielles ne diminuent pas avec le temps au profit des centres voisins dont l'équipement et l'importance commerciale sont plus grands, il faut remédier au désavantage et au handicap qui paralysent la province de Brescia.

Nous ne parlons pas seulement ici de possibilités d'avenir, car le danger commence déjà à se manifester et à faire sentir ses effets. Les théoriciens de la localisation industrielle eux-mêmes nous enseignent, en effet, que les éléments qui attirent particulièrement les entreprises sont essentiellement au nombre de trois, à savoir le voisinage des sources d'énergie et des matières premières, la proximité des débouchés et celle des centres que les spécialistes américains nomment centres de "transhipment", c'est-à-dire de transbordement. L'existence d'activités industrielles dans la province de Brescia est spécialement justifiée par la proximité des sources d'énergie et des matières premières mais il est naturel que ce facteur ait désormais perdu presque toute son importance.

Au contraire, Vérone est en train de se doter d'une structure industrielle remarquable en tant que centre de transbordement. Il est donc nécessaire d'envisager les moyens de développer l'importance commerciale de Brescia.

## 2. TRANSPORTS

Il serait utile de consacrer d'assez longs développements à ce sujet mais les limites de la présente étude ne nous le permettent pas. Nous avons vu quelle était la situation du commerce. Bien entendu, les transports s'en ressentent : il s'agit uniquement de satisfaire les besoins locaux. L'ensemble des réseaux routiers et ferroviaires est depuis longtemps déjà stationnaire, mais c'est seulement maintenant que l'on construit l'autoroute Brescia-Padoue et que l'on double l'autoroute déjà existante reliant Brescia à Bergame et Milan. En ce qui concerne les routes, on a même pu observer une diminution de leur longueur :

Longueur du réseau routier	1952	1953	1954	1955	1956
	3 458	3 458	3 458	2 649	2 649

On a en particulier vu disparaître, au cours de ces dernières années, la plupart des tramways reliant les villes de la province au chef-lieu. Si la décision de les supprimer est dans l'ensemble assez juste et pondérée, elle autorise un certain scepticisme en ce qui concerne celui du Val Trompia.

Si le service des passagers se trouve incontestablement amélioré par la mise en service des autocars, le transport des marchandises en a au contraire pâti. Nous savons que le Val Trompia est le siège d'une part considérable de l'industrie de la province et notamment de l'industrie du fer, dont les matières premières et les produits sont en général des marchandises pondéreuses de peu de valeur et se prêtant donc mal au transport routier.

## 3. SERVICES

Ils sont suffisamment développés et adaptés aux besoins locaux. Dans les régions climatiques de la province, les services touristiques et hôteliers sont en voie d'amélioration rapide en raison des possibilités nouvelles. Il s'agit là d'un secteur dont les possibilités d'avenir

sont certainement bonnes, étant donné que la région possède des sites très connus et très touristiques.

En conclusion, le secteur tertiaire offre, dans l'ensemble, des perspectives de développement futur, à condition qu'après avoir soigneusement étudié la nature du problème on fasse de Brescia un centre commercial qui ne soit pas inférieur aux centres voisins. Son infériorité actuelle est à la fois la cause et l'effet d'une situation industrielle défavorisée par rapport à celle de certaines villes : le problème doit donc être résolu dans le cadre organique d'une politique de développement régional.

CHAPITRE 6

APERCU SYNTHETIQUE DE LA SITUATION ECONOMIQUE DANS LA PROVINCE  
DE BRESCIA

En décrivant, dans l'introduction, certaines caractéristiques fondamentales de l'économie de la province de Brescia, nous avons classé cette région parmi les zones déprimées, malgré la proximité géographique de certaines des provinces les plus industrialisées de l'économie italienne.

La province de Brescia apparaît comme une zone déprimée avons-nous écrit, tant par le bas niveau du revenu par habitant (lequel indique une pénurie de ressources matérielles) que par le faible pourcentage de la population active par rapport à la population totale, lequel est étroitement lié à l'existence d'un chômage important.

La situation est en partie améliorée par le fait que l'on constate actuellement une diminution du taux d'accroissement démographique, en partie due à une régression du taux d'accroissement naturel et en partie fonction d'une importante émigration offrant un triple aspect : émigration journalière, émigration permanente en Italie, et émigration permanente à l'étranger (en partie à caractère saisonnier). La première catégorie est de loin celle qui prévaut : cela veut dire que les grands centres voisins, s'ils attirent les ressources matérielles, contribuent cependant à atténuer le grave problème du chômage ; le second type d'émigration agit également dans le même sens (1).

---

(1) Pour une étude des rapports entre le développement économique et l'évolution démographique dans la province de Brescia (examen extrêmement analytique), voir MORO VISCONTI e PERFUMI, *Correlazione tra movimento della popolazione e sviluppo economico in Provincia di Brescia*, Brescia, 1960 ; (Corrélation entre l'évolution de la population et le développement économique de la province de Brescia).

L'exode sans cesse croissant et qui, prévoit-on, augmentera encore à l'avenir, ainsi qu'un certain degré de développement des activités de production, ont graduellement réduit le chômage au cours des dernières années. Malgré tout, celui-ci reste à un niveau non négligeable. Tout en continuant à diminuer dans l'avenir immédiat, il restera probablement à un taux assez élevé, sauf situations conjoncturelles particulières exceptionnellement favorables.

La résorption du chômage ne pourra certainement pas se produire dans l'agriculture. Dans la région montagneuse, en effet, subsiste une situation assez difficile : les produits récoltés sont de faible valeur, la propriété est extrêmement morcelée, on constate un exode continu (et un abandon total des terres les plus élevées). Dans les régions plus basses, l'exode est freiné par la présence de certaines activités industrielles qui retiennent la population sur place. Pour ce qui est de la région des collines, l'agriculture, encore que ses conditions soient meilleures qu'en montagne, n'absorbe pas une grande masse de travailleurs ; bien plus, on observe un déplacement progressif de la main-d'oeuvre agricole vers les secteurs secondaire et tertiaire, largement représentés dans cette région ; ce qui entraîne, comme nous l'avons indiqué, l'abandon partiel de certaines cultures telles que celle de la vigne. Pour ce qui est enfin de la région des plaines, on a constaté que, bien que l'agriculture soit ici assez riche en raison de la fertilité des sols (aidée par une irrigation rationnelle, l'emploi d'engrais et un large recours à la mécanisation) et de la situation assez satisfaisante en matière de technique et d'organisation, les progrès,

techniques continus ont fini par provoquer (et cette tendance s'accroîtra probablement à l'avenir) une élimination partielle de la main-d'oeuvre agricole, attirée en partie par les secteurs secondaire et tertiaire, en partie par des emplois en dehors de la province. En conclusion, il se confirme que l'agriculture de la province de Brescia ne réussira qu'à grand peine à retenir la majeure partie de la main-d'oeuvre actuellement occupée : le reste de cette main-d'oeuvre ira accroître le chômage technologique.

La résorption du chômage incombera donc encore au secteur industriel. Il est particulièrement important de rappeler à cet égard la répartition par branches d'activité des chômeurs dénombrés pendant la période 1950-59. L'on a vu que ces dernières années les chômeurs appartiennent par ordre d'importance numérique, surtout aux secteurs de la mécanique, du bâtiment et du textile. En 1958-1959, un certain chômage s'est ensuite manifesté également dans le secteur métallurgique. Or l'examen des perspectives industrielles dans la province de Brescia au cours des prochaines années a fait apparaître que les secteurs de la mécanique, de l'électricité, des produits alimentaires, du bâtiment et des installations industrielles sont ceux qui offrent les principales possibilités de développement.

Par conséquent, le chômage du secteur mécanique pourrait théoriquement être résorbé dans le même secteur, si toutefois le chômage technologique résultant de la modernisation des installations n'annule pas les possibilités de résorption générale offertes par de nouvelles activités. Par contre, le chômage dans le secteur du bâtiment et une partie du chômage (manoeuvres) du secteur métallurgique peuvent être

temporairement résorbés par des travaux de construction de nouvelles installations hydro-électriques, dont on constate un besoin extrême (ainsi qu'on l'a observé à propos du problème de l'énergie dans le secteur sidérurgique) et en partie par des travaux dans les secteurs du bâtiment et des installations industrielles.

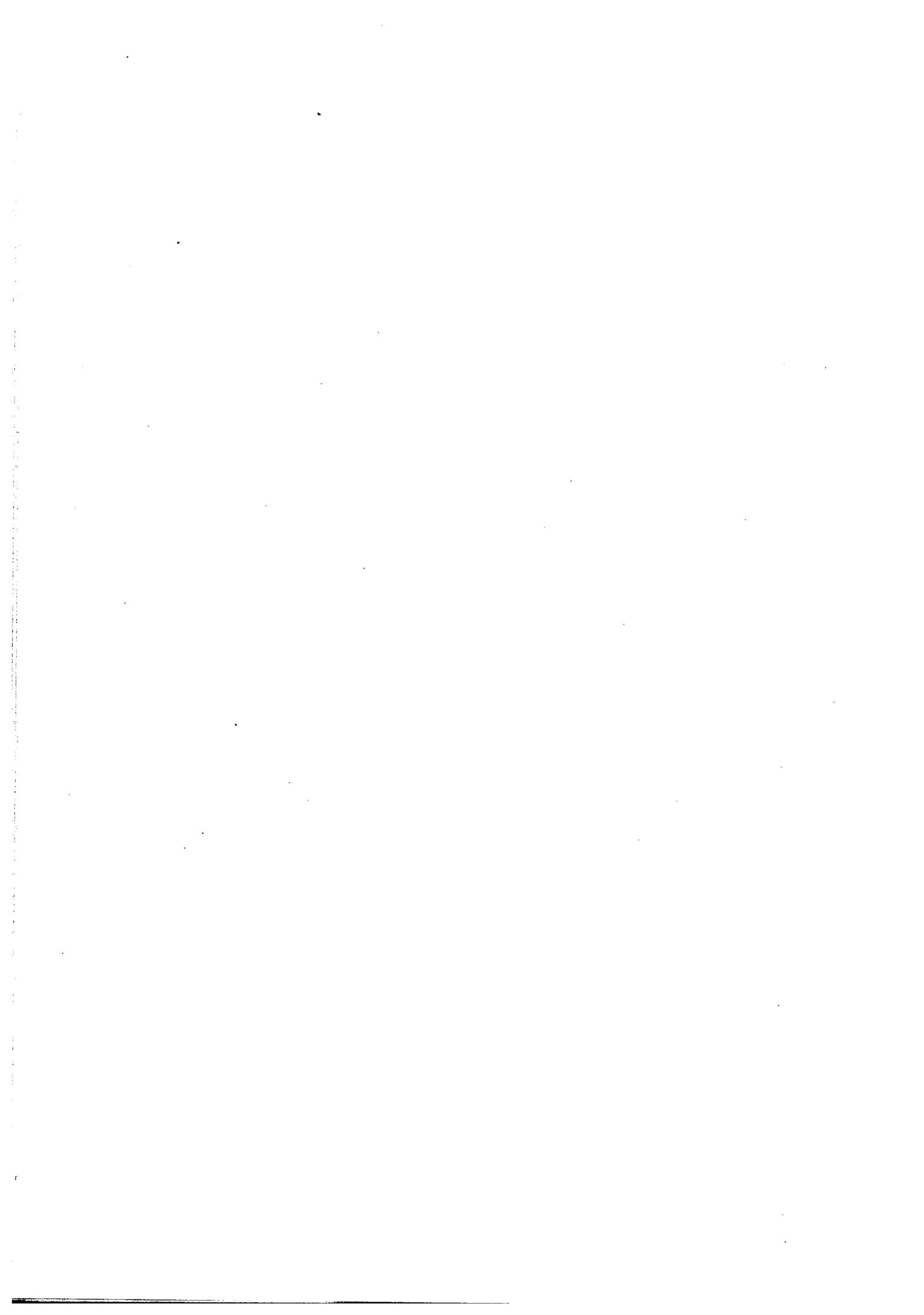
A l'intérieur de ce secteur cependant la construction d'installations industrielles liées aux imposantes mesures de modernisation et de rationalisation touchant de nombreux secteurs, parmi lesquels ceux du textile, de la mécanique déjà citée, de la métallurgie (l'installation d'aciéries dans la province sera particulièrement importante) continueront à présenter à l'avenir, comme dans le passé récent, une importance primordiale.

Il y a malheureusement peu de possibilités de résorption du chômage en grande partie féminin dans le secteur du textile, la possibilité de résorber ce chômage dans le secteur lui-même est exclue, car on assistera certainement à l'apparition d'un nouveau chômage technologique dans ce secteur. Il se produira très vraisemblablement un remplacement extrêmement lent des hommes par les femmes dans l'agriculture : ces hommes seront surtout absorbés par d'autres secteurs de la production. Ce processus, dont la lenteur retardera la solution du problème du chômage dans la province, affectera les nouveaux effectifs de travailleurs, accentuant ce qui se produit déjà : les jeunes gens abandonneront en grande partie l'agriculture et seront remplacés par des jeunes filles. Une certaine partie de ces jeunes filles, ensuite, pourra trouver à se caser dans le secteur tertiaire dont le développement sera étroitement lié aux progrès de l'industrialisation.

Le secteur alimentaire également, étant donné ses attaches nécessaires avec l'agriculture, pourra, s'il est développé de manière adéquate, offrir de bonnes possibilités d'absorption de la main-d'oeuvre féminine.

Pour en revenir au secteur tertiaire, on peut observer que l'impulsion nécessaire donnée aux communications et aux activités commerciales, à la fois la cause et effet partiels du développement industriel, pourra offrir de bonnes perspectives d'absorption pour une main-d'oeuvre présentant, toutefois, un certain niveau de qualification. Cette absorption jouera surtout, comme dans les autres secteurs, au profit des chômeurs dans les catégories d'employés et de cadres supérieurs, ainsi que pour les nouveaux titulaires de diplômes secondaires ou universitaires.

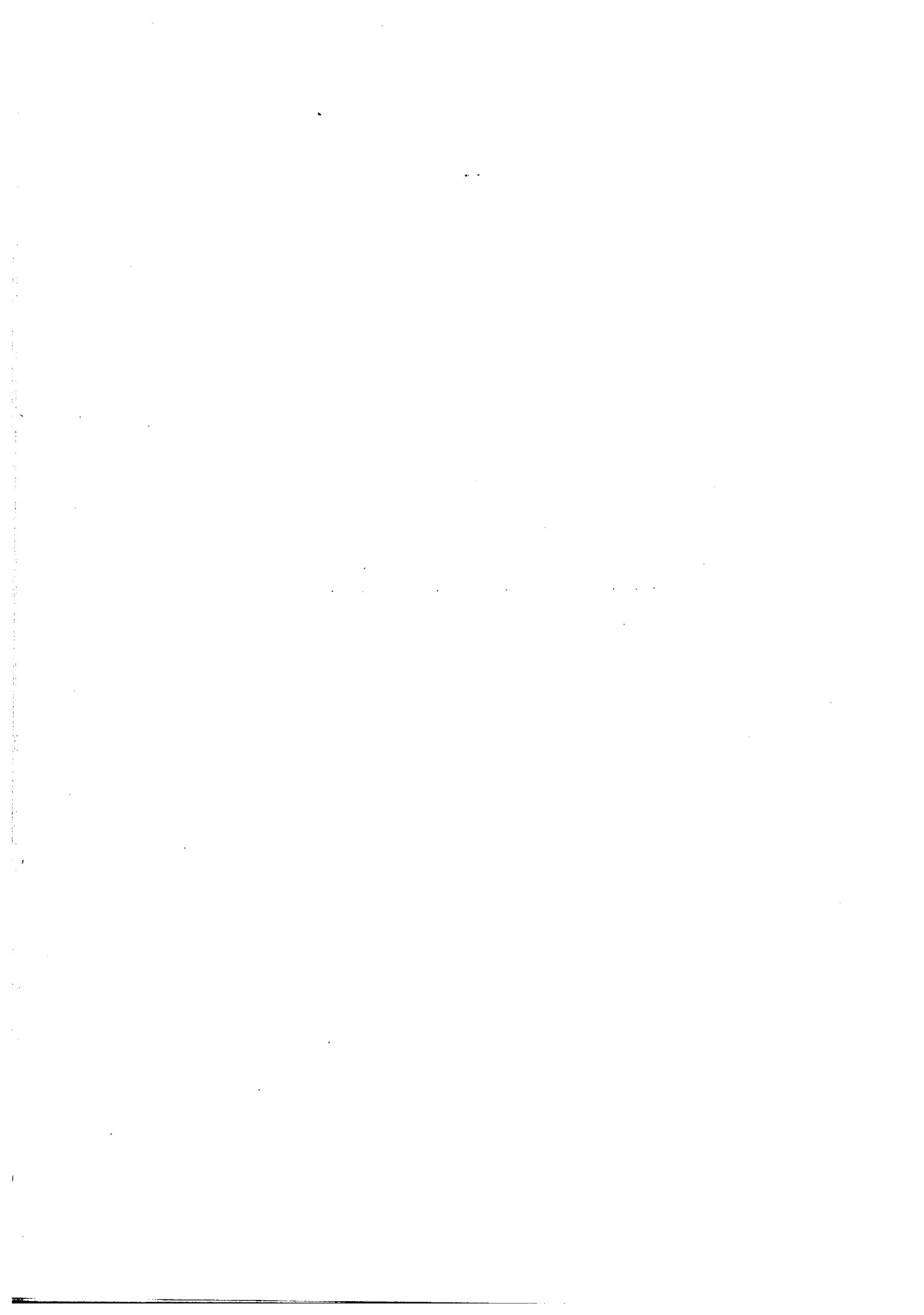
Le développement des diverses branches des secteurs secondaire et tertiaire se produira en grande partie automatiquement. Pour que ce processus soit cependant mieux ordonné et plus rationnel, il conviendra peut-être que les organismes publics s'intéressent à un programme prévoyant une oeuvre de coordination et d'encouragement de ce développement dans les différentes directions.



DEUXIEME PARTIE

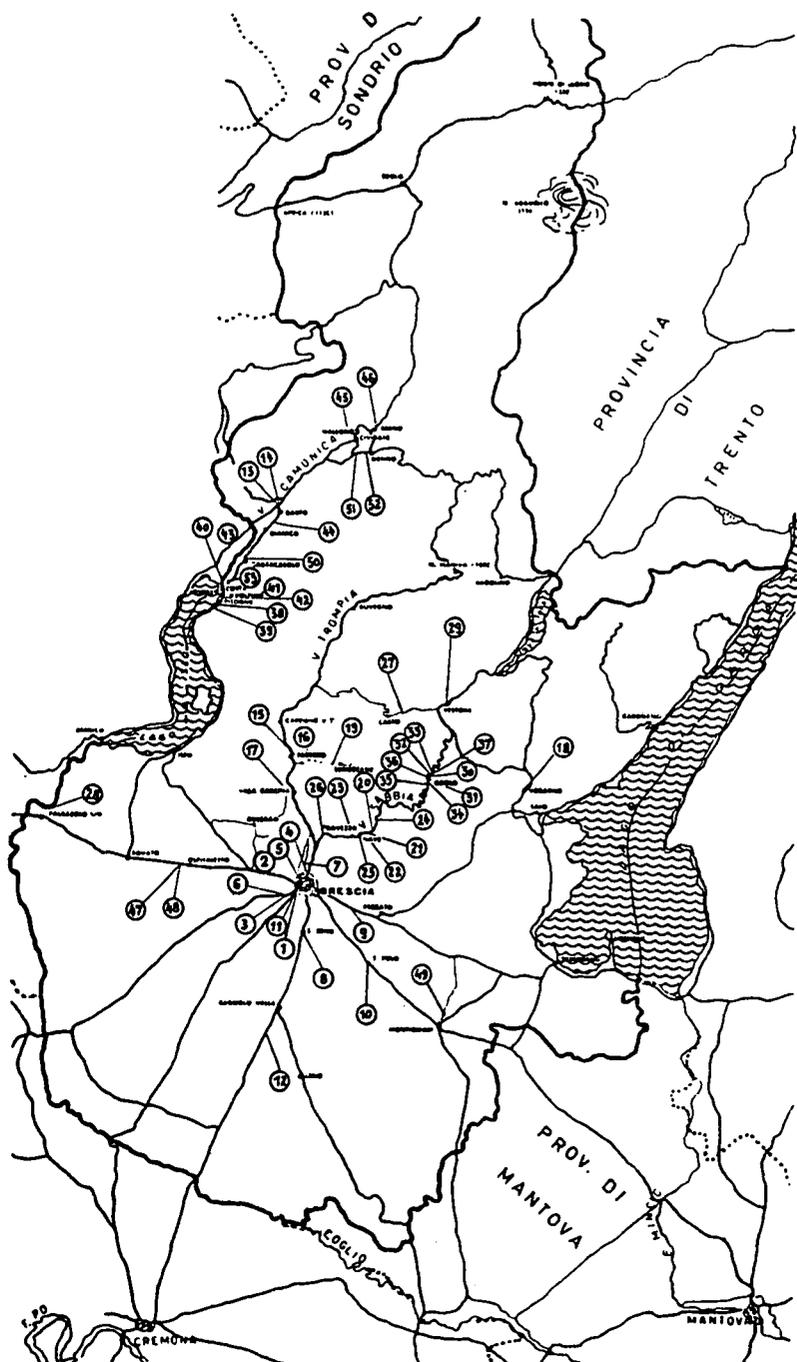
LES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE  
DE LA PROVINCE DE BRESCIA

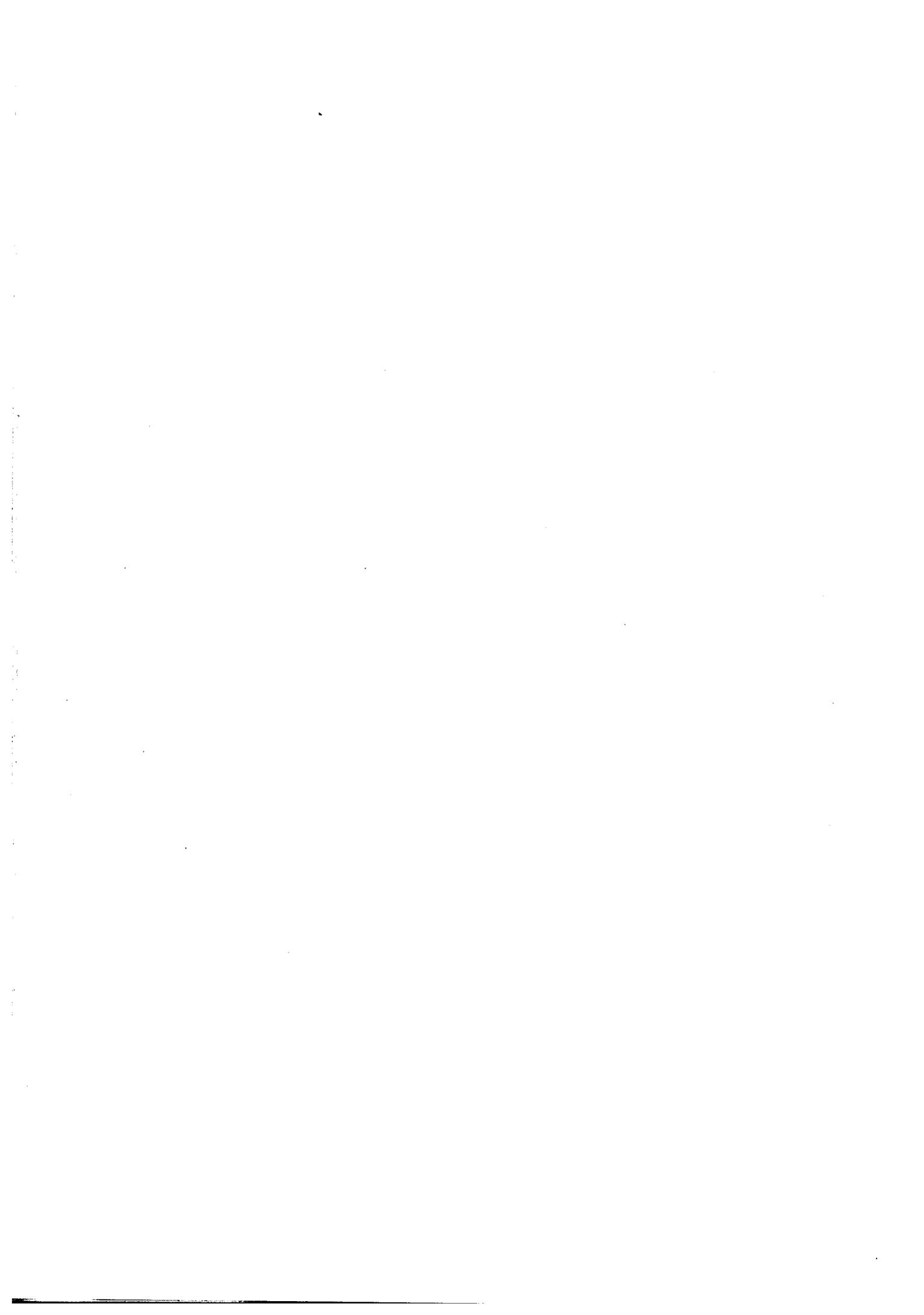
---



# Localisation des entreprises de l'industrie sidérurgique de la province de BRESCIA en 1958

- |     |   |                        |
|-----|---|------------------------|
| 11  | ATB Acciaieria e Tubificio di Brescia           | - Brescia              |
| 21  | Stabilimenti di S. Eustacchio                   | - Brescia              |
| 31  | Metallurgia Bresciana già Tempini               | - Brescia              |
| 41  | O.R.I. Off. Riunite Italiane                    | - Brescia              |
| 51  | Ferriera S. Bartolomeo                          | - Brescia              |
| 61  | Dalmazia S.p.a.                                 | - Brescia              |
| 71  | L.M.V. Soc. di Polotti & C.                     | - Brescia              |
| 81  | Sideral S.p.a. Acciaieria (S. Zeno)             | - Brescia              |
| 91  | Metalgoi  | - Brescia              |
| 101 | Alfa Soc. S. Polo Acciaierie-Laminatoio         | - Brescia              |
| 111 | Soc. Pietra Oddino laminatoi - Acciaierie       | - Brescia              |
| 121 | ITALGHISA S.p.a. Ghisa e Ferro Leghe            | - Bagnole Mella        |
| 131 | Soc. ILVA Alti Forni e Acciaierie d'Italia      | - Darfo                |
| 141 | Soc. Faces Acciaieria                           | - Darfo                |
| 151 | Acciaierie e Ferriere L. Bosio                  | - Sarezzo              |
| 161 | IN. CO. FER.                                    | - Sarezzo              |
| 171 | FERVIL  | - Villa Carcina        |
| 181 | Acciaierie e Ferriere Lombarde Falch            | - Vobarno              |
| 191 | Laminatoio Mainone (A.I.F.A. Brescia)           | - Lumezzane            |
| 201 | F.lli Stefana Acciaierie e Ferriere             | - Nave                 |
| 211 | Fenotti & Stefana Laminatoio                    | - Nave                 |
| 221 | Stefana Giuseppe e Figli Laminatoio             | - Nave                 |
| 231 | ILFER Laminatoio                                | - Nave                 |
| 241 | Busseni Dante Laminatoio                        | - Nave                 |
| 251 | Ferriera del Garza - Laminatoio                 | - Nave                 |
| 261 | Stefana Antonio Laminatoio                      | - Caine di Nave        |
| 271 | Ferriera di Casto Laminatoio                    | - Casto                |
| 281 | LAMPAL Laminatoio                               | - Palazzolo sull'Oglio |
| 291 | Laminatoio SALVE                                | - Vestone              |
| 301 | ILFO Acciaierie e Ferriere                      | - Odole                |
| 311 | Soc. Bredina Laminatoio                         | - Odole                |
| 321 | Leali Luigi & C. Laminatoio                     | - Odole                |
| 331 | I.R.O. Laminatoio                               | - Odole                |
| 341 | Laminatoio Valcabbia Soc.                       | - Odole                |
| 351 | Ferriera di Odole (I.R.O.)                      | - Odole                |
| 361 | Bertelli & C. Laminatoio                        | - Odole                |
| 371 | Siderurgica Odolese (ILFO)                      | - Odole                |
| 381 | O.I.S. Off. e Laminatoi Sebino                  | - Pisogne              |
| 391 | Laminatoio Predalba                             | - Pisogne              |
| 401 | ALFER Laminazione Ferro (cessata)               | - Pisogne              |
| 411 | ELAS Laminatoi Alto Sebino                      | - Pisogne              |
| 421 | Laminar Soc. Laminatoio Artigiano               | - Pisogne              |
| 431 | Soc. Laminfer Laminatoio                        | - Pisogne              |
| 441 | Ferriera di Gianico Laminatoio                  | - Gianico              |
| 451 | S.E.L.V.A.                                      | - Malegno              |
| 461 | Carlo Tassara - Stabilimenti Elettrosiderurgici | - Brono                |
| 471 | IMES (cessata)                                  | - Ospitaletto          |
| 481 | SIDER   | - Ospitaletto          |
| 491 | Ferriera Fenotti & C. Laminatoio                | - Montichiari          |
| 501 | Ferriera di Gratacasole Soc.                    | - Gratacasole          |
| 511 | Bottoni Francesco Laminatoio                    | - Bionne               |
| 521 | Bellicini Andrea Laminatoio                     | - Bionne               |
| 531 | Dalmine S.p.a.                                  | - Costa Volpino        |





LES ENTREPRISES SIDERURGIQUES DE LA PROVINCE DE BRESCIA  
=====

A) L'ORIGINE DES ENTREPRISES ET LEUR EVOLUTION AU COURS DE L'APRES-GUERRE

Aperçu historique

L'industrie sidérurgique de la région de Brescia comporte certains éléments historiques traditionnels. Dès le haut Moyen-Age, des artisans locaux fabriquaient des armes ou des instruments aratoires. A la fin du siècle dernier, ces activités se sont largement développées par suite de l'expansion de l'industrie mécanique, et c'est dans la province de Brescia qu'a été installé le premier four électrique italien. Cependant, même à cette époque, on utilisait encore des marteaux-pilons hydrauliques de type primitif.

La fabrication des engins de guerre et des instruments aratoires a favorisé les opérations très élémentaires car les armes, les projectiles et les outils étaient de construction assez simple. Ainsi est née une sidérurgie élémentaire, ce qui a favorisé la présence d'une capacité technique limitée, bien que la tradition entretienne dans la population locale une véritable passion pour le fer.

Favorisées par cet élément traditionnel, les industries sidérurgique et métallurgique comptaient, lors du recensement des établissements industriels de 1911, 11 727 travailleurs, y compris ceux des industries mécaniques, sur un total de 51 700 travailleurs industriels. L'activité des branches sidérurgique et mécanique de la province a toujours été étroitement liée aux besoins militaires. C'est ainsi que les deux secteurs, qui avaient connu un développement considérable au cours de la première guerre mondiale (leurs effectifs étaient passés à 27 068), ont subi une très grave crise au cours de l'après-guerre (les effectifs sont tombés à environ 15 000). Lors du recensement industriel de 1927, on comptait 9 812 travailleurs dans le secteur sidérurgique et métallurgique; à la veille de la seconde guerre mondiale, ce secteur était soumis à de fortes sollicitations; les entreprises étaient invitées à se reconvertir

pour s'orienter vers de nouvelles activités, ce qui aggravait la situation déjà rendue critique par la grande crise économique.

### L'après-guerre

Au cours du second après-guerre, l'effondrement de l'industrie des armements et la substitution progressive des machines aux outils traditionnels de l'agriculture et du bâtiment avaient placé l'industrie sidérurgique de Brescia dans une situation très difficile. La crise a été lentement surmontée grâce à un programme de reconversion encore inachevé à l'heure actuelle et facilité par l'essor de la construction.

En 1947, il n'existait dans toute la province que quatre petits laminoirs (Ferriere Bosio de Sarezzo, Ferretti & Martin de Brescia, Poletti de Lumezzane et Bertoli de Pisogne). Le développement de l'industrie du bâtiment a incité les entreprises à remplacer leurs vieilles forges par des laminoirs utilisant des milliers de tonnes de matériel de récupération acheté à vil prix (projectiles, piquets métalliques, bombes, tôles de démolition navale). L'utilisation sans discernement de ce matériel, favorisée par la forte demande de ronds à béton, eut pour effet de nuire à la qualité de la production régionale : de nombreux entrepreneurs de construction refusèrent alors les produits sidérurgiques brescians.

L'industrie sidérurgique locale n'en continua pas moins de se développer. Les vieilles forges se reconvertirent encore après le début de la guerre de Corée en raison du succès continu des machines agricoles et du matériel de construction, de la simplicité technique relative des méthodes de production des petits ronds et des profits considérables escomptés dans ce secteur. Certains négociants en ferraille de fer ou autres produits entreprirent finalement la production des petits ronds.

Le recensement industriel de 1951 a permis de dénombrer dans la sidérurgie et la métallurgie 10 037 travailleurs, répartis dans trois catégories d'entreprises : les entreprises hautement spécialisée fabriquant des produits de qualité (par exemple Falck de Vobarno, Dalmine de Costa Volpino, etc.), les entreprises ayant une certaine tradition (par exemple Ferriere Bosio de Sarezzo), et les entreprises dont l'activité est liée aux fluctuations de la conjoncture.

Les premières étaient principalement des entreprises de grandes dimensions, les autres étant de petites et moyennes entreprises.

Les petites et moyennes entreprises (voir tableau A), dont le nombre était déjà passé de 2 en 1946 à 13 en 1951, se multiplièrent d'une façon encore plus surprenante au cours des années ultérieures, absorbant une main-d'oeuvre locale toujours plus importante (voir tableau B). Ces entreprises existantes augmentèrent leurs dimensions, ce qui ressort à la fois de l'accroissement des effectifs par entreprise (voir tableau B) et de l'accroissement du nombre des fours et de leur capacité absolue et moyenne de production (voir tableau C),

TABLEAU A

Nombre des petites et moyennes entreprises sidérurgiques brescienes

Année	Nombre	Variations
1946	2	-
1947	2	-
1948	5	+ 3
1949	6	+ 1
1950	10	+ 4
1951	13	+ 3
1952	15	+ 2
1953	16	+ 1
1954	20	+ 4
1955	26	+ 6
1956	35	+ 9
1957	40	+ 5
1958 juin	38	- 2
décembre	36	- 2 - 4
1959 juin	36	-

TABLEAU B

Effectifs employés par les petites et moyennes entreprises sidérurgiques brescienes

Année	Effectifs	Nombre d'entreprises	Effectifs par entreprise
1950	650	10	65
1954	1392	20	67
1956	2372	35	70
1958	2777	34	90

L'augmentation du nombre des fours est partiellement due à la demande toujours plus grande de produits de qualité et à la diminution des disponibilités en matériaux de démolition. En effet, en ce qui concerne la demande, les entreprises de construction ont exigé, au cours de ces dernières années, un fer présentant une garantie d'emploi absolue attestée par les essais prévus dans le décret-loi relatif aux agglomérés en béton. Cette demande a pris une grande importance car il y a eu simultanément une augmentation massive de la fabrication de produits de qualité par les grands groupes sidérurgiques. C'est ainsi que la multiplication des fours électriques s'inscrit dans le cadre général d'une coûteuse modernisation des installations.

TABLÉAU C

Nombre des fours installés et capacité de production

Année	Nombre de fours	Nombre (1) d'entreprises	Capacité totale en t	Capacité moyenne en t
1949	3	2	20	6,6
1950	3	2	20	6,6
1951	3	2	20	6,6
1952	5	3	35	7,0
1953	5	3	35	7,0
1954	6	3	45	7,5
1955	7	4	50	7,1
1956	12	8	100	8,3
1957	14	10	120	8,5
1958 juin	15	11	150	10,0
décembre	17	12	176	10,4

(1) Y compris le laminoir Mainone de Lumezzane

#### Le processus de modernisation

D'une enquête approfondie, effectuée dans 20 des 36 petites et moyennes entreprises actuellement dénombrées dans la sidérurgie bresciane et dispersées dans toute la province, il résulte que le processus de modernisation s'est déroulé de façon normale en faisant appel, pour une part, aux moyens propres des entreprises et, pour une autre part, aux prêts bancaires (respectivement 50 % et 50 % environ pour certaines entreprises de Lodi et de Brescia, 40 % et 60 % environ pour certaines entreprises de Nave); certaines entreprises (telle l'entreprise

Ferriere Bosio de Sarezzo) se sont modernisées exclusivement par leurs propres moyens, tandis que d'autres ont récemment financé de nouvelles modernisations en faisant également appel au crédit lombard à moyen terme (comme par exemple la Predalva en 1958). Il est intéressant de noter que certains programmes de modernisation de petites entreprises ont été largement facilités par d'autres entreprises moyennes sous forme de participations, de prêts proprement dits ou encore de garanties accordées auprès de tiers. C'est ainsi que sont naturellement venus à se créer de nouveaux liens entre petites et moyennes entreprises, liens qui s'ajoutant aux accords temporaires déjà conclus en vue de travaux à façon, ont fini par donner naissance à de véritables groupes antagonistes (celui d'Odolo dont est exclu la firme Leali et celui de Nave dont sont exclues les entreprises Fenotti e Stefana, etc.). Les différents groupes ont tenté de fusionner en constituant la Sideral de S. Zeno, dont font partie (pour 1/8 chacun) les principaux membres des divers groupes et certaines grandes entreprises indépendantes.

La même enquête a permis d'obtenir certains renseignements concernant le processus de modernisation. Celui-ci s'est surtout développé depuis 1955 sous forme d'installation de cages Danieli (par exemple, celles installées en 1958-59 par l'Ilfo d'Odolo) ou de fours de fusion (par exemple en 1957 chez F.lli Stefana de Nave). L'installation des fours de fusion a entraîné une modification partielle des méthodes de production (par exemple, chez Stefana on utilise à présent beaucoup moins le matériel de réemploi), ce qui a naturellement provoqué des changements dans les matières premières employées. Actuellement, dans les entreprises les plus modernisées, la matière première provient dans une large mesure de l'étranger (d'Allemagne et de France, pour 70 à 80% du total des matières premières employées par les Ferriere Bosio et Fratelli Stefana); l'entreprise locale est ainsi tributaire de la conjoncture internationale et moins dépendante d'un marché italien irrégulier.

Le processus de modernisation, ainsi que l'installation de fours de fusion a posé de graves problèmes d'approvisionnement en énergie électrique. Les entreprises qui fournissent le courant se sont vu demander une puissance globale de 50 000 kW, alors que la

ville de Brescia en absorbe au total 20 000 (services publics compris). Le problème de l'approvisionnement en énergie électrique a été beaucoup plus aigu au cours des trois dernières années. En 1957-58, les besoins étaient couverts à 30%, en 1958-59 ils l'étaient à 70% et il est fort probable que la production d'énergie permettra de couvrir les besoins en 1959-60.

Le processus de modernisation a entraîné un accroissement notable de la capacité de production depuis 1950. Dans certaines entreprises (par exemple Ilfo d'Odolo) cette capacité a presque doublé, alors qu'elle triplait ou quadruplait dans d'autres entreprises (par exemple F.lli Stefana, O.R.I. et Ferriere Bosio). C'est ainsi que (d'après les données fournies par Rilamital), la production totale de produits laminés dans la province de Brescia a plus que triplé depuis 1952 (voir tableau D). Durant ce processus la gamme des produits fabriqués ne s'est pas notablement modifiée, malgré une augmentation de la production d'acier et une meilleure spécialisation de la production au cours des dernières années (à l'intérieur des groupes industriels, les entreprises moyennes se sont contentées de produire les ronds de plus grand diamètre, tandis que les petites entreprises conservaient la production, beaucoup moins rémunératrice, des ronds de petit diamètre). C'est seulement récemment que l'on a essayé de produire des tréfilés d'un type différent pour faire face au fléchissement de la demande de ronds.

L'augmentation des dimensions des entreprises, avec les problèmes de financement qu'elle pose, a favorisé la constitution de sociétés, plutôt que celle d'entreprises individuelles, ainsi qu'il ressort du tableau E.

#### Les prix et la clientèle

Les prix, dont la hausse au cours de l'après-guerre immédiat a été plus forte que celle des prix de la ferraille (instaurant ce qu'on a appelé "l'âge d'or" de l'industrie sidérurgique bresciane), sont demeurés par la suite liés aux prix de la ferraille. C'est seulement depuis 2 ou 3 mois qu'ils ont de nouveau augmenté dans des proportions plus fortes que les prix de la ferraille, permettant de surmonter en partie la crise précédente. Les prix effectifs accusent des

TABLEAU D  
Production des laminoirs de la province de Brescia

année	production en tonnes
1952	172 319
1953	223 500
1954	280 340
1955	340 000
1956	475 600
1957	540 800
1958	580 000

TABLEAU E  
Statut juridique des petites et moyennes entreprises  
sidérurgiques brescienes

année	entreprises individuelles	sociétés anonymes	autres sociétés	total
1950	4	1	5	10
1954	8	3	9	20
1956	11	7	17	35
1958	10	8	16	34

écarts considérables par rapport au prix moyen, en raison des accords verbaux directs qui sont souvent intervenus entre l'usine et ses clients.

Il résulte de l'enquête susmentionnée que les produits ont été dans l'ensemble écoulés en Italie (80 à 90% des ventes totales), en particulier dans l'Italie du Nord (environ 60% sauf, par exemple, pour l'Ilfo, qui place environ 50% de sa production dans l'Italie du Centre). C'est depuis peu de temps seulement que l'on a vu s'accroître les exportations, en particulier vers l'Allemagne et la Turquie; ce qui favorise la hausse des prix, dont on a parlé plus haut.

La clientèle a toujours été relativement nombreuse (300 à 500 clients en moyenne pour F.lli Stefana, Predalva et Ferriere Bosio), les commandes étant fréquentes (hebdomadaires ou mensuelles), sauf pour les petites entreprises (Bredina d'Odolo, Iacofor de Sarezzo, Laminar de Fisogne, etc.) travaillant à façon pour le compte de moyennes entreprises. L'incidence du coût du transport n'a pas été très forte (2 à 4% du prix de vente) sauf pour les ventes effectuées dans l'Italie du Sud.

Main-d'oeuvre et crise de 1958-59

L'augmentation des dimensions des entreprises résultant du processus de modernisation a parfois entraîné une compression des effectifs employés (on citera l'exemple significatif des Ferriere Bosio où, depuis la fin de la guerre, le nombre des ouvriers des laminoirs est tombé de 250 à 120), donnant lieu à un chômage technologique. Cependant, le total des travailleurs employés dans la sidérurgie bresciane augmentait (ainsi qu'il ressort du tableau B), de sorte que l'on peut estimer que jusqu'en 1958, la plupart des travailleurs licenciés (plus de 400 l'an dernier) ont été reclassés dans le secteur sidérurgique lui-même.

En 1958 et dans les premiers mois de 1959, la recrudescence des licenciements, également imputable à une conjoncture défavorable, s'est accompagnée de la faillite d'un certain nombre d'entreprises (voir tableau F).

TABLEAU F									
Faillites et cessations d'activité									
année	1950	1951	1952	1953	1954	'55	'56	'57	'58
faillites	-	-	-	-	-	-	1	3	4

Les licenciements ont en général touché un petit nombre de manoeuvres ordinaires et surtout des manoeuvres spécialisés, âgés d'environ 30 ans en moyenne.

La crise a été la conséquence directe de phénomènes conjoncturels : baisse générale des prix des produits sidérurgiques et contraction de la demande, dues en particulier à une stagnation générale de la production, en partie à la stabilisation du marché consécutive à l'élimination des droits protecteurs existant entre les pays de la C.E.C.A., en partie à l'augmentation de l'offre de produits sidérurgiques en Europe.

La crise a révélé chez les petites et moyennes entreprises sidérurgiques brescianes, une faiblesse intrinsèque qui subsiste, bien que la conjoncture défavorable ait été momentanément surmontée au cours de ces derniers mois grâce à la grève des aciéries aux Etats-Unis et à la reprise

de la demande européenne qui en est résultée.

## B) LA LOCALISATION

Afin de nous rendre compte de la faiblesse intrinsèque des petites et moyennes entreprises de la sidérurgie bresciane, nous allons analyser de façon plus détaillée les facteurs qui ont déterminé l'implantation d'un nombre aussi considérable d'entreprises dans la province de Brescia et dans certaines de ses régions.

Selon Hoover (1), la localisation d'une entreprise peut être considérée comme étant fonction des catégories suivantes de coûts :

- a) coûts d'approvisionnement (achat et transport des matières premières),
- b) coûts de transformation,
- c) coûts de distribution.

En ce qui concerne la sidérurgie, il faut distinguer avant tout entre sidérurgie primaire (fusion du minerai et traitement ultérieur destiné à la production d'acier ou de ferro-alliages) et sidérurgie secondaire (laminage, etc.). Pour la sidérurgie primaire, les facteurs de localisation dépendent des circonstances suivantes :

- a) importance considérable du prix du transport par rapport à celui de la matière première,
- b) besoins considérables d'énergie,
- c) présence nécessaire d'une nombreuse main-d'oeuvre en partie qualifiée, et de ce fait, incidence importante du coût de la main-d'oeuvre,
- d) nécessité de procéder à de fortes immobilisations et, par conséquent, de disposer d'importants capitaux peu onéreux,
- e) nécessité d'écouler de façon continue un volume massif de produits et, de ce fait, incidence considérable du coût de la distribution des produits dont les frais de transport ne représentent qu'une faible part.

Tous ces facteurs avaient incité à implanter certaines entreprises sidérurgiques primaires au voisinage des mines de sidérite (Bieno, Malegno, etc.), à proximité de cours d'eau (qui fournissent l'énergie hydraulique et sont voisins de sources d'énergie électrique), dans des régions où l'on trouve en abondance des artisans ayant la traditionnelle "passion du fer" et une main-d'oeuvre agricole nombreuse, disposée à

---

(1) Hoover, The Location of Economic Activity, New York 1948.

travailler à bas prix, ainsi qu'en bordure des grandes voies de communication.

Pour la sidérurgie secondaire, il faut encore distinguer entre les entreprises utilisant les produits de la sidérurgie primaire et celles qui utilisent au contraire le matériel de récupération. Pour les premières, le facteur de localisation le plus important est la proximité d'entreprises sidérurgiques primaires, étant donné qu'elles ont, au moins en partie, les mêmes facteurs de localisation (notamment le coût de la main-d'oeuvre et de la distribution et, à un degré moindre, les disponibilités en énergie et en capitaux) et que ce sont ces entreprises qui leur fournissent les produits à laminer. Pour les secondes, ce dernier élément est au contraire absent et ce qui importe, à côté des autres facteurs de localisation (parmi lesquels les disponibilités en énergie et en capitaux jouent un rôle encore moins important), c'est le coût de l'approvisionnement en matériel de réemploi.

Les nouveaux laminoirs construits dans la province de Brescia après la seconde guerre mondiale ont tous été, initialement, des entreprises utilisant du matériel de récupération. Pour ces laminoirs, les facteurs de localisation ont donc été les suivants :

- a) l'existence de disponibilités importantes en matériel de récupération peu coûteux,
- b) la présence d'une main-d'oeuvre abondante peu rémunérée et habituée à travailler le fer,
- c) la possibilité d'obtenir des installations et de l'énergie à bas prix,
- d) une faible incidence des coûts de distribution par rapport au niveau élevé des prix de marché, l'existence d'une concurrence active dans le secteur des transports (il y a eu un accroissement rapide du nombre des petits transporteurs locaux) et l'organisation préexistante résultant du développement de la sidérurgie primaire et d'autres industries métallurgiques et mécaniques,
- e) l'existence de capitaux privés en quête d'emploi,
- f) la présence d'individus ayant des aptitudes commerciales et, parfois de véritables dons de chefs d'entreprise.

Le premier facteur a été déterminant dans la province de Brescia où au cours de la guerre s'étaient développées de nombreuses fabriques d'armement, s'ajoutant aux entreprises traditionnelles de la même branche et où s'étaient accumulées d'importantes quantités de bombes, de projectiles, etc., qui ont constitué, au début, la matière première destinée

au relaminage. Ensuite, les négociants brescians se sont procurés des débris de démolition navale, des rails usagés et autre matériel de récupération. La main-d'oeuvre en quête d'emploi était également très abondante. Un grand nombre de jeunes agriculteurs étaient soucieux d'augmenter les maigres ressources du ménage; des ouvriers ayant déjà travaillé dans des usines d'armement se trouvaient en chômage; de nombreux artisans avaient vu leur échapper toute possibilité de gain. Tous avaient dans le sang l'antique "passion du fer".

Tandis que la partie de l'énergie fournie par les centrales hydroélectriques, que l'on supposait ne pas pouvoir être écoulee sur les marchés éloignés, était cédée à prix réduit aux entreprises voisines, certaines grandes entreprises abandonnaient à de petits industriels des installations désormais vouées à la démolition afin d'en tirer un prix plus élevé. Les prix des produits finis (petits ronds de divers diamètres) étaient très élevés en raison de la pression de la demande, elle-même accrue par la fièvre de reconstruction qui s'était emparée du pays. Comme on l'a déjà observé, les petits transporteurs étaient nombreux et peu exigeants. La reconversion de l'industrie de guerre et la présence de capitaux accumulés grâce à des activités commerciales plus ou moins licites au cours de la guerre offraient un certain nombre de disponibilités en matière de capitaux privés en quête d'emploi. La possibilité de réaliser des profits élevés, étant donné la différence considérable existant entre les prix des produits finis et ceux des facteurs de production permettait un autofinancement rapide. Il existait enfin un assez grand nombre de négociants habiles et d'anciens artisans qui suppléaient, par leurs connaissances pratiques du marché, à l'absence de connaissances techniques approfondies.

Comme on le voit, il s'agit là en grande partie de facteurs éphémères. Ainsi, tandis que séduits par le mirage des profits réalisés par leurs heureux prédécesseurs, d'autres négociants et artisans se lançaient dans la sidérurgie secondaire en utilisant du matériel de récupération, les premiers du fait d'une concurrence accrue entre vendeurs, des plus grandes exigences des entrepreneurs de bâtiment en matière de qualité ainsi que de la normalisation progressive des marchés charbonniers et sidérurgiques nationaux et internationaux après la création de la C.E.C.A., entamèrent le processus de modernisation dont nous avons déjà parlé.

Cependant les uns et les autres créèrent des activités nouvelles ou poursuivirent leurs activités antérieures au voisinage immédiat des centres traditionnels de la sidérurgie primaire. La tendance à la concentration fut encore davantage favorisée par le fait que ceux qui fondaient de nouvelles entreprises étaient les mêmes négociants ou ex-artisans qui en avaient créé après la guerre, ou certains membres de leurs familles, ou encore certains de leurs ouvriers.

Si l'on examine la répartition des différents établissements de la sidérurgie tant primaire que secondaire, on peut discerner dans la province de Brescia quatre points principaux, qui constituent chacun le centre d'une zone d'attraction. Pour se rendre compte de l'importance de ces centres au cours des dernières années, on peut se référer à des données relatives à leur capacité de production, à leur production effective et au taux d'utilisation de leur capacité. Les renseignements concernant la capacité de production peuvent nous indiquer la force d'attraction exercée par les différentes zones, cependant que la production effective et le taux d'utilisation de la capacité révèlent les possibilités d'activité existant dans les diverses zones (voir tableau G).

Brescia est naturellement le centre autour duquel les usines sidérurgiques ont le plus intérêt à se grouper. Il est vrai que de 1951 à 1955, on a vu se manifester une tendance à la diminution de cette influence, laquelle n'a été compensée que ces derniers temps par une légère reprise due à l'installation récente de certains laminoirs et aciéries dans cette région. Il est certain qu'à l'avenir l'influence de Brescia augmentera car il semble qu'à l'heure actuelle les entreprises de petites dimensions préfèrent les grands centres commerciaux.

L'influence de Sarezzo est également allée croissant; dans cette région de nouveaux laminoirs ont été construits entre 1955 et 1957, et d'autres ont augmenté leur capacité.

Au cours des dernières années au contraire, Breno a progressivement perdu de sa force d'attraction, et cela partiellement au profit du centre de Malegno. Il s'est ainsi produit un déplacement vers le Sud, c'est-à-dire vers la basse vallée, pour des raisons en partie inhérentes aux coûts de transport et à la proximité des centres commerciaux.

TABELEAU G

CENTRES D'ATTRACTION ET LEUR IMPORTANCE

CENTRES	% production nationale	% production régionale	% capacité nationale	% capacité régionale	taux d'utilisation
<u>1951</u>					
BRENO	0,13	0,35	0,30	0,89	25,5
MALEGNO	0,19	0,51	0,17	0,50	65,6
SAREZZO	0,14	0,37	0,11	0,33	71,2
BRESCIA	2,66	6,90	3,16	9,39	47,3
<u>1954</u>					
BRENO	0,23	0,71	0,24	0,78	59,3
MALEGNO	0,10	0,31	0,18	0,60	33,7
SAREZZO	0,08	0,23	0,15	0,50	30,3
BRESCIA	2,07	6,37	2,84	9,21	45,2
<u>1958</u>					
BRENO	0,25	0,91	0,23	0,75	62,2
MALEGNO	0,09	0,20	0,17	0,65	30,2
SAREZZO	0,9	0,30	0,16	0,60	72,5
BRESCIA	2,02	7,2	2,9	10,30	79,4

Le déplacement vers le Sud observé dans le Val Camonica peut être considéré comme général dans toute la province. En effet, certains des facteurs de localisation qui avaient incité à implanter des entreprises sidérurgiques primaires dans les vallées ont cessé d'exister. La matière première disponible dans les localités voisines doit être considérée comme absolument insuffisante pour couvrir les besoins des entreprises; celles-ci doivent s'approvisionner en minerai et en ferraille à l'étranger. Les facilités offertes pour la fourniture de l'énergie ont perdu une grande partie de leur intérêt maintenant que sont résolus les problèmes du transport à longue distance. Le seul facteur qui demeure est l'abondance d'une main-d'oeuvre peu coûteuse. Or ce facteur est nettement moins important à mesure que se poursuit la mécanisation de la production, et que diminuent, par conséquent, les prix et les coûts de distribution. C'est donc ce dernier élément qui exerce une influence dominante sur la localisation actuelle de la sidérurgie primaire bresciane et qui justifie le déplacement lent vers le Sud.

Pour la sidérurgie secondaire, la situation est encore plus nette. Le fait que les facteurs de localisation indiqués plus haut aient été, comme on l'a souligné, pour la plupart éphémères, amène les nouvelles entreprises à s'implanter au voisinage de centres commerciaux importants, là où non seulement les coûts de distribution sont inférieurs, mais où il est également possible de s'approvisionner en matières premières (des billettes, en majeure partie) à un prix moins élevé, soit parce que le prix du transport au départ des grands centres sidérurgiques lombards est plus avantageux (les facilités de communication étant plus grandes), soit parce qu'il existe dans le voisinage certaines entreprises nouvelles de sidérurgie primaire (cf. par exemple le cas de la Sideral de S. Zeno). Il se produira très probablement une nouvelle poussée vers le Sud et une plus grande concentration dans un avenir proche en raison des besoins d'intégration auxquels il faudra répondre si l'on veut arriver à de bas prix pour les produits finis. On devra, par conséquent, considérer le coût de transformation comme un facteur de localisation important.

Cette lente évolution, qui a un caractère rationnel, se heurte à l'esprit d'imitation, favorisé par la manque de compréhension des problèmes économiques de certains chefs d'entreprise locaux, qui pousse ces derniers à créer de nouvelles activités là où leurs prédécesseurs ont réalisé des profits élevés.

Ces éléments irrationnels, qui affaiblissent encore davantage la situation de l'industrie sidérurgique bresciane, doivent naturellement être éliminés par les organismes responsables disposant d'un pouvoir d'intervention.

### C) LA SITUATION ACTUELLE

Jusqu'à présent nous avons étudié la sidérurgie bresciane sous son aspect dynamique. Si nous étudions plus attentivement la situation actuelle, nous pourrions maintenant préciser davantage ce que nous avons déjà observé et comprendre les raisons profondes de l'actuelle faiblesse structurelle de ce secteur industriel.

Selon une récente publication de Fantinelli (1), on comptait en juillet 1958, 53 aciéries et laminoirs à chaud pour le fer et l'acier. Après la faillite de quatre de ces établissements (IMES d'Ospitaletto, Ferriera de Gianico, ALFER et ELAS de Pisogne), dont un (ELAS de Pisogne) a repris son activité à l'initiative des travailleurs, il existe dans la province de Brescia 50 entreprises opérant dans le domaine sidérurgique (2). Il convient d'y ajouter l'ILVA de Lovere qui, bien que se trouvant en dehors des limites administratives de la province, fait partie intégrante de la région économique de Brescia, étant donné qu'elle constitue un débouché naturel pour le Val Camonica.

Ces 51 entreprises peuvent être classées selon différents critères. En premier lieu, comme il est extrêmement difficile de distinguer les petites des moyennes entreprises, on peut faire une première distinction, du point de vue des dimensions, entre les entreprises petites et moyennes (que nous appellerons désormais seulement les petites entreprises) et les grandes entreprises. Sont considérées comme grandes entreprises celles qui emploient un nombre de travailleurs d'au moins 300 à 500, qui présentent un haut degré de mécanisation et dont la capacité de production est supérieure à 200 000 tonnes. Les petites entreprises sont celles qui ne possèdent pas ces caractéristiques. Les premières sont au nombre de 11 (y compris l'ILVA de Lovere); elles fabriquent une gamme étendue de produits (tubes, produits plats, fonte, acier, fil machine, etc.); elles sont situées dans des localités (Dargo, Vobarno, Costa Volpino, Brescia, Breno, Malegno, etc.) où les activités sidérur-

---

(1) G. FANTINELLI, I laminatoi bresciani, in "Monografia Illustrata Brescia e Provincia 1958-59", Brescia 1959.

(2) La Sider d'Ospitaletto est aux prises avec de graves difficultés.

riques sont traditionnellement implantées. Ces entreprises n'offrent pas d'intérêt particulier pour l'enquête en cours, vu qu'elles n'ont pas connu le développement stupéfiant constaté pour les petits laminoirs et que la crise n'a pas eu pour elles des conséquences aussi graves que pour les autres (1).

Les petites entreprises sidérurgiques seraient donc les 40 autres, mais 4 d'entre elles : la Ferriera d'Odolo, la Siderurgica Odolese, le Laminatoio Lainone de Lumezzane, la Società Foces de Darfo, ont des liens étroits respectivement avec l'I.R.O. d'Odolo, l'ILFO d'Odolo, l'ALFA de Brescia et la Predalva de Pisogne. Il reste donc 36 petites entreprises, comme nous l'avons déjà vu dans notre analyse historique précédente.

Si nous les classons d'après leur implantation, 7 d'entre elles sont localisées à Brescia et dans les environs (O.R.I., Dalnasia, L.I.V., Sideral, Metalgoi, Alfa, Pietra Oddino), 1 à Palazzolo sull'Oglio (Lampal), 1 à Villa Carcina (Fervil), 2 à Sarezzo (Ferriere Bossio, IN.CO.FER), 1 à Casto (Ferriera di Casto), 7 à Nave (F.lli Stefana, Fenotti e Stefana, Stefana Giuseppe, ILFER, Bassani Dante, Ferriere del Garza, Stefana Antonio), 1 à Vestone (SALVE), 6 à Odolo (ILFO, Bredina, Leali, I.R.O., Laminatoio Valsabbia, Bertoli & C.), 5 à Pisogne (O.L.S., Predalva, ELAS, Laminar, Laminfer), 1 à Gratacasolo (Ferriere di Gratacasolo), 2 à Biunno (Bettoni Francesco, Bellicini Andrea).

La classification la plus importante est cependant celle qui, tenant compte du degré d'intégration, du type de production, de la matière première utilisée, distingue les entreprises intégrées produisant des ronds à béton (4), les entreprises non intégrées produisant des ronds à partir de lingots (6), les entreprises non intégrées produisant des ronds à partir de matériel de récupération (16), les entreprises de transformation (4), celles qui fabriquent des produits autres que les ronds (5) et enfin celles qui produisent uniquement des lingots d'acier (2). Le groupe le plus important est celui des entreprises qui produisent des ronds à partir de matériel de récupération. Tous les petits laminoirs brescians ont appartenu à cette catégorie, dont certains se sont ultérieurement détachés pour les raisons indiquées plus

---

(1) Nous avons rangé parmi ces entreprises l'Italghisa, parce que, bien qu'il s'agisse d'une petite entreprise, elle ne présente pas d'intérêt pour notre enquête.

haut. Parmi ces entreprises, il en est de très petites qui connaissent facilement de graves difficultés et d'autres, plus importantes et mieux équipées, qui réussissent à traverser et à surmonter plus aisément les crises. Nous verrons dans les pages suivantes que la faiblesse de l'industrie sidérurgique bresciane s'explique dans une large mesure par la présence d'un nombre encore élevé d'entreprises utilisant le matériel de récupération. Il convient cependant d'observer que certaines entreprises sont actuellement en train de se transformer afin de pouvoir utiliser les lingots. Il n'est sans doute pas inutile de souligner que les entreprises de la seconde catégorie ont été créées à des dates relativement récentes, ce qui montre qu'il existe encore de vastes possibilités de modernisation (cf. tableau H). En effet, la nécessité d'améliorer la qualité de la production pousse certaines usines de relaminage ayant déjà près de dix ans d'existence à suivre l'exemple des établissements plus récents.

La catégorie des entreprises intégrées rassemble des entreprises dont l'origine est antérieure à 1950 (Ferriere Bosio de Sarezzo, O.R.I. de Brescia, F.lli Stefana de Nave, ILFO de Odolo). Ce sont celles qui ont le moins souffert de la dernière crise; elles ont une assise solide, elles ont tendance à se moderniser et à se développer toujours davantage et elles dominent la plupart des petites et moyennes entreprises sidérurgiques brescianes. Il faut en rapprocher l'O.L.S. de Pisogne et Fenotti e Stefana de Nave, qui bien qu'appartenant à la seconde et à la cinquième catégories, s'approvisionnent en lingots d'acier chez

TABLEAU H Date de fondation des entreprises par catégorie

1 - Entreprises intégrées produisant des ronds à béton	1927	"38	"49	"50		
2 - Entreprises produisant des ronds à partir de lingots	1955	"56	"56	"56	"57	"57
3 - Entreprises produisant des ronds à partir de matériel de récupération	1947	"48	"48	"50	"50	"50
		1952	"53	"53	"54	"54
		1955	"55	"55	"56	"56
4 - Entreprises de transformation	1953	"54	"54	"55		
5 - Entreprises fabriquant des produits autres que les ronds	1954	"55	"55	"57		
6 - Entreprises produisant uniquement des lingots d'acier	1952	"56				

Sidéral, société dans laquelle elles ont une participation d'un huitième chacune, avec les quatre entreprises de la première catégorie (1).

La quatrième catégorie (entreprises de transformation) renferme des entreprises encore plus petites et plus modestes que celles de la troisième catégorie. Elles utilisent également au départ le matériel de récupération; elles n'ont pas d'existence autonome, étant étroitement liées au sort des entreprises intégrées. Ces dernières confient leurs chutes de laminage aux petits établissements, étant donné qu'elles ne produisent normalement pas de ronds de petit diamètre; elles exigent en contrepartie un prix que l'on appelle précisément "prix de transformation". En cas de contraction de la demande sur le marché, les grandes entreprises cessent de passer des commandes et, du même coup, les entreprises de la quatrième catégorie éprouvent de sérieuses difficultés. Elles présentent encore des caractéristiques artisanales; elles ont de très vieilles installations et ne sont pas économiquement en mesure de les rénover, étant donné leurs très faibles disponibilités en capitaux et la discontinuité de leur activité. Ce sont incontestablement les entreprises les plus faibles de la province de Brescia, et elles sont destinées à disparaître dans un avenir proche, dès que leurs plus gros "protecteurs" ne seront plus disposés à les soutenir.

Dans la cinquième catégorie - celle des entreprises qui fabriquent des produits autres que les ronds - figure surtout la "Dalmazia", déjà comprise dans la seconde catégorie et qui jusqu'en 1958, produisait des ronds à partir de lingots et procède actuellement à l'installation d'un train à cinq cages de 500 mm pour la production de profilés lourds atteignant jusqu'à 250 mm de section (2). Sur les quatre autres entreprises, deux sont des entreprises intégrées (Pietra Oddino de Brescia et L.M.V. de Brescia), qui produisent respectivement différents profilés de section allant jusqu'à 50 mm et des fers plats allant jusqu'à 80 mm; les deux autres (Ferriera de Casto, Metalgoi de Brescia) partent de lingots et produisent respectivement des fers plats et des fers à T allant jusqu'à 50 mm. Il s'agit d'entreprises bien organisées, fabriquant

---

(1) A vrai dire la "Pietra Oddino", appartenant à la cinquième catégorie, est déjà intégrée pour son propre compte et dispose d'un four de fusion de 8 tonnes.

(2) En ce qui concerne cette entreprise, un entretien est prévu avec M. Pietro, de qui nous espérons obtenir des informations plus précises.

des produits finis de bonne qualité et susceptibles de soutenir la concurrence des plus importants groupes nationaux. Elles n'ont pratiquement pas souffert de la crise récente et révèlent une capacité de résistance prolongée pour l'avenir. Elles présentent un intérêt particulier du fait, surtout, qu'elles ont une participation dans la Sideral de S. Zeno.

La sixième catégorie comprend deux entreprises, l'ALFA et la Sideral, qui produisent uniquement de l'acier (1). La seconde est sensiblement plus importante que la première et doit encore se développer à l'avenir. Elle est donc non seulement le fournisseur d'acier des sociétés participantes, mais également leur représentant commercial. Elle constitue une réalisation intéressante, étant la première manifestation de l'esprit d'association que l'on ait enregistrée dans la sidérurgie bresciane. En effet, 8 laminoirs importants se sont groupés, apportant chacun une part égale du capital et s'engageant à enlever une part égale de la production. Elle est techniquement bien équipée, étant dotée d'un grand four électrique (de 30 tonnes), qui n'a pas pu encore fonctionner à plein (il travaille pendant 8 mois seulement) en raison notamment de problèmes concernant l'approvisionnement en énergie électrique. La productivité de cette entreprise est sensiblement accrue par le fait qu'elle est la seule de celles que nous avons examinées à être raccordée au réseau ferré, ce qui lui permet d'abaisser ses coûts et d'avoir de plus grandes facilités pour se procurer la ferraille nécessaire. L'ALFA de Brescia est la seule petite entreprise indépendante productrice d'acier; étant donné que la limitation de son activité à la fusion du minerai, qui est d'un coût élevé, présentait des inconvénients de caractère économique, elle a loué un laminoir (Mainone de Lumezzane) déjà intégré (grâce à un petit four de fusion de deux tonnes), qu'elle a affecté à la production de ronds de petit diamètre.

---

(1) La Faces de Darfo ne produisait elle aussi que de l'acier. A l'heure actuelle, cependant, elle travaille pour le compte de la Predalva de Pisogne.

(2) En dernier lieu, en raison de l'achat de quatre machines semblables pour différentes entreprises et grâce à l'existence de cette société, il a été possible de profiter de la concurrence au maximum.

Les caractéristiques particulières des entreprises de chaque catégorie ressortent encore plus clairement de l'examen du tableau I. La colonne 4 montre que les entreprises où la productivité du travail est supérieure sont celles des catégories 6 et 1, c'est-à-dire celles qui produisent uniquement de l'acier et celles qui sont intégrées. Viennent ensuite les entreprises utilisant le lingot et celles qui fabriquent des produits autres que les ronds. Les entreprises fabriquant les ronds à partir de matériel de récupération ont une productivité du travail nettement inférieure à celle des autres catégories. Ce phénomène est l'indice d'un coefficient capital-production différent (niveau de mécanisation), d'un degré d'organisation différent etc., facteurs qui ont une incidence sur le niveau des coûts et posent, de ce fait, de graves problèmes de caractères économiques.

De l'ensemble du tableau, il résulte en outre que les dimensions des entreprises ayant la meilleure productivité sont sensiblement supérieures à celles des autres entreprises, encore que l'on ne doive pas oublier que la mécanisation a fréquemment (1) réduit les effectifs des entreprises où elle a été appliquée.

TABLEAU I      Dimensions moyennes des entreprises par catégorie			
Catégories d'entreprises	Nombre moyen d'ouvriers	Production effective annuelle moyenne en tonnes	Production moyenne par ouvrier
	2	3	4
1) Entreprises intégrées produisant des ronds à béton	110	35 000	430 (1)
2) Entreprises produisant des ronds à béton à partir de lingots	50	18 000	360
3) Entreprises produisant des ronds à béton à partir de matériel de récupération	52	10 000	192
4) Entreprises de transformation	35	6 500	190
5) Entreprises fabriquant des produits autres que les ronds	45	15 330	330
6) Entreprises produisant uniquement de l'acier	80	43 500	544
(1) Chiffre calculé d'après les effectifs des laminoirs			

(1) C'est ainsi qu'une entreprise de première catégorie a réduit ses effectifs de plus de moitié alors que sa capacité de production quinquait.

#### D) INSTALLATIONS ET METHODES DE PRODUCTION

Alors qu'à l'origine toutes les entreprises avaient des installations semblables pour les raisons examinées à propos de la localisation des petits laminoirs dans la province de Brescia (la faible compétence technique et économique à peu près générale des chefs d'entreprise étant, parmi ces raisons, celle qui revêt ici une importance particulière), le processus de modernisation amorcé en 1953-55 et poursuivi par la suite a entraîné une différenciation entre les entreprises du point de vue des moyens de production.

A cet égard il est possible d'établir une première classification sommaire entre les entreprises disposant d'un four de fusion (8 des entreprises considérées) et celles qui n'en possèdent pas (25). Aux 8 premières, il convient toutefois d'ajouter trois entreprises (O.L.S., Fenottti-e Stefana, Ferriera di Caste) qui utilisent les fours de la Sideral, ce qui donne un total de 11 entreprises possédant un four de fusion.

Sur ces 11 entreprises, 4 sont intégrées et produisent des ronds à béton, 2 appartiennent à la seconde catégorie, 3 fabriquent des produits autres que les ronds et 2 produisent uniquement de l'acier.

Si nous revenons au tableau C (cf. page 4), nous pouvons constater que la grande majorité des fours de fusion ont été installés au cours des dix dernières années. Pendant cette période le nombre des fours est passé de 3 à 17, la capacité totale de 20 à 176 tonnes et la capacité moyenne de 6,6 à 10,4 tonnes. Le fait que 10 des 17 fours actuels ont été installés au cours des 4 dernières années a une certaine importance. Il signifie qu'à l'exception de 2 des fours actuels (il s'agit des fours anciens de la "Ferriere Bosie" de Sarezzo et de l'O.R.I. de Brescia), les autres sont presque tous récents. Le four de 30 tonnes installé par Sideral date notamment de l'année dernière.

Il est à prévoir que le nombre et les dimensions des installations de fusion augmenteront encore dans un proche avenir. Les fours de fusion sont tous électriques (1), et cela à la fois parce que les fours électriques sont les plus simples et les plus faciles à installer et à exploiter et que l'adoption de fours d'un autre type exigerait l'importation de houille et l'emploi d'un plus grand nombre d'ouvriers.

---

(1) Dans la province de Brescia, il existe un seul four Martin, installé cependant dans une grande entreprise sidérurgique.

En même temps que s'accroissaient le nombre et la capacité des fours de fusion, les entreprises procédaient au remplacement de leurs vieux trains de laminoirs. Dans presque toutes les entreprises possédant des fours de fusion, on a adopté, pour remplacer le vieux laminoir, un nouveau train beaucoup plus perfectionné, puissant et automatique, devant permettre une exploitation adéquate des fours.

Ce sont surtout les anciens fours à sole destinés au réchauffage des lingots, et dans lesquels la matière première était introduite et défournée par des ouvriers tenus de contrôler en permanence le fonctionnement du four, que l'on a remplacés par des fours poussants, chauffés au méthane ou au mazout (1).

---

(1) Les lingots sont chargés à l'arrière du four sur un chariot mobile à vitesse contrôlée et passent ensuite dans le four. Après avoir été portés à une température appropriée, ils parviennent à l'orifice antérieur du four, et un dispositif automatique les engage dans les cages du train ébaucheur, en général semi-automatique. A la sortie du train ébaucheur, les barres sont guidées vers les cages de la partie centrale du train, pour y être réduites à la section voulue. Après avoir traversé ces cages en ligne, les barres sont engagées dans d'autres cages disposées en continu ("cages Danieli") où leur diamètre y est encore réduit. A la sortie de la dernière cage, les barres sont acheminées sur une cisaille volante qui les coupe à la longueur voulue. Elles passent ensuite sur un lit de refroidissement, qui est semi-automatique dans certaines entreprises. Dans ce cas, le lit de refroidissement mobile les amène jusqu'à une plieuse automatique où les barres (d'une longueur moyenne de 14 à 16 m) sont ramenées à des dimensions moins encombrantes, de manière à faciliter le transport par camions (sinon, il faudrait les transporter à l'aide de semi-remorques, ce qui constitue un transport plus coûteux et difficile à effectuer pour les petits transporteurs brescians).

Les trains de laminoirs des 4 entreprises intégrées produisant des ronds à béton sont indiqués au tableau L<sub>1</sub>, d'où il ressort que la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> entreprises, qui ne possèdent pas de cages ébaucheuses, les ont remplacées par des cages en ligne. Ces trains sont tous relativement récents et ont été installés à la même date que les nouveaux fours de fusion.

Les 3 entreprises fabriquant des produits autres que les ronds (et disposant de fours) ont naturellement des trains de laminoirs différents (7 cages en ligne de 280 mm, de 260 mm et de 240 mm). On retiendra comme particulièrement intéressant le nouveau train de laminoir de la "Pietra Oddino", de type suédois à cylindres montés sur roulements à rouleaux excentriques, ce qui permet une faible consommation de kWh/t.

Les 6 entreprises qui, bien que ne produisant pas elles-mêmes de lingots, les utilisent exclusivement comme matière première, ont des installations semblables à celles des entreprises intégrées, mais de plus petites dimensions et comportant un train moins automatique que dans le cas précédent. Ces installations sont toutes de

TABLEAU L <sub>1</sub> Trains de laminoirs des entreprises brescianas intégrées produisant des ronds à béton			
Entreprises	Nombre de cages	Type	Diamètre des cylindres
1° entreprise (O.R.I.)	4	ébaucheuses	400 mm
	7	en ligne	280 "
	2	Danieli	200 "
2° entreprise (Ferriere Bosio)	3	ébaucheuses	400 mm
	7	en ligne	260 "
	2	Danieli	200 "
3° entreprise (F. lli Stefana)	7	en ligne	300 mm
	4	" "	300 "
	4	Danieli	200 "
4° entreprise (ILFO)	7	en ligne	260 "
	5	" "	220 "
	2	Danieli	200 "

TABLEAU L <sub>2</sub> Trains de laminoirs des entreprises brescianas produisant des ronds à partir de lingots			
Entreprises	Nombre de cages	Type	Diamètre des cylindres
1° entreprise (Fenotti e Stefana)	3	ébaucheuses	450 mm
	7	en ligne	260 "
	2	Danieli	
2° entreprise (Dalmazia)	4	ébaucheuses et finisseuses	400 "
3° entreprise (Predalva)	4	ébaucheuses	300 "
	3	en ligne	240 "
4° entreprise (Stefana Antonio)	7	en ligne	240 "
	4	Danieli	200 "
5° entreprise (Bertoli)	7	en ligne	260 "
6° entreprise (O.L.S.)	1	ébaucheuses	450 "
	7	en ligne	280 "
	5	" "	240 "

création récente, ainsi qu'il ressort du tableau H. La ressemblance provient du fait que ces entreprises ont, autant que possible, imité les méthodes de production des entreprises précédentes. Leurs trains de laminoirs sont indiqués au tableau L<sub>2</sub>.

En ce qui concerne les entreprises utilisant du matériel de récupération, il convient de souligner avant tout qu'un grand nombre d'entre elles sont en mesure (sous réserve de légères modifications apportées à leurs installations) d'utiliser également le lingot. Cette solution n'est cependant pas absolument utile pour celles qui, équipées uniquement de fours à sole, présentent des structures si vétustes et si usées qu'il n'est plus guère intéressant de modifier les installations. Ces entreprises représentent la moitié (10) de celles de la catégorie que nous étudions. En outre, tant qu'il sera possible de se procurer des matières de récupération sur le marché, il y a intérêt également pour les autres entreprises à poursuivre l'application de l'ancien système.

La méthode de production est légèrement différente selon que les entreprises sont équipées de fours à sole ou de fours poussants. Dans le premier cas, le matériel de récupération employé est plutôt hétérogène; il faut donc au préalable préparer la matière en morceaux susceptibles de pénétrer entre les cylindres des cages. C'est là un travail qui exige beaucoup plus de temps que les phases ultérieures de la fabrication et qui occupe autant de travailleurs que lesdites phases. La matière est ensuite enfournée à la main, puis défournée toujours à la main et envoyée au laminoir.

Dans le second cas, étant donné que l'on utilise en grande partie des rails de chemin de fer, ceux-ci sont tronçonnés à l'aide de cisailles spéciales après réchauffage. Les sections de rail sont ensuite introduites dans le four poussant comme s'il s'agissait de lingots, après quoi ils sont envoyés au laminage.

Les trains de laminoirs sont très différents les uns des autres. Nous en avons énumérés quelques-uns au tableau L<sub>2</sub>; les 7 premiers se trouvent dans des entreprises disposant uniquement de fours à sole et les autres dans des entreprises équipées de fours poussants.

Comme on le voit, les premières ne possèdent pas de cages ébaucheuses spécialisées; elles ont un nombre limité de cages en ligne (5-6) d'un diamètre de cylindres plutôt réduit. Il s'agit en général d'installations relativement anciennes, qui ne sont pas excellentes du point de vue technique et sont passablement usagées, à la fois parce qu'elles n'ont pas été parfaitement entretenues et qu'elles fonctionnent seulement par intermittence. Les secondes, au contraire, sont équipées d'ébaucheuses et elles ont un nombre plus élevé de cages, avec des diamètres de cylindres plus variés. Il s'agit d'installations dont certaines sont anciennes, d'autres plus récentes, satisfaisantes du point de vue technique et présentant un niveau de mécanisation supérieur à celui des premières.

En conclusion, en ce qui concerne la qualité des installations et les méthodes de production, nous sommes en présence de 4 cas différents (en laissant de côté les entreprises qui ne produisent pas de ronds à béton) :

- 1) Les entreprises intégrées produisant des ronds ont des installations efficaces, de création récente, présentant un degré élevé d'automatisation et de productivité,
- 2) Les entreprises non intégrées utilisant le lingot ont des installations semblables aux précédentes, mais présentent un degré moindre d'automatisation et de productivité,
- 3) Les entreprises utilisant du matériel de récupération et disposant de fours poussants ont en général des installations moins efficaces, plus anciennes que les précédentes, dont le niveau de mécanisation et la productivité ne sont pas très élevés,
- 4) Les entreprises possédant des fours à sole ont des installations nettement insuffisantes, anciennes, d'un niveau plus élevé de mécanisation et d'une faible productivité. Dans ce dernier cas, nous sommes au stade pour ainsi dire pré-industriel.

TABLEAU L<sub>3</sub> Trains de laminoirs de certaines entreprises sidérurgiques brescianas utilisant du matériel de récupération

Entreprises	Nombre de cages	Type	Diamètre des cylindres en mm
1° entreprise (Lansipal)	5	en ligne	240
2° entreprise (Bettoni)	6	" "	220
3° entreprise (Ferriera di Grattacasolo)	5	" "	260
4° entreprise (Lanifer)	5	" "	240
5° entreprise (Laminar)	5	" "	220
6° entreprise (Bellicini)	3 4	" " " "	240 220
7° entreprise (Stefana Giuseppe)	5 5	" " " "	240 240
8° entreprise (Ilfer)	4 5	ébaucheuses en ligne	280 240
9° entreprise (Ferriere del Garza)	4 5	ébaucheuses en ligne	280 240
10° entreprise (Salve)	4 4	en ligne " "	220 220
11° entreprise (In. Gc. Fer.)	8	en ligne	280
12° entreprise (Elas)	1 7 7	ébaucheuses en ligne " "	450 260 220
13° entreprise (Sider)	6	" "	260
14° entreprise (Ferriera di Montichiari)	4 7	ébaucheuses en ligne	280 240

Non seulement les caractéristiques techniques que nous venons de définir exercent une influence sur la capacité de production de chacune de ces catégories d'entreprises, mais elles en conditionnent également l'activité, notamment dans le temps, du fait des facteurs

économiques étroitement liés. En effet, nous avons calculé le taux moyen d'utilisation des installations (égal au pourcentage que la production effective représente par rapport à la capacité de production) pour les différentes catégories et nous avons obtenu les valeurs suivantes : 92 % pour les entreprises intégrées, 87 % pour celles qui utilisent le lingot, 73 % et 72 % pour celles qui utilisent du matériel de récupération. Ces données sont confirmées par certaines considérations relatives aux postes de travail. Il a été procédé à ce sujet à un relevé effectué en été et en hiver dans 25 entreprises, et l'on a obtenu les fréquences indiquées au tableau M. Si l'on considère que les entreprises du premier et du quatrième groupes appartiennent toutes à la catégorie de celles qui utilisent du matériel de récupération, on a la confirmation que la capacité de ces entreprises est utilisée à un taux réduit.

Il importe de rechercher les causes économiques d'un phénomène qui, visiblement, est en rapport étroit avec la situation technique. Toutefois, avant de s'engager dans cette direction, il est nécessaire d'analyser les autres facteurs intervenant dans la production des petites entreprises sidérurgiques brescianas.

---

TABLEAU M      Postes de travail

---

Postes de 8 h environ	en hiver	en été
- Entreprises marchant à un seul poste par jour	10	3
- Entreprises marchant à deux postes par jour	10	20
- Entreprises marchant à trois postes par jour	-	2
- Entreprises fermées	5	-
Total	25	25

---

### E) APPROVISIONNEMENT EN MATIERES PREMIERES

Il convient ici encore de revenir aux catégories d'entreprises que nous avons déjà envisagées à plusieurs reprises. La situation est, en effet, complètement différente selon qu'il s'agit :

- a) d'entreprises intégrées ou produisant uniquement de l'acier,
- b) d'entreprises utilisant des lingots ou
- c) d'entreprises utilisant du matériel de récupération.

Etant donné qu'il n'existe dans la province de Brescia qu'une seule entreprise ("Tassara" de Darfo) qui utilise le minerai pour la production de ferro-alliages, la matière première des entreprises intégrées est la ferraille; pour la seconde catégorie d'entreprises, la matière première est le lingot d'acier et pour la troisième le matériel de récupération.

Une faible fraction de la ferraille (environ 10 % des besoins) est collectée dans la région de Brescia, dans les régions voisines ou dans d'autres parties de l'Italie. Il s'agit de stocks de boîtes de conserve, de vieilles ferrailles, de ferrailles provenant de la démolition de véhicules automobiles, etc. c'est-à-dire de matières hétérogènes du point de vue de leur dureté, ce qui peut compromettre la réussite des coulées. Ces matériaux sont achetés uniquement en raison de leur bas prix; ils doivent être triés et introduits graduellement dans les matières destinées à la fusion, lorsqu'il s'en présente qui ont les caractéristiques voulues.

90 % de la ferraille sont importés de l'étranger : Allemagne, France, Belgique et, pour une faible part, Etats-Unis. Il s'agit de ferraille sélectionnée, homogène du point de vue de la dureté et présentant des caractéristiques qui la rendent immédiatement utilisable sans danger sérieux pour la réussite des opérations de fusion. Il s'agit de rebuts et de résidus de fabrication de l'industrie mécanique, achetés dans une large mesure pressés, ce qui permet un enfournement plus rationnel.

Les inconvénients résultant pour l'industrie sidérurgique bresciane de la nécessité de se réapprovisionner en ferraille principalement à l'étranger sont les suivants :

- a) forte incidence du prix de transport sur le prix de la ferraille,
- b) fluctuations dans les disponibilités,
- c) fluctuations importantes du prix de la ferraille,
- d) charges imposées par les intermédiaires, qui recueillent de grandes quantités de ferraille pour revendre, selon les besoins, les tonnages demandés par les entreprises brescianas.

Avant tout, le coût de transport intervient pour environ 1/3 dans le prix de la ferraille. Un élément très important de ce coût est le prix du transport ou de l'acheminement final par camion-remorque, la Sidéral étant la seule entreprise qui possède un embranchement ferroviaire.

Les fluctuations des disponibilités en ferraille résultent du fait que les pays étrangers riches en minerai de fer ont de plus en plus tendance à utiliser la ferraille pour produire des alliages spéciaux, après avoir effectué la sélection qui convient. Les fluctuations du prix de la ferraille sont étroitement liées à celles des disponibilités. En outre, les prix sont très sensibles aux événements économiques et sociaux des pays exportateurs.

Cet inconvénient entraîne de sérieux obstacles à l'établissement, par les entreprises brescianas, de programmes portant sur une période suffisamment longue. L'intervention nécessaire d'intermédiaires, la faiblesse de la demande de ferraille de chaque entreprise grèvent le prix de la ferraille et en diminuent l'élasticité en cas d'augmentation de l'offre, car les intermédiaires détiennent un quasi-monopole.

Tous ces facteurs ont une incidence particulièrement importante au cours des périodes de crise comme celle de 1958-59.

En résumé, une des faiblesses de l'industrie sidérurgique bresciane, qui est malheureusement aussi celle de toutes les petites entreprises, résulte du problème de l'approvisionnement en ferraille. Les entreprises techniquement et économiquement les plus évoluées s'en sont aperçues depuis un certain temps. En effet, la création de la Sidéral a permis

de limiter les inconvénients, mais un nouveau pas pourrait être accompli, qui supprimerait à tout le moins les frais d'intermédiaire, si toute la ferraille requise pour la production d'acier était collectée par les soins de la Sidéral, la participation à cette société étant naturellement étendue aux autres entreprises possédant des fours de fusion.

S'il est vrai que l'approvisionnement en ferraille n'est pas chose facile, l'utilisation de la ferraille à la place du minerai permet cependant de produire de l'acier de qualité; les industriels étrangers semblent donc avoir raison lorsqu'ils disent que l'utilisation de la ferraille pour la production de ronds à béton constitue un gaspillage.

Cependant, les entreprises produisant des lingots d'acier les utilisent presque intégralement pour leurs propres besoins ou pour des livraisons à leurs associés, qui leur louent ou à qui elles louent des installations (ex. : Sidéral, Faces et Alfa). Il se pose donc également un problème d'approvisionnement en lingots pour les entreprises qui les utilisent comme matière première.

Pour les lingots produits sur place et excédant les besoins des entreprises intégrées, elles doivent dépendre des entreprises productrices sacrifiant ainsi en partie leur indépendance. D'autre part, étant donné que la production globale ne suffit pas à la couverture des besoins, elles doivent payer un prix majoré du coût de transport pour les lingots importés du Piémont et de Vénétie. A cet égard, il faut souligner qu'il n'est pas possible d'importer des lingots de l'étranger, non seulement pour des raisons évidentes relatives au coût du transport, mais également pour des raisons techniques, attendu que les entreprises étrangères sont équipées pour l'utilisation de lingots dont le poids et la section ne sont pas adaptés aux petites installations des entreprises brescianas.

Le problème de l'approvisionnement en lingots pourra être partiellement résolu si l'on accroît la production globale d'acier (comme il semble que ce soit déjà le cas, la Sidéral ayant l'intention d'acquérir dans un avenir proche un nouveau four d'une capacité de production élevée) et si l'on étend à toutes les entreprises utilisant le lingot la participation directe à cette production.

L'approvisionnement en matériel de récupération pose également un problème. En étudiant la localisation des petites entreprises de la sidérurgie secondaire bresciane, nous avons vu que l'existence de quantités importantes de ce matériel dans la province de Brescia avait constitué un facteur important de localisation. Cette abondance n'ayant pas été de longue durée, tant en raison de l'épuisement des disponibilités que de l'écllosion continue de nouvelles entreprises, les laminoirs brescians se sont mis à la recherche de ce matériel partout où il était possible de le trouver en Italie : au voisinage des chemins de fer, des chantiers navals, des grands laminoirs etc ... Les possibilités de le trouver à l'intérieur du pays ayant diminué, ils se sont tournés vers l'étranger où ce matériel est considéré comme ferraille de fusion. C'est ainsi que l'on a vu et que l'on voit encore affluer de France une grande quantité de rails de chemins de fer (normalement de 30 Kg et au-dessus) et d'Allemagne et de Belgique des poutrelles, des produits ronds et plats etc ... Jusqu'à présent, le problème de l'approvisionnement en matériel de récupération ne s'est pas posé de façon aiguë en ce qui concerne les disponibilités, mais il a causé de graves ennuis du fait des fluctuations de prix résultant de la situation déjà décrite du marché de la ferraille.

Pour les petits laminoirs qui se bornent à relaminer les rebuts et les chutes des autres laminoirs, le problème se complique encore davantage. Tant que la conjoncture est favorable, ils reçoivent la matière première de leurs fournisseurs-clients les plus importants. Mais dès que la conjoncture se détériore, les contacts s'espacent ou cessent entièrement; ils sont alors contraints de chercher ailleurs la matière première (qui, pour être utilisable, doit avoir une forme et des dimensions particulières), sans réussir toujours à la trouver. Une situation de ce genre s'est présentée pour certaines entreprises pendant la crise de 1958-59.

Si les installations et les méthodes de production demeurent ce qu'elles sont, le problème est ici pratiquement insoluble; il se rattache plutôt au problème plus général dont nous parlerons au cours des chapitres suivants.

## F) LE TRAVAIL

### Les chefs d'entreprise

Parmi les hommes qui président actuellement aux destinées des petites entreprises sidérurgiques brescianas, il n'y en avait aucun qui, lorsqu'il a créé son entreprise, eût la préparation technique et économique requise pour entreprendre une activité de caractère réellement industriel. Certains d'entre eux étaient des négociants en fer, d'autres (les plus nombreux) avaient exercé des activités artisanales dans le domaine sidérurgique. D'autres, enfin étaient absolument étrangers à la profession (cf. tableau N).

Certains chefs d'entreprise appartenant aux deux premières catégories ont acquis, à mesure que l'entreprise se développait, des connaissances techniques suffisantes pour procéder à la modernisation et à la réorganisation dont nous avons parlé plus tôt. Dans quelques cas très peu nombreux, on a vu s'affirmer des techniciens de grande valeur, dont l'impulsion a favorisé le progrès technique également dans d'autres entreprises, en raison de l'esprit d'imitation très poussé qui existe chez les chefs d'entreprise brescians, également en dehors du domaine sidérurgique.

Actuellement, le niveau technique est satisfaisant dans la plupart des entreprises intégrées (il est excellent dans certains cas, car les connaissances acquises grâce à l'étude ont été complétées par une longue période d'expérience personnelle). Il est également satisfaisant

---

TABLEAU N Origine des chefs d'entreprise dans les petits établissements sidérurgiques brescians.

---

1) Anciens négociants en fer	11	38
2) Ayant exercé des activités artisanales dans le domaine sidérurgique	16	43
3) Etrangers à la profession	9	19
	36	100

---

dans les nouvelles entreprises produisant uniquement de l'acier (par ex. la Sideral s'est assuré la collaboration des hommes qui sont techniquement les mieux préparés et commercialement les plus habiles de tout le secteur sidérurgique), ainsi que dans certaines entreprises utilisent le lingot ou fabriquant des produits autres que les ronds à béton. Dans les entreprises qui utilisent le matériel de récupération, on peut dire, à quelques rares exceptions près, que le niveau de compétence technique est relativement faible. Il suffit de se rappeler que, si l'industrie sidérurgique bresciane a connu un remarquable développement, c'est entre autres parce que le degré de compétence technique requis à l'origine était à peu près nul. Malheureusement, bien que la capacité technique de certains se double souvent d'une remarquable habileté commerciale, il est très rare de trouver des esprits ouverts aux problèmes économiques généraux. Cet état de choses a une incidence sur la possibilité d'établir des programmes judicieux, qui tiennent compte des prévisions relatives à l'évolution du marché national et du marché international des ronds à béton, lesquels sont les marchés où s'écoule la plus grande partie des produits finis brescians, étant donné que le marché local n'en absorbe qu'une faible part, comme nous le verrons plus tard.

En outre, il est rare de trouver des chefs d'entreprise qui soient âgés de moins de 40 à 45 ans. La plupart ont plus de 50 ou 55 ans. C'est là un fait qui, s'il dénote une plus grande expérience, est également le signe d'un dynamisme moindre et d'une moins grande faculté d'adaptation aux exigences du progrès technique.

En conclusion, la formation d'une nouvelle équipe de chefs d'entreprise ayant de solides bases techniques et économiques pose de gros problèmes mais ces problèmes sont communs à tous les secteurs industriels de la province de Brescia.

#### La main-d'oeuvre

Les caractéristiques qualitatives de la main-d'oeuvre, mise à part sa provenance puisqu'il s'agit d'une main-d'oeuvre exclusivement locale, se présentent sous une forme différente selon le degré d'automatisation ou de mécanisation de l'entreprise.

Les entreprises intégrées ont besoin d'un certain nombre d'ouvriers qualifiés (pas plus de 5 à 6 % du total). Les ouvriers spécialisés représentent environ 10 % du total. Il ne faut pas s'imaginer que la

main-d'oeuvre qualifiée actuellement employée provient d'établissements spéciaux de formation ou de qualification professionnelles. En effet, les entreprises qui se sont récemment modernisées et ont dû, de ce fait, licencier une partie de leur personnel, ont procédé à une sélection parmi les ouvriers qu'elles employaient déjà, conservant les plus capables et les plus doués d'entre eux afin de les entraîner et de les affecter aux nouvelles méthodes de production. Cependant, de nombreux ouvriers à qui on a confié des tâches d'ouvriers spécialisés ou qualifiés n'ont pas obtenu la promotion correspondante. C'est ainsi que, même dans ces entreprises 85 à 90 % des travailleurs sont classés comme manoeuvres spécialisés ou manoeuvres ordinaires (respectivement 80-85 % et 5 % environ). L'âge moyen des ouvriers de ces entreprises est de 30 à 35 ans. Dans les entreprises non intégrées utilisant le lingot comme matière première, la situation est légèrement différente. Les manoeuvres ordinaires peuvent représenter également 20 % du total, les manoeuvres spécialisés 60 à 70 %, le reste étant constitué par un petit nombre d'ouvriers qualifiés. L'âge moyen est de 25 à 30 ans.

Parmi les entreprises qui utilisent le matériel de récupération, celles qui possèdent uniquement des fours à sole occupent 20 % de manoeuvres ordinaires et 30 % de manoeuvres spécialisés, plus un ou deux chefs de train. Les entreprises les plus mécanisées emploient 5 % de manoeuvres ordinaires, le reste étant constitué par des manoeuvres spécialisés et par quelques chefs de train. L'âge moyen des ouvriers dans ces premières entreprises est normalement de 18 à 20 ans (sauf dans celles qui ont déjà plus de 5 à 6 ans d'existence et où l'âge moyen est plus élevé); dans les secondes, l'âge moyen est d'environ 25 ans.

Dans la dernière catégorie d'entreprises, la main-d'oeuvre représente un facteur extrêmement important. Il s'agit d'établissements qui en sont encore pour ainsi dire au stade artisanal et ont donc besoin d'une main-d'oeuvre capable, jeune et physiquement douée, attendu qu'elle doit effectuer un travail à peu près entièrement manuel et très fatigant.

C'est précisément la raison pour laquelle on observe dans ces entreprises des licenciements individuels relativement fréquents de travailleurs n'atteignant pas une qualité exceptionnelle. Bien qu'elle ne possède aucune qualification, la main-d'oeuvre fait preuve en général d'une remarquable habileté, qui est le fruit de l'expérience, même s'il ne s'agit que de quelques années.

Les régions où il existe un assez grand nombre d'anciens artisans sont les plus favorisées à cet égard. C'est précisément pour ce motif (s'ajoutant naturellement aux autres facteurs) que certaines entreprises, comme nous l'avons vu, ont jugé opportun de s'implanter dans ces régions.

L'habileté des ouvriers se mesure à l'incidence de la perte de matière sur le coût du produit, perte qui, comme nous le verrons plus loin, constitue un élément relativement important. Pour encourager cette habileté, les rémunérations sont parmi les plus élevées que l'on puisse rencontrer dans la province de Brescia dans des entreprises de type différent ayant des dimensions analogues. On a en outre mis au point différentes formules de primes et adopté le salaire à la tâche.

Il n'est pas inutile d'observer qu'une entreprise s'est engagée sur une voie entièrement nouvelle. Il a été conclu avec les ouvriers une convention en vertu de laquelle l'employeur s'est engagé à fournir à ses ouvriers la matière première à un prix déterminé et à leur acheter le produit fini à un autre prix. Ce procédé, qui intéresse directement les ouvriers à la fabrication, a permis de réduire sensiblement l'incidence des pertes de matière sur le coût de la production (env. 2 %) et il y a eu simultanément amélioration de la productivité.

Les encouragements à l'habileté trouvent un obstacle dans le milieu de travail. Le fait que le "patron" assiste à toutes les opérations et son attitude excessivement paternaliste ont plutôt tendance à alourdir l'atmosphère du travail, alors que, dans les entreprises plus mécanisées et automatisées, une organisation efficace a souvent pour effet de détendre l'atmosphère et de la rendre plus sereine. Dans ces entreprises, la sécurité du travail est relativement satisfaisante. Dans celles, au contraire, où le travail est principalement manuel, la fréquence des accidents est assez élevée, surtout au voisinage des cages, où les ouvriers doivent manipuler le fer incandescent à l'aide de pinces, cependant que le produit laminé circule rapidement en faisant des soubresauts imprévus. La situation est aggravée par le fait que ces dernières entreprises emploient généralement une main-d'oeuvre jeune et moins expérimentée; elles recrutent en général des apprentis qui, une fois qu'ils ont atteint

la limite d'âge prévue pour la qualification, sont licenciés comme le permet la législation spéciale sur l'apprentissage.

En ce qui concerne la sécurité du travail, la situation des ouvriers travaillant dans les entreprises qui utilisent du matériel de récupération est des plus précaires. Les fluctuations de l'activité de ces entreprises, qui sont dues à des causes saisonnières ou à l'évolution de la conjoncture, se répercutent sur la situation des ouvriers, lesquels ne disposent pas de revenus suffisants pour s'assurer des conditions de vie décentes dans les périodes de chômage. En effet, plus de la moitié des ouvriers des petites entreprises sidérurgiques brescienes restent sans travail pendant au moins trois mois de l'année. En compensation, au cours des périodes d'intense activité, ces ouvriers sont disposés à effectuer de longs horaires de travail pour pouvoir faire quelques économies.

La situation n'est donc rien moins que réjouissante, et elle se complique du fait du taux élevé de chômage existant dans la province. Elle était encore plus mauvaise avant que ne commence le processus de modernisation de certaines entreprises, dont nous avons parlé plusieurs fois déjà. Dans la région où se sont développées les entreprises étudiées, l'activité prédominante est une agriculture extrêmement pauvre; environ 60 % des agriculteurs chefs de famille ont 8 à 10 personnes à leur charge, bien qu'ils ne disposent même pas d'un hectare de terre à cultiver.

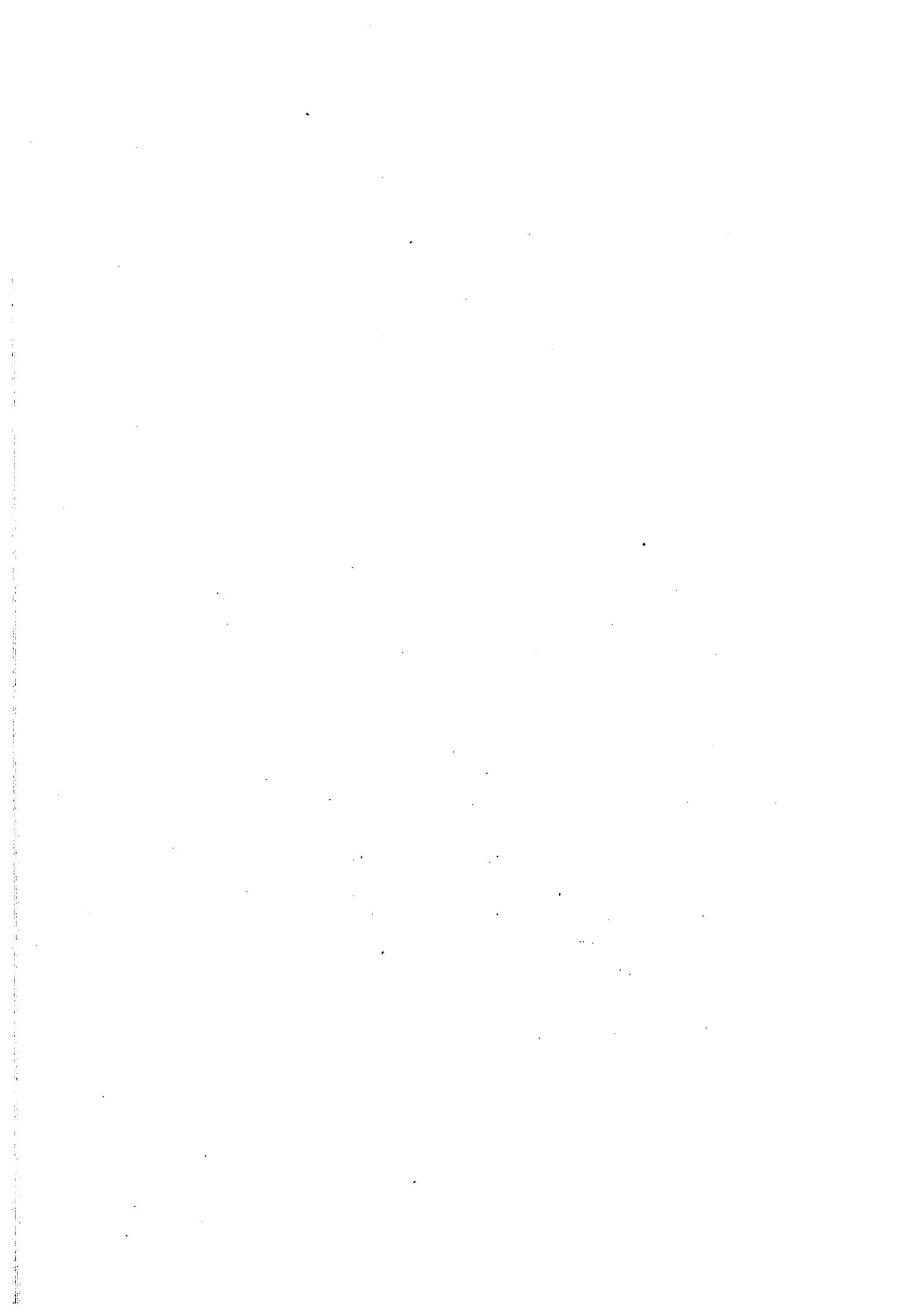
Cette situation permet également de comprendre l'attitude des ouvriers des petites entreprises sidérurgiques et celle des municipalités à l'égard de rémunérations qui, bien qu'étant parmi les plus élevées de la province, ne respectent pas les minima fixés par la convention collective applicable aux travailleurs de cette branche; elle explique en outre leur attitude en présence d'un taux très élevé d'"évasion sociale" (défaut de paiement par les employeurs de leurs cotisations de sécurité sociale).

Il convient de souligner à ce dernier propos que, tandis que le degré d'évasion sociale est relativement faible dans les entreprises intégrées et dans celles qui utilisent le lingot, il est considérable dans les entreprises utilisant du matériel de récupération, notamment celles où prédomine le travail manuel et où l'on enregistre des maxima atteignant presque 90 % de la main-d'oeuvre occupée.

Le processus de modernisation, qui a amélioré la situation du point de vue des conditions de travail, a toutefois entraîné de nombreux licenciements. Par exemple, la "Ferriere Bosio" de Sarezzo a licencié au cours de ce processus plus de 100 ouvriers. D'autres entreprises en ont licencié 50, 40 et 30. Si l'on tient également compte des licenciements opérés pour les mêmes raisons dans les grandes entreprises sidérurgiques, on peut évaluer à 700 le nombre des ouvriers licenciés dans le cadre du programme de modernisation, mais dont une bonne part a été réembauchée dans de nouvelles entreprises de création récente.

Quoiqu'il en soit, une partie du personnel licencié a engendré un chômage technologique, dont on prévoit qu'il ne cessera de s'accroître au fur et à mesure que se développera le processus nécessaire de modernisation, soit que les progrès de la mécanisation privent d'emploi un certain nombre de travailleurs soit que la concurrence des entreprises transformées et devenues plus efficaces finisse par créer des difficultés aux entreprises travaillant encore sur une base quasi artisanale. Mais s'il est vrai que le processus de modernisation accentuera le chômage technologique, il finira par réduire sensiblement le chômage saisonnier qui, comme nous l'avons déjà constaté, intéresse plus de 1 000 ouvriers pendant 3 mois de l'année.

Au cours de la période 1958-59, on a enregistré, en plus des deux formes de chômage précitées, des cas de chômage cyclique. L'évolution défavorable de la conjoncture a provoqué des faillites, des réductions de postes de travail etc., qui ont principalement touché les entreprises utilisant du matériel de récupération. La faillite de l'"Alfer" de Pisogne a touché 70 ouvriers, de même que la faillite de l'"Elas" de Pisogne (à laquelle il a été remédié par la suite comme nous l'avons vu plus haut) et celle de l'"Imes" d'Ospitaletto. La faillite de la "Ferriera di Gianica" a intéressé 40 ouvriers; la Sider d'Ospitaletto, la "Laminar" de Pisogne et un grand nombre d'autres entreprises ont dû supprimer un poste de travail, licenciant ainsi chacune 18-20 ouvriers. La "Bertoli" d'Edolo a dû interrompre complètement son activité de novembre 1958 à mars 1959, ce qui a entraîné le licenciement de 50 ouvriers. Ce sont donc au total environ 400 ouvriers qui ont donné lieu au chômage cyclique susmentionné; la plus grande partie d'entre eux ont été réembauchés dès que la conjoncture est redevenue favorable. Néanmoins, il reste à résoudre la question de savoir comment on peut éviter qu'un nombre aussi important d'ouvriers demeurent privés pendant plusieurs mois des moyens de subsistance les plus élémentaires.



## G. LES COÛTS DE PRODUCTION

Une classification générale peut permettre de distinguer les coûts des installations, ceux de l'énergie, ceux des matières premières, ceux de la main-d'oeuvre, ainsi que les frais généraux d'administration et les coûts de transport.

Par coûts des installations, nous entendons les frais relatifs aux capitaux nécessaires à l'acquisition des installations, à leur entretien et à leur amortissement.

Un relevé effectué dans différentes entreprises a permis d'établir le tableau 0. Les 4 premières entreprises qui y figurent sont des entreprises intégrées, les secondes sont des entreprises utilisant le lingot; viennent en troisième lieu 4 entreprises utilisant le matériel de récupération avec fours poussants; les 4 dernières sont des entreprises possédant uniquement un four à sole. Il ressort de ce tableau que les entreprises intégrées sont celles qui font le plus appel au financement bancaire lors de leur constitution. En principe, les autres entreprises présentent toutes une situation analogue.

En fait, ainsi qu'on l'a déjà observé, les conditions au départ ont été à peu près les mêmes pour presque toutes les entreprises : un petit four et quelques cages en ligne. C'est seulement à une date récente et dans le cadre du processus de modernisation qu'il s'est produit une diversification entre les entreprises.

TABLEAU O            Mode de financement du capital initial dans les  
                          petites entreprises sidérurgiques brescienes

	Autofinancement	Financement par prêts bancaires	Financement par voie d'emprunt
1ère entreprise	100 %	-	-
2ème entreprise	40 %	60 %	-
3ème entreprise	50 %	50 %	-
4ème entreprise	50 %	50 %	-
5ème entreprise	100 %	-	-
6ème entreprise	100 %	-	-
7ème entreprise	70 %	30 %	-
8ème entreprise	60 %	40 %	-
9ème entreprise	80 %	20 %	-
10ème entreprise	50 %	50 %	-
11ème entreprise	100 %	-	-
12ème entreprise	90 %	10 %	-
13ème entreprise	65 %	35 %	-
14ème entreprise	50 %	50 %	-
15ème entreprise	100 %	-	-
16ème entreprise	100 %	-	-

Il pourra donc être utile d'étudier le mode de financement des programmes de modernisation. Il résulte du tableau O<sub>1</sub> que, pour les deux premières catégories d'entreprises, le recours au financement bancaire

TABLEAU O<sub>1</sub>

Mode de financement des programmes de modernisation des installations

	Autofinancement	Financement par prêts bancaires	Financement par voie d'emprunts
<u>Entreprises inté-</u>			
<u>grées</u>			
1ère entreprise	100 %	-	-
2ème entreprise	50 %	50 %	-
<u>Entreprises utili-</u>			
<u>sant le lingot</u>			
3ème entreprise	70 %	30 %	-
4ème entreprise	50 %	50 %	-
<u>Entreprises utili-</u>			
<u>sant le matériel de</u>			
<u>récupération</u>			
(équipées de fours			
poussants)			
5ème entreprise	100 %	-	-
6ème entreprise	100 %	-	-

a été plus important que dans le cas précédent et que les quelques améliorations effectuées dans la troisième catégorie ont été presque toutes le résultat de l'autofinancement, mises à part quelques aides obtenues d'entreprises plus importantes. Dans l'ensemble, le financement bancaire a rarement dépassé 50 % de la valeur totale de l'installation. En outre, à l'exception de certains cas récents de modernisation, les installations ont été amorties très rapidement (en principe en deux ans, et, dans certains cas, il n'a même pas été question d'amortissement).

Cette méthode qui a, d'un côté, permis de limiter la charge que représentent les intérêts bancaires (les taux pratiqués sur les découverts étaient de l'ordre de 9 à 12 %) a, d'autre part, freiné de nouvelles modernisations souvent nécessaires. Il aurait été également utile que les chefs d'entreprise possèdent une compétence suffisante pour établir des plans d'amortissement tenant compte de la durée d'utilisation des installations et portant sur une période de 5 à 6 ans.

Les besoins en capitaux d'exploitation représentent 10 % du capital investi; ils résultent dans une large mesure de la nécessité d'accorder des délais de paiement de 90 ou 120 jours aux clients, alors qu'il n'est pas possible d'obtenir les mêmes délais de la part des fournisseurs. Le financement de ce capital d'exploitation est en grande partie d'origine bancaire.

Il importe de préciser ici que les banques se montrent parfois assez réticentes pour financer les initiatives des petites entreprises sidérurgiques brescianas, attendu que la situation n'est pas très stable et que l'on n'est pas en mesure de prévoir l'opportunité de certains investissements. En général, les banques ne désirent pas dépasser 25 % du capital investi dans ces entreprises et leurs préférences vont aux entreprises techniquement les mieux équipées.

On constate enfin un éparpillement des moyens de financement sous forme de placement des bénéfices à l'extérieur de l'entreprise ou d'acquisition d'immobiliers ou encore de lancement de nouvelles entreprises ou de rachat d'entreprises en péril. Ces investissements, qui ont manifestement pour objet de conquérir une position puissante sur le marché local, sont parmi les indices qui révèlent la faible compétence des chefs d'entreprise dans les laminoirs brescians dont il est ici question.

---

(1) Il convient de souligner qu'une modernisation toute récente, effectuée par Busseni de Nave, a été considérablement aidée par la "F.lli Stofara" de Nave.

En plus du coût des installations, il y a le coût de l'énergie. Le fonctionnement des fours de fusion et des installations de laminage exige essentiellement de l'énergie électrique. Pour les fours poussants, on utilise au contraire le mazout et le méthane. Le coût de l'énergie électrique est un élément très important des coûts de production. En aciérie, le coût de l'énergie électrique atteint 50 % du coût de transformation, ce pourcentage n'étant que de 10 % dans les laminaires.

L'augmentation considérable du nombre des fours a posé, en plus du problème de l'incidence du coût de l'énergie, un problème de disponibilités. Cette augmentation a été si rapide qu'elle n'a pas permis aux centrales électriques d'adapter à temps leur production aux besoins. C'est ainsi que de nombreux fours ont dû, au cours des trois ou quatre dernières années, travailler à un rythme réduit en raison d'une insuffisante distribution d'énergie, les fours étant notamment à l'arrêt pendant la période d'hiver. C'est pourquoi depuis cette époque, un important facteur de localisation a pratiquement cessé d'exister (1).

Pendant l'été, la fourniture d'énergie a continué d'être plus que satisfaisante. En raison d'une production plus importante et d'une plus faible consommation, il se forme des excédents que l'on appelle "énergie de surplus", et qui, dans la plupart des cas, sont cédés à prix réduit aux laminaires et aux aciéries. Malgré cela, il semble que les prix de l'énergie soient en moyenne supérieurs dans la province de Brescia à ce qu'ils sont dans d'autres provinces. C'est ainsi qu'une entreprise a été amenée à se déplacer vers la région de Lecco, où il existe des tarifs inférieurs.

Il résulte des données concernant la consommation d'énergie électrique que le fléchissement de la consommation au cours de l'hiver est plus prononcé dans les entreprises possédant des fours de fusion, soit parce qu'ils ont normalement une demande considérable, soit (et surtout) parce qu'ils cherchent à exploiter "l'énergie de surplus" à prix réduit, étant donné l'incidence élevée du coût de l'énergie.

---

(1) Il semble toutefois que le problème de l'énergie puisse être résolu d'ici deux ou trois ans.

TABLEAU P. - CONSOMMATION MENSUELLE D'ENERGIE ELECTRIQUE DANS 4 ACIERIES ET 19 LAMINOIRS DE LA PROVINCE DE BRESCIA (année 1957 - en kWh)				
MOIS	Consommation d'énergie élec- trique dans 4 aciéries avec laminoirs	Consommation d'une entre- prise repré- sentative du groupe	Consommation d'énergie élec- trique dans 19 laminoirs	Consommation dans une entreprise représenta- tive du groupe
Janvier	393.347.=	98.200.=	1.263.260.=	31.848.=
Février	362.480.=	97.500.=	1.454.204.=	30.876.=
Mars	470.175.=	104.274.=	1.185.781.=	26.906.=
Avril	613.248.=	219.640.=	1.312.628.=	34.950.=
Mai	744.644.=	214.760.=	1.281.660.=	34.942.=
Juin	639.192.=	167.900.=	1.270.600.=	31.425.=
Juillet	628.876.=	215.484.=	1.290.062.=	34.938.=
Août	639.084.=	200.128.=	1.324.244.=	34.924.=
Septembre	659.560.=	218.612.=	1.594.179.=	25.910.=
Octobre	754.671.=	262.880.=	1.519.854.=	31.890.=
Novembre	729.020.=	198.918.=	1.319.650.=	32.852.=
Décembre	564.893.=	150.640.=	1.522.481.=	37.330.=

En ce qui concerne le coût de la matière première, on se reporterà à ce qui a déjà été dit dans le chapitre relatif aux problèmes d'approvisionnement.

Les entreprises intégrées et les aciéries s'approvisionnent en ferraille. Pour elles le coût de la matière première dépasse les coûts de transformation (le coût de la matière première est de l'ordre de 60 % du prix de revient plus le coût de transformation). Pour les entreprises qui utilisent le lingot, l'incidence du coût de la matière première est sensiblement supérieure car le prix du lingot est environ le double de celui de la ferraille; le coût de la matière première représente 5 à 6 fois celui de la transformation.

Les entreprises utilisant du matériel de récupération ont une position intermédiaire, bien qu'il y ait des situations très différentes les unes des autres. Dans ces entreprises le coût de la matière première représente en moyenne de deux fois et demi à trois fois et demi le coût de transformation (le premier chiffre s'applique aux entreprises disposant uniquement de fours à sole, qui ont un coût de transformation plus élevé).

En ce qui concerne la dernière catégorie d'entreprises, il convient de considérer comme un élément du prix de revient la perte de matière subie au cours de la fabrication. Cet élément est particulièrement important dans les entreprises où la perte, due à l'écaillage subi au cours du réchauffage et du laminage, atteint 5 à 6 % de la matière ouvrée.

En ce qui concerne le coût de la main-d'oeuvre, cet élément est plus ou moins élevé selon que les entreprises sont plus ou moins mécanisées. Nous verrons plus loin que l'incidence de cette rubrique sur le coût de transformation est environ deux fois plus importante dans les secondes que dans les premières.

Les entreprises les moins mécanisées se sont efforcées de limiter l'incidence de ce coût en usant de moyens souvent illégaux ("évasion sociale").

Naturellement les frais généraux et les frais d'administration ont une incidence plus importante dans les premières que dans les secondes, car dans ces dernières, le chef d'entreprise aidé par les membres de sa famille assume lui-même toutes les fonctions de direction, d'administration et de comptabilité.

Nous avons déjà constaté que le coût de transport a une incidence considérable sur le prix de la matière première. En ce qui concerne le produit, les laminoirs brescians tournent l'obstacle en pratiquant toujours des prix départ usine. Bien que n'étant pas supporté par le laminoir, ce coût doit être également pris en considération car, venant s'ajouter au prix, il exerce une influence sur les possibilités de vente sur certains marchés. En consultant le tableau Q, on observe aisément que, tant que les laminoirs brescians n'ont pas de concurrents dans le sud et dans les îles, ils peuvent atteindre les marchés de ces régions. Mais lorsque des concurrents surgissent, qui se trouvent plus près de ces marchés (cf. ISVA de Bagnoli), les ventes sur les marchés en question doivent de beaucoup diminuer.

TABLEAU Q		COUTS DE TRANSPORT	
Lieu de vente	Lires par kg de produit transporté		
	de	à	
Milan	0,90	1	
Varèse	1,10	1,20	
Gênes	2	2,20	
Turin	1,30	1,40	
Rome	3,50	4	
Naples	5,50	6	
Reggio de Calabre	7	7,10	

Après avoir indiqué les caractéristiques particulières des principaux éléments du coût de production, nous sommes en mesure de procéder à une évaluation synthétique, en confrontant la situation des différentes catégories d'entreprises (1) :

- a) Entreprises produisant uniquement de l'acier ou entreprises intégrées produisant des ronds à béton;
- b) Entreprises produisant des ronds à partir de lingots;
- c) Entreprises produisant des ronds à partir de matériel de récupération;
- d) Entreprises fabriquant des produits autres que des ronds.

Nous avons déjà observé que chaque catégorie présente des caractéristiques techniques particulières. Or, ces caractéristiques ont une incidence directe sur les coûts et notamment sur le coût de transformation.

En ce qui concerne les entreprises produisant des lingots, le tableau R montre que l'entreprise dont le four est le plus puissant (colonne 2) permet de réaliser une économie d'environ 2 liras par kg, étant donné l'incidence moins forte des frais de force motrice, d'entretien, d'additions et de ferro-alliages et malgré l'incidence supérieure du coût de la main-d'oeuvre.

---

(1) Les données proviennent d'une étude faite sur la base d'informations fournies par la Comit et par certains laminoirs; elles se réfèrent à la date du 31/12/1957.

La comparaison porte toutefois sur deux fours de capacité importante (15 et 18 tonnes). Si l'on a affaire à une capacité moindre, comme il est de règle dans les petites entreprises sidérurgiques brescianiennes, les coûts de transformation seont plus élevés. Les coûts d'énergie électrique auront donc sur eux une incidence toujours plus forte, étant donné que plus la capacité du four est faible, plus il faut d'énergie par unité.

Tableau R 1      COÛTS DE PRODUCTION DES LINGOTS POUR RONDS A BETON		
	1er cas four de 25 tonnes	2ème cas four de 10 tonnes
Force motrice	6,5	8,5
Main-d'oeuvre	2,80	2,10
Entretien	0,20	0,50
Electrodes	1,10	1,90
Réfractaires	1	1,50
Additions	0,90	2
Lingotières, plaques	0,70	0,80
Frais généraux	2,3	2,10
Coût effectif de transformation	15,50	19,4
Perte de matière moins récupération	2,40	2,40
Amortissements	2,50	1,40
	20,40	23,20

La situation apparaît plus nettement encore si l'on compare (cf. tableau R 1) deux fours, l'un de 25 tonnes, l'autre de 10 tonnes, le premier étant de type normal dans les grandes entreprises sidérurgiques, tandis que le second correspond à la capacité moyenne des fours existant dans les petites entreprises sidérurgiques brescianiennes.

TABLEAU R ACIERIES SANS LAMINOIR ET ACIERIES AVEC LAMINOIR POUR LA PRODUCTION DE RONDOS OBTENUS A PARTIR DE LINGOTS PRODUITS PAR L'ENTREPRISE OU ACHETES A L'EXTERIEUR .				
1ère partie : Coûts d'aciérie (lires par kg)				
Production mensuelle moyenne en tonnes	1 500	2 000	1 500	750
	Four élec- trique 15 t lin- gots pour ronds	Four élec- trique 18 t lin- gots pour ronds	Four élec- trique de 10 t pour aciers normaux N.V.	Four élec- trique de 9 t pour aciers spé- ciaux et au carbone
Force motrice	8,63	7,0	7,65	8,0
Main-d'oeuvre	1,32	2,20	3,42	2,50
Entretien	0,69	0,35	-	1,0
Electrodes	1,71	2,0	1,84	2,50
Réfractaires et terres	1,28	1,50	1,07	2,50
Additions et ferro-alliages	3,31	1,75	3,09	4,0
Lingotières, plaques	0,72	0,70	1,18	1,50
Frais généraux	2,10	2,0	3,13	1,70
<u>Coût effectif de trans- formation</u>	19,76	17,50	21,38	23,70
Perte de matière moins récu- pération	2,40	2,40	1,75	2,0
Amortissements	1,37	1,50	3,0	1,30
	23,53	21,40	26,13	27,00

TABLEAU R. 2e partie : <u>COUTS DE LAMINAGE</u> (Lit. par kg)					
Production mensuelle moyenne en tonnes	1 800 =	2 500 =	1 250 =	1 200 =	1 700 =
	Petits ronds à béton four pous-sant	Petits ronds à béton four pous-sant	Ronds et carrés four pous-sant moyen	Ronds à béton four pous-sant	Coût uni-taire d'un échantillon-nage de 400 tonnes - four pous-sant
Energie électrique	1,38	1,25	1,10	1,20	1,20
Méthane ou mazout	1,34	0,80	1,00	0,89	0,90
Main-d'oeuvre	4,05	2,60	3,50	4,58	2,20
Lubrifiants, roule-ments, cylindres, manchons	0,34	-	0,50	-	-
Frais d'entretien divers	0,63	0,35	0,30	0,43	} 2,00
Frais généraux	1,57	1,50	1,10	1,01	
<u>Coût effectif de transformation</u>	9,31	6,50	7,50	8,11	6,30
Perte de matière, moins récupération	2,69	3,00	3,50	3,00	1,60
Amortissements	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	13,00	10,50	12,00	12,11	8,90

Il ressort de cette comparaison que le coût de transformation est dans le premier cas inférieur de plus de 10 % à ce qu'il est dans le second, malgré l'incidence plus forte du coût de la main-d'oeuvre, des frais généraux et des amortissements, en raison de l'importance moindre des éléments relatifs à l'énergie et aux frais accessoires de fonctionnement de l'installation.

Si l'on observe en outre que le coût de la matière première est inférieur dans les entreprises qui disposent du premier four, étant donné qu'elles n'ont pas à supporter de frais d'intermédiaire et qu'elles peuvent s'approvisionner en grandes quantités, qu'elles ont en outre des frais de transport inférieurs attendu qu'elles possèdent un embranchement ferroviaire, etc., on comprendra pourquoi la situation des grandes

entreprises est plus avantageuse que celle des petits établissements de la sidérurgie bresciane. En outre, pour remédier à l'un des facteurs de faiblesse de ces entreprises, la méthode consisterait donc à développer ou à renforcer les installations, comme le fait déjà la Sidéral.

TABLEAU S LAMINOIRS PRODUISANT DES RONDS A PARTIR DE MATERIEL DE RECUPERATION  
Coûts de laminage (lires par kg)

Production mensuelle moyenne en tonnes	700.=	9	9
	Four poussant	Four à réverbère	Four poussant
Energie électrique	1,90	3,47	3,12
Méthane ou mazout	1,90	-	-
Main-d'oeuvre	5,00	4,47	3,27
Lubrifiants, roulements, cylindres, manchons	-	-	-
Frais d'entretien divers	1,00	1,78	1,78
Frais généraux	0,60	1,67	1,17
<u>Coût effectif de transformation</u>	10,40	11,39	9,34
Perte de matière, moins récupération	3,25	3,95	3,45
Amortissements	0,35	1,00	1,00
	14,60	16,34	13,79

TABEAU T. LAMINOIRS PRODUISANT DES PROFILES A PARTIR DE LINGOTS OU DE BILLETES  
Coûts de laminage (lires par kg)

Production mensuelle moyenne en tonnes

830

	Four à réverbère	Four poussant
Energie électrique	1,76	1,46
Méthane ou mazout	2,06	1,06
Main-d'oeuvre	6,31	4,26
Lubrifiants, roulements, cylindres, manchons	} 1,78	1,78
Frais d'entretien divers		
Frais généraux	2,17	2,17
<u>Coût effectif de transformation</u>	14,08	10,73
Perte de matière, moins récupération	4,45	3,45
Amortissements	1,00	1,00
	19,53	15,18

La comparaison des coûts de laminage d'entreprises de dimensions différentes permet d'aboutir à des conclusions analogues. Le tableau R, 2e partie, montre (cf. 2e colonne par comparaison avec les colonnes voisines) que dans l'entreprise ayant une production mensuelle moyenne de 2 500 tonnes, le coût de laminage est nettement inférieur, en raison notamment de l'incidence plus faible des frais de main-d'oeuvre. Si l'on confronte, d'autre part, les coûts de cette entreprise avec ceux indiqués au tableau S, cette comparaison fait clairement ressortir la situation désavantageuse des entreprises utilisant du matériel de récupération et notamment de celles qui disposent uniquement de fours à sole

(la différence de coût va de 40 % à 60 % du coût de transformation), en raison de l'incidence plus élevée de tous les éléments de coût. Le tableau T fournit d'autres points de comparaison entre les entreprises disposant de fours poussants et celles qui ne possèdent que des fours à sole. Les premières ont un coût de transformation nettement inférieur à celui des secondes.

En conclusion, le niveau de mécanisation et les dimensions de l'entreprise ont une incidence indiscutable sur le niveau des coûts de transformation. Bien que les exemples étudiés se présentent sous des formes différentes, il est donc possible de considérer que la situation incontestablement précaire dans laquelle se trouvent de nombreuses entreprises sidérurgiques de la province de Brescia (n'oublions pas que près d'un tiers d'entre elles ne disposent que de fours à sole) ne peut être améliorée que si l'on poursuit le processus de modernisation dans deux directions : d'une part, augmentation des dimensions des entreprises et, d'autre part, perfectionnement technique et automatisation aussi poussée que possible des installations.

Il reste enfin à noter que la production de ronds de petit diamètre entraîne un coût de transformation par kilo de produit plus élevé que celui des ronds de diamètre supérieur. Les entreprises qui transforment du matériel de récupération et les autres entreprises produisant ce type de ronds - (ces dernières se trouvant de ce fait également dans une situation plus défavorable) doivent donc pour pouvoir vendre leur production avec une petite marge bénéficiaire, comprimer leur coût de production en recourant à des méthodes souvent illégales (évasion sociale, évasion fiscale, etc.).

H)

LE PRODUIT FINI

Il ressort des deux premières colonnes du tableau U que la production d'acier des petites entreprises sidérurgiques brescienes a augmenté, au cours des sept dernières années, beaucoup plus rapidement que celle de produits laminés, laquelle a déjà plus que triplé. La première est passée de 1,49 % à 9,17 % du total de la production nationale d'acier électrique, tandis que la seconde est passée de 18,57 % à 40,33 % de la production nationale de laminés à chaud (ronds, plats, profilés, etc.).

Les considérations précédentes relatives aux transformations d'installations et à l'augmentation rapide du nombre des fours peuvent fournir une explication claire et complète du phénomène.

Le processus d'intégration verticale et la création de nouvelles installations de production d'acier, ainsi que la modernisation, qui a rendu plus nécessaires des disponibilités en lingots sur place, ont favorisé le décuplement rapide de la production d'acier. Cet accroissement devra encore se poursuivre au même rythme à l'avenir, si l'on veut que les entreprises sidérurgiques brescienes soient en mesure de soutenir la concurrence actuelle et future des grands complexes sidérurgiques nationaux. Le processus de modernisation a toutefois favorisé également une augmentation sensible de la production de produits laminés. On ne possède pas de données sur la production nationale de ronds à béton, mais il est parfaitement raisonnable de considérer que la production des petites entreprises brescienes représente plus de 50 % de la production nationale. Il s'agit là d'une proportion considérable, qui confère un intérêt national aux problèmes de l'industrie locale, attendu que les conditions déterminant le coût des ronds à béton sont liées au développement d'un secteur sensible, qui est un facteur d'équilibre : l'industrie du bâtiment.

Comme on l'a déjà dit dans la synthèse historique initiale, le processus de modernisation a également entraîné une amélioration notable de la qualité des ronds. Actuellement, le rond produit à partir de lingots est de qualité supérieure au rond produit à l'étranger, étant donné que l'acier à base de minerai est de qualité inférieure à l'acier à base de ferraille.



TABLEAU U :

PRODUCTION D'ACIER ET DE PRODUITS LAMINÉS DANS  
LES PETITES ENTREPRISES SIDÉRURGIQUES  
BRESCIANES ET COMPARAISON AVEC LA PRODUCTION  
NATIONALE (1) (en milliers de tonnes)

Années	production bresciane				production nationale									
	acier		laminés		acier		acier électrique		total des laminés		laminés à chaud		produits de relaminage	
	production	indice	production	indice	production	indice	production	indice	production	indice	production	indice	production	indice
	1952	23	100	162,32	100	3 535	100	1 535	100	2 415	100	874	100	48,8
1953	24,5	106,5	179,82	110,7	3 500	99	1 508	98,2	2 650	109,7	911	104,3	39,25	-
1954	38,9	169,1	220,34	135,7	4 206	119	1 680	109,4	2 495	103,3	925	105,8	25,5	-
1955	49,3	214,3	279,56	172,2	5 394	152,6	1 987	129,4	3 149	130,3	1 057	120,9	22,84	-
1956	85,7	327,6	376,4	231,8	5 907	167,1	2 202	143,4	4 025	166,6	1 241	142	25,54	-
1957	130	165,2	409,0	251,9	6 787	192	2 512	163,6	4 436	183,6	1 402	160,4	20,72	-
1958	240	1 043,4	579,6	357,0	6 452	182,5	2 614	170,2	4 995	206,8	1 437	164,4	20,08	-

(1) On notera que les données nationales recueillies par l'ASSIDER ne tiennent compte que dans une très faible mesure des données relatives à la production dans la province de Brescia.



Les ronds de production marchande normale peuvent avoir des diamètres de 6 à 30 mm. Les dimensions généralement demandées sur le marché varient de 6 à 24 mm; ce sont précisément celles que produisent la plupart des petites entreprises brescianas. Toutefois, les entreprises de transformation produisent normalement des ronds de petit diamètre (de 6 à 12 mm), soit que les plus grosses entreprises ne s'intéressent pas à cette production en raison du coût plus élevé de transformation par kilo de produit, soit parce qu'il est possible d'utiliser une matière première de qualité inférieure, étant donné que, pour ce genre de diamètre, les clients ne sont pas très exigeants sur la qualité. Lors de la dernière crise, certaines petites entreprises étant tombées sous le contrôle partiel d'entreprises plus importantes, on a vu s'accroître la spécialisation dans la production de ronds de diamètre différent. C'est là à coup sûr un phénomène qui n'est nullement négatif à l'heure actuelle, mais qui devra être limité et éliminé à mesure que les entreprises de plus petites dimensions seront éliminées ou transformées, selon les besoins.

On a vu se développer en particulier ces derniers temps une tendance à abandonner le type traditionnel de ronds pour en adopter d'autres présentant de meilleures caractéristiques. Depuis quelques années, les Allemands ont mis au point un acier spécial pour ronds à béton, l'acier "Thor", qui se fabrique également sous licence en Italie. Sa caractéristique est de posséder deux nervures hélicoïdales ayant pour objet d'assurer un meilleur ancrage dans le béton tout en évitant le glissement du rond (normalement empêché par les crochets d'extrémité). Cet acier a un coefficient d'élasticité de 40 à 50 kg par mm<sup>2</sup>, une charge de rupture de plus de 70 kg par mm<sup>2</sup> et une capacité d'allongement de plus de 15 %. Dans la province de Brescia, au contraire, la "Ferriere Boscio", de Sarezzo, produit un type de ronds présentant l'adhérence maximum au béton et une limite d'élasticité élevée, déterminée par la formule " $C_{s2}$ ". Il a une section en étoile, présente des alvéoles profonds à sa surface et est étudié pour assurer la plus forte adhérence possible avec le ciment. Cette

adhérence est trois fois plus grande que celle des ronds lisses; elle permet ainsi d'éliminer les crochets d'extrémité et même, en ce qui concerne les plus grandes dimensions, de réduire la longueur des ancrages et de diminuer sensiblement le poids des armatures. Ce type de produit n'a pas encore reçu l'agrément ministériel, mais on doit espérer qu'il pourra être rapidement diffusé car, du fait qu'il permet la réduction à concurrence de plus de 30 % du matériel employé dans le bâtiment, il pourrait augmenter les chances de développement des petites entreprises brescianas.

Si la gamme des produits des entreprises fabriquant des ronds est plutôt limitée, les entreprises qui n'en produisant pas ont au contraire un grand nombre de types de profils (profilés, cornières, plats, fers U et L, etc.), qui sont ensuite livrés à l'industrie mécanique. Certaines entreprises du premier type ont cherché à s'intéresser également à ces produits, soit en intensifiant une activité déjà traditionnelle dans ce domaine, soit en procédant à une véritable reconversion grâce à l'installation de nouveaux trains de laminoirs, comme dans le cas de la "Dalmazia" de Brescia, qui installe actuellement un train à 5 cages de 500 mm pour la production de profilés lourds atteignant jusqu'à 250 mm de section.

La crise récente a eu pour résultat qu'un grand nombre de chefs d'entreprise locaux ont eu l'idée de procéder à des reconversions de ce genre, lesquelles, si le nombre en est limité, peuvent couper court à tout risque de surproduction de ronds.

I) LES PRIX ET LES PROFITS

Les considérations énoncées au chapitre G au sujet des coûts doivent être interprétées à la lumière d'observations ultérieures relatives au prix de la ferraille et à celui des ronds. Il ressort du tableau V (1) que le prix de la ferraille a été très bas immédiatement après la guerre et qu'il s'est en général maintenu au-dessous de 30 lires, exception faite des hausses de 1950 et 1951 (guerre de Corée), de 1957 (crise de Suez) et de 1959 (répercussions de la grève des aciéries américaines et d'autres facteurs de reprise).

Si au prix de la ferraille de juin 1957 nous ajoutons les 25 à 30 lires correspondant au coût de la transformation de la ferraille en lingots, nous constatons que le coût global moyen des aciéries brescianiennes est de l'ordre de 50 à 55 lires, selon la capacité de production du four. Les entreprises non intégrées, qui doivent se procurer des lingots sur le marché ou auprès des entreprises intégrées, ont un coût global supérieur de 6 à 9 lires. Il en résulte, d'une part, que les entreprises intégrées augmentent leur profit de 6 à 9 lires en moyenne, et d'autre part, que le coût global des entreprises non intégrées est de l'ordre de 60 lires. Si nous ajoutons à ce chiffre les 10 à 13 lires en moyenne que représente le coût de laminage commun aux deux types d'entreprises, nous obtenons un coût global de 60 à 73 lires par kg pour la production de ronds à béton. Comme le prix des ronds était de 80 lires par kg en juin 1957, il s'ensuit que le gain des entreprises utilisant le lingot comme matière première était de 7 à 10 lires par kg, ce qui n'est pas une marge très importante puisqu'elle représente environ 10 à 15 % du prix.

---

(1) Le tableau a été établi sur la base de données calculées par M. Fantinelli, ingénieur; elles seront reproduites intégralement en annexe au rapport définitif.

**TABLEAU V : - PRIX MOYENS DES RONDS ET DE LA FERRAILLE DANS LA PROVINCE DE BRESCIA**

Année et mois	Prix des ronds en liras par kg (moyenne mensuelle)	Prix de la fer- raille en liras par kg (moyenne mensuelle)	Différence moyenne
juin 1946	25	5	20
" 1947	90	16	74
octobre 1947	120	20	100
juin 1948	80	18	62
" 1949	68	23	45
" 1950	93	33	60
" 1951	100	45	55
" 1952	75	23	52
" 1953	74	23	51
" 1954	64	21	43
" 1955	72	24	48
" 1956	72	27	45
" 1957	80	30	50
" 1958	58	29	29
" 1959	64	31	33
août 1959	68	32	36

Pour les entreprises intégrées, le gain était beaucoup plus élevé, atteignant 13 à 19 liras par kg. Il résulte de toutes les considérations précédentes que, pour couvrir les coûts nets, sans même assurer la rémunération du capital et du travail fournis par le chef de l'entreprise, les établissements intégrés doivent majorer d'au moins 33 à 38 liras le prix de la ferraille. Pour les entreprises non intégrées utilisant le lingot, le prix de la ferraille doit être majoré de 39 à 47 liras. La troisième colonne du tableau nous montre qu'en 1958/59 les deux catégories d'entreprises ont dû se trouver en difficulté, surtout les secondes qui, très probablement, ont surmonté la crise soit en obtenant pour leurs ronds des prix plus élevés que la moyenne, soit en cherchant à comprimer leurs coûts par tous les moyens, légaux ou

illégaux. Le même tableau montre en outre que, dans de nombreux cas, les profits réalisés par les entreprises maintenant intégrées et qui étaient jusqu'en 1955/56 les seules à utiliser le lingot comme matière première, ont dû être énormes.

En ce qui concerne les entreprises utilisant du matériel de récupération, il convient de préciser avant tout que le matériel dont elles ont besoin coûte environ 8 à 13 lires de plus que la ferraille normale. C'est pourquoi, si nous nous basons toujours sur la situation de juin 1957, nous ajoutons aux 38-43 lires représentant le coût de la matière première les 14-16 lires de coût de transformation pour les entreprises équipées de fours poussants et les 17/20 lires correspondant à ce même coût de transformation pour les entreprises ne disposant que de fours à sole. On obtient ainsi les deux coûts globaux de 52-59 et 55-63 lires. La marge bénéficiaire semble suffisante pour l'époque considérée, même si les prix que ces entreprises peuvent obtenir pour leurs ronds sont sensiblement inférieurs à ceux des autres entreprises (et se situent de ce fait au-dessous de la moyenne générale) et si l'on considère la moins bonne qualité de leurs produits, l'emplacement plus défavorable de leurs installations, le volume moins important de leurs commandes et leurs possibilités plus réduites en ce qui concerne l'octroi de délais de paiement. Au contraire, au cours de la période de 1958/59, leur situation a dû être désastreuse, surtout pour la seconde catégorie. Ne pouvant obtenir pour leurs ronds des prix supérieurs de la moyenne, ces entreprises ont comprimé leurs coûts

et elles se sont livrées à la revente du matériel de récupération acheté pour le laminage. Cette dernière activité a certainement été la plus importante de celles qui ont permis à de nombreuses entreprises de survivre;

par des moyens divers il a été possible de se procurer du matériel usagé en bon état et de dimensions adéquates; le matériel a ensuite été revendu à des entreprises du bâtiment ou à des constructeurs de grues pour l'installation de voies de roulement, grâce à un trafic influencé dans les milieux de l'industrie du bâtiment de Milan, de Bergame et des autres régions voisines.

En conclusion, les entreprises qui, en raison de leur équipement technique, se trouvent dans une situation économique qui n'est

même pas marginale quand la conjoncture n'est pas absolument favorable, ne peuvent survivre que grâce à des moyens illégaux ou en exerçant temporairement des activités commerciales apparentées à la sidérurgie.

L) LE MARCHÉ

Au cours de l'après-guerre immédiat, 90 % environ de la production des petites entreprises sidérurgiques brescianas étaient absorbés par le marché national. Les perspectives d'exportation étaient cependant excellentes mais, naturellement, comme il n'y avait pas de problèmes de surproduction, on s'efforçait surtout de placer les produits sur le marché national.

Cependant, dès que s'imposaient les grandes industries sidérurgiques allemandes et françaises, on vit se constituer en Italie de nouvelles installations importantes (ILVA et S.C.I.). Les petites entreprises se multiplièrent dans la région de Brescia, et les possibilités d'exportation diminuèrent considérablement au moment précis où une concurrence intérieure accrue rendait plus nécessaires des débouchés extérieurs. Les petites entreprises brescianas n'étaient pas en mesure de lutter avec les grands complexes étrangers, soit parce que leurs coûts étaient notablement supérieurs, soit parce que leur production était d'une qualité inférieure. C'est depuis peu de temps seulement, ainsi que nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, que la modernisation a permis de réduire partiellement ces deux différences, en particulier la différence de qualité, attendu que les rends produits à partir de lingots sont de qualité nettement supérieure, étant à base de ferraille et non de minerai.

En ce qui concerne le marché national, l'augmentation du nombre des entreprises et de leur productivité a fréquemment provoqué un excès de la production sur la demande, et cela d'autant plus qu'une fois passée la première fièvre de reconstruction, l'activité de l'industrie du bâtiment a manifesté certains signes de ralentissement. A cette situation certains producteurs se sont efforcés de porter remède en cherchant à se créer une clientèle fixe et fidèle, au lieu d'abandonner leur production à des négociants, auprès desquels il est facile d'obtenir le paiement dans un délai n'excédant pas 60 jours.

De l'enquête faite directement auprès des petites entreprises sidérurgiques brescianas, il est en effet résulté que la plupart des entreprises ont désormais adopté le système de la vente directe, tandis

qu'il n'y avait plus qu'un petit nombre d'établissements qui passent par des intermédiaires (respectivement 30 et 6 entreprises).

Tableau Z : VALEURS GLOBALES DES EXPORTATIONS DE FERS, POUTRELLES, PROFILS, TUBES D'ACIER DE LA PROVINCE DE BRESCIA (1)

Année	Valeurs en millions de lit.	Pourcentage correspondant uniquement aux ronds
1947	120 000	90 %
1948	103 000	90 %
1949	203 000	95 %
1950	245 000	85 %
1951	238 000	70 %
1952	67 637	50 %
1953	172 011	20 %
1954	-	-
1955	-	-
1956	469 556	50 %
1957	184 071	20 %
1958	265 000	70 %
1959 juin	106 000	70 %

(1) Données obtenues directement auprès des chefs d'entreprise et dans des publications fournies par la chambre de commerce de Brescia.

La seconde catégorie d'entreprises (celles qui vendent par l'intermédiaire de représentants), effectue naturellement des livraisons relativement importantes. Les autres au contraire vendent à un certain nombre de clients : 20 % des entreprises ont plus de 200 clients, 25 % en ont de 100 à 200, les autres en ont moins de 100.

Les entreprises ayant la clientèle la plus nombreuse sont en général également celles qui ont la plus grande capacité de production; ce sont celles qui s'adaptent et résistent le mieux aux conjonctures défavorables.

La fréquence des commandes est en moyenne mensuelle. Il existe cependant des cas extrêmement différents, et cela pour de nombreuses raisons. D'une manière générale, les entreprises que nous étudions n'ont pas de stocks importants en magasin, étant donné qu'elles sont en mesure d'ajuster assez rapidement leur production aux besoins. Les prix des produits finis sont normalement établis "départ usine". De tous ces éléments, on peut donc déduire que le coût de distribution, même s'il se répercute indirectement, est nettement inférieur dans ces entreprises à ce qu'il est dans les grandes entreprises sidérurgiques.

Les marchés étrangers où s'effectuent les ventes les plus importantes sont les marchés méditerranéens. En effet, les exportations de ronds à béton d'origine brescienne se répartissent en moyenne comme suit : 40 % au Moyen-Orient, 20 % en Afrique du Nord, 20 % en Inde, 10 % en Turquie, 10 % en France et en Allemagne. Cependant, pendant la crise, les exportations ont pratiquement cessé. C'est seulement récemment que s'est manifesté une forte demande de la part de l'Allemagne, par suite de la grève des aciéries américaines et, par conséquent, à titre temporaire, ainsi que de la Turquie, ce qui laisse espérer la conquête d'une vaste clientèle dans ce pays aux dépens de la concurrence allemande.

Les ventes en Italie se répartissent dans des proportions différentes entre l'Italie du Nord, du centre, du Sud et insulaire (voir tableau W). La grande masse de la production est écoulee dans l'Italie du Nord, principalement en Lombardie, dans le Piémont, en Vénétie et en Ligurie. Une bonne partie est toutefois également vendue en Italie centrale, et certaines entreprises arrivent à expédier vers ces régions près de la moitié de leur production. Ces livraisons sont essentiellement destinées au Latium, aux Abruzzes et aux Marches.

Les ventes effectuées dans l'Italie du Sud et dans les îles ont beaucoup diminué ces dernières années en raison de l'influence croissante exercée par l'ILVA dans ces régions.

TABLEAU W REPARTITION DES VENTES DES PETITES ENTREPRISES SIDERURGiques  
BRESCIANNES SUR LES MARCHES ITALIENS

	Entreprises vendant		
	jusqu'à 20 %	20-50 %	plus de 50 %
dans l'Italie du Nord	-	10	26
du Centre	28	8	-
du Sud	23	-	-
insulaire	5	-	-

La création de la nouvelle usine de Taranto finira par détériorer la situation, car elle risque de priver également les entreprises brescianas de leurs débouchés au Moyen-Orient et en Turquie.

Les possibilités d'absorption des marchés nationaux pourraient être accrues et l'ouverture de nouveaux débouchés à l'étranger serait possible si les chefs d'entreprise brescians se mettaient véritablement en devoir de conquérir ces débouchés, renonçant à attendre passivement que le client, en particulier le client étranger, prenne l'initiative. Naturellement, cela suppose une étude approfondie des possibilités des différents marchés, étude que seul un organisme spécial commun à toutes les entreprises brescianas peut mener à bien.

M) CONSIDERATIONS FINALES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS

L'analyse précédente nous permet de discerner les principaux facteurs de faiblesse des petites entreprises sidérurgiques brescianas et de suggérer un certain nombre de remèdes dans le cadre du secteur considéré.

En premier lieu, le facteur le plus important est l'existence de coûts élevés résultant d'un niveau technique insuffisant dans les entreprises représentant les 2/3 de cette branche, ainsi que l'insuffisance des dimensions des installations et des entreprises. Si cette situation n'a pas provoqué et ne provoque toujours pas pendant les périodes particulièrement difficiles, la fermeture de ces établissements si nombreux, c'est seulement parce que les entreprises s'astreignent à comprimer le coût différent des facteurs de production, et que les chefs d'entreprise et les membres de leur famille consentent des sacrifices personnels sur la rémunération de leur activité et d'une partie du capital investi, sans parler des différentes formes d'évasion fiscale et sociale en ce qui concerne la rémunération de la main-d'oeuvre (1). Cependant, certaines entreprises moins solides n'ont pas résisté à la dernière crise en dépit de ces expédients.

Pour remédier à cette situation, il importe d'une part d'accélérer la modernisation des laminoirs et, d'autre part, d'encourager un processus de concentration et d'intégration verticale. La modernisation peut être directement favorisée par des facilités particulières, surtout en matière de crédit, mais les interventions les plus importantes sont celles qui se rapportent au processus d'intégration et de concentration. En effet, un minimum de modernisation des installations est nécessaire pour rendre possible l'association de plusieurs entreprises, qui est la seule méthode permettant l'intégration sur une vaste échelle et naturellement la concentration. Ce sont cependant les deux phases ultérieures qui permettent de parachever la modernisation et, par suite, de résoudre le principal problème économique qui se pose dans le secteur étudié. Il est donc nécessaire de promouvoir des associations entre les entreprises brescianas, et cela sous les formes suivantes :

a) Accords entre petites et moyennes entreprises en vue de réaliser la

---

(1) Si les entreprises ont survécu, c'est aussi parce qu'elles ont eu recours à divers expédients, tels que le commerce susmentionné des matières premières achetées à des fins de transformation.

modernisation des installations des premières grâce à l'aide des secondes;

- b) Accords concernant l'approvisionnement en matières premières (dont le modèle est l'accord existant entre la Sideral et les entreprises qui la constituent);
- c) Accords en vue de réduire les coûts de distribution;
- d) Accords destinés à réglementer certaines modalités de production;
- e) Fusions proprement dites, qui deviendront nécessaires à l'avenir pour réaliser intégralement les trois phases de l'évolution.

Pour permettre les associations, il ne reste plus aux pouvoirs publics qu'à prévoir d'abord certaines facilités particulières (en matière de crédit de taxes locales, etc.) au bénéfice des entreprises ayant le caractère d'associations. Si cette action s'avère insuffisante, comme il est très probable pour un grand nombre d'entreprises, les pouvoirs publics (à compétence sociale, fiscale, etc.) peuvent exercer un contrôle plus actif, notamment en ce qui concerne ces dernières entreprises, afin de les orienter vers une solution radicale des problèmes. A ces mesures s'ajoutera une action de persuasion par voie d'autorité, qui doit incomber principalement à l'Association des industriels et à d'autres organismes locaux.

S'il est vrai que la modernisation, l'intégration et la concentration doivent, d'une part, permettre d'atténuer progressivement la gravité du problème de l'approvisionnement en lingots, il doit d'autre part en résulter une aggravation des problèmes concernant le marché, l'énergie et la main-d'œuvre.

En ce qui concerne les risques de surproduction, eu égard aux possibilités d'absorption des marchés nationaux et étrangers, il importe avant tout que les entreprises poursuivent la spécialisation amorcée dans le domaine de la production des ronds de différents diamètres. Il faut que l'on produise en grande série des types nouveaux de ronds, tels que le Cs2, une fois obtenu l'agrément ministériel et une fois ce produit accepté sur le marché. Quant à la reconversion des installations actuelles productrices de ronds et à leur transformation en installations fabriquant d'autres produits sidérurgiques,

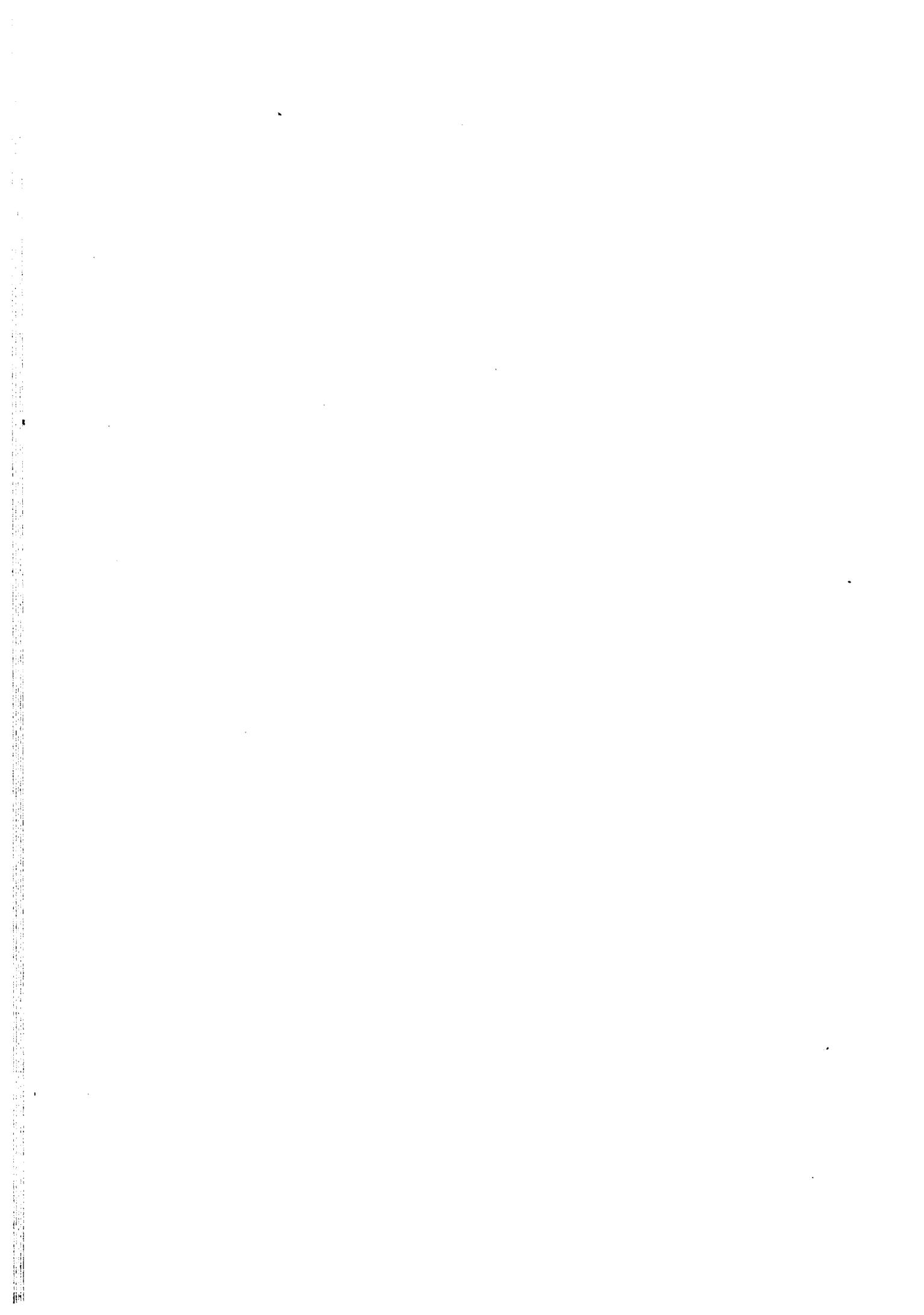
il convient d'observer que ce serait là une solution peu opportune, car la reconversion serait d'une part très coûteuse et, d'autre part, la concurrence des grands ensembles sidérurgiques nationaux produisant des tréfilés et des profilés sur une large échelle pourrait dans de nombreux cas s'avérer insoutenable, sauf en ce qui concerne les produits de plus petites dimensions. L'enquête à laquelle il a été procédé a montré qu'il était encore possible de convertir deux trains de laminoirs pour ronds à béton en trains à profilés lourds (il existe une possibilité d'absorber encore environ 50 000 tonnes), le marché de ces derniers produits (notamment le marché asiatique) étant encore susceptible d'un développement futur considérable. Il est nécessaire, enfin, d'entreprendre un effort de planning rationnel de la production et des ventes, sur la base d'une étude approfondie des marchés, qu'il s'agira de conquérir par une publicité adéquate mettant en relief la qualité du produit, etc. Une telle action devrait être assurée par un organisme commun groupant toutes les petites entreprises sidérurgiques brescianas, constitué et géré aux frais de ces dernières, avec l'aide financière éventuelle des pouvoirs publics et de la C.E.C.A. Cet organisme pourrait également se charger d'effectuer des recherches dans le domaine de l'assistance fiscale, technique, etc., le caractère chaotique de la législation fiscale et la complexité de certains problèmes techniques étant parfois précisément la source de certaines difficultés. A ce sujet, il convient d'observer que l'organisme créé par les chefs d'entreprise de la province de Brescia pourrait coopérer avec les services périphériques de la Commission pour la recherche industrielle, elle-même instituée par le Conseil national des recherches, en cours de création dans toutes les régions de l'Italie.

Pour mieux apprécier l'utilité des initiatives de caractère collectif, on citera l'exemple des salines de Sicile. Les salines de Trapani ont souffert d'une crise après la guerre : a) en raison de la remise en exploitation des salines asiatiques; b) à cause du fléchissement de la demande des pays nordiques, où les procédés techniques de conservation du poisson avaient dans l'intervalle été profondément modifiés en vue de substituer la congélation à l'emploi du sel marin; c) par suite du regain de la concurrence espagnole et nord-africaine. Pour surmonter la crise, il était nécessaire de procéder à la modernisation des installations, entravées par la taille réduite des entreprises. C'est pourquoi l'on a récemment créé la S.I.E.S., dont font partie tous les producteurs locaux (Trapani), permettant ainsi la mise sur pied d'un programme d'une valeur de 450 millions. Les résultats obtenus à ce jour sont considérables et l'on prévoit qu'ils seront encore meilleurs dans un proche avenir.

En ce qui concerne le problème de l'énergie, les besoins actuels seront sans doute intégralement satisfaits d'ici deux à trois ans. Ils grandiront toutefois à mesure que progressera la modernisation, en raison notamment de l'emploi de fours électriques neufs. On a donc besoin d'installations de production nouvelles, dont la construction, rendue possible par les ressources hydrauliques encore importantes de la région, devra peu à peu être inscrite au programme des toutes prochaines années.

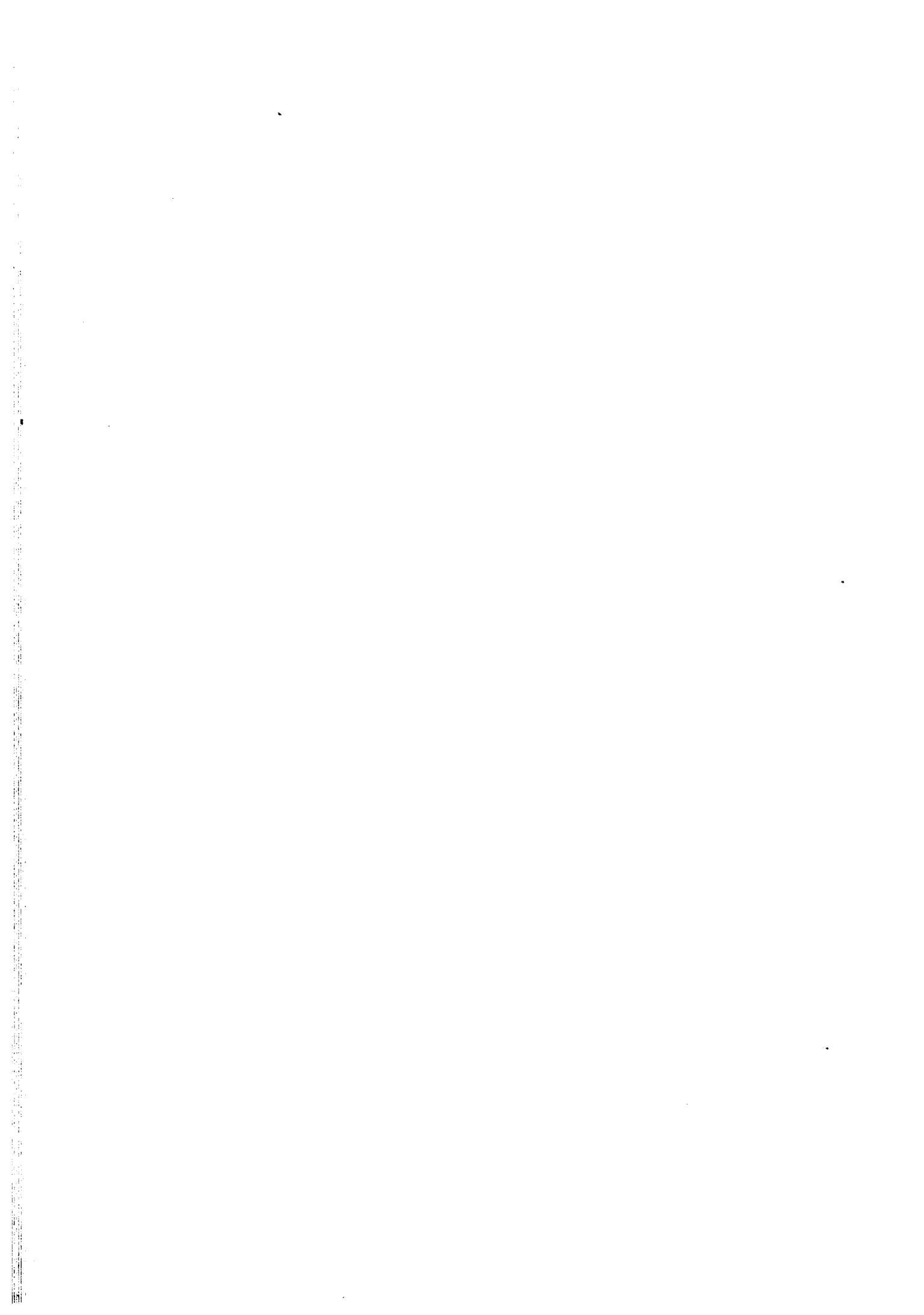
La construction de nouvelles centrales hydro-électriques pourrait permettre temporairement d'affecter aux travaux de construction des ouvrages nécessaires une partie de la main-d'oeuvre licenciée dans le cadre du processus de modernisation. Un reclassement complet et définitif ne pourra cependant être envisagé que si l'on renforce des secteurs industriels présentant de bonnes perspectives de développement, tels que le secteur des constructions.

et installations, fortement intéressé au processus de modernisation, et le secteur mécanique. Une faible part du chômage technologique pourra en outre être résorbée par le réemploi des chômeurs dans d'autres branches métallurgiques particulièrement implantées dans le Val Trompia et spécialement dans la région de Lumezzano.



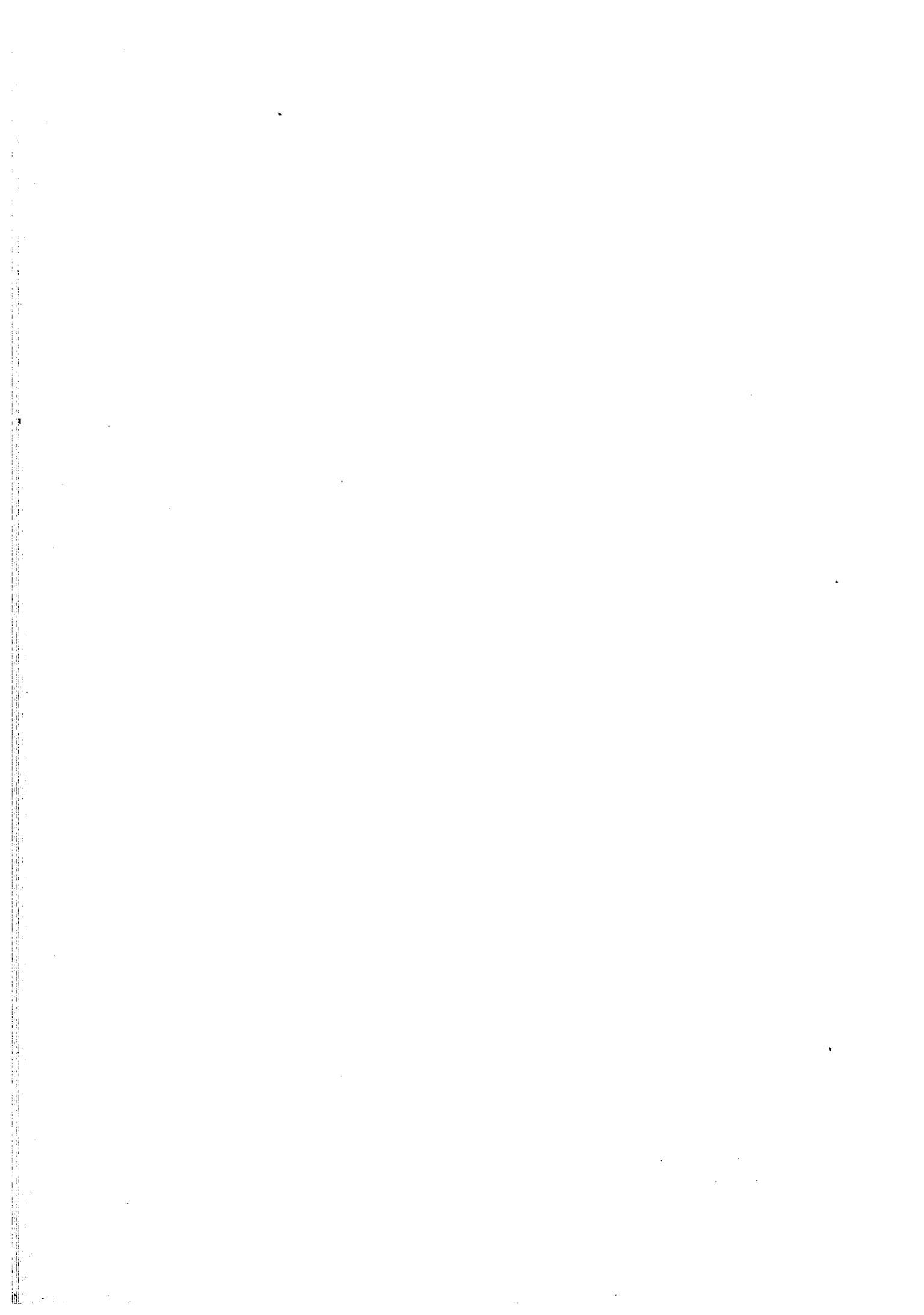
DEUXIEME SECTION

LA PROVINCE D'UDINE



PREMIERE PARTIE

LES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA  
PROVINCE D'UDINE



## I N T R O D U C T I O N

La Province d'Udine est limitée au nord-est par la Yougoslavie, au sud-est par la Province de Gorizia, au sud par la mer Adriatique et par la Province de Venise, à l'ouest par les provinces de Belluno et de Trévis, au nord par l'Autriche. Elle couvre une superficie de 716 402 hectares, dont 589 706 sont de caractère agricole et forestier et 126 696 improductifs. On peut distinguer trois régions agraires :

- 1) Une région montagneuse de 335 995 hectares (46,9% de la superficie de la province), dont 81 373 impropres à l'agriculture.
- 2) Une région de collines couvrant 135 984 hectares (19%), dont 12 854 improductifs.
- 3) Une région de plaines occupant 244 423 hectares (34,1%), dont 32 469 improductifs.

Le sol présente des variations orographiques graduelles, mais très sensibles. Il est constitué à concurrence des 2/3 par des montagnes et des collines. La région montagneuse est particulièrement étendue; elle occupe environ la moitié de la superficie productive. Elle est bornée à l'ouest par les Alpes et les Préalpes de Carniole, très escarpées et inaccessibles, et qui, sans atteindre de grandes altitudes, protègent cependant les vallées inférieures contre les vents glacés du nord, en raison de l'orientation et de la continuité du système. Elle est limitée à l'est par les Alpes et Préalpes juliennes, qui n'ont pas un relief considérable et culminent à 2 754 m. au mont Jôf di Montasio. Les collines s'étendent au pied des montagnes et s'ordonnent en une double série de collines tertiaires moraniques de l'éocène, assez fertiles et contrastant avec les montagnes situées à l'arrière-plan.

L'Adriatique borde la province sur une longueur de côtes d'environ 16 km. Les principaux fleuves du Frioul, de régime typiquement torrentiel, sont caractérisés par un large lit caillouteux.

Le plus long est le Tagliamento, qui coule dans la Province sur toute sa longueur (172 km.) et dont le cours inférieur sert de frontière avec la province de Venise.

Ses plus importants affluents sont : le Lumiei, le Degano, le But et la Ledra. Dans la partie occidentale du Frioul coule la Livenza. Son affluent est la Meduna, qui reçoit à son tour la Cellina. La Livenza, navigable jusqu'à son confluent avec la Meduna, franchit ensuite les frontières de la Province.

Les autres fleuves prenant leur source dans le Frioul sont : la Slizza, qui quitte le territoire italien pour se jeter dans le Gail (affluent de la Drave), le Judrio et le Natisone, tous deux affluents du Torre, lequel se jette dans l'Isonzo.

Les lacs alpins sont au nombre de deux : le lac de Cavazzo (175 hectares, 195 mètres d'altitude) et le lac du Predil (60 hectares, 160 mètres d'altitude).

Le climat varie considérablement d'une région à l'autre, allant du climat de la haute montagne, avec fortes précipitations et écarts sensibles de température, jusqu'à celui de la région du Pô.

Dans la zone montagneuse on trouve peu de minéraux précieux. On extrait une quantité limitée de charbon triasique (Monte Dobris), de schistes bitumineux (Resiutta) de galène et de fluorite. On trouve au contraire en abondance les marnes à ciment, le calcaire et les argiles. Il existe aussi des marbres et du gypse. En outre la désagrégation des roches calcaire-dolomitiques, la faible consistance et la grande perméabilité du sous-sol, sa friabilité considérable et l'absence d'éléments fertiles ne permettent que de maigres productions et mettent à l'épreuve la patience et le courage des agriculteurs, admirables exemples de dévouement et de ténacité.

Toute la région nord, bien que semée de masses de calcaire compact sur lesquelles la végétation est à peu près nulle,

est couverte de bois et de pacages où transhument pendant l'été des milliers de têtes de bétail appartenant aux races renommées élevées dans le Frioul.

Dans la région des collines, les terrains sont relativement fertiles et permettront une agriculture intensive dès que l'on aura procédé à leur aménagement en surface pour faciliter l'écoulement des eaux, à l'assèchement des zones basses situées entre les collines et à la construction de routes entre les différentes propriétés.

La région des plaines est constituée par une couche peu épaisse de terrain généralement grossier, reposant sur une assise souvent caillouteuse, formée par les alluvions des grands fleuves qui, en débouchant dans la plaine, ont déposé sur la presque totalité du territoire les matières calcaires provenant de la région alpine.

Une fumure abondante et méthodique est donc nécessaire, ainsi qu'une pratique toujours plus étendue de l'irrigation.

La zone littorale, récupérée pour l'agriculture grâce aux travaux d'assainissement, est caractérisée par des terrains tourbeux, riches en matières organiques et des terrains argileux et sableux. (1)

Les produits agricoles sont ceux qui caractérisent les régions où l'on trouve largement représentées la montagne, les collines et la plaine. La gamme en est assez étendue : elle va des produits de la haute montagne (bois, résines etc...) aux céréales et aux produits de l'élevage.

L'étendue de la zone montagneuse n'a par permis l'implantation d'une population très dense. En effet, ainsi qu'il résulte du tableau 1, la Province d'Udine est celle qui, de

---

(1) CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE D'UDINE, Il prodotto netto dell'agricoltura friulana 1933-1949-1950, Udine, pp. 3-5.

toutes celles qui l'entourent (en ajoutant la province sous-développée de Rovigo), a la population la moins dense, après la province montagnaise de Belluno. Cette situation est un peu la conséquence d'éléments surtout économiques. La population n'augmente pas sensiblement à cause d'un exode continu vers d'autres régions d'Italie et vers l'étranger, sans que ce phénomène soit compensé par un taux élevé d'accroissement naturel. Les caractéristiques d'une région sous-développée que présente la province expliquent cette situation.

Un premier indice de sous-développement est constitué par le revenu individuel. Comme le montre le tableau 2, Udine, avec les provinces voisines, a un revenu individuel nettement inférieur au revenu moyen de l'Italie septentrionale. En outre, de même que les provinces de Trévis et de Belluno, le Frioul présente un revenu individuel également inférieur à la moyenne nationale. Il s'agit donc d'une zone qui, du point de vue du revenu, est nettement moins développée que d'autres régions d'Italie et elle se trouve dans des conditions encore moins bonnes que les deux autres régions dont il vient d'être question (Trévis et Belluno), attendu qu'elle perd progressivement du terrain, comme l'indiquent les chiffres concernant la part que représente la province dans le revenu national.

TABLEAU 1			
DONNEES RELATIVES A LA POPULATION			
	Population résidente	% de la population active	densité au km 2
Gorizia	133 550	41,5	286
Udine	795 768	43,5	111
Venise	740 450	38,5	301
Rovigo	357 963	44,7	198
Belluno	238 269	43,3	65
Trévis	612 300	44,6	247

TABLEAU 2

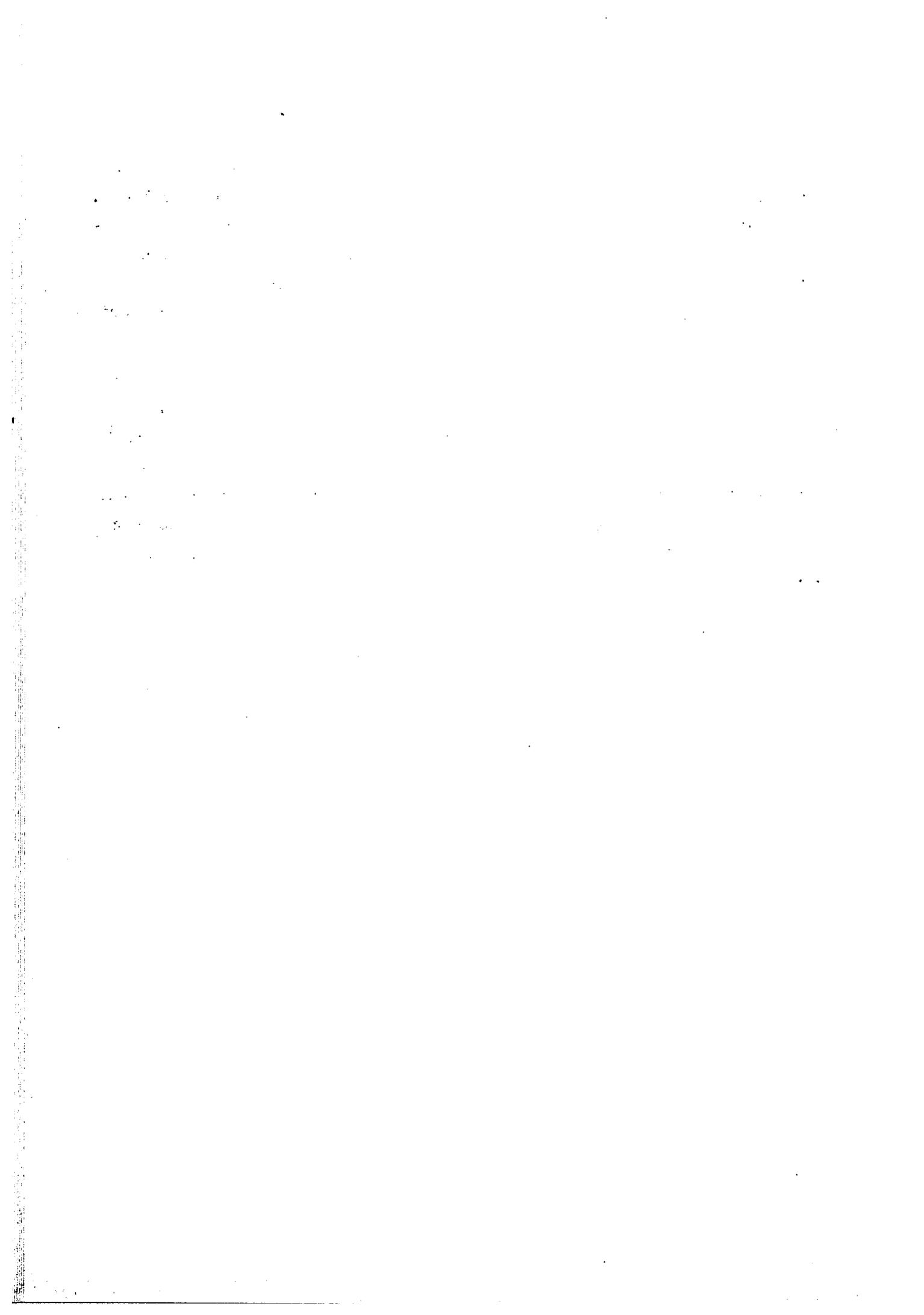
LE REVENU DE 1952 à 1958

1952				1954			
	Revenu total en millions de lires)	% du total de l'Italie	Revenu individuel (en lires)	Revenu total (en millions de lires)	% du total de l'Italie	Revenu individuel	Revenu total
Udine	114 359	1,47	142 862	126 928	1,39	158 288	139 951
Gorizia	28 518	0,37	211 555	32 446	0,35	235 831	35 595
Venise	139 202	1,80	187 451	153 030	1,67	205 005	191 290
Belluno	32 734	0,42	136 421	40 110	0,44	165 693	45 094
Trévisé	74 710	0,96	121 916	87 965	0,96	143 081	104 485
Italie du nord	4 723 848	60,93	221 911	5 403 474	59,03	250 703	6 409 938
Italie	7 753 000	100,00	161 773	9 154 000	100,00	188 110	10 790 000
1956				1958			
Udine		1,30	174 712	151 300	1,23	189 788	
Gorizia		0,33	259 349	39 674	0,32	285 323	
Venise		1,77	256 127	226 295	1,84	301 180	
Belluno		0,42	135 847	50 297	0,41	207 552	
Trévisé		0,97	169 842	118 155	0,96	191 755	
Italie du nord		59,41	293 522	7 210 233	58,68	325 564	
Italie		100,00	217 725	12 288 000	100,00	244 437	



Si l'on se reportait aux données relatives au chômage et à l'importance des différents secteurs d'activité économique (agriculture, industrie, etc...), on trouverait de nouvelles confirmations de la situation de sous-développement. En effet, il existe un chômage important et l'agriculture peut être considérée comme l'activité prédominante. Les entreprises industrielles présentent par ailleurs souvent des caractéristiques quasi artisanales.

La situation ne s'explique pas seulement par la rareté des ressources matérielles eu égard aux ressources humaines (ce qui a toujours freiné le développement de la province par rapport à un grand nombre d'autres provinces italiennes). Elle est également, depuis la fin du 2ème conflit mondial, le résultat d'une situation politique, car la province d'Udine, qui confine à une région d'Europe particulièrement névralgique, n'attire certainement pas les entreprises industrielles d'une certaine importance.



C H A P I T R E I

L A P O P U L A T I O N

Données numériques et évolution.

L'étude des mouvements de population dans la province d'Udine est compliquée par le fait qu'a eu lieu en 1927 le rattachement des communes libérées au cours de la première guerre mondiale et pour lesquelles il a fallu emprunter les données aux recensements autrichiens des 31 décembre 1900 et 31 décembre 1910. Pour la période plus récente et jusqu'au relevé complet de 1951, on pourra ensuite se reporter aux recensements démographiques.

Depuis le début du siècle jusqu'à ce jour, l'accroissement de la population a été nettement moins important dans la province d'Udine que dans celle de Brescia. En effet, dans la première, la population n'a augmenté que d'environ 1/4 au cours des 50 ans considérés; c'est une progression nettement inférieure à l'accroissement national (voir tableau 1). L'explication doit en être recherchée surtout dans l'exode continu de la population, qui a atteint son maximum entre 1920 et 1940.

L'étude du tableau 2 montre que l'exode a été plus sensible encore dans une province montagneuse comme celle de Belluno, tandis que l'augmentation de population dans les provinces de Venise et de Trévise a été beaucoup plus accusée. Si l'accroissement dans la province d'Udine a été limité, c'est donc probablement parce qu'il s'inscrit dans le cadre d'un mouvement plus général de population, qui pousse cette dernière à quitter les montagnes de Vénétie pour gagner la vallée et les régions comprises dans le périmètre industriel Milan-Turin-Gênes.

Ce phénomène peut être illustré par l'examen de la composition de la population par région agricole.

TABLEAU 1

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DANS LA PROVINCE D'UDINE

Année	Population	Densité	Augmentation moyenne annuelle	indice 1901 = 100	
				Udine (pop.rés.)	Italie (pop.rés.)
1901	622 890	87	+ 4 006	100	100
1911	662 953	93	+ 9 270	106	109
1921	755 732	106	- 3 440	121	112
1931	718 245	100	- 504	115	121
1936	713 203	100	+ 4 350	114	125
1951	766 740	111	+ 1 197	123	141

TABLEAU 2

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DE 1901 à 1951  
DANS CERTAINES PROVINCES DE VENETIE-FRIOUL ET EN ITALIE

Base 1901 = 100	
	Accroissement de la population présente
Udine	123
Bolluno	109
Trévisé	145
Venise	183
Italie (pop.rés.)	131

LA COMPOSITION DE LA POPULATION PAR REGION AGRAIRE

Les tableaux 3 et 4 montrent que la population présente (aux recensements de 1936 et 1951) était nettement inférieure à la population résidente, surtout dans la région montagnaise. Dans la plaine, au contraire, tandis qu'il y avait eu en 1936 un excédent, on a enregistré en 1951 la plus petite différence. Plus récemment, les différences existant à cet égard entre les régions agraires se sont accentuées.

TABIEAU 3

POPULATION RESIDENTE ET PRESENTE PAR REGION AGRAIRE

	1936			1951		
	Pop. prés.	Pop. rés.	Densité	Pop. rés.	Pop. prés.	Densité
Montagnes	121 101	126 083	36	143 751	133 547	-
Collines	183 132	187 733	135	207 256	194 602	-
Plaines	408 970	407 854	167	444 561	438 391	-
	716 293	721 670	100	795 568	766 740	-

Ces données mettent en lumière, encore que de façon très partielle, le phénomène auquel il a été fait allusion plus haut, à savoir le déplacement de la population vers la plaine et vers d'autres régions d'Italie. Le premier mouvement de population a été la conséquence des différences économiques existant entre les régions agraires. Comme on le comprendra mieux par la suite, la région montagnaise a en effet une économie agricole très pauvre, ce qui ne permet pas à sa population d'avoir un niveau de vie suffisant. Quant à la région des collines, non seulement elle possède une agriculture plus riche, mais elle possède également quelques entreprises industrielles garantissant un emploi, assez limité dans certains cas, à la main-d'oeuvre locale. Enfin, la plaine est la région la mieux partagée : son agriculture est la plus riche, elle possède le plus grand nombre d'entreprises industrielles et commerciales. Il suffit

de noter que c'est dans cette région qu'est situé le chef-lieu de la province, autour duquel sont localisées toutes les principales activités secondaires et tertiaires.

Toutefois, comme nous l'avons observé, la province dans l'ensemble souffre de sous-développement et alimente de ce fait un flux migratoire continu.

TABIEAU 4

DIFFERENCE ENTRE LA POPULATION RESIDENTE ET LA POPULATION PRESENTE  
PAR REGION AGRAIRE

Régions	1936		1951	
	pop. rés. pop. prés.	% de la popu- lation résidente	pop. rés. pop. prés.	% de la po- pulation ré- sidente
Montagnes	+ 4 982	3,95	+ 10 204	7,10
Collines	+ 4 601	2,45	+ 12 654	6,10
Plaines	- 1 116	- 0,27	+ 6 170	1,39

LE MOUVEMENT MIGRATOIRE

Comme on l'a déjà rappelé à plusieurs reprises, la population de la province a sensiblement diminué par suite d'un mouvement social qui n'a pas été compensé par un accroissement naturel suffisant. Entre 1930 et 1940, le flux migratoire avait enregistré des pointes exceptionnelles résultant d'un déplacement maximum vers les zones d'assainissement du centre de l'Italie. Puis, immédiatement après la guerre, l'impossibilité de trouver des débouchés suffisants avait notablement ralenti le mouvement social, qui reprit avec vigueur après 1950. Ce mouvement a été

au cours des dernières années, le plus considérable qu'ait connu l'Italie du nord en ce qui concerne les départs. Comme le montre le tableau 5, les émigrations ont représenté 3 à 4% de la population résidente, provoquant ainsi une diminution de 4 à 6% pour raisons sociales et une diminution globale de la population présente de 2 à 3%.

Le flux migratoire s'est orienté à concurrence de 80% environ vers les localités de l'Italie du nord. Il s'agit en grande partie de migrations temporaires pour travaux saisonniers (agriculture, bâtiment, etc.) auxquelles il convient d'ajouter les migrations journalières et hebdomadaires vers des zones fortement industrialisées. Les autres 20% des émigrations ont lieu vers l'étranger. A cet égard également, comme le montre le tableau 6 (où l'on comparera les données de la province d'Udine avec celles de la Vénétie dans son ensemble), les données concernant la province d'Udine sont nettement supérieures à celles des autres provinces du nord. Mise à part la situation exceptionnelle de 1950, la grande masse des personnes émigrant à l'étranger s'est dirigée vers des pays européens; le reste a gagné le continent américain. La moitié environ des émigrés appartenait à des professions non agricoles, 35% n'avaient pas de métier (femmes sans profession et domestiques) et les 15% restants appartenaient aux professions agricoles (voir tableau 7). Dans les professions non agricoles, une place particulièrement importante revient aux maçons, qui ont été à eux seuls plus nombreux que les agriculteurs, les mécaniciens, les garçons de café et les menuisiers. Le nombre des chefs d'entreprise et des membres des professions libérales qui se sont expatriés a également été considérable eu égard aux disponibilités locales limitées. Cette dernière donnée, jointe au chiffre concernant la main-d'oeuvre qualifiée, constitue un indice partiel de la raréfaction des ressources humaines de niveau élevé que provoque le mouvement social de la province, lui-même résultant du sous-développement. L'exode remarquable des femmes sans profession indique, en outre, des migrations globales de familles entières, c'est-à-dire des émigrations en grande partie permanentes. Cela signifie que la perte de ressources mentionnée plus haut est définitive.

TABLEAU 5

MOUVEMENT NATUREL ET SOCIAL DANS LA PROVINCE D'UDINE

Année	Mouvement naturel			Mouvement social			
	Naissances	Décès	Différence	Immigration	Emigration	Différence	Différence totale
1952	11 279	8 305	+ 2 974	26 097	32 097	- 5 790	- 2 996
1953	10 762	8 226	+ 2 536	22 057	25 251	- 3 194	- 658
1954	9 775	7 893	+ 1 882	22 725	26 082	- 3 357	- 1 475
1955	10 390	7 832	+ 2 558	22 000	24 945	- 2 945	- 387
1956	10 395	8 667	+ 1 728	22 391	24 971	- 2 580	- 1 425
1957	10 030	8 202	+ 1 828	22 356	28 578	- 6 222	- 4.394

TABLEAU 6

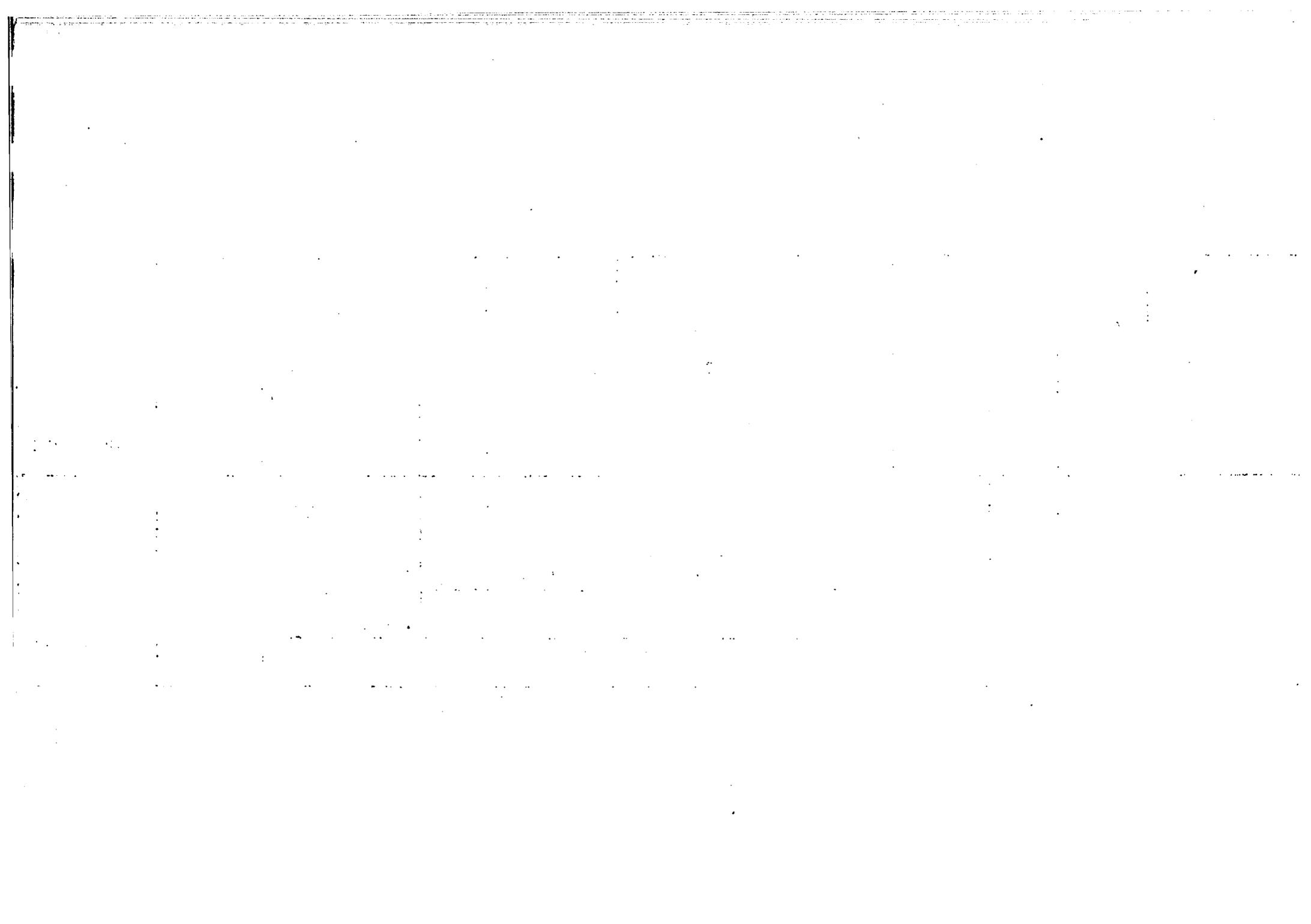
EXPATRIES PAR REGION DE DESTINATION

Année	Province d'Udine		Ensemble de la Vénétie	
	Europe et Méditerranée	Total	Europe et Méditerranée	Total
1950	3 398	6 869	8 372	12 777
1951	6 625	7 003	17 077	17 752
1952	6 668	6 764	17 381	17 809
1953	7 291	7 266	18 964	19 272

TABLEAU 7

EXPATRIÉS DE LA PROVINCE D'UDINE EN 1950 PAR GROUPE DE PROFESSIONS ET PAR PROFESSIONS

Région de destination	Professions agricoles	Professions non agricoles										Qualité		Total	
		Chefs d'entreprises et professions libérales	Enseignants et employés	Ouvriers et artisans								Total	Total		Femmes au foyer
				Total	Mi-neurs	Maçons	Mécaniciens	Menuisiers			Total				
Europe et Méditerranée	582	13	13	1 380	12	568	45	40	33	296	1 406	1 181	1 168	3 210	
Autres continents	447	28	30	1 310	7	557	282	237	64	27	1 368	934	917	2 840	
Total	1 029	41	43	2 690	19	1 125	327	277	97	323	2 774	2 115	2 085	6 050	

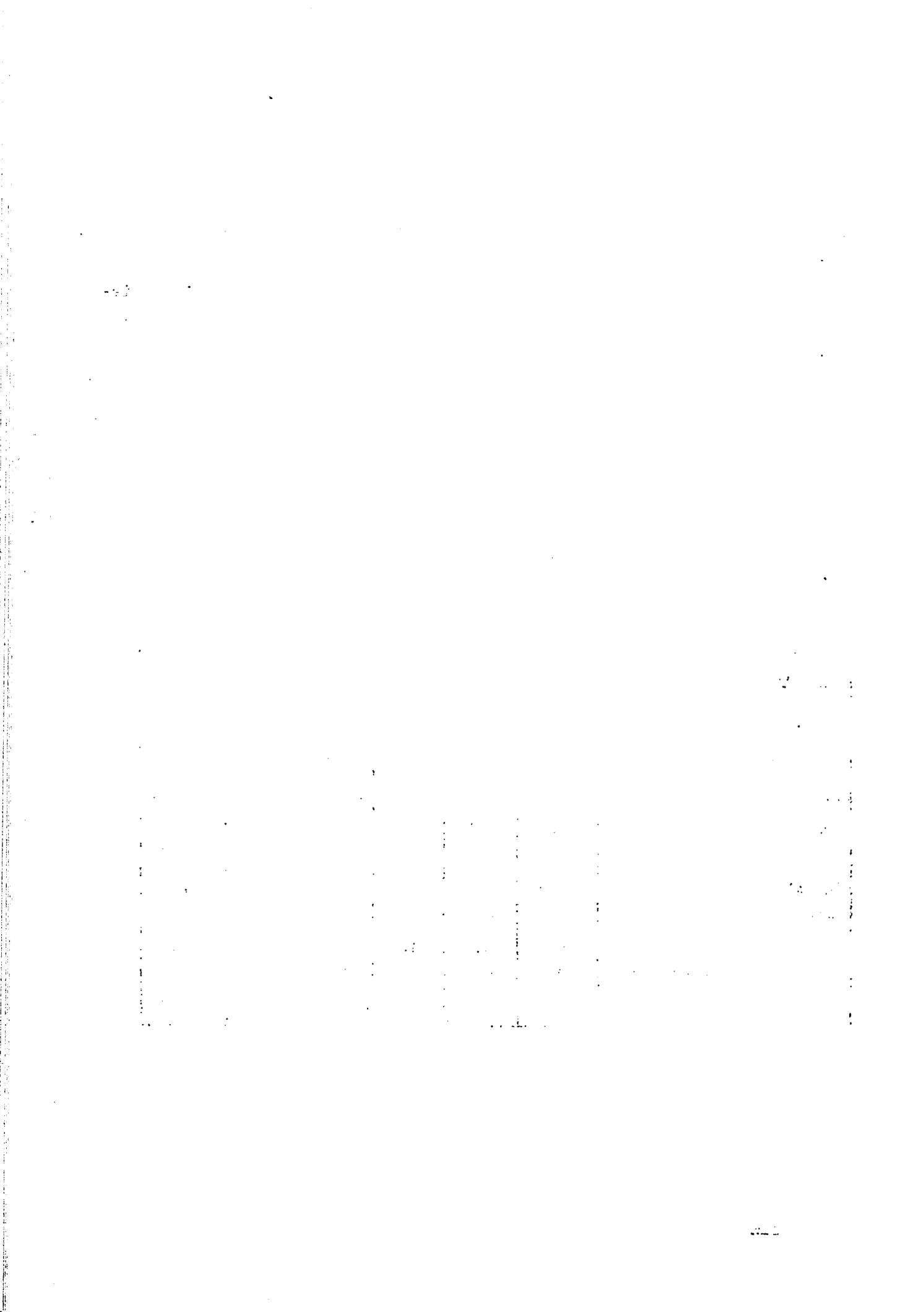


MOUVEMENT NATUREL

La diminution de la population présente a été favorisée par un taux d'accroissement naturel peu élevé. Le taux relatif (voir tableau 8) a été un des plus bas dans les provinces de la Vénétie et du Frioul-Vénétie Julienne; il est notablement inférieur au taux d'accroissement naturel de la Vénétie et de l'Italie dans son ensemble. Par rapport aux provinces limitrophes, il n'a été supérieur qu'à celui de la province de Gorizia. En outre, il a progressivement diminué avec le temps.

Ce faible taux d'accroissement reflète l'évolution de la natalité, qui a été une des plus faibles en Italie et continue de décroître. Si le mouvement naturel se poursuit dans le sens indiqué par le tableau 5, il n'est donc pas exclu que dans un avenir très proche une diminution naturelle vienne s'ajouter au mouvement social pour aggraver la régression de la population présente.

TABLEAU 8						
ACCROISSEMENT NATUREL DANS CERTAINES PROVINCES DE VENETIE ET EN ITALIE (par milliers d'habitants)						
Zone géographique	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Udine	3,9	3,7	3,6	3,6	3,2	2,2
Gorizia	2,6	2,2	2,5	2,3	2,5	1,5
Vénétie	9,3	9,1	8,9	9,3	9,1	8,8
Trévise	8,6	8,4	7,8	8,9	8,5	7,4
Belluno	4,0	3,7	3,6	4,6	3,6	2,5
Ensemble de la Vénétie	8,6	7,9	7,7	8,4	8,1	7,5
Italie	8,1	7,8	7,6	8,8	8,6	7,6



C H A P I T R E II

LE CHOMAGE

Dans ce domaine également les statistiques présentent malheureusement les limites déjà signalées au cours de l'analyse de la situation dans la province de Brescia.

En 1949, (Voir tableau 1) la grande masse des chômeurs était constituée par des travailleurs industriels. En effet, 80% des chômeurs appartenaient au secteur industriel, 10% à l'agriculture et les 10% restants au secteur tertiaire. Le chômage saisonnier jouait un rôle particulièrement important, comme l'indiquent les données mensuelles. Il sévissait notamment dans le bâtiment, dans certaines activités agricoles et dans les industries du bois et de l'alimentation.

Dès 1951/52, selon les relevés de la Commission parlementaire chargée d'enquêter sur le chômage, la situation était en partie maîtrisée. D'abord le chômage avait sensiblement reculé (de 40 000 unités en moyenne en 1949 à 23 000 en 1952). En outre, dans l'agriculture, il avait diminué en pourcentage par rapport au chômage industriel, cependant qu'il s'était accru dans le secteur tertiaire.

Des données plus abondantes nous permettent de décrire avec plus de détails la situation en 1952. Une proportion de 15% environ des chômeurs était constituée par des travailleurs sans qualification en quête d'un premier emploi : ce pourcentage est inférieur à celui de l'ensemble de l'Italie, qui s'établissait à 21,7%. Nous pouvons en conclure qu'une grande partie de la nouvelle génération de travailleurs ou bien trouvait à s'employer sur place, ou bien cherchait du travail en dehors de la province. Une moitié environ des chômeurs étaient des jeunes de moins de 20 ans. En outre, certaines données, jointes aux précédentes,

indiquent l'existence d'un noyau important de chômeurs sans qualification, ayant dû chercher très jeunes un emploi.

TABLEAU 1					
LE CHOMAGE EN 1949					
Mois	Agriculture	Industrie	Commerce et crédit	Divers	Total
Janvier	5 340	45 975	1 317	3.239	55 871
Février	5 073	43 379	1 298	3 315	53 065
Mars	4 655	42 315	1 200	3 605	51 775
Avril	3 747	35 730	990	3 023	43 490
Mai	2 703	36 375	2 299	1 392	42 776
Juin	2 288	32 414	746	2 781	38 229
Juillet	2 176	30 434	630	2 929	36 169
Août	1 736	31 406	705	2 645	35 492
Septembre	1 430	29 345	747	2 710	34 232
Octobre	1 435	29 024	973	2 827	34 259
Novembre	2 311	31 112	1 085	3 379	37 987
Décembre	3 450	36 625	1 108	3 425	44 608

C'est ce que révèlent également les données relatives au chômage par degré d'instruction. En effet, 95,5% des chômeurs avaient un degré d'instruction correspondant à l'"école élémentaire" et 3,6 % une instruction correspondant à l'"école primaire". L'acuité du chômage chez les jeunes travailleurs peut être mise en lumière en comparant les données relatives au chômage avec celles concernant les forces de travail. Tandis que les chômeurs âgés de moins de 20 ans représentaient 50% du total, les personnes occupées de la même catégorie d'âge représentaient 16% du total de la main-d'oeuvre occupée.

TABLEAU 2

INSCRITS SUR LES LISTES DE PLACEMENT PAR BRANCHE D'ACTIVITE  
ECONOMIQUE AU 30 SEPTEMBRE 1952

Branche d'activité	Inscrits	%
Inscrits pouvant être classés dans une branche d'activité	19 840	84,9
Agriculture, chasse et pêche	615	2,6
Industrie	15 542	66,5
Transports et communications	344	1,5
Commerce, crédit et assurances	1 175	5,0
Autres activités	2 182	9,3
Inscrits non susceptibles d'être classés par branche et consistant principalement en travailleurs non qualifiés en quête d'un premier emploi	3 517	15,1
	23 357	100,0

Au 30 septembre 1952, le chômage masculin était particulièrement considérable dans le bâtiment, dans la métallurgie et la mécanique, dans l'industrie du traitement du bois et dans les industries extractives. On comptait, en effet, 5 540 chômeurs dans le bâtiment, 1 994 dans la métallurgie et la mécanique, 1 081 dans le travail du bois et 587 dans les industries extractives. Dans le bâtiment 73,1% des chômeurs étaient des manoeuvres et 19,7% des maçons. Dans la métallurgie et la mécanique 15,7% étaient des mécaniciens sans qualification particulière et 17,9% des manoeuvres. Dans l'industrie du bois, 77,9% des chômeurs étaient des menuisiers et des charpentiers et 8,7% des manoeuvres. Dans les industries extractives 87,1% étaient des mineurs, 7,3% des carriers et 4,8% des mineurs.

Le chômage féminin était particulièrement considérable dans le secteur textile. Les femmes en chômage dans ce secteur étaient en effet au nombre de 2 356, contre 745 dans l'industrie du tabac et 276 dans les

industries de la confection, de l'habillement et de l'ameublement. Dans le premier secteur 81% des chômeuses étaient des fileuses et des tisseuses et 18,3 % des manoeuvres. Dans le deuxième, 686 étaient des ouvrières qualifiées et 59 des manoeuvres.

Comme on peut le noter, il s'agit en partie d'un chômage provoqué par l'abandon de certaines activités (travail du bois, industrie textile, manufacture du tabac, industries extractives) résultant lui-même de la détérioration du marché; il s'agit également, dans une large mesure, d'un chômage saisonnier (bâtiment) et, pour une faible part, d'un chômage technologique (industrie textile et industries métallurgique et mécanique).

Au chômage saisonnier vient s'ajouter le sous-emploi, qui rend encore plus grave la situation dans la province. On comptait en 1952 environ 40 000 travailleurs sous-employés dont 32% dans l'agriculture, 40% dans l'industrie et 20% dans les autres activités. Au sous-emploi (moins de 40 heures par semaine) il fallait encore ajouter le chômage latent, fréquent dans l'agriculture à cause des faibles revenus qu'elle procure, et difficile à chiffrer.

TABLEAU 3

INSCRITS A L'OFFICE PROVINCIAL DE PLACEMENT EN FIN DE MOIS

Année et mois	Total	Dont		Année et mois	Total	Dont		Année et mois	Total	Dont	
		(1)	(2)			(1)	(2)			(1)	(2)
1952				1954				1956			
Janvier	42913	34478	5549	Janvier	42007	32121	8297	Janvier	36421	27260	6613
Février	43997	35342	5772	Février	41133	31775	7831	Février	36589	27377	6644
Mars	40077	31564	5666	Mars	35111	26332	7217	Mars	33566	24418	6692
Avril	28724	21675	4649	Avril	30510	22350	6559	Avril	28239	20007	5950
Mai	25430	18615	4454	Mai	28222	20298	6304	Mai	24025	16559	5338
Juin	22968	16356	4417	Juin	25848	18377	6010	Juin	22493	15176	5250
Juillet	23158	16281	4649	Juillet	25186	17774	5896	Juillet	21405	14359	5049
Août	22153	15560	4441	Août	24883	17478	5911	Août	19353	12908	4583
Septembre	23357	17321	4673	Septembre	24738	17492	5759	Septembre	19544	13146	4544
Octobre	26299	19553	5315	Octobre	25291	18045	5677	Octobre	20359	13820	4620
Novembre	30490	23123	5874	Novembre	28060	20379	6002	Novembre	23262	16384	4826
Décembre	39397	30977	6841	Décembre	34544	25964	6746	Décembre	28590	21364	5042



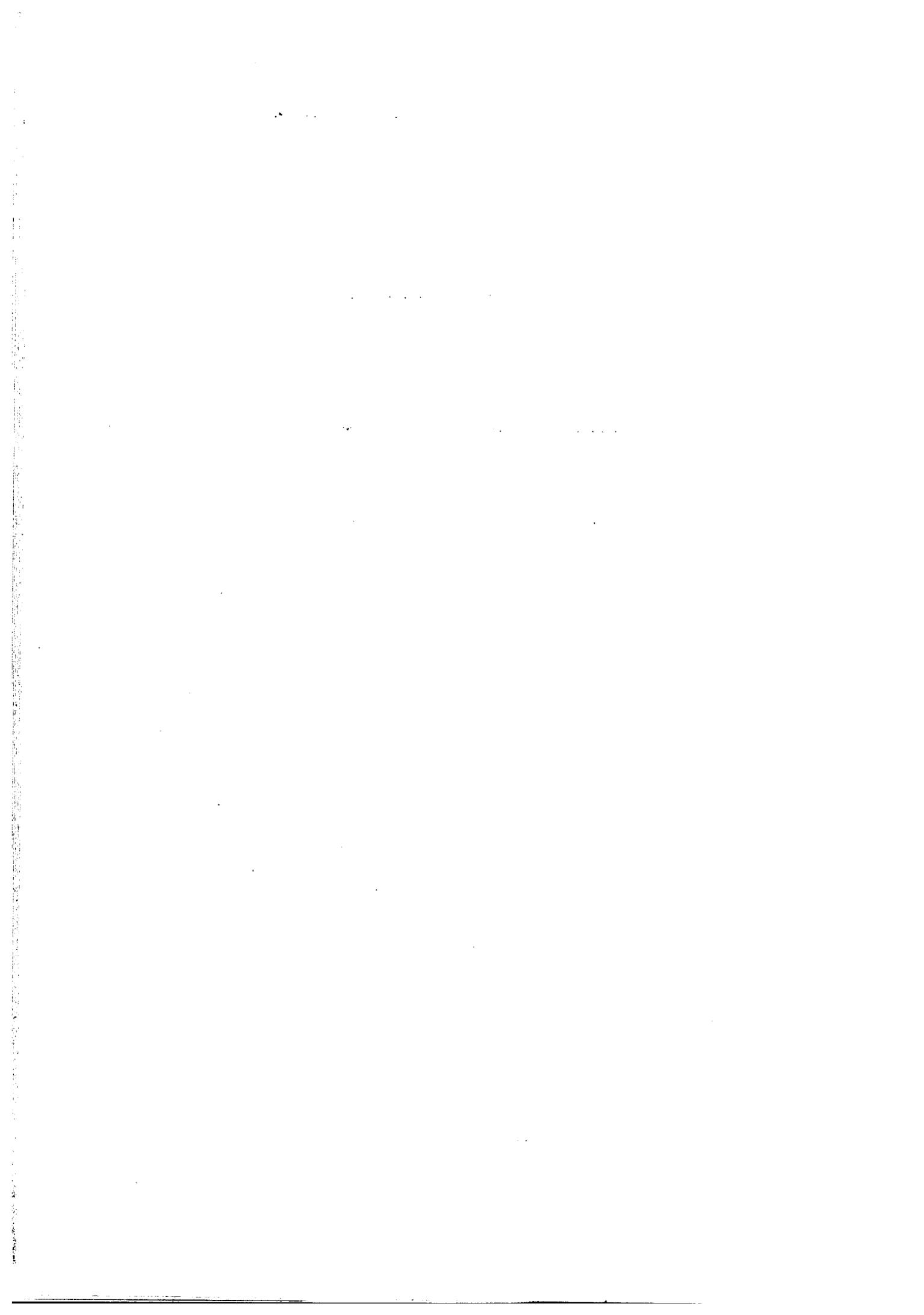
TABEAU 3 (suite)

INSCRITS A L'OFFICE PROVINCIAL DE PLACEMENT EN FIN DE MOIS

Année et mois	Total	Dont		Année et mois	Total	Dont		Année et mois	Total	Dont	
		(1)	(2)			(1)	(2)			(1)	(2)
1953				1955				1957			
Janvier	43086	33911	7530	Janvier	37753	28598	7169	Janvier	30762	23822	4944
Février	42271	33034	7611	Février	37224	27993	7182	Février	30651	23508	5089
Mars	37161	28303	7295	Mars	35243	25894	7061	Mars	26269	19480	4803
Avril	31560	23165	6889	Avril	32312	23190	6849	Avril	21235	15255	4148
Mai	29112	20841	6741	Mai	29781	20836	6677	Mai	18807	13115	3964
Juin	26930	19081	6478	Juin	27702	19162	6306	Juin	17113	11939	3664
Juillet	26083	18163	6485	Juillet	26478	18301	5941	Juillet	16803	11583	3618
Août	24305	16793	6126	Août	24256	16635	5461	Août	15568	10913	3162
Septembre	23911	16579	5958	Septembre	23215	15942	5199	Septembre	15205	10678	3091
Octobre	25758	18133	6246	Octobre	24939	17124	5531	Octobre	16361	11775	3150
Novembre	29077	20919	6733	Novembre	27837	19614	5901	Novembre	18509	13675	3344
Décembre	35465	27564	7430	Décembre	34112	25204	6443	Décembre	24491	19137	3809

(1) Chômeurs ayant déjà occupé un emploi.

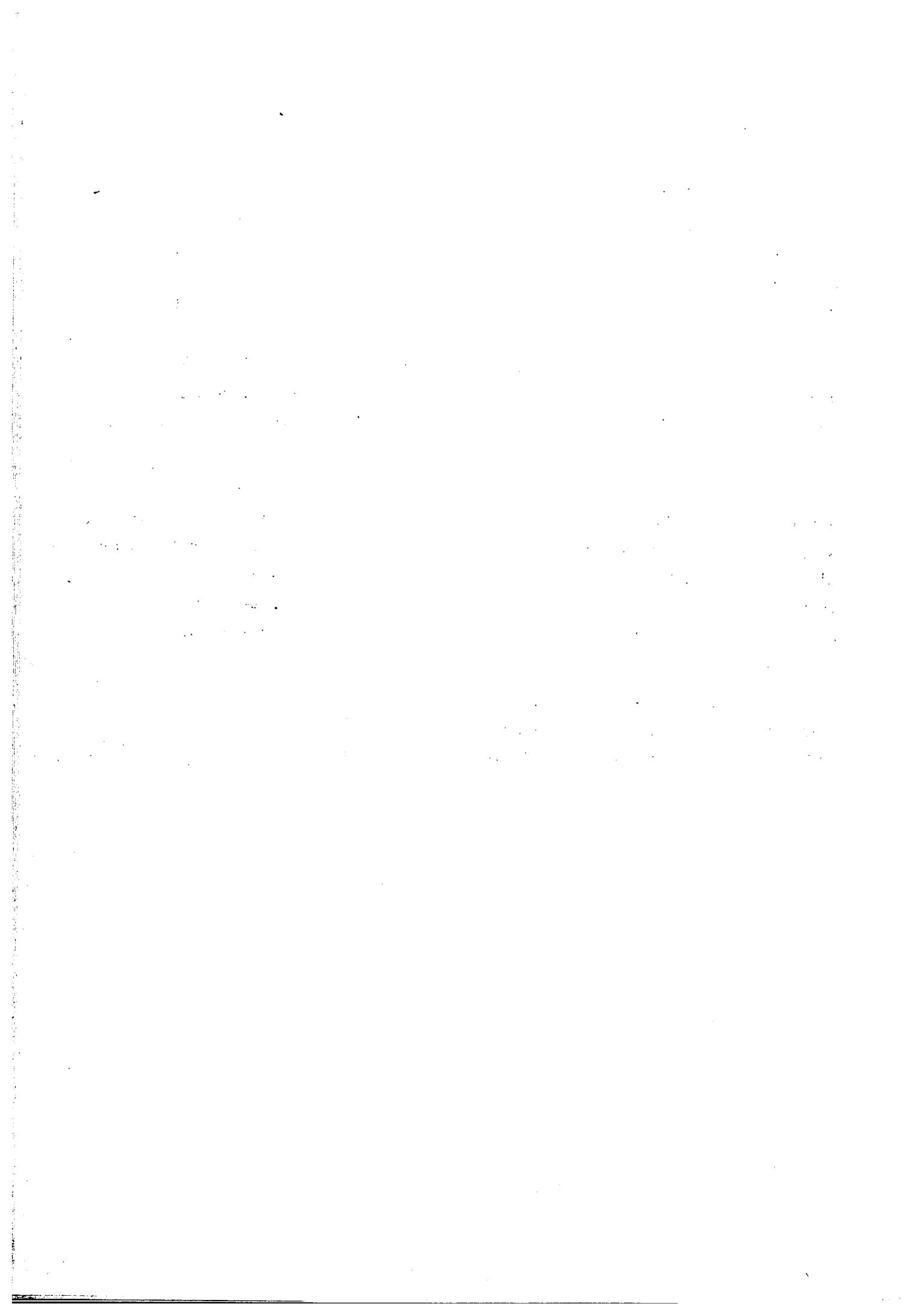
(2) Jeunes travailleurs de moins de 21 ans et démobilisés en quête d'un premier emploi.



Depuis 1952, le niveau du chômage est en baisse dans la province d'Udine (voir tableau 3). Au cours des dernières années, il a continué d'avoir un caractère saisonnier. C'est pourquoi le chômage dans le bâtiment a continué de l'emporter sur les autres types de chômage. Dans le textile il a pris peu à peu une importance plus grande tant pour des raisons techniques (chômage technologique) que pour des raisons liées à la situation défavorable de cette branche dans son ensemble, notamment en ce qui concerne les possibilités d'absorption des marchés (chômage cyclique). Le niveau du chômage s'est également maintenu élevé dans le secteur métallurgique et mécanique à cause de l'apparition de chômage technologique.

La part des jeunes chômeurs a légèrement diminué, fléchissant jusqu'à environ 25 - 30% du chômage total, en raison surtout des migrations de jeunes. La masse des chômeurs continue d'être représentée par la main-d'oeuvre non qualifiée ou faiblement qualifiée, ce qui a créé et crée encore de graves problèmes de formation professionnelle. Le chômage se situe toujours en grande partie dans l'industrie. De 1949 à 1955, le chômage industriel s'est accru de 4 319 unités.

Le sous-emploi dans le bâtiment et dans l'agriculture se maintient à un niveau élevé (en légère diminution dans le second cas). Le chômage latent a au contraire diminué dans l'agriculture.



CHAPITRE III

L'AGRICULTURE

Catégories de propriétés foncières et modes de faire-valoir (1)

Le territoire de la province est caractérisé par un morcellement considérable de la propriété. En effet, sur les quelque 100 000 exploitations existant dans la province, 90 000 au moins ont une superficie de moins de 10 hectares.

La répartition des exploitations en fonction de leur superficie est la suivante :

jusqu'à 1 hectare	30,2%
de 1 à 3 hectares	30,5%
de 3 à 5 hectares	15,1%
de 5 à 10 hectares	14,7%
de 10 à 20 hectares	7,7%
de 20 à 50 hectares	1,4%
de 50 à 100 hectares	0,1%
de 100 à 500 hectares	0,2%
500 hectares et plus	0,1%

Dans la région montagneuse, on trouve surtout la petite et la moyenne propriété, qui existent maintenant également en plaine.

Les modes typiques de faire-valoir sont: l'exploitation directe par le petit propriétaire, le métayage, le fermage mixte et la gestion directe, par ordre d'importance.

Evolution de la production

De 1938 à 1950, la production s'était nettement améliorée dans la province d'Udine (voir tableau 1). Tandis que le maïs, le riz, et certains légumes ont marqué une répression, d'autres productions considérées comme plus riches (betteraves à sucre, fourrages et

---

(1) Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture d'Udine. Le produit net de l'agriculture frioulane.

raisin pour la vinification) étaient en progression sensible, de même que certaines cultures céréalières.

TABLEAU 1

PRODUCTION DES CULTURES PRINCIPALES ET SECONDAIRES

Années 1938, 1949 et 1950 (En quintaux, sauf indication contraire)

Produits	1938	1949	1950
<b>1) CEREALES ET PAILLES</b>			
Blé	698 590	721 810	960 820
Seigle	36 040	49 700	59 440
Orge	11 830	16 000	43 770
Avoine	33 020	41 510	55 940
Riz	5 940	3 300	720
Maïs de printemps	1 542 190	1 245 000	1 198 760
Maïs d'été	161 682	85 000	81 000
Sarrasin	8 000	7 500	7 000
Sorgho sucrier	15	35	35
Pailles, tiges de maïs, feuilles sèches, etc.	4 896 000	4 374 500	4 660 000
<b>2) LEGUMINEUSES A GRAINES</b>			
Haricots	32 970	34 500	27 600
Lupins	60	50	50
<b>3) POIRES DE TERRE ET LEGUMES</b>			
Pommes de terre communes et précoces	530 180	527 270	500 530
Fèves consommées à l'état frais	190	300	300
Haricots consommés à l'état frais	8 250	12 500	13 500

TABLEAU 1 (suite)

Produits	1938	1949	1950
4) CULTURES INDUSTRIELLES			
Betteraves sucrières	218 690	250 610	462 130
Tabac	6 553	15 284	18 598
Colza	530	17 600	19 800
Navette	200	130	300
Tournesol	-	41 800	26 260
Ricin	810	-	-
Chanvre	39 000	59 280	60 000
Sarrasin pour balais	5 000	4 700	4 300
Autres plantes spontanées (+)			
5) CULTURES FLORALES	Lit. 213 000	3 509 000	3 774 000
6) CULTURES FOURRAGERES			
Fourrages	8 490 600	8 540 000	8 560 000
7) CULTURES LIGNEUSES A FRUITS ANNUELS			
Raisin de table	1 490	890	840
Raisin à vin consommé directement	7 960	6 000	5 470
Raisin vinifié	646 530	512 110	838 780
Pommes	13 930	21 550	15 160
Poires	7 420	9 390	6 230
Pêches	2 520	19 410	50 150
Abricots	20	30	100
Cerises	2 940	4 050	3 460
Prunes	4 310	1 290	3 000
Coings	410	-	-
Grenades	20	-	-
Figues fraîches	7 320	2 530	2 500
Noisettes	500	450	500
Noix	3 430	4 000	2 000
Kakis	800	5 900	6 500
Mûriers (feuilles)	660 000	950 000	1 050 000

Depuis 1952 la production a continué de s'améliorer (voir tableau 2). Les produits qui avaient précédemment enregistré un fléchissement (maïs, légumes) ont eux-même accusé une augmentation sensible, cependant que les cultures dites industrielles progressaient dans une mesure réellement considérable.

TABLEAU 2

P R O D U C T I O N S

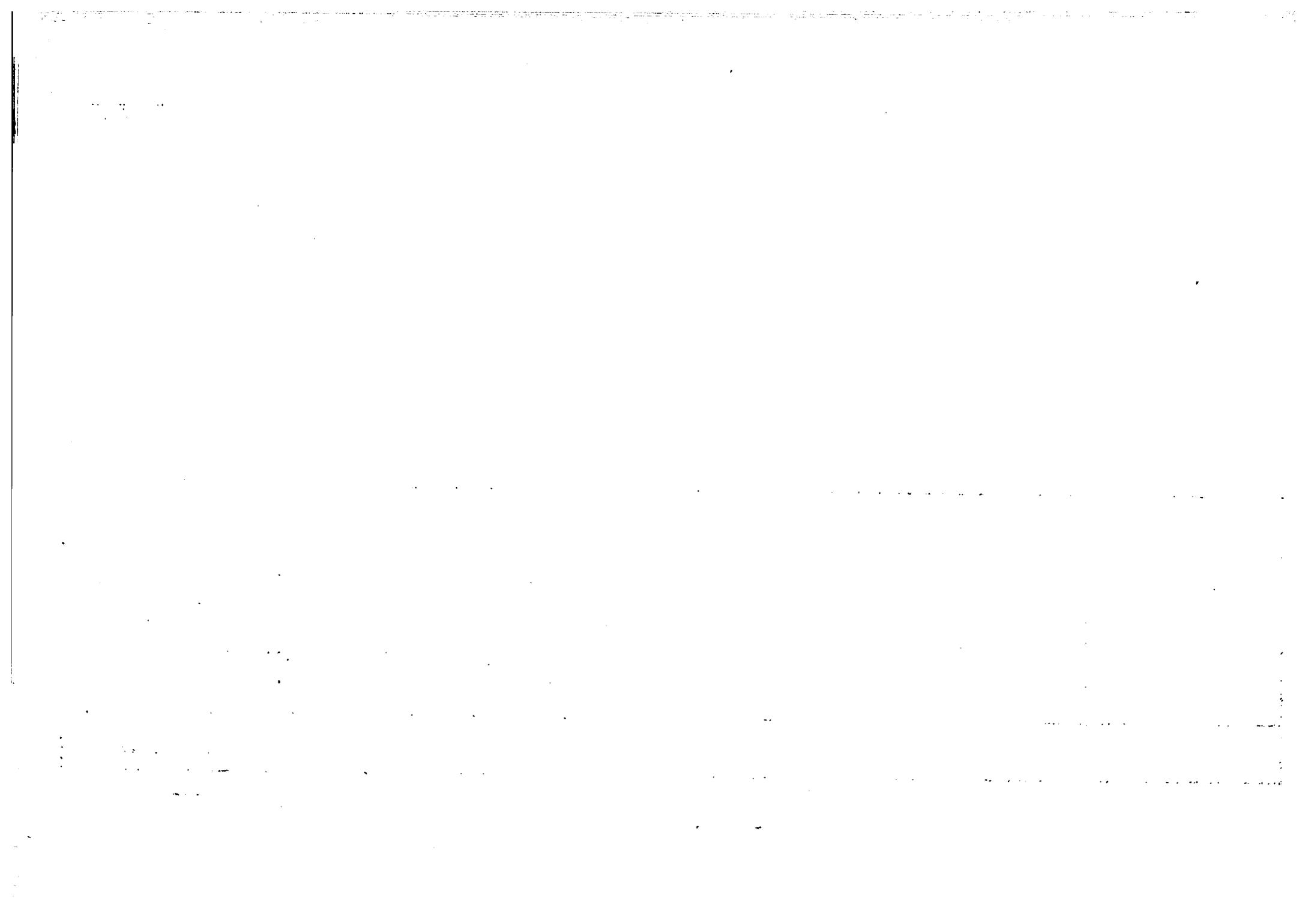
Désignation du produit	Unité de mesure	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Blé.....	quintaux	945 400	1 094 000	707 700	1 158 900	726 200	979 000 (1)
Seigle.....	"	60 800	71 800	45 900	74 400	57 760	68 540
Orge.....	"	38 000	46 300	29 000	38 170	29 000	34 400
Avoine.....	"	45 000	60 900	40 700	59 200	45 600	51 900
Maïs.....	"	1 604 000	2 079 200	1 787 800	2 289 800	2 109 300	2 337 000
Haricots.....	"	27 500	21 500	27 450	29 500	26 050	26 000 (1)
Pommes de terre.....	"	528 700	703 800	627 700	739 500	791 100	722 700 (1)
Tomates.....	"	24 200	27 000	24 200	26 000	26 800	17 900 (1)
Choux.....	"	65 700	88 000	76 300	80 400	83 750	80 000 (1)
Choux-fleurs.....	"	19 900	28 000	23 100	30 250	29 100	30 000 (1)
Oignons et ail.....	"	1 570	1 670	1 730	2 330	2 300	1 960 (1)
Melons et pastèques.....	"	40 350	44 030	32 550	43 300	44 700	29 000 (1)
Tabacs.....	"	20 549	15 575	14 659	18 707	13 097	18 000 (1)
Betteraves sucrières.....	"	297 500	332 200	280 900	465 000	459 300	440 000 (1)
Fourrages.....	"	7 008 200	8 915 700	7 585 900	8 774 300	8 292 000	11 000 000 (1)
Raisins destinés à la vinification.....	"	583 500	482 000	426 900	846 800	863 300	526 500 (1)



TABLEAU 2 (suite)

Désignation du produit	Unité de mesure	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Vin.....	hectolitres	407 700	357 700	307 100	578 800	571 300	370 000 (1)
Fruits frais.....	quintaux	164 970	160 300	119 100	85 350	77 500	82 000 (1)
Amandes, noisettes et noix.....	"	3 450	4 120	2 150	3 400	1 900	1 880 (1)
Châtaignes.....	"	22 996	24 714	14 460	13 800 (1)	8 899	5 000 (1)

(1) Données provisoires fournies par l'Inspection agricole provinciale.



C'est dans la région des plaines qu'a été observé l'accroissement le plus sensible de la production. Il était surtout dû à un mode de production plus intensif rendu possible par un emploi accru de moyens de production.

En effet de 1952 à 1957 les machines agricoles utilisées par les agriculteurs du Frioul se sont multipliées (leur nombre a presque triplé). Les progrès concernent essentiellement les tracteurs, ce qui indique nettement un commencement de mécanisation. L'emploi des engrais chimiques a également augmenté, bien que d'une façon beaucoup moins sensible que celui des machines agricoles (voir tableau 3).

C'est surtout dans la plaine, comme nous l'avons déjà signalé, que s'est développé le processus de mécanisation. La région des collines a toutefois également été intéressée par le phénomène. Mais l'amélioration des productions agricoles proprement dites s'est accompagnée d'une diminution progressive du produit de l'élevage. Tandis que les bovins demeuraient à peu près stationnaires, les porcins (élevés dans la plaine et dans les collines) étaient en nette régression, de même que les ovins et les caprins (principalement élevés dans la montagne) (voir tableau 4).

On s'explique difficilement la stagnation de l'élevage des bovins alors que la production de fourrage a considérablement augmenté. Peut-être cette stagnation est-elle due aux possibilités réduites d'absorption du marché local en ce qui concerne les viandes (à cause du niveau de vie peu élevé de la population) ainsi qu'aux difficultés de transport des produits. C'est donc à l'élevage, comme nous le verrons plus loin, qu'il faut consacrer un effort considérable si l'on veut améliorer la situation générale de la production dans la province.

Comme partout en Italie du nord, la production de cocons a progressivement diminué dans le Frioul pour des raisons liées aux conditions du marché de la soie et à cause des charges élevées de main-d'oeuvre pesant sur cette production.

TABLEAU 3

MOYENS DE PRODUCTION

Unité	1952	1953	1954	1955	1956	1957	
<b>MOYENS DE PRODUCTION</b>							
a) machines agricoles appartenant au parc de l'U.N.A. et carburants distribués aux agriculteurs:							
Véhicules auto-mobiles .....	n.	-	-	54	87	115	142
Tracteurs	"	1 712	2 112	2 607	3 046	3 466	3 958
Machines dérivées	"	170	195	214	217	218	211
Total	"	1 890	2 324	2 875	3 350	3 799	4 311
Carburants distribués pour usages agricoles:							
Pétrole .....	quintaux	24 768	21 796	19 860	17 575	17 137	16 240
Gaz oil .....	"	30 964	42 400	50 320	58 694	65 864	72 062
b) Autres machines:							
Batteuses .....	n.	456	474	497	505	500	510(1)
Egreneuses .....	n.	-	2	2	2	2	5(1)
c) Engrais chimiques livrés pour être utilisés au cours des campagnes agricoles :							
Engrais azotés ....	quintaux	158 823	158 493	175 689	219 030	212 109	218 650
Engrais phosphatés	"	463 807	482 119	506 689	480 901	396 332	379 774
Engrais potassiques	"	48 343	77 791	70 861	67 992	83 322	90 395
Divers	"	1 554	1 979	1 579	13 704	70 089	101 139
Total		672 527	720 382	754 818	781 627	769 852	789 958
d) Anticryptogamiques:							
Sulfate de cuivre	quintaux	17 244	12 702	14 063	17 584	17 834	14 208
Soufre	"	4 765	5 189	4 176	3 532	3 272	2 150
Divers	"	788	771	843	738	1 361	2 401

TABEUAU 3 (suite)

	Unité de mesure	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Total	quintaux	22 797	18 662	19 082	21 854	22 467	18 759

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES OUVERTES PAR L'ENTREE EN VIGUEUR DU  
MARCHE COMMUN (3)

Eu égard à sa vaste superficie agricole et forestière (589 716 ha) la province d'Udine produit relativement peu de blé (850 000 quintaux par an en moyenne décennale). Il ne sera donc pas nécessaire de prendre des mesures particulières pour réorganiser cette culture. La baisse actuelle et les réductions futures du prix de vente suffiront à éliminer les emblavements marginaux, lorsqu'ils sont trop peu rémunérateurs.

Mais par quelle autre culture faudra-t-il les remplacer ?

Si nous nous cantonnons dans le domaine des céréales, nous voyons que l'on procède à des études et à des expériences pour déterminer l'intérêt qu'il y a à produire, également en Italie du Nord, des céréales ayant les caractéristiques des graines dures très demandées sur le marché national et, en ce qui concerne plus particulièrement la province d'Udine, de l'orge distique pour malterie, ce dernier produit étant actuellement importé en totalité de l'étranger.

La production d'avoine, de seigle, et d'orge commun suffit à peine à couvrir les besoins locaux; c'est pourquoi l'on prévoit que ces cultures demeureront stationnaires.

La culture du maïs ne devrait pas créer de difficultés, si l'on considère qu'il sert comme aliment du bétail et comme matière industrielle et si le gouvernement tient compte de la nécessité d'interdire des importations inconsidérées des pays tiers.

---

(1) Données provisoires

(2) Données se rapportant à l'exploitation

(3) Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture d'Udine,  
L'attività della Camera e l'andamento economico provinciale  
nel 1957

La culture des arbres fruitiers a encore d'importantes possibilités d'expansion dans le Frioul et si l'on s'applique à produire des variétés choisies en donnant aux produits une présentation parfaite, ceux-ci pourront affronter les marchés européens.

Tel est le cas pour la viticulture, notamment dans la région des collines. Le Frioul produit une quantité encore insuffisante de vin pour les consommateurs locaux, mais les variétés que l'on aura sélectionnées, si elles sont rationnellement exploitées et stabilisées, trouveront des débouchés, à l'intérieur comme à l'étranger.

L'élevage est également considéré comme susceptible d'expansion. Il pourrait donc compenser le déficit de revenus provoqué par la réduction des emblavements, sous réserve que ce secteur soit mis en mesure de résister à la concurrence des autres pays du marché commun.

A cet effet, il importe, dans le secteur des bovins:

a) de pourvoir et mener à bien la sélection des races "Pezzata Rossa du Frioul" pour la plaine et "Bruno-Alpina" pour la région montagnaise, en imposant au besoin cette sélection aux éleveurs privés;

b) de poursuivre la prévention et le traitement des maladies des bovins, avant tout la brucellose et la tuberculose, l'opération étant entièrement à la charge de l'Etat, attendu que cette campagne sanitaire est d'intérêt général, non seulement pour le bétail, mais aussi pour l'homme;

c) de favoriser dans toute la mesure du possible la forme d'élevage moins coûteuse qui consiste à élever les bovins en plein air.

Ces trois moyens d'action ont pour objet d'accroître le produit de l'élevage en augmentant le rendement et de réduire les pertes causées par les maladies pour rendre l'élevage plus rentable par la compression des coûts.

Il est en outre évident que les prix de la viande devront être convenablement protégés contre les importations en provenance de pays non membres de la Communauté européenne et, s'il s'agit d'importations en provenance des Etats de la Communauté, par l'application éventuelle du système des prix minima (voir art. 44 du Traité).

L'aviculture (œufs et viande) devra être développée et mise en mesure, grâce à la rationalisation des élevages, de suppléer aux importations massives de volailles de l'étrangères.

Le secteur du lait et des fromages possède dans le Frioul une organisation coopérative parfaite, qui assure des produits excellents et sains aux consommateurs locaux. Si l'on veut que l'excédent de production soit exporté en Italie ou à l'étranger, des groupements fromagers spéciaux (du type du Consortium du lait qui fonctionne à Udine) pourront procéder à certaines fabrications particulières, compte tenu des besoins d'un marché plus vaste.

Quant à la culture de la betterave à sucre, il ne semble pas nécessaire de la réorganiser à l'occasion de l'entrée dans le marché commun. On observera même une tendance à l'extension des superficies cultivées, justifiée dans la province par le haut rendement de cette culture et notamment par le fait que la production du sucre est l'une des quelques productions qui soient assez rentables pour soutenir la concurrence. Une protection douanière élevée contre les importations de sucre de canne et de produits similaires en provenance des pays tiers est par ailleurs assurée par les dispositions du Traité (80% ad valorem).

La production des cocons, qui présente une importance économique particulière dans la province d'Udine, est en déclin à cause de la faiblesse du revenu assuré aux éleveurs, eu égard à celui des autres productions agricoles.

Etant donné toutefois que l'Italie est le seul pays de la Communauté européenne producteur de cocons, la soie trouvera, comme aujourd'hui, facilement à s'écouler sur ce marché, le bas prix actuel étant dû à des importations inconsidérées de soie filée du Japon et même de Chine (où le prix

de ce produit n'est pas un prix de marché, mais un prix imposé par les pays en question offrent la soie à des prix défiant toute concurrence.

Dans ce cas également, étant donné l'importance économique que la production des cocons revêt pour l'agriculture et pour l'industrie du dévidage dans le Frioul et en Vénétie et, attendu que la soie est un excellent moyen d'échange avec l'étranger, il semble indispensable d'appliquer un droit protecteur élevé pour arrêter l'invasion de la soie asiatique.

Comme l'Italie est le seul Etat de la Communauté qui produise de multiples variétés de tabac, dont certaines seulement sont produites en France et en Allemagne (ce dernier pays ayant lui-même une production insuffisante pour couvrir sa consommation intérieure), on prévoit que la culture du tabac pourra être développée dans les localités qui s'y prêtent et pour les variétés les plus demandées. On estime par ailleurs que les droits déjà établis par le Traité (annexe F) à l'égard des pays tiers assureront une protection suffisante en raison du niveau élevé des tarifs.

Au moment où entre en vigueur le Marché Commun européen, on assiste dans le Frioul au déroulement d'un programme d'assainissement des terres et d'aménagement des exploitations agricoles, en cours d'exécution depuis 30 ans et actuellement en plein développement en vertu de la loi n° 635 du 29 juillet 1957, pour l'application de laquelle il a été ouvert un crédit de 15 milliards de lires.

Il est probable que l'économie locale tirera de grands avantages de cette nouvelle extension de l'aménagement agraire dans des contrées encore improductives. L'Etat prend en charge 75% du total des dépenses lorsqu'il s'agit de travaux hydrauliques de troisième catégorie.

Mais ces financements importants des principaux travaux ne sont que la première étape d'une aide ultérieure de l'Etat à la réalisation de travaux de moindre envergure aboutissant à la mise en culture des terrains assainis.

Il s'agit en l'espèce de travaux dits d'aménagement agricole subventionnés par les lois n° 215 du 13/2/1933 et n° 31 du 1/7/1946, qui prévoient des contributions à la charge des propriétaires privés.

Etant donné toutefois que la province d'Udine est déclarée zone déprimée et que les propriétaires privés ne sont pas en mesure de faire face par leurs propres moyens à des charges aussi élevées, il est demandé que leur soit accordé, tant pour les travaux d'assainissement que pour ceux d'aménagement des exploitations, le bénéfice des facilités plus importantes prévues pour la Vénétie julienne aux articles 7 et 44 de la loi 215 ou que cette zone déprimée soit appelée à bénéficier des aides financières internationales prévues par le Traité (art. 42) en faveur des entreprises "défavorisées par les conditions structurelles ou naturelles" dans le cadre des programmes relatifs au développement économique de la Communauté.

On se souviendra en outre que dans le Frioul il y a prédominance absolue de la petite propriété à exploitation directe et que les terrains, notamment ceux appartenant à la large bande piémontaise, souffrent d'un fractionnement excessif et d'une mauvaise répartition. Pour ceux-ci, la concentration de la propriété foncière et l'encouragement à la formation d'exploitations, grandes ou petites, constituant des unités organiques, sont des conditions indispensables à l'abaissement des coûts de production, obtenu par l'exploitation mécanique et, en tout cas, plus rationnelle des terrains.

Il est nécessaire que cette action soit encouragée par des crédits spéciaux de l'Etat.

Quant aux travaux d'aménagement agricole dans la vaste zone montagneuse du Frioul, ils devront avoir pour objet le reboisement et l'aménagement des pacages en vue de l'intensification de l'élevage du bétail, les autres productions moins rémunératrices étant limitées à la mesure nécessaire pour couvrir les besoins locaux, compte tenu des objectifs nouveaux qui devront être imposés à l'économie tout entière dans le cadre du marché commun.

En conclusion, un grand nombre d'interventions sont nécessaires en faveur de l'agriculture du Frioul. Nous en avons indiqué l'orientation, mais elles ne permettront pas au secteur agricole d'absorber un supplément de main-d'oeuvre; il continuera plutôt à être licencié par suite du progrès technique. Ce seront donc surtout les secteurs secondaire et tertiaire qui seront appelés à réemployer les travailleurs agricoles devenus disponibles et à résorber ce chômage, dans l'ensemble structurel, dont souffre l'économie du Frioul.

CHAPITRE IV

L'INDUSTRIE

Aperçu rétrospectif de l'industrie du Frioul (+)

Nous n'avons pas à retracer ici l'histoire de l'industrie du Frioul. Ce serait d'ailleurs chose malaisée, même pour qui voudrait s'atteler à cette tâche, étant donné l'insuffisance des sources d'information et surtout la comparabilité faible ou nulle des données, qui s'explique par l'étendue différente du champ des enquêtes déjà effectuées, par les définitions variables des grandeurs utilisées dans les relevés, ainsi que par les divers critères de classification adoptés selon les cas pour les professions industrielles. Mais pour un premier aperçu panoramique, quelques indications concernant le passé - nous voulons parler d'une époque assez reculée, car la période antérieure à la dernière guerre nous concerne au contraire de très près - ne seront pas dépourvues d'intérêt si elles peuvent nous aider à interpréter la réalité actuelle.

Nous nous référerons donc pour commencer aux données les plus sérieuses dont on dispose au sujet de l'époque considérée, je veux dire à la Monographie sur les conditions industrielles dans la province d'Udine en 1889, étude qui s'inscrit dans le cadre d'ensemble des recherches effectuées en Italie par la Direction générale de la statistique, principalement par l'intermédiaire des Chambres de commerce (1), et nous observons qu'il existait déjà vers cette époque dans le Frioul une industrie organisée en établissements, dont certains de dimensions considérables, qui fournissent du travail à 21 793 ouvriers.

---

(1) MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA STATISTIQUE "Annales de statistique", Statistiques industrielles, fascicule XXVII, Informations sur les conditions industrielles dans la province d'Udine, Rome, Tip. Eredi Botta, 1890

(+) Source : FERRARI, L'aspetto economico della provincia di Udine : industrie e commerci, Udine, 1956.

Sur ce total, 11 307 ouvriers au moins se consacraient au tirage de la soie et à la filature du coton (c'est en 1884 qu'avait été créé à Martignacco le Cotonificio Udinese utilisant 11 000 fuseaux et bientôt 22 000). Cependant, l'industrie textile à domicile, qui fut un temps la gloire du Frioul, n'a nullement été supplantée par les fabriques : il existait encore 1 935 métiers à tisser dans la province.

Les industries de la chaux, du plâtre, ainsi que celles des tuiles et briques, des poteries et des terres cuites étaient déjà très développées. L'industrie des cuirs tannés, largement exportés à l'étranger, avait une importance considérable.

Liée aux principales sources de richesse locale, c'est-à-dire à la culture de la terre, à l'élevage du bétail, à la sylviculture, etc., l'industrie du Frioul avait atteint au début de la première guerre mondiale un certain degré de développement par comparaison avec les régions d'Italie les plus industrialisées et avec la Vénétie elle-même. Mise à part la grande industrie cotonnière, elle présentait déjà les dimensions qui la caractérisent encore à l'heure actuelle : nombreuses entreprises petites et moyennes - surtout petites - parmi lesquelles prédominaient les entreprises artisanales, une grande industrie de capacité limitée, mais non inexistante, ces caractéristiques étant du reste communes à toute l'industrie des trois Vénéties.

D'une statistique de l'Inspection du travail citée par GIACCONE (2), il ressort qu'en 1914 on comptait dans la province 1 434 ateliers industriels occupant 28 990 travailleurs, dont 12 240 ouvriers et 16 750 ouvrières.

Le pourcentage élevé des femmes est une autre caractéristique de l'industrie du Frioul. Il s'explique facilement par l'existence de types d'activités qui, comme la plupart de celles figurant dans la statistique susmentionnée, conviennent particulièrement à la main-d'œuvre féminine. Les relevés de l'Inspection ne comprennent pas

---

(2) MUSONI F., La Provincia di Udine e la invasione nemica. Deputazione provinciale di Udine, 1919.

tous les petits ateliers non soumis au contrôle, ni les entreprises familiales, ni différentes catégories d'industries telles que le bâtiment, les industries extractives, etc. .... C'est ce qui explique que le premier recensement industriel italien, du 10 juin 1911, qui était également incomplet, attendu qu'en ont été exclues les entreprises ayant un seul travailleur ainsi que certaines activités industrielles dans leur ensemble - transport, etc. - ait permis d'enregistrer 3 476 entreprises occupant 34 907 personnes et utilisant une force motrice de 43 631 CV (1).

Les principales activités exercées, bien qu'affectées par le progrès technique et par l'essor qui a caractérisé toute l'industrie italienne au cours de ces années de prospérité pour notre pays, sont toujours à peu près celles que nous avons indiquées : le tirage de la soie, la filature et le tissage du coton, les industries du bois et des métaux, les fours à briques ou tuiles et à ciment, etc...

L'invasion ennemie a porté un coup sérieux à l'industrie du Frioul; les destructions ont été nombreuses, les dommages extrêmement graves, comme on peut s'en rendre compte d'après le tableau suivant (2).

Années	Valours absolues (en millions de lires)	Indices de variation
Valeur des industries du Frioul en octobre 1917	1 400 (+)	100
Valeur des industries demeu- rées en activité à la fin de 1918	200	14,3
Valeur des industries détrui- tes par l'invasion	1 200	85,7

(+) Estimation faite sur la base d'une hypothèse attribuant une valeur moyenne de 200 000 lires à chacune des 7 000 entreprises industrielles existant à la fin de 1917.

La réparation de dommages aussi considérables exigeait des efforts énormes, qui furent effectivement accomplis par la population du Frioul. Mais la reconstruction intégrale des biens détruits représentait évidemment déjà une oeuvre importante. Aussi ne s'étonnera-t-on pas si la province n'a participé que dans une faible mesure au renouveau général de l'industrie qui a suivi la première guerre mondiale. Le recensement industriel du 15 octobre 1927, le second dans l'ordre chronologique, mais le premier qui ait porté sur l'ensemble des activités économiques, même les plus modestes, nous montre qu'il existait dans la province à la date susmentionnée 10.110 établissements employant 55 255 personnes. Ces résultats semblent démentir ce qui a été dit plus haut, mais il n'en est rien. En fait, les dernières données ne sont pas comparables à celles de la période d'avant-guerre étant donné la diversité bien connue des critères retenus pour les deux recensements. Après avoir rendu les chiffres aussi homogènes que possible en éliminant les entreprises non recensées en 1911, Scialpi (3) aboutit à la comparaison suivante :

Années	Etablissements	Effectifs
1911	3 476	34 907
1927	4 244	42 360

Il reste, pour 1927, 768 établissements et 7 453 travailleurs en plus. On doit donc convenir, si l'on considère principalement le supplément de main-d'oeuvre absorbé par l'industrie, lequel est peu de chose si on le compare à l'augmentation démographique (4), que l'industrie de la province se trouvait autour de 1928 dans une situation à peu près stationnaire.

---

(1) MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA STATISTIQUE ET DU TRAVAIL. Recensement des ateliers et entreprises industriels du 10/6/1911.  
Roma, Bertero.

(2) MUSONI F., La Provincia di Udine e la invasione nemica.  
Deputazione provinciale di Udine, 1919.

(3) SCIALPI E., La Ricchezza privata della provincia di Udine,  
periodo 1928-30 cit.

Cette situation est confirmée par les estimations des capitaux investis dans les différentes activités industrielles (installations, machines, stocks, à l'exclusion du capital circulant). Ces estimations, dues aux deux auteurs déjà cités, se montent à 140 millions de lires pour 1914 et à 890,5 millions de lires pour 1928. En convertissant ce dernier chiffre en millions de lires 1914, Pietra trouve, comme chiffre à comparer avec le premier, 130,5 millions de lires. D'après cet auteur, la faiblesse des investissements réalisés dans la province d'Udine entre la période d'avant-guerre et la période d'après-guerre, par contraste avec les investissements plus considérables réalisés dans les autres provinces de Vénétie et notamment dans celles qui n'ont pas subi l'invasion ennemie, atteste précisément, comme on l'a déjà dit, la nécessité où s'est particulièrement trouvée l'industrie du Frioul de reconstruire une grande partie de ses installations détruites (1).

S'il est vrai qu'au cours des dix années qui ont précédé la seconde guerre mondiale, l'industrie italienne a connu un certain développement naturel, il n'en reste pas moins que notre économie a dû au préalable traverser et surmonter la terrible crise mondiale et s'efforcer ensuite de s'adapter aux exigences irrationnelles de la politique autarcique et belliciste du gouvernement.

---

(4) Entre 1911 et 1931, la population de la province d'Udine a augmenté de 90 164 unités, par suite notamment du rattachement de certaines communes anciennement autrichiennes.

(1) PIETRA G., La Ricchezza privata del Veneto, Padova, Cedam, 1954

Sous la pression notamment de la masse de main-d'oeuvre libérée par l'agriculture, et après la fermeture des débouchés traditionnels ouverts par l'émigration à l'exédent de population, l'industrie du Frioul a réalisé des progrès (établissements nouveaux de la Snia Viscosa à Torre di Zuino, par exemple), mais certainement pas dans la mesure que l'on pourrait supposer si l'on acceptait sans discernement les données du recensement de 1937/40 (1).

En effet, au cours des quelques années sur lesquelles se sont échelonnées les opérations du recensement, on a relevé 15 864 établissements qui, par rapport aux 10 110 de l'année 1927, traduisent une augmentation de 57% environ, augmentation qui serait considérable si nous ne savions pas qu'une fraction importante de l'accroissement provient simplement de l'extension de l'enquête à des travaux n'entrant pas exactement dans la définition normale de l'activité industrielle et particulièrement fréquents dans le secteur alimentaire, et qu'elle s'explique en outre par le caractère saisonnier d'un grand nombre de ces travaux, le relevé ayant été effectué en période d'occupation maximum (entreprises fromagères et transhumantes recensées au mois de mai, etc...). Il s'agit par conséquent d'un nombre important de petits établissements entrant pour la première fois dans la statistique et qui, tout en grossissant considérablement le nombre des unités industrielles, ont une incidence très faible sur le volume de l'emploi, qui est l'élément principal.

En effet, la plus forte absorption de main-d'oeuvre que l'on observe entre 1927 et 1937 est de 3 926 unités, chiffre forte modeste même eu égard au fait qu'au cours de la période considérée l'accroissement de la population a été nul. En conclusion, nous croyons pouvoir affirmer que, dans les domaines auxquels s'appliquent les données, les caractéristiques fondamentales de l'industrie du Frioul n'avaient guère varié par rapport à 1927. Evidemment, cela ne veut pas dire que cette industrie n'ait pas subi les effets du progrès technique général, et que l'on n'ait pas enregistré d'améliorations dans les méthodes de production.

---

(1) INSTITUT CENTRAL DE STATISTIQUE. Recensement industriel et commercial 1937/40, Vol. 1, Industrie, Roma, Failli, 1942.

Pour formuler un jugement sûr, il faudrait connaître le volume des capitaux investis, la valeur ajoutée relative à la production, etc..., données que les statistiques de l'époque ne fournissent pas. Quant à l'amélioration de l'équipement, nous pouvons seulement la déduire de l'existence de disponibilités beaucoup plus considérables en force motrice. Bien que les données de l'année 1927 ne soient pas absolument comparables avec celles du recensement ultérieur, la différence entre les 43 595 CV normalement utilisés au cours de la première période et les 63 897 CV disponibles au cours de la seconde est assez grande pour qu'elle ne soit pas le simple reflet de la diversité des critères de recensement.

Situation lors du recensement de 1951

Au moment du recensement du 4/11/1951, plus de la moitié du total des travailleurs se répartissait entre les industries textiles, le bâtiment, l'industrie du bois et les industries mécaniques (par ordre décroissant), tandis que le restant se subdivisait entre les 19 autres catégories d'industrie (voir tableau 1). La première place, également du point de vue de la force motrice, revenait aux industries textiles, en particulier à celles du coton et de la soie, traditionnellement représentées dans le Frioul. Elles occupaient un peu moins d'1/5ème du total des travailleurs industriels et elles employaient un peu plus d'1/6ème de l'énergie mécanique disponible. Les industries de l'habillement, qui avaient une certaine importance du fait de leurs effectifs, étaient reléguées, pour la force motrice, à l'une des dernières places. Quant aux industries alimentaires, elles venaient au second rang pour la force motrice, précédant les industries chimiques, et au 7ème rang en ce qui concerne les effectifs. On trouvait également aux premières places, dans les deux classements, l'industrie du bois.

Les établissements de grandes dimensions appartenaient à l'industrie extractive des minerais (636,5 travailleurs en moyenne), aux industries métallurgiques (138,2), à l'industrie du papier et à la papeterie (134,4), c'est-à-dire à quatre catégories industrielles seulement représentant 27 unités sur les 11 749 de l'ensemble des secteurs industriels. Les valeurs moyennes tombaient à 44,8 pour les industries chimiques, à 16,1 pour les industries transformatrices des minéraux, à 14,3 pour la construction, à 12,4 pour les industries textiles et à 1,7 pour l'industrie de l'habillement (1). Les industries chimiques, l'industrie du papier, les industries électriques, métallurgiques et alimentaires étaient particulièrement mécanisées (voir tableau 2).

---

(1) Voir FERRARI, L'aspetto, etc., op. cit., pag. 24.

TABLEAU 1

LES INDUSTRIES DU FRIOUL EN 1937/39 ET EN 1951

BRANCHES ET CATEGORIE D'INDUSTRIES	Etablissements		
	1937/39	1951	différence
INDUSTRIES EXTRACTIVES	111	117	+ 6
Minerais .....	3	2	- 1
Minéraux .....	108	115	+ 7
INDUSTRIE MANUFACTURIERES	10 707	9 743	- 964
Industries alimentaires et connexes	2 070	846	- 1 224
Tabac .....	-	10	+ 10
Cuirs et peaux .....	54	39	- 15
Textile .....	607	1 018	+ 411
Vêtement, habillement, etc. ....	3 739	3 664	- 75
Bois .....	2 087	1 840	- 247
Papier et papeterie .....	15	14	- 1
Imprimerie et édition .....	175	71	- 104
Photo, cinéma, son .....	-	128	+ 128
Métallurgie .....	5	11	+ 6
Mécanique .....	1 704	1 823	+ 119
Transformation des minéraux, à l'exclusion des minerais .....	179	188	+ 9
Industries chimiques et connexes ..	48	45	- 3
Caoutchouc .....	9	25	+ 16
Industries manufacturières diverses	15	21	+ 6
CONSTRUCTIONS ET INSTALLATIONS	732	659	- 73
Constructions .....	729	615	- 114
Installations .....	3	44	+ 41
ENERGIE ELECTRIQUE, GAZ, EAU	150	184	+ 34
Energie électrique, gaz .....	86	153	+ 67
Eau .....	64	31	- 33
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	1 590	1 046	- 544
TOTAL	13 290	11 749	- 1 541

TABLEAU 1 (suite)

Effectifs			FORCE MOTRICE (HP)		
1937/39	1951	différence	1937/39	1951	différence
1 404	1 897	+ 493	3 226	6 422	+ 3 196
969	1 273	+ 304	2 935	4 443	+ 1 508
435	624	+ 189	291	1 979	+ 1 688
41 423	47 766	+ 6 343	56 265	137 808	+ 81 543
4 610	3 936	- 674	11 300	22 976	+ 11 676
-	89	+ 89	-	87	+ 87
185	304	+ 119	138	1 361	+ 1 223
13 905	12 582	- 1 323	18 203	25 476	+ 7 273
6 041	6 103	+ 62	127	485	+ 358
5 541	7 807	+ 2 266	5 158	15 942	+ 10 784
836	1 882	+ 1 046	5 141	16 808	+ 11 667
631	585	- 46	262	511	+ 249
-	198	+ 198	-	5	+ 5
74	1 527	+ 1 453	310	10 990	+ 10 680
5 453	7 351	+ 1 898	2 940	10 276	+ 7 336
2 668	3 033	+ 365	7 494	12 555	+ 5 061
1 340	2 018	+ 678	5 153	19 614	+ 14 461
21	66	+ 45	8	138	+ 130
118	285	+ 167	31	584	+ 553
7 720	8 967	+ 1 247	2 357	7 328	+ 4 977
7 676	8 803	+ 1 127	2 354	7 310	+ 4 956
44	164	+ 120	3	18	+ 15
384	1 386	+ 1 002	414	9 908	+ 9 494
324	1 297	+ 973	126	9 697	+ 9 571
60	89	+ 29	288	211	- 77
3 538	7 657	+ 4 119	709	2 230	+ 1 521
54 469	67 673	+ 13 204	62 971	163 696	+ 100 725

LA PHYSIONOMIE INDUSTRIELLE DE LA PROVINCE D'APRES LE RECENSEMENT DU 5/11/1951

Entreprises

UNITES LOCALES

Unités	%	T O T A L					
		Unités	%	Travail- leurs	%	Travail- leurs par unité lo- cale	Unité
96	0,9	117	1,-	1.897	2,8	16,2	17
-	-	2	..	1 273	1,9	636,5	1
96	0,9	115	1,-	624	0,9	5,4	16
410	86,8	9 743	82,9	47 766	70,6	4,9	3 091
775	7,2	846	7,2	3.936	5,8	4,6	772
4	...	10	0,1	89	0,1	8,9	6
36	0,3	39	0,3	304	0,4	7,8	11
975	9,-	1 018	8,7	12 582	18,6	12,4	114
648	33,7	3 664	31,2	6 103	9,-	1,7	143
774	16,4	1 840	15,7	7 807	11,5	4,2	974
9	0,1	14	0,1	1 882	2,8	134,4	13
64	0,6	71	0,6	585	0,9	8,2	53
124	1,1	128	1,1	198	0,3	1,5	4
10	0,1	11	0,1	1 527	2,3	138,8	9
770	16,3	1 823	15,5	7 351	10,9	4	800
153	1,4	188	1,6	3 033	4,5	16,1	125
25	0,2	45	0,3	2 018	3	44,8	30
23	0,2	25	0,2	66	0,1	2,6	21
20	0,2	21	0,2	285	0,4	13,6	16
515	4,8	659	5,6	8 967	13,3	13,6	172
475	4,4	615	5,2	8 803	13	14,3	169
40	0,4	44	0,4	164	0,3	3,7	3
82	0,7	184	1,6	1 386	2	7,5	116
57	0,5	153	1,3	1 297	1,9	8,5	109
25	0,2	31	0,3	89	0,1	2,9	7
733	6,8	1 046	8,9	7 657	11,3	7,3	75
710	6,6	836	7,1	6 041	8,9	7,2	72
23	0,2	210	1,8	1 616	2,4	7,7	3
836	100,-	11 749	100,-	67 673	100,-	5,8	3 471



En ce qui concerne la répartition territoriale, 55% environ des entreprises sont localisées dans la région des plaines (62% des travailleurs), 28% dans les collines (21% des travailleurs) et 17% dans les montagnes (16% des travailleurs) (Voir tableau 3).

TABLEAU 3

REPARTITION DES INDUSTRIES PAR REGION AGRAIRE

Régions	Superficie (en km <sup>2</sup> )	Population résidente	Unités (en %)	Travailleurs (en %)
Montagnes	3 359	135 766	17,3	16,2
Collines	1 359	205 946	28,2	21,5
Plaines	2 444	453 856	54,5	62,3
Total	7 162	795 568	100,-	100,-

Dans les régions montagneuses, comme il fallait s'y attendre, il y avait une nette prédominance des industries transformatrices des produits du sol : industries d'extraction des minéraux, industries du bois, du papier, suivies par les entreprises de constructions utilisant la production des carrières locales.

Si l'on passe des régions de montagnes proprement dites aux zones de collines et plus encore à la plaine, les activités les plus représentées sont les industrie textiles, certains travaux du bois (fabriques de meubles, sièges, etc...), les industries alimentaires, etc... et, parmi les activités qui ne sont pas étroitement liées à l'agriculture ou lui sont même complètement étrangères, les industries métallurgiques et mécaniques, les industries chimiques, etc... Dans l'arrondissement de Gemona et dans celui de Tarcento, on trouvait en effet un grand nombre d'usines textiles. Dans celui de Cividale, les secteurs en flèche était celui des industries de transformation des minéraux et celui du bois, représenté par les fabriques de meubles et de sièges. L'arrondissement

de Maniago était un centre très connu de coutellerie en tous genres. Il y avait dans les arrondissements de Spilimburgo, S. Daniele et Saccile une forte prédominance des petites entreprises. Les deux arrondissements où se concentraient particulièrement l'industrie étaient cependant, comme on l'a déjà dit, ceux de Pordenone et Udine.

La région de Pordenone était le principal centre de l'industrie cotonnière, les plus grands ensembles cotonniers ayant leur siège au chef-lieu de l'arrondissement et dans les communes voisines (Cordenone et Porcia). Mais on y voyait également prospérer d'autres types d'industries, telles que la métallurgie et la mécanique, les industries de transformation des minéraux, la meunerie, la papeterie, etc... Au chef-lieu de l'arrondissement le recensement dénombre 439 des 1 309 entreprises de la circonscription, avec 7 172 travailleurs, soit 31,7% de résidents âgés de plus de 10 ans (23 122 habitants). On compte dans la branche textile une quarantaine d'entreprises, grandes et petites, avec, à leur tête, le groupe Cotonificio veneziano. L'effectif moyen, qui est de 9,2 pour l'arrondissement, s'élève pour la commune à 16,3, étant donné l'existence d'établissements importants à Pordenone même.

Comme Pordenone pour le textile, Udine est le principal centre de l'industrie métallurgique et mécanique, étant donné le grand nombre des établissements qu'on y trouve et leur potentiel; cette constatation ne diminue en rien l'importance des autres catégories d'industries, plus ou moins représentées, comme le textile, les peaux, le bois, les industries alimentaires dans le groupe des industries manufacturières, les constructions, etc...

La plupart des établissements industriels se trouvent sur la commune même : 1 204 sur 2 107, avec 13 414 travailleurs, soit 21,2% de la population urbaine âgée de plus de 10 ans. On trouve dans la ville un très grand nombre de petites entreprises et d'ateliers artisanaux, ce qui fait tomber le nombre moyen des travailleurs par entreprise à 11,1.

Parmi les arrondissements de la plaine, celui de Palmanova semble être, après celui d'Udine, le plus industrialisé. Mais il le devait surtout - sans oublier l'existence de certaines industries dignes d'être mentionnées dans les communes de San Giorgio di Nogaro, de Gonars, etc... - à la présence des grandes usines bien connue de la Snia Viscosa, situées sur l'ancienne commune de Torre di Zuino, baptisée par la suite Torviscosa, d'après le nom de l'entreprise.

Rien de particulièrement important à signaler enfin dans les arrondissements de S. Vito al Tagliamento et Latisana, essentiellement agricoles.

On a déjà observé implicitement que, dans le Frioul, en 1951, les petites entreprises étaient les plus nombreuses; le tableau 4 en apporte une nouvelle confirmation. Il montre que 94,8% des entreprises occupaient moins de 10 travailleurs, groupant au total 60,7% de la main-d'oeuvre. Ces données mettent clairement en lumière l'existence d'une structure nettement artisanale, ce qui explique en partie l'infériorité de l'économie du Frioul par rapport à celle d'autres régions du nord de l'Italie.

TABLEAU 4

LES ENTREPRISES CLASSEES D'APRES L'IMPORTANCE DE LEURS EFFECTIFS

Effectifs	Entreprises		Travailleurs		Moyenne des travailleurs par entreprise
	Nombre	%	Nombre	%	
Jusqu'à 2 travailleurs	8 361	77,2	10 476	22,0	1,3
de 3 à 5 travailleurs	1 339	12,9	5 020	10,6	3,6
de 6 à 10 travailleurs	509	4,7	3 844	8,1	7,6
de 11 à 50 travailleurs	442	4,0	9 563	20,0	21,6
de 51 à 100 travailleurs	81	0,8	5 496	11,6	67,9
de 101 à 500 travailleurs	51	0,4	10 571	22,2	207,3
de 501 à 1000 travailleurs	2	-	1 433	3,0	716,5
de 1000 travailleurs et plus	1	-	1 196	2,5	1 196,0
Total	10 836	100,0	47 599	100,0	4,4

Etant donné la structure artisanale, 89,5% des entreprises étaient de type individuel (voir tableau 5). La rareté des sociétés en général est l'indice du peu d'esprit d'association existant dans la province, cependant que le petit nombre des sociétés de capitaux révèle la gravité particulière des problèmes de financement et l'absence d'un marché financier digne de ce nom. Ces phénomènes peuvent être considérés comme des freins puissants à l'accroissement des dimensions des entreprises dans certains secteurs où un tel accroissement pourrait être très utile.

TABEAU 5

ENTREPRISES CLASSEES D'APRES LEUR FORME JURIDIQUE

Forme juridique	Entreprises		Travailleurs		
	Nombre	%	Nombre	%	par entre- prise
Particuliers	9 700	89,5	25 489	53,6	2,6
Sociétés anonymes	67	0,6	7 148	15,0	106,7
Sociétés en commandite	23	0,2	1 410	3,0	61,3
Sociétés coopératives	72	0,7	2 151	4,5	29,9
Sociétés en nom collectif	86	0,8	1 735	3,7	20,2
Sociétés à responsabilité limitée	83	0,8	1 713	3,6	20,6
Autres sociétés (sociétés simples, sociétés mutuelles d'assurance)	774	7,2	7 640	16,0	9,9
Organismes d'Etat et de droit public	27	0,2	225	0,5	8,3
Autres organismes (oeuvres de bienfaisance, institutions religieuses, etc.)	4	-	88	0,1	22,0
Total	10 836	100,0	47 599	100,0	4,4

La période récente

De 1951 à 1957 (on comparera le tableau 6 avec le tableau 1), les industries manufacturières ont perdu du terrain tandis que se développaient les industries extractives et les industries des constructions et installations. La régression a été surtout considérable dans les industries textiles, dans le travail du bois, dans l'habillement et l'ameublement et, à un degré moindre, dans les industries agricoles et alimentaires; les difficultés étaient dans tous les cas liées aux possibilités d'absorption du marché. Les industries métallurgiques ont au contraire connu l'expansion grâce au développement des activités sidérurgiques.

TABLEAU 6

REGISTRE DES ENTREPRISES

Mouvement et nombre des unités locales en 1957

CLASSIFICATION	Mouvement pendant l'année			
	Inscription	Radiations	Solde positif ou négatif (+)	Nombre en fin d'année
AGRICULTURE	62	33	+ 29	2 307
INDUSTRIE	832	468	+ 364	10 589
Industries extractives	29	14	+ 15	289
Industries manufacturières	558	363	+ 195	8 635
Bâtiment et installations	244	89	+ 155	1 600
Production et distribution d'énergie électrique et de gaz et distribution d'eau	1	2	- 1	65
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	154	59	+ 95	1 586
COMMERCE	1 228	874	+ 354	16 149
Commerce de gros	101	63	+ 38	1 465
Commerce de détail	901	660	+ 241	10 891
Hôtellerie et établissements publics	156	110	+ 46	2 615
Activités auxiliaires	70	41	+ 29	1 178
CREDIT, ASSURANCES, GESTION FINANCIERE	13	11	+ 2	211
ACTIVITES ET SERVICES DIVERS	71	45	+ 26	1 121
Total général	2 360	1.490	+ 870	31 963

En outre la masse des activités industrielles a conservé des caractéristiques artisanales (voir tableau 7). C'est précisément la raison pour laquelle l'industrie de la province d'Udine ne parvient pas à supporter et à surmonter les phénomènes conjoncturels défavorables. En plus de ce qui vient d'être signalé, les répercussions de la crise sidérurgique sur les petites entreprises de ce secteur en sont un indice révélateur.

TABLEAU 7

REGISTRE DES ARTISANS

Entreprises artisanales inscrites au registre à la fin de 1957

C A T E G O R I E	Nombre	Totale des personnes occupées
Menuisiers et ébénistes .....	1 416	4 432
Entreprises de bâtiment, maçons, peintres en bâtiment .....	1 127	3 686
Ateliers de mécanique, forgerons, électriciens, lavage de voitures .	1 754	4 935
Couteliers .....	163	463
Tailleurs, brodeuses, remmailleuses, modistes .....	1 840	3 153
Coiffeurs hommes et dames, pédicures, etc. ....	643	1 089
Boulangers, pâtisseries, meuniers, conducteurs de tracteurs, distillateurs .....	717	2 327
Cordonniers, gantiers, selliers, corsetiers, matelassiers .....	684	1 368
Horlogers, graveurs, orfèvres ...	120	193
Photographes, opticiens .....	140	254
Typographes, fabricants de timbres, fabricants de boîtes, relieurs ...	57	227
Mécaniciens-dentistes, orthopédistes .....	29	62
Transports automobiles .....	566	856
Divers (nettoyage à sec, facteurs d'orgue, vulcanisateurs, traitement des matières plastiques, fabricants de pinceaux et brosses, jardiniers, châteleurs, charcutiers, fabricants de paniers tressés, peintres, vitriers, tanneurs, fabricants de savon).....	139	496
Total .....	9 395	23 541

Dans l'ensemble la faiblesse structurelle observée à l'occasion du recensement de 1951 n'a été surmontée que dans une mesure très limitée au cours des années récentes. C'est ainsi que, tandis que l'examen des indices de spécialisation (voir tableau 8) montrerait la possibilité d'un développement de l'industrie du bois, celle-ci est l'une de celles qui ont le plus perdu de leur importance au cours de ces dernières années.

Il n'existe donc, dans l'avenir immédiat, de possibilités de développement industriel que pour celles des activités qui ont amorcé un processus d'extension des entreprises, ainsi que pour celles qui (comme l'industrie du bâtiment) bénéficient d'une conjoncture particulièrement favorable. C'est aux industries mécaniques, au bâtiment, aux industries chimiques et, dans une mesure beaucoup plus faible, aux industries métallurgiques et électriques qu'il incombe d'absorber une partie de la main-d'oeuvre rendue disponible par d'autres secteurs et d'accueillir une partie des nouvelles générations de travailleurs.

TABLEAU 8

INDICES DE SPECIALISATION LOCALE DES INDUSTRIES

	Recensement de 1937/39		Recensement de 1951	
	Milan	Udine	Milan	Udine
Industries extractives	0,09	0,35	0,13	1,40
Industries alimentaires	0,32	0,71	0,44	0,78
Industries des cuirs et peaux	0,72	0,42	1,32	0,56
Industries textiles	1,18	2,02	1,07	1,39
Industries du vêtement et de l'habillement	1,01	1,74	0,71	1,05
Industries du bois	0,74	1,74	0,68	1,94
Industries du papier et de la papeterie	1,31	1,40	1,04	0,50
Industries métallurgiques	1,17	-	1,27	0,72
Industries mécaniques	1,60	0,58	1,52	1,41
Industries transformatrices des minéraux à l'exclusion des minerais	0,50	1,15	0,50	1,08
Industries chimiques	1,40	0,48	1,83	0,66
Industries du caoutchouc	1,41	-	3,39	-
Industries manufacturières diverses	-	-	1,64	-
Industries des constructions et installations	0,96	1,22	0,61	1,22
Energie électrique, gaz et eau	1,10	0,81	0,77	0,99
Transports et communications	-	0,57	-	0,95

CHAPITRE V

LE SECTEUR TERTIAIRE

Le commerce (+)

Dans le cadre des activités économiques fondamentales, sur lesquelles repose toute la production de la province, une place non négligeable revient au commerce, dont nous nous efforcerons de décrire ici les caractéristiques principales.

Etant donné que la structure de la région est agricole et qu'un grand nombre des activités industrielles dépendent de l'agriculture, le commerce est, dans une large mesure, organisé en fonction de la production agricole. Mais en même temps, en raison de l'interaction existant entre les échanges et la production, la présence d'ensembles industriels d'importance vitale dans notre province a conféré à certains échanges un rôle débordant le cadre de la province. Il en résulte que le développement de la production est à son tour lié à l'expansion commerciale sur le marché national, ainsi qu'aux exportations vers l'étranger. Si l'on se souvient en outre que c'est du Frioul que part une des grandes voies de communication internationale, reliant par le col de Tarvis Venise et Trieste aux pays danubiens, on peut conclure que le Frioul a une importance commerciale spécifique qui découle non seulement des échanges déterminés par sa production agricole et industrielle et par les besoins de consommation de la population, mais également de sa situation géographique de tête de pont vers les pays susmentionnés.

En ce qui concerne les courants de trafic, rares sont les données dont on dispose, notamment pour ce qui est des échanges commerciaux très importants qui s'effectuent avec les autres régions d'Italie. En dehors des données empruntées aux statistiques ferroviaires, elles-mêmes incomplètes (1), il n'existe aucun relevé relatif au

trafic routier, qui est devenu ces dernières années particulièrement intense à cause de l'abandon progressif du rail au profit de la route.

En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, effectués sur la base des certificats d'origine délivrés par la Chambre de commerce, nous dirons qu'ils sont en expansion continue. En effet, d'une valeur de 596 420 000 liras en 1952, les exportations sont passées en 1953 à 617 713 000 liras, pour atteindre récemment des chiffres encore plus élevés. On exporte principalement de la blende, des articles de coutellerie, des cuisinières, des machines pour bars, des montres-calendriers et chronomètres, des appareils photographiques, des accessoires de meunerie, du ciment, des chaussures en toile, du papier, des filés de coton, des paniers tressés en feuilles de maïs, des objets en mosaïque, des meubles, etc., tous ces produits étant ceux des industries dont nous avons parlé plus haut. Il convient d'y ajouter encore les produits de l'agriculture locale, tels que le fromage, le maïs, les conserves, la tomate, le vin, etc.

---

(+) Source : FERRARI, L'aspetto ..... pag. 9 et notes.

(1) D'après les données fournies par la Chambre de commerce locale; marchandises au départ des différentes places de la province : 1953, 8 446 000 q.; 1954, 8.602.756 q.

TABLEAU 1

COMMERCE EXTERIEUR

Désignation des opérations	Unités de mesure	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Marchandises exportées, sur la base des certificats d'origine et des visas apposés sur les factures :							
Valeur globale des marchandises exportées ... en millions de lires		596,6	617,7	1699,5	2343,7	3563,2	4467,7
dont :							
Carbonate de chaux	"	22,9	5,6	1,0	0,8	1,0	1,3
Chaînes en fer	"	60,5	70,2	33,9	73,1	59,6	80,8
Coutellerie	"	24,6	22,4	30,1	24,6	33,3	30,0
Lingots d'acier destinés au laminage	"	-	-	-	569,3	1916,3	2711,0
Cordes et ficelle	"	13,9	18,3	12,3	6,0	1,3	1,3
Fruits frais et secs	"	-	15,0	63,0	122,4	209,3	77,8
Machines textiles	"	61,8	116,4	49,8	132,4	236,0	290,1
Lunettes	"	84,8	47,7	42,6	28,5	38,1	21,4
Profilés	"	-	-	-	-	289,3	133,4
Paniers tressés en feuilles de maïs	"	93,3	60,4	87,9	55,8	40,1	38,6
Boutures de vigne	"	85,5	101,6	131,6	195,8	181,3	178,6

Si nous en venons à la situation actuelle, qui est l'objet principal de notre recherche, il convient de signaler d'abord que les résultats du dernier recensement publiés jusqu'à présent ne permettent pas de pousser l'analyse au delà des quatre grandes catégories entre lesquelles ont été ventilées les différentes sortes de trafic. Etant donné qu'il est pour le moment impossible d'en préciser l'importance, nous devons donc nous contenter d'indications très générales et d'évaluations approximatives.

L'effectif moyen de chaque établissement est de 2,3. Ce chiffre représente, à la différence de ce que l'on a constaté pour l'industrie, une moyenne entre des valeurs très voisines : la plus élevée est en effet de 3,2 pour le commerce de gros, suivi du commerce de détail et des établissements publics pour lesquels la moyenne est 2,3, les activités auxiliaires venant en dernier lieu avec 1,3.

On sait que les activités commerciales n'exigent pas le concours d'un grand nombre de personnes. Cela explique que les 24 445 personnes actuellement employées dans le commerce représentent, par rapport à la population recensée âgée de plus de 10 ans, le modeste pourcentage de 3,7%.

Si l'on classe les provinces des trois Vénéties d'après le nombre des fonds de commerce et des personnes employées, notre province occupe respectivement le second et le troisième rangs. Si l'on rapporte les commerces aux populations présentes respectives, on trouve au contraire que de toutes les provinces de Vénétie, la province d'Udine est de celles qui ont le plus petit nombre d'établissements. En effet, elle occupe dans le classement le 8ème rang avec le coefficient 13,9 pour 1 000 habitants. C'est la province de Gorizia qui vient en tête avec environ 20 pour 1.000 habitants, ce qui s'explique incontestablement par l'institution de la zone franche.

Pour nous rendre mieux compte de la physionomie et de la structure commerciale de la province, nous passerons des valeurs absolues aux valeurs relatives et nous établirons la ventilation suivante par catégorie de commerce (voir tableau 2).

TABLERAU 2

Catégories de commerce	Etablissements	Unités locales	Personnes employées
Commerce de gros	8,0	8,7	11,9
Commerce de détail	54,0	54,6	54,7
Hôtellerie et établissements publics	30,4	29,2	29,1
Activités auxiliaires	7,6	7,5	4,3
Total	100,0	100,0	100,0

Dans sa physionomie générale, le commerce du Frioul continue d'être, à peu près comme avant guerre, nettement orienté vers le détail. Il n'est pas possible de chiffrer les variations intervenues depuis lors pour la raison habituelle que les données des recensements ne sont pas comparables, notamment les données du recensement de 1939. Signalons seulement qu'en 1927 les établissements et les effectifs du commerce de détail ont été respectivement de 6 136 et 11 651 tandis qu'ils étaient en 1939 de 6 341 et 12 882. Il faudrait donc conclure que le nombre des fonds de commerce de détail a aujourd'hui diminué bien que les effectifs soient en augmentation, constatation sur laquelle il convient de faire des réserves.

Nous connaissons la répartition du commerce de détail entre les différentes branches, mais il ne semble pas douteux que ce commerce de détail soit principalement orienté vers la vente des denrées alimentaires. C'est ce que l'on peut déduire de l'expérience des précédents recensements, et notamment des résultats concernant l'ensemble de la région Frioul-Vénétie julienne.

La province d'Udine constitue, en raison de l'étendue de son territoire et de l'importance de sa population, la partie principale de la région; aussi est-on en droit de supposer que la répartition régionale des commerces de détail, telle qu'elle ressort de la statistique des entreprises (en %) est également à peu près valable pour la seule province d'Udine, sur laquelle il n'existe pas de données. Les pourcentages que nous admettrons sont donc les suivants :

Catégories de commerce	Entreprises %	Effectifs %
Denrées alimentaires	65,2	63,4
Produits textiles et assimilés	20,7	20,1
Produits mécaniques et assimilés	5,4	7,0
Articles divers	8,7	9,5
Total	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

Le commerce de détail, tel que nous l'avons caractérisé plus haut, est naturellement en relation étroite avec le chiffre de la population et avec sa subdivision en population rurale et population urbaine. Il existe une relation analogue pour les établissements publics, au nombre de 3 105, pour lesquels il n'a pas été fait de distinction au sein des différentes catégories (hôtels, restaurants, etc.) (1). On sait que les fonds de commerce, notamment les commerces alimentaires et les établissements publics en général, qui sont fréquents dans les centres urbains, le sont moins dans les communes rurales où il existe une population agricole capable de subvenir par elle-même à un grand nombre de ses besoins alimentaires et autres.

Ces relations sont mises en évidence par les coefficients de fréquence, établis sur 1 000 habitants présents, et que l'on trouvera au tableau 3.

TABEAU 3

REPARTITION TERRITORIALE DES COMMERCES DE DÉTAIL ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. COEFFICIENTS DE FRÉQUENCE POUR 1 000 HABITANTS

Arrondissements	Commerces de détail	Etablissements publics
Ampezzo	7,7	7,2
Pontebba	8,4	7,3
Tolmezzo	8,4	6,8
Gemona	7,6	4,5
Tarcento	8,6	5,3
Cividale	5,9	6,4
Maniago	9,2	4,7
Spilimbergo	8,9	4,2
Pordenone	7,5	2,2
Sacile	6,9	2,3
San Daniele	6,4	4,4
Udine	9,0	4,0
Cervignano	7,7	3,2
Codroipo	5,4	2,6

TABLEAU 3 (suite)

Arrondissements	Commerces de détail	Etablissements publics
Latisana	7,2	3,1
Palmanova	6,8	2,8
S. Vito al Tagliamento	5,9	2,3

TABLEAU 4

COMMERCE ET ETABLISSEMENTS PUBLICS PAR REGION AGRAIRE

Régions agraires	Commerces de détail	Etablissements publics
Montagnes	8,0	7,1
Collines	7,5	4,3
Plaines	7,5	3,1
PROVINCE	7,6	4,0

Pour les commerces de détail, les rapports existants avec le chiffre de la population diffèrent très peu d'un groupe de communes à l'autre et se concentrent autour de la moyenne. La valeur la plus élevée est observée pour l'arrondissement d'Udine à cause de l'existence du chef-lieu, où l'on trouve évidemment le plus grand nombre de commerces.

- 
- (1) Toute comparaison avec l'avant-guerre est impossible, le recensement de 1939 ayant réparti les établissements publics entre différentes catégories, les unes relevant du commerce, les autres des services personnels. Il convient en outre de tenir compte du caractère mixte des établissements publics, notamment dans les petits centres, ce qui explique que ces établissements aient été classés dans leur catégorie ou dans celle des commerces d'alimentation de détail de façon absolument arbitraire, selon l'appréciation personnelle de l'agent recenseur.

En effet, le commerce de détail est représenté ici par 946 fonds de commerce occupant 2 924 personnes. C'est également à Udine que le commerce de gros a son centre le plus important avec 229 établissements (environ 1/4 du total) et 2 918 personnes.

La relation avec la configuration et la physionomie agricole du territoire, que les données par arrondissement permettent seulement d'entrevoir en raison du caractère mixte d'un grand nombre de circonscriptions, apparaît au contraire clairement si l'on étudie les coefficients obtenus pour les trois grandes régions agraires. En égard au chiffre de population, il existe un plus grand nombre de fonds de commerce dans les régions montagneuses, les rapports étant égaux pour les deux autres régions (voir tableau 4).

Qu'il doive exister à cet égard des différences entre la montagne et les autres régions de la province, cela semble évident si l'on songe aux maigres ressources alimentaires dont disposent les montagnes du Frioul (1). C'est le déficit de la production agricole qui oblige la population locale à demander au commerce les produits que le sol ne peut lui offrir.

Les coefficients correspondant aux établissements publics sont plus variables. La fréquence plus grande de ces établissements dans les zones de montagnes et, dans une mesure plus restreinte, dans les régions de collines par comparaison avec la plaine, est sans nul doute en relation avec les besoins du tourisme dans ces contrées. En effet, si les montagnes du Frioul sont agricolement pauvres, elles possèdent en revanche une autre richesse que la nature elle-même leur a donnée en compensation, nous voulons dire la salubrité du climat et les beautés incomparables du paysage, trop longtemps inexploitées ou presque. Fort heureusement la situation évolue aujourd'hui. En ce qui concerne la Carniole, par exemple, dont les merveilleuses forêts n'ont rien à envier à celles de la région attenante de Cadore - on pourrait encore citer d'autres vallées du Frioul, que la nature n'a pas moins favorisées - elle n'a pas encore atteint en Italie et à l'étranger la réputation dont jouissent depuis longtemps déjà des localités alpines

---

(1) FERRARI G. - Contributo allo studio del problema dell'alimentazione (Bilancio alimentare di una regione italiana) "Statistica" a. XII n. 1, Bologna, Cappelli, 1952.

de Vénétie; un renouveau semble toutefois s'amorcer, au point que l'on peut finalement parler de l'avènement et de la consolidation, dans le Frioul, d'une véritable industrie touristique, dont la contribution à la solution du problème de la montagne pourrait être décisive.

De ce progrès qualitatif et quantitatif sensible témoignent les données suivantes, obtenues auprès de la Chambre de commerce, qui mettent en parallèle les situations au 1er janvier 1954 et au 1er janvier 1955.

	<u>1954</u>	<u>1955</u>		<u>1954</u>	<u>1955</u>	
Hôtels de 2ème catégorie	10	11	pouvant héberger	729	752	per-
" " 3ème "	12	16	" "	491	650	son-
" " 4ème "	89	105	" "	2127	2500	nes
Pensions	3	3	" "	78	127	"
Auberges	350	342	" "	3291	3199	"
Total :	<u>464</u>	<u>477</u>		<u>6716</u>	<u>7228</u>	

L'amélioration de l'équipement hôtelier et des établissements publics se reflète dans l'augmentation continue du nombre des touristes dans les stations les plus connues, tant en montagne qu'à la mer, où l'on a réussi à faire de la plage de Lignano un des principaux centres balnéaires de la haute Adriatique. Dans cette dernière station, par exemple, où l'on avait enregistré en 1953 la présence de 272 137 touristes seulement par suite des conditions atmosphériques défavorables, on en a compté 311 492 en 1954; les chiffres correspondants pour Tarvis sont respectivement de 53 423 et 57 802. Pour la Carniole, on ne possède pas de données complètes car les statistiques officielles indiquent seulement les personnes ayant fréquenté les établissements hôteliers, alors que la plupart des touristes logent chez l'habitant.

Pour compléter ces quelques notes sur l'activité commerciale, il convient d'observer qu'il s'est produit au cours des années récentes une stagnation du commerce (comme le montrent les données relatives aux magasins généraux et aux marchés de gros), en dépit de l'accroissement du nombre des entreprises commerciales (voir tableau 4). Les établissements hôteliers et assimilés, après une crise grave en 1956, retrouvent maintenant peu à peu leur prospérité. Quant au commerce extérieur, il accuse une expansion considérable (voir tableau 1).

On doit s'attendre dans un avenir proche à une large contribution du secteur commercial au développement du Frioul, en liaison surtout avec les progrès du tourisme.

TABELEAU 4

COMMERCE INTERIEUR

Licences commerciales délivrées dans toute la province (situation à la fin de l'année)

	1952	1953	1954	1955	1956	1957
COMMERCE FIXE						
Gros - total ..... n.	...	...	...	884	922	975
Alimentation ..... "	...	...	...	331	397	449
Autres commerces .... "	...	...	...	478	443	428
Commerces mixtes .... "	...	...	...	75	82	98
Détail - total ..... "	...	...	...	9 027	9 518	10 004
Alimentation ..... "	...	...	...	2 613	2 835	3 495
Autres commerces .... "	...	...	...	3 764	3 968	3 876
Commerces mixtes .... "	...	...	...	2 650	2 715	2 633
Gros et détail - total "	...	...	...	1 310	1 279	1 283
Alimentation ..... "	...	...	...	254	250	248
Autres commerces .... "	...	...	...	842	822	825
Commerces mixtes .... "	...	...	...	214	207	210
Total du commerce sédentaire "	...	...	...	11 221	11 719	12 262

TABLEAU 4 (suite)

	Unités de me- sure	1952	1953	1954	1955	1956	1957
<b>COMMERCE AMBULANT</b>							
Alimentation .....	n.	...	...	...	1 816	1 778	1 725
Autres commerce .....	"	...	...	...	2 144	1 977	1 963
Total du commerce ambulant	"	...	...	...	3 960	3 755	3 688
<b>ETABLISSEMENTS PUBLICS</b>							
Etablissements hôteliers et assimilés .....	"	...	...	...	513	472	474
Restaurants, auberges, cabarets .....	"	...	...	...	3 124	3 070	3 125
Bars, cafés, glaciers, brasseries .....	"	...	...	...	1 102	1 093	1 032
Salles de jeu, de bal, de billard .....	"	...	...	...	167	102	71
Etablissements balnéaires et piscines .....	"	...	...	...	2	2	2
"Alberghi diurni" (1) et bains publics .....	"	...	...	...	10	11	9
Garages pour véhicules automobiles .....	"	...	...	...	327	329	355
Ecuries .....	"	...	...	...	40	31	24
Total des établissements publics .....	"	...	...	...	5 285	5 110	5 092
<b>MAGASINS GÉNÉRAUX</b>							
Magasins existants .....	3	1	1	1	1	1	1
Marchandises en stock au début de l'année	q.	15 010	17 273	12 097	7 242	10 107	2 132
Marchandises entrées en cours d'année	"	42 768	16 958	9 265	27 454	9 667	8 249
Marchandises sorties en cours d'année	"	40 505	22 134	14 120	24 589	17 642	8 140
Marchandises en stock en fin d'année	"	17 273	12 097	7 242	10 107	2 132	2 241
Valeur des marchandises entreposées en fin d'année	m.L.	142 000	99 500	52 500	72 600	6 400	17 900
<b>Marchés de gros d'Udine</b>							
Marchandises entrées :							
Fruits frais et secs, y compris les agrumes	q.	262 496	218 502	234 761	256 841	223 208	206 142
Légumes et pommes de terre	"	204 151	258 649	310 344	318 153	272 483	283 325

(1) H.d.T. - Etablissement où le client peut trouver des lavabos, des salles de repos, un coiffeur, un cirneur, un magasin de vente de menus objets, etc. ....

TABLEAU 4 (suite)

		1952	1953	1954	1955	1956	1957
Poissons .....	q.	1 801	1 553	1 592	1 425	1 452	1 738
Marché des animaux de boucherie .....							
Têtes de bétail :							
Bovins .....	n.	-	-	-	-	844	519
Chevaux .....	"	-	-	-	-	365	374
Porcins .....	"	-	-	-	-	6 375	4 692

### Transports et communications

Le secteur des transports et communications a connu et connaît encore un développement continu. Mais, tandis que les communications n'appellent aucune remarque particulière, on peut formuler en ce qui concerne les transports certaines observations liées à l'évolution de l'activité commerciale. Il ressort, en effet, du tableau 5 qu'au cours des années récentes les mouvements internes de marchandises ont sensiblement diminué, tandis que le nombre accru de véhicules de transport automobiles reflète l'augmentation du trafic routier de marchandises. Les transports ferroviaires perdent donc de leur importance au profit des transports routiers et ce phénomène favorise l'accès des produits du Frioul sur les marchés (en particulier les marchés de l'Italie du Nord ou, moyennant un parcours maritime supplémentaire, les localités de la Méditerranée), étant donné que rares sont les entreprises qui en raison de leurs faibles dimensions, possèdent un raccordement ferroviaire.

En outre, les progrès plus que remarquables des transports de voyageurs confirment les observations déjà faites au sujet du tourisme.

Dans l'ensemble, on peut attendre également du secteur des transports une certaine contribution au développement local et, par voie de conséquence, à l'emploi de la main-d'oeuvre.

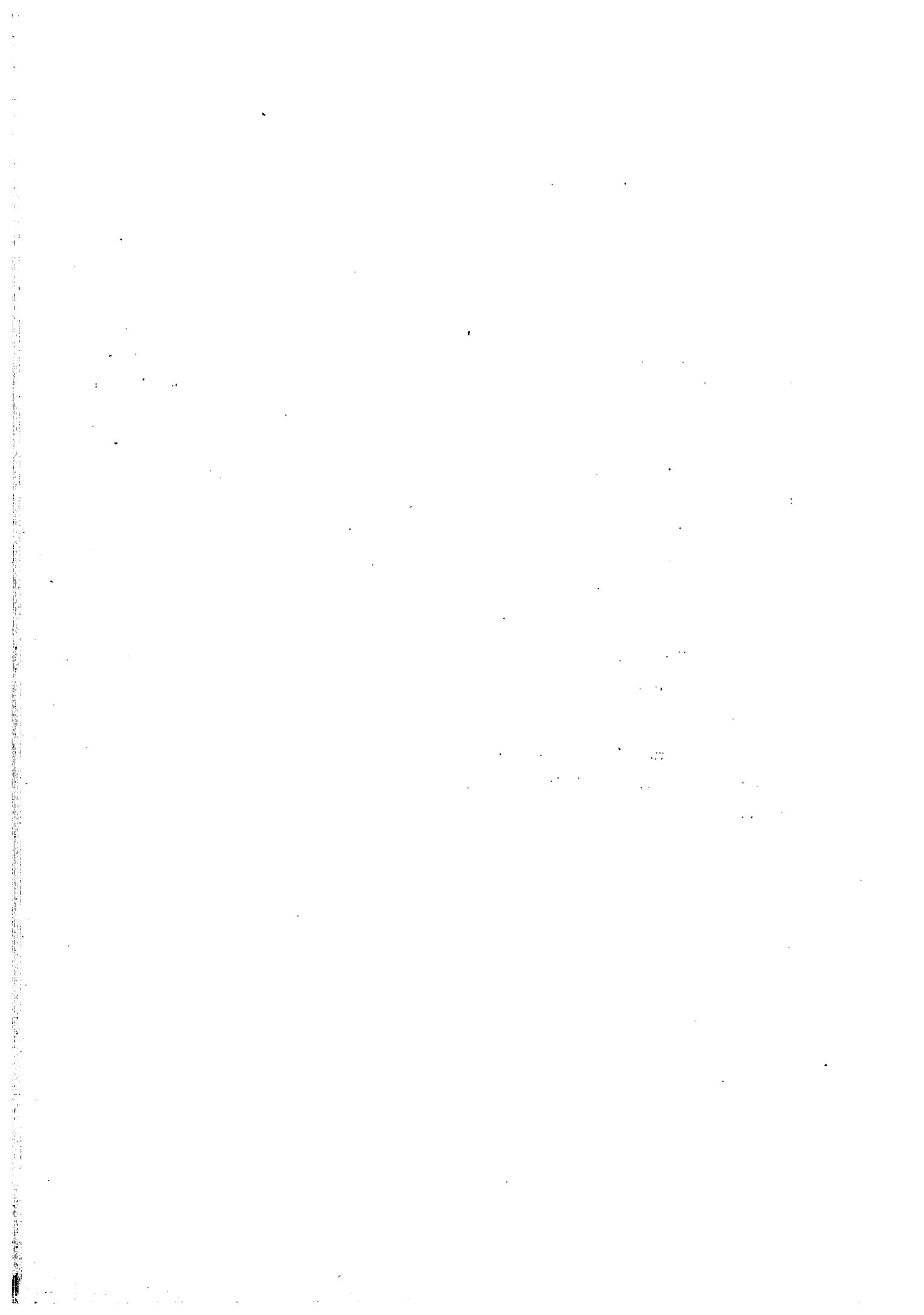


TABLEAU 5

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

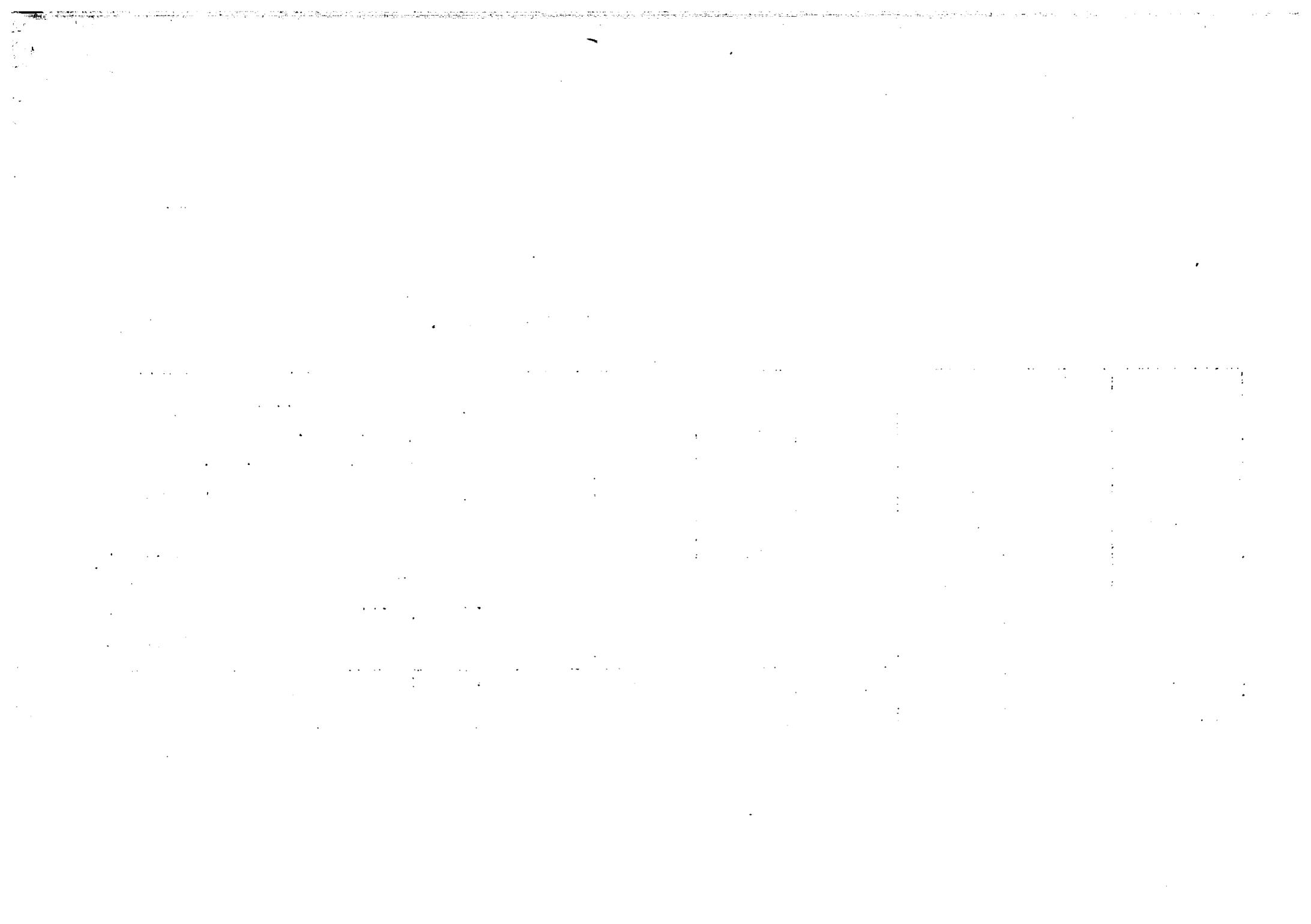
	UNITES DE MESURE	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Trafic ferroviaire .....							
Voyageurs au départ de la gare du chef-lieu :							
Chemins de fer de l'Etat	n.	729 213	764 810	886 622	844 606	840 971	980 353
Chemins de fer concédés	"	483 520	458 405	493 413	586 590	637 014	609 244
Total .....	"	1 212 733	1 223 215	1 380 035	1 431 196	1 477 985	1 589 597
Total des marchandises expédiées au départ de la gare du chef-lieu							
Chemins de fer de l'Etat	tonnes	55 814	100 003	63 386	105 918	83 588	73 950
Chemins de fer concédés	"	126 982	70 188	55 479	27 683	27 232	35 057
Total	"	182 796	170 191	118 865	133 601	110 820	109 007
Services automobiles existant dans la province							
Autocars en service	n.	...	...	352	358	377	406
Voyageurs transportés	(1000)	8 095	8 889	9 573	9 438	10.864	11 183
Services de tramways, de trolleybus et d'autobus du chef-lieu :							
Voyageurs transportés	(1000)	8 644	4 391	4 673	5 132	5 351	5 383
TELEGRAPHES							
Télégrammes expédiés							
pour l'intérieur .....	n.	291 681	285 682	298 766	305 366	324 510	337 502
pour l'étranger .....	"	15 228	16 306	17 968	18 974	22 543	26.635
Total .....	"	306 909	301 988	316 734	324 340	347 053	364.137



TABLEAU 5 (suite)

	Unité de mesure	1952	1953	1954	1955	1956	1957
TELEPHONES							
Abonnés .....	n.	8 152	9 556	11 415	13 922	16 001	18 159
AUTOMOBILES ET AUTRES VEHICULES A MOTEUR AYANT ACQUITTE LA TAXE DE CIRCULATION (1)							
Voitures automobiles.....	n.	5 617	6 739	8 212	9 350	11 110	13 805
Autobus/autocars .....	"	126	128	93	96	98	103
Camions .....	"	3 395	3 907	4 207	4 350	4 690	4 921
Remorques .....	"	596	667	696	655	675	669
Tracteurs routiers .....	"	5	13	19	18	16	18
Motocycles .....	"	2 986	3 636	4 273	5 200	6 803	8 710

(1) Données officielles jusqu'à l'année 1954; chiffres calculés pour les années ultérieures.



C H A P I T R E 6

APERCU SYNTHETIQUE DE LA SITUATION ECONOMIQUE DANS LA  
PROVINCE DE UDINE

Nous avons décrit dans l'introduction certaines caractéristiques fondamentales de l'économie de la province du Frioul qui lui confèrent le caractère d'une zone sous-développée, au voisinage de provinces elles aussi peu prospères, à l'exception de la Vénétie qui est assez développée grâce à l'existence de quelques activités industrielles d'une certaine importance.

Le niveau du revenu par habitant donne un premier indice de ce sous-développement: il existe en outre un chômage étendu, l'agriculture représente l'activité économique prédominante, et les activités industrielles ont des caractéristiques artisanales marquées. Au cours de l'après-guerre, cette situation économique peu favorable a été encore aggravée par des facteurs politiques, car on a déconseillé aux nouvelles industries de s'implanter dans la province de Udine, étant donné que cette province confine à un secteur européen dont la situation est particulièrement délicate.

Etant donné cette situation de sous-développement et malgré le taux d'accroissement naturel peu élevé, on constate un exode continu de la population de la région de Udine: il s'agit du mouvement migratoire le plus important de l'Italie septentrionale. Une bonne partie de l'émigration est permanente, ce qui contribue, d'une part, à atténuer le déséquilibre entre ressources humaines et ressources matérielles et d'autre part, à aggraver la perte de main-d'oeuvre spécialisée, dont certaines nouvelles activités industrielles ont un besoin extrême pour pouvoir se développer.

L'émigration permanente se dirige vers l'étranger (pays européens et Etats-Ünis) et vers les zones industrielles de l'Italie septentrionale; un fort courant d'émigration temporaire, en outre, s'établit entre la province du Frioul et d'autres régions de la Vénétie et certaines zones agricoles de l'Emilie.

Malgré la forte émigration et le taux d'accroissement naturel faible, le chômage continue à se maintenir à un niveau assez élevé (4-5% de la population active): il touche, en grande partie, des travailleurs non qualifiés qui ne réussissent à trouver de débouchés ni à l'intérieur ni à l'extérieur de la province.

En dépit d'un taux important de chômage saisonnier, un dixième seulement du chômage touche l'agriculture. Ce secteur n'est cependant pas en mesure de résorber économiquement ce chômage même limité; bien plus, dès que des progrès techniques seront réalisés (grâce à la mécanisation et à l'emploi des engrais), un chômage technologique supplémentaire apparaîtra dans l'agriculture. Jusqu'ici, on n'a eu recours que d'une manière très modeste à l'utilisation des techniques les plus modernes, car de nombreux facteurs ont limité les possibilités d'y recourir.

- 1) le morcellement extrême de la propriété foncière (92% des propriétés agricoles ont encore moins de 10 hectares),
- 2) l'existence de productions peu rémunératrices (sauf la production limitée de la vigne, des betteraves et de l'élevage),

- 3) la pénurie de capitaux (due en partie à l'organisation presque inexistante du crédit agricole et du crédit foncier),
- 4) l'incidence d'un certain taux de chômage latent dû à l'existence de familles relativement nombreuses par rapport aux zones ayant un degré d'industrialisation suffisant.

Depuis quelques années cependant, une meilleure organisation du crédit et un plus grand recours aux cultures plus lucratives ont été à la fois la cause et l'effet du démarrage d'un progrès technique plus marqué lequel s'annonce encore plus caractérisé dans l'avenir immédiat, provoquant ainsi l'apparition croissante d'un chômage technologique, encore que le caractère montagneux de la région pose des limites à la mécanisation.

Là aussi, la charge de la résorption du chômage structurel et technologique incombera donc au développement des secteurs secondaire et tertiaire. En ce qui concerne la situation de la région d'Udine également, la répartition des chômeurs selon les divers secteurs auxquels ils appartiennent s'avère particulièrement importante. Nous avons constaté que le chômage le plus important touche le secteur du bâtiment; vient ensuite le chômage (féminin) du secteur du textile, celui des industries métallurgiques et mécaniques, du travail du bois, de l'industrie extractive et de l'habillement. Or en examinant les perspectives de l'activité industrielle dans la province d'Udine, nous avons noté que les secteurs offrant des chances de développement sont le bâtiment, les industries mécaniques, les industries alimentaires et chimiques. Par conséquent, une partie du chômage dans le

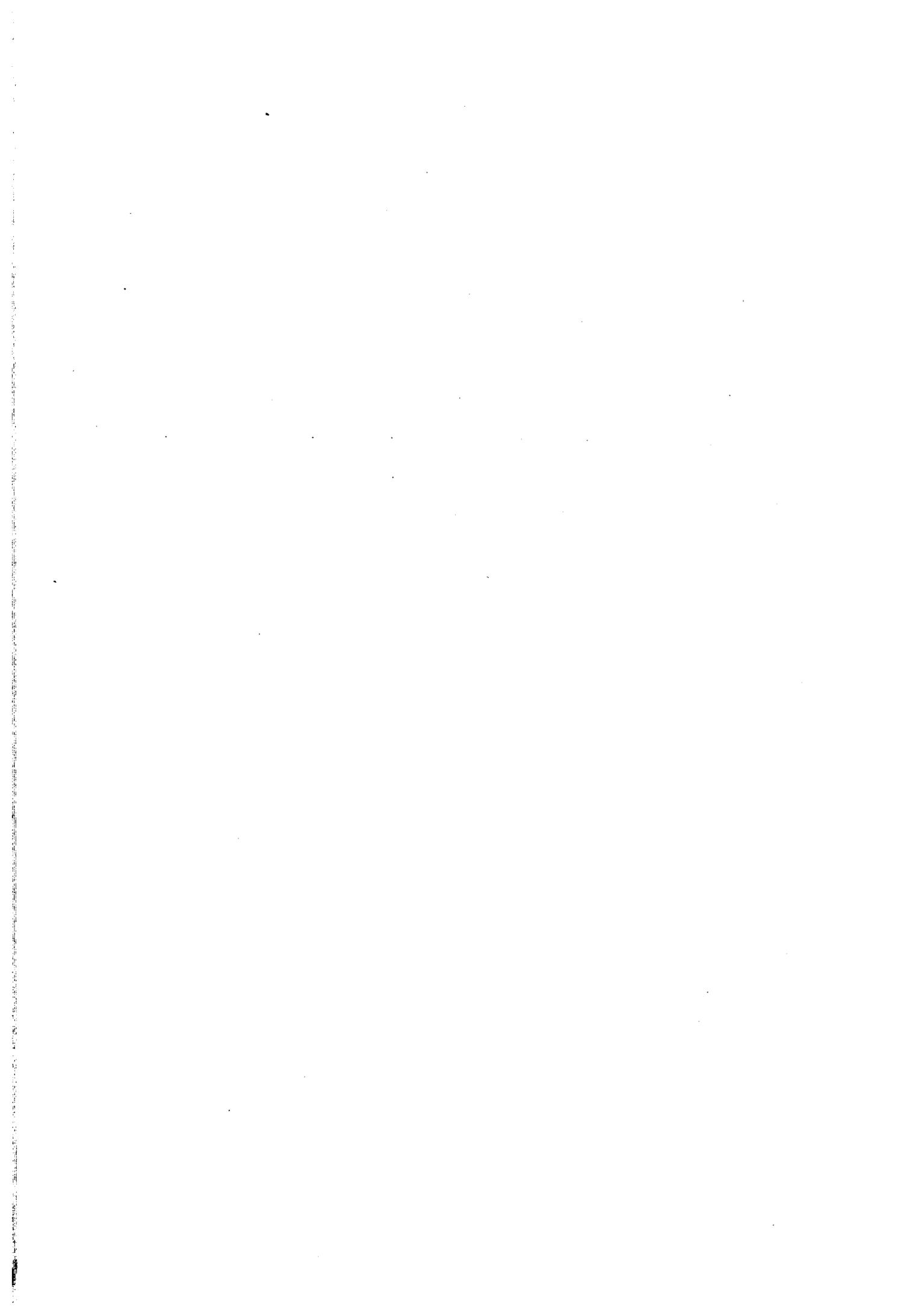
bâtiment pourra être absorbé, d'une manière saisonnière, par le développement de ce même secteur, alors qu'une autre partie (en même temps que le chômage technologique apparaissant peu à peu dans l'agriculture) pourra être absorbée par la construction des installations productrices d'énergie électrique, qui se sont révélées nécessaires.

La main-d'oeuvre féminine en chômage dans les secteurs du textile et de l'habillement pourra, également dans le cas de la province d'Udine, remplacer pour une large part la main-d'oeuvre masculine dans le secteur de l'agriculture et être également en partie absorbée par le secteur des industries alimentaires. Les chômeurs de l'industrie extractive n'ont pas d'autres possibilités que la migration ou la requalification, afin de pouvoir être absorbés dans d'autres branches de la production. Un récent développement intensif de la production des industries du bois permet d'escompter l'absorption à peu près totale des chômeurs dans le secteur même d'où ils avaient été écartés. Arrivons-en, enfin, au chômage dans les industries métallurgiques et mécaniques: dans ce secteur, de nombreux chômeurs ont déjà été réembauchés par suite du développement intense du secteur mécanique et, plus récemment, du secteur métallurgique. Cependant on a constaté, dans la première partie, que de nombreuses entreprises, pour survivre à longue échéance, doivent s'agrandir afin de passer d'une situation économique inadéquate à une situation leur permettant de soutenir la concurrence d'autres entreprises italiennes et étrangères; dans le secteur spécifique des industries métallurgiques et mécaniques, cela se traduira par l'apparition d'un chômage technologique qui pourra cependant être en grande partie résorbé dans le même secteur.

On s'attend à ce que le secteur tertiaire de la province de Udine apporte une contribution notable à la solution du problème du chômage. Les possibilités d'exploitation des ressources naturelles du point de vue touristique, en effet, imposent dans ce domaine, un effort considérable qui sera certainement compensé par des revenus élevés. Il convient d'améliorer l'équipement hôtelier, le réseau commercial, les communications. Tout ceci exige une intervention marquée de la part de l'Etat, surtout en ce qui concerne la 3ème catégorie de dépenses, des organismes publics à l'échelon local et des particuliers. Ces derniers toutefois devront être aidés par des facilités en matière de crédit (par exemple par l'institut de crédit régional à moyen terme) et de fiscalité, afin de pouvoir supporter les frais de construction d'hôtels et d'équipement correspondant.

Les facilités fiscales éventuelles seront certainement compensées à l'avenir par les rentrées de fonds plus élevées que l'industrie touristique apportera aux finances locales.

Il y a lieu d'observer qu'à l'heure actuelle, on peut considérer que le chômage est totalement résorbé du fait d'une conjoncture exceptionnellement favorable. Ceci n'aura pas pour conséquence de limiter sensiblement le courant migratoire de la province; celui-ci se poursuivra probablement jusqu'au moment où, dans de nombreuses années peut-être, la politique de développement aura permis d'équilibrer l'économie de la région de Udine par rapport à celle des provinces voisines plus avancées.

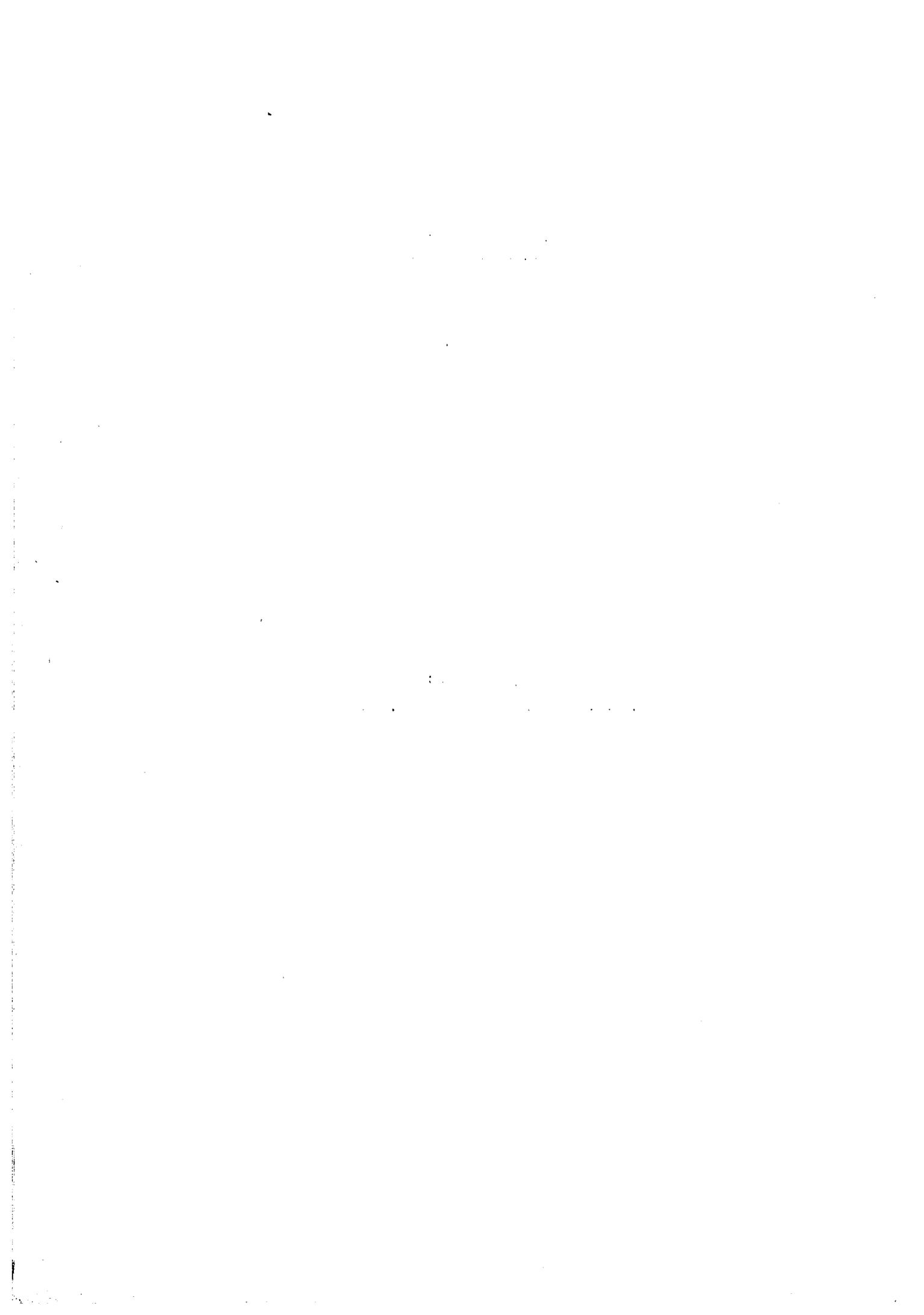


DEUXIEME PARTIE

---

LES ENTREPRISES SIDERURGIQUES  
DE LA PROVINCE D'UDINE

---



# Localisation des entreprises de l'industrie sidérurgique de la province d'UDINE en 1958



1) S.A. F.LLI BERTOLI	UDINE
2) S.A.F.A.U.	"
3) FERRIERA BERTOLI G.	"
4) F.B.I.	"
5) SOC. OFFICINE TOFOLUTTI	"
6) OFFICINE BERNARDIS	"
7) SILFER	S. VITO AL TAGL.
8) FERRIERE FRIULANE	GEMONA DEL F.
9) VATTOLO P.	BUIA
10) FERRIERE FRIULANE	"
11) SOC. LAMINATOIO DI BUTTRIO	BUTTRIO
12) F.LLI FABBRO	S. VITO DI FAG.
13) DELLA MAESTRA P.	TAVAGNACCO



LES ENTREPRISES SIDÉRURGIQUES DE LA PROVINCE D'UDINE

A. L'ORIGINE DES ENTREPRISES ET LEUR ÉVOLUTION AU COURS DE L'APRÈS-GUERRE

Aperçu historique

Dans la province d'Udine comme dans celle de Brescia -mais à un degré moindre- l'industrie sidérurgique a des origines historiques relativement anciennes. C'est surtout au cours du siècle dernier que l'on a vu se multiplier le nombre des artisans produisant les instruments aratoires nécessaires à l'activité économique fondamentale de la province; c'est à la même époque que sont apparues de petites forges qui, avec un matériel plus efficace, prenaient la succession des anciens forgerons. Au XIXe siècle et encore au XXe siècle, jusqu'à la période d'autarcie consécutive aux sanctions économiques prises par la Société des Nations en 1935, ces entreprises utilisaient encore des marteaux-pilons hydrauliques de type primitif. Au cours des années qui ont immédiatement précédé la guerre, on a d'abord vu la S. I. F. A. U. (qui occupe actuellement environ 500 personnes), puis les Usines BERTOLI (dont l'effectif est actuellement d'environ 600 travailleurs) s'orienter vers l'utilisation d'un matériel de récupération normalement destiné à la fusion et avec lequel elles produisaient des laminés de type particulier (1). Après la guerre, ces activités se sont progressivement multipliées à la faveur d'importantes disponibilités en matériel de récupération et à cause d'un certain esprit d'imitation.

C'est ainsi que l'industrie métallurgique du Frioul, qui comptait cinq entreprises de caractère artisanal (74 travailleurs) au recensement de 1937/39, en comptait onze (10 sociétés) n'occupant pas moins de 1 527 personnes au recensement de 1951. Deux de ces entreprises pouvaient être classées sans hésitation dans la catégorie moyenne et on pouvait même se demander s'il ne fallait pas les considérer comme de grandes entreprises.

Il convient de noter que le développement de l'industrie sidérurgique du Frioul au cours de l'immédiat après-guerre s'est effectué dans des conditions nettement différentes de celui de son homologue

---

(1) On notera que ces deux entreprises sidérurgiques ont pris la place d'une aciérie de l'ILVA qui avait été transférée en 1936 d'Udine à Marghera.

bresciane. En premier lieu, il ne se trouvait pas dans cette région d'industries d'armement pour lesquelles la fin de la guerre eût marqué une crise particulière. En outre, il n'existait pas de quantités importantes de matériel de guerre disponible sur place mais, en raison de la proximité de chantiers navals (Monfalcone), on trouvait une assez grande abondance de matériels de démolition navale. Enfin, les dimensions relativement considérables des deux principales entreprises existant à la fin de la guerre avaient incité ces dernières à poursuivre le laminage en utilisant l'acier (qu'elles produisent dans leurs propres fours) plutôt que du matériel de récupération. Cependant, ici encore, la nécessité et l'opportunité d'une reconversion des vieilles forges produisant les instruments aratoires se sont fait sentir dès que d'une part, les progrès du machinisme dans le domaine de l'agriculture et de la construction eurent restreint le marché de ces instruments et que, d'autre part, le développement du bâtiment et de certains secteurs de l'industrie mécanique eurent ouvert des perspectives attrayantes pour la production de petits ronds à béton et de certains petits profilés.

Dans la province d'Udine, le développement industriel n'a pas eu un caractère aussi "explosif" que dans celle de Brescia. Jusqu'en 1951, la création a été à peu près équivalente de part et d'autre. Mais, grâce à ses deux plus importantes entreprises, l'industrie de la région d'Udine présente du point de vue de la main-d'oeuvre employée une certaine supériorité sur les petites et moyennes entreprises sidérurgiques brescianiennes. En effet, les entreprises de la province d'Udine (grandes entreprises mises à part) comptaient au recensement de 1951, un nombre de travailleurs double de celles de Brescia; il y avait 168 travailleurs par entreprise contre 60. Depuis 1952, toutefois, l'industrie de la province d'Udine s'est développée à un rythme très inférieur à son homologue bresciane. En effet, tandis que dans ce dernier cas les effectifs faisaient plus que quadrupler en huit ans, ils n'augmentaient que légèrement dans l'autre cas. En outre, le nombre moyen de travailleurs par entreprise diminuait sensiblement dans la province d'Udine (tombant de 168 à 113) tandis qu'il augmentait dans l'autre province (voir tableau B). La diminution des effectifs moyens par entreprise était due à l'apparition continue de petites entreprises dans le secteur sidérurgique (voir tableau A), mais elle ne dénotait a priori ni une réduction des dimensions des entreprises existantes, ni une mani-

festation de chômage technologique. En ce qui concerne les dimensions, l'importance du capital fixe et la mécanisation ne cessaient de s'accroître. C'est ainsi que le nombre des fours, bien que seules deux entreprises en possèdent, a augmenté progressivement, entraînant l'augmentation de la capacité globale de production et de la capacité moyenne par four. Quant au chômage technologique, on peut affirmer sans hésitation que l'augmentation du nombre des fours et la mécanisation (par exemple celle à laquelle il a été procédé récemment au laminoir de Buttrio) n'a pas entraîné de licenciement de main-d'oeuvre; dans les deux principales entreprises, au contraire, les effectifs ont continué à s'accroître lentement,

Cependant, le fait que le nombre des fours n'ait pratiquement augmenté que dans les deux plus grandes entreprises exclut l'existence d'un programme de modernisation de grande envergure tel que celui qui a été appliqué dans la province de Brescia. Certaines usines ont été modernisées (comme par exemple celle de la F.B.I.), d'autres ont été partiellement automatisées (par exemple le Laminoir de Buttrio), d'autres encore ont acheté des cages "Danieli". Ces modifications ont été apportées à une époque relativement récente et, en général, elles n'ont pas révolutionné le secteur. D'une enquête approfondie effectuée dans 10 des 13 petites et moyennes entreprises de la province d'Udine, il résulte que les modernisations partielles effectuées ont été financées en grande partie à l'aide du Crédit Régional à moyen terme, grâce à des prêts d'une durée n'excédant pas cinq ans (au taux de 5,25%), étant donné qu'une durée supérieure faisait craindre des risques importants en raison de la vétusté.

Les données concernant la capacité de production attestent le caractère limité du processus de modernisation. Il résulte de l'enquête précitée que la capacité de production de la plupart des entreprises est demeurée inchangée. Certaines entreprises (Laminoir de Buttrio, Silber) ont doublé leur capacité. Seules les deux entreprises possédant des fours de fusion ont considérablement augmenté leur capacité, qui, dans le cas des Usines Bertoli, a presque quintuplé depuis la fondation. Pour des raisons de financement, les entreprises se sont presque toutes constituées en sociétés, principalement en sociétés de personnes. On constate donc à ce sujet, l'absence d'un autre élément lié à la dynamique de la modernisation et que nous avons souligné dans le cas de l'industrie bresciane (voir tableau D).

T A B L E A U A

Nombre des petites et moyennes entreprises sidérurgiques de la province d'Udine

A n n é e	N o m b r e	V a r i a t i o n
1946	2	-
1947	4	+ 2
1948	4	-
1949	5	+ 1
1950	8	+ 3
1951	8	-
1952	11	+ 3
1953	11	-
1954	11	-
1955	12	+ 1
1956	12	-
1957	14	+ 2
1958	13	- 1
1959	14	+ 1

T A B L E A U B

Nombre de travailleurs des petites et moyennes entreprises sidérurgiques de la province d'Udine

A n n é e	Nombre de travail- leurs	Nombre d'entre- prises	Travailleurs par entreprise
1951	1347	8	168
1954	1496	11	136
1958	1507	13	116
1959	1598	14	113

T A B L E A U C

Nombre de fours de fusion installés et capacités de production

A n n é e	Nombre de fours	Nombre d'entre- prises	Capacité to- tale en t	Capacité mo- yenne en t
1947	4	2	25	6,2
1948	4	2	25	6,2
1949	4	2	25	6,2
1950	4	2	25	6,2
1951	5	2	55	11
1952	5	2	55	11
1953	5	2	55	11
1954	6	2	65	10,8
1955	6	2	65	10,8
1956	7	2	80	11,4
1957	8 (+)	2	120	15
1958	8	2	120	15
1959	2	2	120	15

(+) Si l'on tenait compte des fours de la G.B. Bertoli et de la Fonderie Ghisla malleabile e Acciaio, il y aurait 13 fours (dont 3 très petits) dans 4 entreprises; les fours de ces entreprises ne produisent toutefois pas d'acier destiné au laminage, mais servent à la production de moulage.

Avant que ne soient créés l'usine de l'ILVA à Bagnoli et les petits laminoirs siciliens et que la concurrence entre les producteurs du Nord ne soit devenue de plus en plus âpre (en raison de l'accroissement continu du nombre des petites et moyennes entreprises), une bonne partie de la production de la province d'Udine était écoulée dans le Sud et dans les Iles. A l'heure actuelle, seules les usines Bertoli continuent à vendre sur ces marchés, tandis que les autres usines sidérurgiques produisent essentiellement pour le marché local et pour certains marchés de Vénétie et d'Emilie (voir par exemple, le cas de Toffolutti et de la Silfer).

T A B L E A U D

Forme juridique des petites et moyennes entreprises sidérurgiques de la province d'Udine

A n n é e	Entreprises Individuelles	Sociétés Anonymes	Autres Sociétés	TOTAL
1950	-	3	5	8
1954	-	4	7	11
1956	-	4	8	12
1958	1	4	8	13
1959	1	4	9	14

Comme on l'a déjà fait observer, il n'y a pas eu de chômage technologique. A certains moments seulement, du fait de l'abandon partiel de certaines productions, il y a eu quelques licenciements, par exemple en 1948 lorsque les Usines Bertoli abandonnèrent la production de fourches et licencièrent 32 ouvriers.

A une date plus récente, il y a eu au contraire, des licenciements résultant de l'évolution défavorable de la conjoncture; la plupart ont eu lieu en 1953-54, époque à laquelle environ 125 ouvriers furent congédiés. La crise de 1958-59 provoqua encore le débauchage de 60 autres ouvriers. Les mesures de licenciement ont en général touché des manoeuvres spécialisés d'un âge moyen d'environ 35 ans.

En plus des licenciements, on n'a pas signalé de faillite, mais certaines entreprises (S.A.F. .U., G.B. Bertoli et Ferriere Friulane) ont éprouvé quelques difficultés de trésorerie, à tel point que, pour l'une d'entre elles (G.B. Bertoli) on redoute la faillite prochaine. La situation actuelle n'est donc rien moins que brillante, encore qu'elle soit peut-être moins préoccupante que celle de l'industrie sidérurgique bresciane.

**B. LA LOCALISATION**

Dans la province d'Udine, les facteurs de localisation des différentes entreprises ont également été les suivants :

- a) existence de réserves importantes de matériel de récupération à bas prix,
- b) présence d'une main-d'oeuvre abondante et peu coûteuse, dont une partie est déjà habituée à travailler le fer,
- c) possibilité de se procurer des installations et de l'énergie à bas prix,
- d) faible incidence des coûts de distribution eu égard au niveau élevé des prix de marché et à l'organisation préexistante due au développement d'autres activités industrielles (métallurgie et mécanique),
- e) existence de capitaux privés en quête d'un emploi rémunérateur,
- f) présence d'individus doués de capacités commerciales ou aptes aux fonctions de chef d'entreprise ou encore d'anciens artisans.

**T A B L E A U**

Facteurs de localisation des petites et moyennes entreprises sidérurgiques de la province d'Udine

Année de fondation de l'entreprise	Facteurs de Localisation					
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
1937		X	X	X	X	X
1940		X	X	X	X	X
1947	X	X		X	X	X
1947	X	X		X	X	X
1949	X	X		X	X	X
1950	X	X	X	X	X	X
1950	X	X	X	X	X	X
1950	X	X		X	X	X
1952	X	X		X	X	X
1952	X	X		X		X
1952	X	X		X		X
1955		X		X		X
1957		X		X		

Nous avons énuméré au tableau E, pour chacune des entreprises actuelles, les facteurs de localisation la concernant. Il en ressort que les facteurs les plus importants ont été (par ordre d'importance) :

- 1) le second et le quatrième,
- 2) le sixième,
- 3) le premier,
- 4) le cinquième,
- 5) le troisième.

La présence d'une main-d'oeuvre abondante et peu coûteuse et l'existence d'un milieu industriel qui permettait, d'une part, de comprimer les coûts de distribution, tandis qu'il incitait, d'autre part, à imiter des expériences fructueuses faites dans le passé, étaient incontestablement les facteurs les plus importants. En effet, le caractère principalement agricole de l'économie du Frioul, l'existence d'un chômage visible et latent, la présence d'artisans n'ayant pas intérêt à poursuivre leur activité antérieure fournirent aux négociants et même à certains artisans désireux de devenir chefs d'entreprise, une main-d'oeuvre, même qualifiée, en quantité dépassant largement les besoins. Cela tant que le progrès technique qui a développé les deux plus grandes entreprises n'a pas posé pour elles le problème de la pénurie des techniciens.

Le coût de l'approvisionnement en matières premières, en capitaux et en énergie a revêtu, comme facteur de localisation, une moindre importance. Au cours des années qui ont immédiatement suivi la guerre, la démolition d'un grand nombre de navires avait rendu disponibles des tonnages importants de "bandes" susceptibles d'être relaminées dans des conditions extrêmement intéressantes et achetées dans des localités voisines (Monfalcone). Cependant l'emplacement du marché d'approvisionnement avait non seulement multiplié les entreprises concurrentes dans la province étudiée, mais aussi favorisé la création d'installations (dont 2 en 1955) dans la zone de Trieste (3 petites entreprises) et de Gorizia (1 petite entreprise). L'augmentation des achats de matériel de récupération a en outre coïncidé avec une réduction de l'offre à mesure que passaient les années d'après-guerre. C'est ainsi que le coût d'approvisionnement en matières premières a perdu une grande partie de son importance en tant que facteur de localisation.

On peut en dire autant du coût des capitaux fixes et de l'énergie, qui n'ont été des facteurs importants de localisation que pour certaines des premières entreprises. Il était important de pouvoir disposer de capitaux privés cherchant un emploi rémunérateur, jusqu'au moment où il est devenu possible de faire appel au financement bancaire, lequel a fourni des moyens financiers, non seulement pour renouveler l'équipement existant, mais aussi pour créer des installations modernes.

Comme on le voit, il s'agit là de facteurs qui, pour les plus importants, ne sont nullement transitoires étant donné la situation économique particulière de la province d'Udine. Toutefois les autres facteurs, qui ont un caractère dans une large mesure occasionnel, prennent une signification particulière en tant que stimulants. La diminution d'importance des facteurs a), c), e), f) suffit à révéler un ralentissement sensible du dynamisme du secteur, étant donné que les disponibilités en main-d'œuvre et la compression des coûts de distribution ne suffisent absolument pas, à eux seuls ou presque, à donner l'impulsion à des activités nouvelles. Il est nécessaire que ces facteurs coexistent avec l'ensemble ou certains des autres facteurs de caractère occasionnel, dont l'absence peut non seulement provoquer la stagnation du secteur, mais encore engendrer un phénomène de récession résultant de la détérioration des conditions économiques de l'activité des différentes entreprises.

En ce qui concerne la dispersion géographique des entreprises, on trouve, pour ce qui est des laminoirs, trois centres de gravité : Udine, Gemoma et San Vito al Tagliamento. Le premier, avec 9 entreprises, a donné en 1959 une production de 151 000 tonnes de produits laminés, le taux d'utilisation des installations étant de 65 %. Le deuxième, avec 3 entreprises, a donné une production de 6 300 tonnes, avec un taux d'utilisation de 43 %. Le troisième avec une entreprise, a produit 5 000 tonnes, le taux d'utilisation étant de 40 %. Au cours des dernières années, le centre de Gemoma n'a cessé de perdre de son importance, tandis que ceux d'Udine et de San Vito ont accru leur capacité de production (le premier plus que le second). Les données relatives à l'utilisation des installations font en outre prévoir un renforcement de cette tendance dans l'avenir immédiat (1). C'est ainsi qu'on peut observer,

(1) Il convient de noter que les Ferriere Friulane de Gemoma et la Mi.Va.Ba., de Buia, qui appartiennent au même propriétaire, se trouvent financièrement en fort mauvaise posture.

également dans la région d'Udine, mais à un degré moindre, une tendance des usines à se déplacer vers la plaine et à se concentrer au voisinage du chef-lieu de la province.

### C) LA SITUATION ACTUELLE

Les 14 entreprises sidérurgiques que nous avons jusqu'à présent étudiées dans la province d'Udine peuvent être classées de la même manière que celles de la province de Brescia.

Sur la base des critères fixés pour cette dernière, deux des entreprises, la S.A.F.A.U. et la Bertoli seraient presque certainement exclues de la catégorie des petites et moyennes entreprises pour figurer parmi les grandes entreprises. Cependant seule la première présente un niveau élevé de mécanisation lui donnant une forte capacité de production. Elle produit non seulement des lingots d'acier, mais des profilés (de 70 à 300 mm) qui sont du domaine propre des grands complexes industriels. La seconde, en raison notamment de son caractère familial, peut difficilement figurer parmi les grandes entreprises et, de plus, étant donné qu'elle produit des ronds à béton, elle intéresse directement notre enquête.

Si nous mettons à part la S.A.F.A.U., les 13 entreprises restantes se répartissent donc comme suit d'après leur localisation : 7 à Udine ou dans les environs (Fratelli Bertoli, G.B. Bertoli, Toffolutti, Della Maestra, F.B.I., Bernardis, Fonderia Ghisa Malleabile e Acciaio), une à Buttrio (Laminatoio du Buttrio), une à San Vito di Fagagna (Fratelli Fabbro), une à Gemona (Ferriere Friulane), 2 à Buia (Vattolo e Mi.Va.Ba, cette dernière étant toutefois devenue la propriété des Ferriere Friulane) et une à San Vito Tagliamento (Silfer).

Si l'on tient compte du degré d'intégration verticale, du type de production et de la matière première utilisée, ces entreprises peuvent être classées comme suit : 1) entreprises intégrées produisant des ronds à béton (1), 2) entreprises non intégrées produisant des ronds à partir de matériel de récupération (5), 3) entreprises produisant des ronds par transformation (2), 4) entreprises produisant à parts à peu près égales des ronds et d'autres produits en utilisant du matériel de récupération (1), 5) entreprises fabriquant des produits autres que des ronds (3), 6) entreprises ne produisant que de l'acier (1). Comme

On le voit, il n'existe pas d'entreprises non intégrées fabriquant des ronds à partir de lingots, et la catégorie des entreprises produisant uniquement de l'acier est pratiquement inexistante (la Fonderia Ghisa Malleabile e Acciaio produit une quantité très faible de petits lingots, en plus des moulages).

Le groupe le plus nombreux est toujours celui des entreprises produisant des ronds à partir de matériel de récupération. Dans la région d'Udine également, il existe parmi ces entreprises de très petites unités qui connaissent facilement de graves difficultés et d'autres, plus grandes et mieux équipées, qui réussissent mieux à soutenir la concurrence et à surmonter les crises. Il vaut la peine d'étudier à part le cas de la seule entreprise qui, à partir de matériel de récupération, produit d'une part des ronds et de l'autre des fers plats de petites dimensions. Cette entreprise a été récemment en partie rénovée (elle a notamment installé deux cages "Danieli"), et il est très probable qu'elle abandonnera à l'avenir la production de petits ronds pour se consacrer à peu près exclusivement à la production de fers plats de petites dimensions, pour lesquels la concurrence (surtout bresciane) est beaucoup plus limitée. Les entreprises de transformation se trouvent dans une situation particulière, différente de celle de la province de Brescia. En effet, l'une d'elles est la propriété d'une autre entreprise et ne travaille que par intermittence. La seconde, au contraire, est une entreprise relativement solide, qui est en train de procéder à certaines modifications de ses installations et qui travaille à façon pour le compte de l'unique entreprise intégrée produisant des ronds dans la province. Cette entreprise (Fratelli Bertoli), la plus ancienne, est extrêmement solide et présente une tendance à l'expansion continue; elle domine une grande partie des petites et moyennes entreprises sidérurgiques de la province d'Udine et n'a pratiquement pas souffert de la dernière crise.

Parmi les entreprises fabriquant des produits autres que les ronds, deux établissements produisant des fers plats et d'autres produits sont plutôt mal en point et ont particulièrement souffert de la dernière crise. Quant à la F.B.I., spécialisée dans la production de feuillards, elle est au contraire solide et en bonne posture, bien qu'elle utilise, elle aussi, le matériel de récupération comme matière première.

Les caractéristiques particulières des entreprises de chaque catégorie apparaîtront plus clairement si l'on examine le tableau F.

TABLEAU F Dimensions moyennes par catégorie d'entreprises			
Catégorie d'entreprises	Nombre moyen d'ouvriers 2	Production moyenne effective annuelle en t 3	Production moyenne par ouvrier en t 4
1) Entreprises intégrées produisant des ronds	500	80 000	160 (1)
2) Entreprises produisant des ronds à partir de matériel de récupération	40	5 960	149
3) Entreprises de transformation	35	2 500	71
4) Entreprises produisant des ronds et d'autres produits	60	5 000	83
5) Entreprises fabriquant des produits autres que des ronds	70	5 767	83

(1) Chiffre calculé sur la base de la production du laminoir

Il ressort de la colonne 4 que les entreprises ayant une meilleure productivité du travail sont celles de la catégorie 1, c'est-à-dire les entreprises intégrées. Cependant, les entreprises produisant des ronds à partir de matériel de récupération n'ont pas une productivité nettement inférieure, bien qu'elles aient des dimensions beaucoup plus restreintes. Si donc l'on met à part les entreprises de transformation, qui ont les dimensions et la productivité les plus réduites,

les deux autres catégories d'entreprises ont une productivité égale pour des dimensions à peu près analogues.

La comparaison entre ce tableau et le tableau I correspondant, relatif à la situation dans la province de Brescia, ne manque pas d'intérêt. Bien que les données soient tirées de sources différentes, il apparaît tout de suite que la productivité de chaque catégorie d'entreprises est nettement inférieure dans la province d'Udine. Il faut en chercher la raison dans une différence de dimensions et de coefficient capital-production, sauf dans le cas des entreprises intégrées (1). La situation de ces dernières révèle une situation particulière des entreprises de la région d'Udine par rapport aux autres. En effet, il doit exister des facteurs extérieurs à l'entreprise, qui limitent la production dans ce dernier secteur. Le facteur le plus important à cet égard apparaîtra par la suite à propos du problème que pose l'écoulement des produits.

#### D) INSTALLATIONS ET METHODES DE PRODUCTION

Si l'on fait abstraction des Officine Fratelli Bertoli, qui sont l'unique entreprise, en dehors de la S.A.F.A.U. à posséder des fours de fusion pour la production d'acier destiné au laminage (2), la situation des installations des entreprises sidérurgiques petites et moyennes de la province d'Udine ne présente pas une grande diversité.

Ainsi qu'il ressort du tableau G, presque toutes les entreprises possèdent des fours à sole. Seul le laminoir de Buttrio est équipé d'un four poussant de capacité importante.

- 
- (1) Il faut naturellement tenir compte du fait que, pour le tableau F, les données se rapportent également aux ouvriers affectés aux opérations de fusion, tandis que, dans de nombreux cas, seuls les ouvriers des laminoirs étaient pris en considération dans le tableau I relatif à la situation de la province de Brescia.
  - (2) On a négligé la situation des Officine Ghisa Malleabile e Acciaio qui ne sont pas importantes du point de vue de la production d'acier destiné au laminage.

TABLEAU G

Trains de laminoirs des entreprises sidérurgiques

Entreprises	Nombre de cages	Type	Diamètre de cylindres en mm	Type de four
1ère entreprise (F.lli Bertoli)	4	ébaucheuses	450	fours de fusion et 1 four poussant de 12 t/h
	3	mécanisées	370	
	7	semi-mécani- sées	250	
2ème entreprise (Lam. di But- trio)	2	en ligne	280	1 four poussant de 6 t/h
	7	" "	200	
	5	" "	200	
3ème entreprise (G.B. Bertoli)	6	" "	180	2 fours à sole de 1,5 t/h
	5	" "	220	
4ème entreprise (Silfer)	7	" "	200	1 four à sole de 3 t/h
	2	Danieli	250	
5ème entreprise (Bernardis)	6	en ligne	200	1 four à sole de 1,5 t/h
6ème entreprise (Toffolutti)	5	" "	180	1 four à sole de 1,5 t/h
7ème entreprise (Ferriere Friu- lano)	5	" "	260	1 four à sole de 2 t/h
8ème entreprise (Mi.Va.Ba)	5	" "	260	1 four à sole de 3 t/h
9ème entreprise (F.B.I.)	6	" "	200	2 fours à sole de 3 t/h et de 1,5 t/h
10ème entreprise (Vattolo) +	3	" "	160	1 four à sole de 1 t/h
11ème entreprise (Della Maestra)	5	" "	160	1 four à sole de 1 t/h
12ème entreprise (F.lli Fabbro)	3	" "	140	1 four à sole de 0,5 t/h
+ Modernisée récemment				

Cette entreprise est également celle qui, après Bertoli, présente le plus haut degré de mécanisation, par suite d'un récent programme de modernisation actuellement encore en cours. Il existe en outre une autre entreprise, la Silfer, qui a appliqué un remarquable programme de modernisation au cours des deux dernières années. En plus des deux cages "Danieli" (déjà mentionnées), qui figurent au tableau ci-dessus, elle a mis en service une cisaille volante et un lit de refroidissement automatisé.

Les autres installations se ressemblent toutes; il y a des fours à sole de faible capacité et des cages en ligne d'un nombre et d'un diamètre de cylindres variables. Le niveau technique des installations des plus petites entreprises est réellement insignifiant (Fratelli Fabbro et Della Maestra).

Cette situation, outre qu'elle explique un bas niveau de productivité du travail par rapport à celui des entreprises brescianas, est étroitement liée aux méthodes de production. En effet, si l'on fait toujours exception des Officine Bertoli, seul le laminoir de Buttrio et, depuis peu de temps la Silfer appliquent des méthodes de production qui se rapprochent de celles décrites pour les entreprises brescianas produisant des ronds à partir de matériel de récupération, mais disposant de fours poussants. Les autres utilisent des méthodes analogues à celles que l'on a déjà constatées dans le cas de certaines entreprises du Val Camonica, à l'exception des plus petites installations, qui recourent à des méthodes plus rudimentaires.

Le taux d'utilisation des installations n'est pas très élevé; il est nettement inférieur à celui des entreprises brescianas. Nous avons déjà vu, en effet, que pour la plupart des entreprises, le rapport entre la production effective et la capacité de production dépasse rarement 50 %, sauf dans les périodes de pointe, où il peut s'avérer nécessaire de modifier le nombre des postes de travail (par exemple la Silfer, qui marche actuellement à un seul poste, travaillait à 3 postes en 1953). Toujours dans la région d'Udine, la production a un caractère essentiellement saisonnier, surtout dans les plus petites entreprises qui, d'ordinaire, interrompent entièrement leur activité en hiver (sauf lorsque la conjoncture est particulièrement favorable, comme elle l'a été cet hiver) et qui marchent à deux postes en été. Cette

situation peut contribuer à expliquer partiellement le taux réduit d'utilisation des installations, mais à cet égard les considérations d'ordre économique sont bien plus importantes, une grande partie d'entre elles étant toutefois fonction du niveau technique des installations, ainsi que nous l'avons déjà constaté pour les entreprises de la région bresciane.

#### E) APPROVISIONNEMENT EN MATIERES PREMIERES

Le problème de l'approvisionnement en matières premières se pose sous une forme différente selon qu'il s'agit d'une entreprise intégrée, qui doit se procurer de la ferraille pour produire des petits lingots ou des billettes d'acier, d'une entreprise qui utilise des rails de chemin de fer (laminoir de Buttrio), ou des entreprises qui partent de "bandes" ou autres produits de réemploi.

Jusqu'à ces dernières années, les Officine Bertoli se procuraient la ferraille en Amérique et, en second lieu, en Allemagne. Actuellement au contraire, leur principal fournisseur est l'Allemagne, suivie à une certaine distance par les pays d'Amérique. Cette entreprise, de même que les entreprises intégrées de la province de Brescia, se procure, elle aussi, une faible part de sa ferraille en Italie, pour la sélectionner et la faire entrer éventuellement dans certaines opérations de fusion présentant les caractéristiques adéquates. Dans ce cas également, la nécessité de s'approvisionner en ferraille principalement à l'étranger expose l'entreprise aux inconvénients déjà signalés en ce qui concerne la région de Brescia, à savoir : a) une incidence élevée du coût de transport sur le prix de la ferraille, b) des fluctuations dans les disponibilités du parc, c) des fluctuations importantes des prix de cette ferraille, d) des charges imposées par les intermédiaires qui collectent des quantités importantes de ferraille pour les revendre ensuite selon les besoins des utilisateurs. Pour les entreprises, les plus grosses difficultés d'approvisionnement résultent de la suppression de la Caisse de péréquation des ferrailles.

La production de petits lingots ne suffit pas, d'autre part, à couvrir les besoins; elle y suffira de moins en moins, à mesure que l'entreprise tend à s'agrandir et notamment quand il s'avérera indispensable de transformer certaines entreprises utilisant du matériel de

récupération en entreprises partant de lingots (1). Il importe donc de trouver les moyens d'éviter l'achat de ces lingots dans des localités du Sud de la Vénétie, en raison des frais de transport qui en découlent.

Le laminoir de Buttrio s'est spécialisé dans le relaminage des rails de chemins de fer, à tel point qu'on peut le considérer comme le laminoir italien le mieux équipé à cet égard. Il se procure les rails généralement en les important de France et d'Allemagne, parfois aussi en participant aux adjudications des chemins de fer italiens. Les besoins d'importation causent de graves difficultés à cette entreprise, surtout si l'on se réfère aux prix imposés par les producteurs brescians. En effet, le coût de transport est d'environ 2,60 lires par kg supérieur à celui que doivent payer les entreprises brescianas, et cette différence a naturellement une incidence sur la rentabilité de l'entreprise.

Nous avons déjà noté dans l'aperçu historique au sujet des facteurs de localisation que l'approvisionnement en produits de réemploi a causé certaines préoccupations depuis 1953. En effet, presque tous les petits laminoirs de la province d'Udine emploient de très grandes quantités de bandes provenant de la démolition navale ou du refondage des tôles. Ils évitent en général d'employer les rails de chemin de fer, ceux-ci étant considérés comme un matériel hétérogène pouvant donner lieu à des litiges avec les acheteurs de produits finis. Environ un tiers des besoins en produits de réemploi d'origine navale est actuellement couvert par des achats sur le marché national (en particulier à Monfalcone), les deux autres tiers étant importés de l'étranger. Le prix de ces produits est d'environ 46 à 50 lires en moyenne, mais il est en général sujet à de fortes fluctuations, lié comme il l'est fréquemment aux facteurs déterminant le prix de la ferraille.

La F.B.I. d'Udine constitue un cas à part. Cette entreprise utilise actuellement comme matières premières 30 % de bandes et 70 % de billettes de second choix importées en totalité de l'étranger. Elle est cependant prête à revenir le cas échéant aux bandes uniquement, si elle éprouve des difficultés pour se procurer les billettes.

---

(1) A l'époque actuelle, la F.B.I. utilise déjà en majeure partie des billettes de second choix.

Dans la province d'Udine également, les problèmes éventuels d'approvisionnement en produits de réemploi sont pratiquement insolubles si rien n'est changé aux installations et aux méthodes de production. Ces problèmes se rattachent à celui, plus général, de la faiblesse des entreprises, que nous exposerons plus longuement dans les chapitres qui vont suivre.

F) LE TRAVAIL

Les chefs d'entreprise

Si l'on met à part le cas des entreprises de tout premier plan et d'un nombre restreint d'autres exceptions, la plupart des chefs de petites entreprises sidérurgiques de la province d'Udine n'avaient pas, au moment de la fondation de leur établissement, une préparation technique et économique suffisante pour entreprendre une activité de caractère vraiment industriel. Il s'agissait pour la plupart d'artisans contraints d'abandonner leurs propres productions pour les raisons exposées plus haut. Il y avait en outre des négociants en fer, d'anciens membres du personnel d'entreprises existantes et des hommes venus d'autres secteurs d'activité.

TABLEAU H		
Origine des chefs des petites entreprises sidérurgiques de la province d'Udine		
	N	%
1) Anciens négociants en fer	1	8
2) Anciens artisans	7	60
3) Ayant travaillé dans des entreprises sidérurgiques	1	8
4) Ayant exercé d'autres activités industrielles ou commerciales	2	16
5) Anciens agriculteurs	1	8
Total	12	100

Parmi les anciens artisans et les personnes de la quatrième catégorie, certains ont acquis, au fur et à mesure que l'entreprise se développait, des connaissances techniques suffisantes pour mettre en oeuvre un programme partiel de modernisation et de réorganisation. Dans certaines entreprises, on a vu s'affirmer des techniciens de grande valeur, qui ont donné une impulsion considérable à l'expansion industrielle générale du Frioul. On se plaît à constater que quelques-uns de ces chefs d'entreprises joignent à la capacité technique un sens remarquable des grands problèmes économiques.

Bien qu'ils soient dans l'ensemble plus jeunes que ceux de la province de Brescia, les chefs d'entreprise de la région d'Udine sont, eux aussi, âgés en moyenne de plus de 45 ans. Dans certains cas (comme par exemple aux Officine Bertoli), il semble que l'on s'efforce d'initier de jeunes membres de la famille à l'activité industrielle.

En conclusion, la nécessité de former un nouveau groupe de chefs d'entreprise s'impose avec moins d'urgence à Udine qu'à Brescia, sauf naturellement dans le cas des plus petits établissements.

### La main-d'oeuvre

Les caractéristiques qualitatives de la main-d'oeuvre varient d'une entreprise à l'autre. A titre d'exemple, nous avons indiqué au tableau I la répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre selon la qualification. Les pourcentages varient beaucoup. Cependant, on peut observer en général que les manoeuvres ordinaires sont faiblement représentés et même, dans certains cas, à peu près absents (il convient toutefois d'observer que les entreprises n'employant pas ou employant peu de manoeuvres ordinaires font généralement appel à des équipes d'hommes de peine ou à des coopératives de manoeuvres pour les travaux particuliers de transport ou de chargement des matières). Les manoeuvres spécialisés constituent la majeure partie de la main-d'oeuvre occupée dans les plus petites entreprises, cependant que leur proportion diminue sensiblement dans l'entreprise intégrée et dans celles qui fabriquent des produits autres que les ronds, au profit des ouvriers spécialisés et qualifiés. Dans les plus petits établissements, ces deux dernières catégories ne sont guère représentées.

TABLEAU I					
Pourcentages des différentes catégories de main-d'oeuvre composant le personnel de certaines petites et moyennes entreprises sidérurgiques de la province d'Udine					
	main-d'oeuvre occupée	Composition en pourcentage			
		manoeuvres ordinaires	manoeuvres spécialisés	ouvriers spécialisés	ouvriers qualifiés
Entreprise A	500	2 %	48 %	39 %	11 %
" B	75	6 %	70 %	17 %	7 %
" C	68	20 %	25 %	30 %	25 %
" D	60	16 %	33 %	32 %	17 %
" E	35	-	80 %	14 %	6 %

On observera que, dans la province d'Udine, les ouvriers spécialisés et qualifiés sont plus nombreux que dans celle de Brescia, et cela pour deux raisons :

- 1) un plus grand nombre de produits autres que les ronds à béton, fabriqués conjointement avec ces derniers ou exclusivement,
- 2) une "évasion sociale" beaucoup plus faible.

Il existe également des différences du point de vue de l'âge moyen des ouvriers. Dans l'entreprise intégrée, de création ancienne, l'âge moyen est de 37 à 40 ans. Dans les entreprises les plus modernisées, parmi celles qui utilisent les produits de réemploi comme matières premières et ont été fondées immédiatement après la guerre, l'âge moyen est encore de 37 à 40 ans, cependant que dans les plus petites, il est d'environ 25 ans. En résumé, dans la province d'Udine, l'âge moyen est sensiblement plus élevé que dans celle de Brescia. Les raisons de cette situation doivent être recherchées dans la tendance à employer plutôt des pères de famille que des jeunes en quête d'emploi, et cela bien que le travail soit extrêmement pénible. Cette tendance se manifeste surtout dans les établissements éloignés du chef-lieu de la province. Souvent, en occupant des personnes plus âgées, les entreprises peuvent trouver d'anciens artisans déjà habitués à travailler le fer et, partant, plus habiles.

Dans cette région également, les rémunérations sont parmi les plus élevées que l'on observe dans la province. Les exemples de salaires à la tâche et de primes sont moins fréquents que dans la région de Brescia, mais l'atmosphère de travail est bien meilleure. On y constate une plus grande détente et l'on y sent moins la présence du "patron", surtout dans l'entreprise intégrée.

Les accidents du travail se maintiennent au contraire à un niveau à peu près analogue du point de vue de la fréquence, bien que la main-d'oeuvre dans la province d'Udine soit plus expérimentée. Le degré de sécurité du poste de travail n'est pas très élevé mais, comme la plus grande partie de la main-d'oeuvre est occupée par la S.A.F.A.V. et Bertoli, on peut considérer que la sécurité est en moyenne supérieure à celle observée dans la région de Brescia.

Le degré d'"évasion sociale", en ce qui concerne tant les minima conventionnels que le paiement des cotisations de sécurité sociale est relativement faible, comme nous l'avons déjà noté. Les illégalités dans ce domaine se constatent surtout à propos des heures supplémentaires, que les chefs d'entreprise ne déclarent pas aux services compétents, de crainte d'être indirectement contraints d'embaucher du personnel nouveau.

Quant au chômage, on peut signaler que l'on n'a pas constaté jusqu'à présent de chômage technologique. Quant au chômage saisonnier observé en 1953-54 et en 1958-59, il a intéressé un nombre encore plus faible d'ouvriers. Bien que la situation ne soit pas grave dans ce domaine, la nécessité demeure d'étudier les moyens propres à éviter que ces ouvriers demeurent pendant des mois privés des moyens les plus élémentaires de subsistance.

TABLEAU L			
Mode de financement du capital initial des petites et moyennes entreprises sidérurgiques de la province d'Udine			
	Autofinancement	Prêts bancaires	Autres prêts
1ère entreprise	100 %	-	-
2ème "	100 %	-	-
2ème "	100 %	-	-
4ème "	70 %	30 %	-
5ème "	50 %	50 %	-
6ème "	100 %	-	-
7ème "	100 %	-	-
8ème "	100 %	-	-
9ème "	100 %	-	-
10ème "			
11ème "	100 %	-	-
12ème "	100 %	-	-
13ème "	50 %	50 %	-

TABLEAU M			
Mode de financement de la modernisation des installations			
	Autofinancement	Prêts bancaires	Autres prêts
1ère entreprise	60 %	20 %	-
2ème "	-	100 %	-
3ème "	-	100 %	-
4ème "	70 %	30 %	-

### G) LES COUTS DE PRODUCTION

Etudions à présent les coûts de production en suivant l'ordre précédemment suivi pour la province de Brescia.

Sur la base de l'enquête déjà mentionnée, il nous a été possible d'établir les tableaux L et M. Du premier tableau, il ressort que les frais de premier établissement ont été couverts dans presque tous les cas par l'autofinancement. Dans trois cas seulement sur treize, on a recouru partiellement aux prêts bancaires. De même que dans la province de Brescia, l'autofinancement a été possible en raison du niveau relativement faible des frais d'installation qu'exige l'achat d'un petit four et de quelques cages en ligne. Si l'on examine le financement du programme de modernisation de quatre entreprises, il apparaît au contraire que l'on a fait largement appel aux prêts bancaires. Tel a été notamment le cas au cours des dernières années, grâce à une organisation efficace mise sur pied par l'Istituto di Credito per il Finanziamento a Medio Termine alle Piccole e Medie Industrie (Institut de crédit accordant des prêts à moyen terme aux petites et moyennes entreprises) de la province d'Udine, bien que les prêts à moyen terme accordés en 1959 aux entreprises sidérurgiques par cet établissement ne représentent que 7 % du total des prêts octroyés à toutes les industries du Frioul. Les taux de ces prêts sont de 4,75 % pour une durée de 5 ans et de 5,25 % pour une durée de 10 ans. En général, cependant, les chefs d'entreprises sidérurgiques ont demandé des prêts d'une durée n'excédant pas 5 ans pour réduire le plus possible les risques découlant de la vétusté.

Pour éviter ces risques, l'amortissement a été et est encore relativement rapide, notamment parce que dans de nombreux cas, la situation comptable ne permet pas de faire face aux besoins.

Dans la province d'Udine également, les besoins de fonds de roulement sont relativement élevés, et c'est dans ce domaine que se posent les problèmes de financement les plus graves. Trois entreprises souffrent en effet d'une crise de trésorerie relativement aiguë, qui fait craindre le pire dans l'immédiat, à moins que des aides ne soient accordées par d'autres entreprises. Les banques se montrent d'ailleurs très prudentes (peut-être trop) pour l'octroi de prêts à court terme.

Elles exigent parfois des sûretés réelles, ce qui cause de graves difficultés aux chefs d'entreprise locaux.

En ce qui concerne le coût de l'énergie, les données dont nous disposons sont malheureusement moins complètes que celles relatives à la province de Brescia. S'agissant presque uniquement de laminoirs, l'incidence de l'énergie sur le coût de transformation n'est pas très forte. Seules l'entreprise Bertoli, qui dispose d'une aciérie, et naturellement aussi la S.A.F.A.U. ont des coûts d'énergie élevés. La première de ces deux entreprises est également celle qui a le plus à souffrir du problème des disponibilités en énergie.

Jusqu'à présent, la production locale d'énergie est en effet absolument insuffisante pour couvrir les besoins de toute l'industrie, qui augmentent du fait notamment que celle-ci se trouve toujours en cours de transformation et de mécanisation. La nécessité se fait sentir d'une exploitation plus poussée des réserves existant encore dans la province ainsi que d'un mécanisme permettant d'utiliser les "surplus" pour faire face aux "pointes".

Certains des plus petits producteurs (Fratelli Fabbro par exemple) réussissent pour le moment à éluder le problème de l'énergie en assurant eux-mêmes la production d'une faible part de cette énergie qui leur est nécessaire, grâce à l'exploitation des cours d'eau voisins.

Si l'on examine les données relatives à la consommation d'énergie des quatre laminoirs de la province d'Udine qui sont les plus modernes après ceux de l'entreprise Bertoli, il apparaît que cette consommation est dans l'ensemble nettement inférieure à la consommation moyenne des 19 laminoirs brescians ne disposant pas d'aciérie, que nous avons examinés plus haut. En effet, les quatre laminoirs de la région d'Udine ont consommé en 1957, 1 320 952 kWh, soit une consommation moyenne de 455 238 kWh, tandis que la consommation moyenne des 19 laminoirs brescians a été de 861 664 kWh. Cela explique en partie une productivité individuelle inférieure, dans la mesure où l'on peut y voir l'indice d'une plus faible mécanisation et, si l'on se réfère aux données relatives à la capacité moyenne de production, l'indice de dimensions plus petites.

En ce qui concerne le coût des matières premières, il se situe dans presque toutes les entreprises de la province d'Udine sur le même plan que dans les entreprises brescienes équipées de fours à sole. Ce coût est en général égal à environ 5 fois le coût de transformation, qui est pourtant relativement élevé. La perte de matière en cours de fabrication, qui peut atteindre 10 % même dans les installations les plus efficaces, peut revêtir une importance particulière.

Les frais de main-d'oeuvre ont une incidence plus élevée que dans la province de Brescia, étant donné le degré moindre d'"évasion sociale" et l'ancienneté plus grande des ouvriers, déjà mentionnée. Ces frais représentent 30 à 35 % du coût de transformation.

Si l'on met à part l'entreprise Bertoli, où les frais généraux et administratifs ont une certaine importance, bien qu'il s'agisse d'une entreprise de caractère encore familial, ces deux postes ont une incidence minime. En général, le chef d'entreprise, aidé de membres de sa famille ou d'associés, concentre entre ses mains toutes les fonctions de direction et d'administration ainsi que la comptabilité.

Ainsi qu'on l'a déjà observé, le coût de transport a une incidence sensible sur le prix de la matière première. Pour les entreprises qui, comme nous le verrons, n'ont pas des débouchés essentiellement locaux, le coût de transport du produit lui-même peut être très important (pour les transports vers la Sicile, il peut même atteindre 10 à 13 % du prix de vente).

Nous ne disposons malheureusement pas de données analytiques permettant d'évaluer synthétiquement le coût de production. Cependant, pour la plupart des entreprises de la province d'Udine, la situation ne devrait pas être sensiblement différente de celle qui ressort du tableau S (colonne 2), relatif à la province de Brescia. En effet, d'après ce qui nous a été déclaré par les chefs d'entreprise au cours de l'enquête déjà plusieurs fois mentionnée (voir tableau H), le coût total de laminage (y compris les pertes de matière et l'amortissement) est en moyenne, dans les installations équipées de fours à sole,

de 14 à 16 liras par kg. Par rapport à l'entreprise bresciane à laquelle nous nous référons, les frais de main-d'oeuvre par kg doivent être légèrement supérieurs pour la moyenne des entreprises de la province d'Udine, de même que le coût des pertes de matière, cependant que le coût de l'énergie et des amortissements est nettement inférieur.

TABLEAU N		
Coûts de laminage dans les petites entreprises sidérurgiques de la province d'Udine		
Entreprise	Type d'entreprise	Coût total déclaré en liras par kg de produit
1ère entreprise	four poussant produisant des ronds	13
2ème entreprise	four à sole produisant des ronds	14
3ème entreprise	four à sole produisant des ronds	14
4ème entreprise	four à sole produisant des ronds	14,50
5ème entreprise	four à sole produisant des ronds	15
6ème entreprise	four à sole produisant des ronds	16
7ème entreprise	four à sole autres produits	16
8ème entreprise	four à sole autres produits	15

La situation est un peu différente dans l'unique entreprise utilisant des produits de réemploi et équipée de fours poussants. Elle devrait se rapprocher beaucoup de l'exemple du tableau S, colonne 1.

La situation est d'autre part entièrement différente dans la seule entreprise intégrée, dont le coût de laminage, à l'exclusion des frais généraux, des amortissements et des pertes de matières, est

de l'ordre de 7,50 lires au kg, et le coût total de laminage ne devrait pas excéder 12 lires au kg; cette entreprise se trouve donc avantagée par rapport aux autres entreprises brescianas mentionnées au tableau R, 2ème partie, sauf en ce qui concerne l'incidence du coût de la main-d'oeuvre.

Enfin, on notera la situation désavantageuse dans laquelle doivent se trouver les entreprises (ne figurant pas au tableau H) qui se consacrent à la production à peu près exclusive de ronds de petit diamètre, lesquels ont un coût de transformation par kg de produit plus élevé que les ronds de diamètre supérieur.

Pour conclure, nous pouvons partir de la constatation déjà faite au sujet de la province de Brescia, que le degré de mécanisation et les dimensions des entreprises se répercutent incontestablement sur le niveau des coûts de transformation. Etant donné que les entreprises de la région d'Udine sont moins mécanisées et moins grandes que celles de la région de Brescia, les premières se trouvent dans une situation structurelle plus faible que les secondes. C'est pourquoi, dans le cas des premières, le problème de la modernisation des installations se pose avec une urgence plus grande et exige notamment un processus de concentration et d'intégration.

## H) LE PRODUIT FINI, LES PRIX ET LES PROFITS, LE MARCHÉ

### Le produit fini

Si l'on met à part le cas de la S.A.F.A.U., la production de laminés des petites et moyennes entreprises sidérurgiques de la province d'Udine est passée de 101 500 t en 1957 à 92 200 t en 1958 et à 123 000 t en 1959. Cependant, plus de 50 % de ces laminés proviennent d'une seule entreprise, les Officine Bertoli, qui fabriquent essentiellement des produits autres que les ronds à béton. Ce n'est pas tout; dix autres pour cent environ de la production totale concernent des entreprises fabriquant des produits autres que les ronds.

On peut donc raisonnablement supposer que la production de ronds ne dépasse pas actuellement 50 % de la production de laminés des petites et moyennes entreprises de la province d'Udine.

Il s'ensuit que, si l'on compare les 50 à 60 000 t de ronds produits aux 580 000 t de laminés produits dans la province de Brescia (en grande partie des ronds), on aura une idée de la différence d'importance existant actuellement entre les petites entreprises sidérurgiques des deux provinces considérées.

Cela dénote à la fois la force et la faiblesse des entreprises de la province d'Udine : leur force, parce que ces entreprises se consacrent à des produits (éclisses et autre matériel ferroviaire, fers plats, feuillards, etc.) dont les possibilités d'écoulement sur le marché sont toujours suffisantes, étant donné qu'ils sont liés à l'activité des ateliers de mécanique et au développement du capital social fixe; leur faiblesse, parce que, pour les ronds à béton, ces entreprises doivent se plier aux conditions du marché imposées par les entreprises bresciane plus puissantes.

C'est plutôt la force de ces entreprises qui s'impose à l'attention si on envisage l'avenir immédiat. En effet, elles ont en partie réalisé automatiquement cette diversification des produits dont nous avons constaté la nécessité pour l'industrie bresciane. D'autre part, un important producteur de ronds, le laminoir de Buttrio, s'est consacré à la production d'un rond crénelé breveté, dénommé "ANCORETRILL"; quant aux plus petits producteurs (Fratelli Fabbro, Vattolo de Buia), ils produisent exclusivement des ronds de petit diamètre (1).

La qualité des ronds de la province d'Udine, à l'exclusion de ceux de l'entreprise Bertoli, qui part du lingot, n'est pas très appréciée vu qu'il s'agit de ronds obtenus par relaminage de produits de réemploi. C'est pourquoi la nécessité d'un programme de modernisation s'impose également pour remédier à cet inconvénient, qui va s'aggravant à mesure que les entreprises du bâtiment deviennent plus exigeantes et que s'accroît la production bresciane de ronds obtenus à partir de lingots.

---

(1) A noter que la F.B.I. a renoncé à la production de ronds en 1953 et la G.B. Bertoli l'année dernière

Le diamètre des ronds produits dans la province d'Udine varie de 8 à 35 mm pour les Officine Bertoli et de 6 à 24 mm pour les autres entreprises (de 6 à 12 pour Vattolo et Fratelli Fabbro). La gamme des produits autres que les ronds est relativement étendue : le plus gros de cette production concerne le matériel ferroviaire, les fers plats de petites dimensions et les feuillards.

Les prix et les profits

On a déjà dit que, pour les prix, les producteurs de la région d'Udine doivent se soumettre aux conditions du marché normalement imposées par les producteurs bresciens, sauf pour les besoins locaux, pour lesquels elles peuvent obtenir des prix légèrement supérieurs.

TABLEAU O

Prix communiqués à la C.E.C.A. par les petits et moyens producteurs de la province d'Udine (en lires par kg)

Entreprise	au 16/2/59	au 12/5/59	au 14/7/59	au 24/9/59	au 5/11/59
Laminés :					
F.lli Fabbro	87	58	58	58	53
Silfer	60	58-64	58-64	58-64	53-64
Bernardis	58	58	58	58	58
G.B. Bertoli	58-62	-	-	-	-
F.B.I.	61	60	60	66	66
F.lli Bertoli	60-76	60-76	62-76	68-78	68-78
Toffolutti	61	61	61	61	61
Lam. di Buttrio	66	66	66	66	69
Montesanto di Gorizia	65	65	65	65	65
A.F.A. di Trieste	60	58	58	58	58
Triestina " "	63	63	63	63	63
Lingots d'acier :					
F.lli Bertoli (rolaminage)	55	55	65	55	55
S.A.F.A.U. (forgeage)	58	58	58	58	58

Le tableau O est établi sur la base des prix communiqués à la C.E.C.A. par les producteurs de la région d'Udine. Il en ressort que :

- a) Sauf dans le cas de l'entreprise Fratelli Fabbro de San Vito di Fagagna (qui s'est efforcée de résister le plus possible à la baisse générale des prix), les prix ne varient pas beaucoup d'un producteur à l'autre;

- b) Les prix les plus élevés sont en général pratiqués par les usines Bertoli et le laminoir de Buttrio, qui produisent respectivement des ronds à partir de lingots et des ronds spéciaux;
- c) Les concurrents des zones voisines (Trieste et Gorizia) ne pratiquent généralement pas des prix inférieurs à ceux des entreprises de la région d'Udine;
- d) La moyenne des prix est sensiblement inférieure à celle de la province de Brescia, mais pas au point de compenser les frais de transport jusqu'aux marchés lombards;
- e) Les prix accusent une hausse lente depuis le début de l'année dernière (1).

Si l'on observe tout d'abord que le coût de la matière première, dans l'unique entreprise intégrée et un certain nombre d'entreprises utilisant les produits de réemploi, est plus important que celui supporté par les usines brescianas comparables et que la plupart des entreprises de la province d'Udine ont des coûts de transformation élevés, on peut en déduire que le niveau des profits est inférieur dans la province d'Udine à ce qu'il est dans celle de Brescia. La situation des producteurs d'Udine a donc dû être fort peu enviable au cours de la dernière crise. On comprend donc pourquoi un certain nombre d'entreprises, parmi les moins solides, souffrent encore des séquelles de cette crise.

Si certains des petits producteurs ont réussi à survivre, c'est très probablement surtout parce qu'ils produisaient pour un marché essentiellement local. Au contraire, les Officine Bertoli ont peu souffert de la crise parce qu'elles se sont consacrées à la production de biens largement demandés, en dépit de la crise, par des pays du Moyen-Orient et d'Extrême-Orient, ainsi que par les Chemins de fer italiens de l'Etat.

---

(1) Il convient cependant d'observer que souvent les prix déclarés ne correspondent pas aux prix effectifs, ceux-ci étant débattus avec le client au moment de l'enlèvement de la marchandise.

TABLEAU P

Répartition des ventes des petites et moyennes entreprises sidérurgiques de la province d'Udine

	Entreprises vendant		
	Jusqu'à 20 %	de 20 à 50 %	plus de 50 %
Sur le marché local			6
En Italie du Nord	12		2
En Italie centrale	3		1
En Italie du Sud	}		}
Dans les Iles			
A l'étranger	1		1

Le marché

Il ressort du tableau P que la plupart des entreprises produisent pour le marché local et pour d'autres marchés de la région et de l'Emilie. Certaines entreprises écoulent une bonne partie de leurs produits sur des marchés situés dans le Sud et dans les Iles. Jusqu'en 1954, la plus grande part de la production de la province d'Udine était écoulée dans le Midi. Par la suite, comme on l'a déjà fait observer, l'apparition sur place de nouvelles installations et la concurrence accrue en Italie du Nord ont obligé à abandonner en partie ces marchés.

Actuellement, seules les Officine Bertoli exportent sur une grande échelle. En effet, 90 % de leur production sont destinés aux pays du Moyen-Orient et d'Extrême-Orient. Les autres pays ne réussissent pas à exporter, en raison notamment de la moins bonne qualité de leurs produits.

C'est à ce sujet que se pose un des problèmes les plus graves des entreprises sidérurgiques de la province d'Udine. On se trouve, en effet, en présence d'une espèce de cercle vicieux : pour pouvoir exporter ou pour conquérir d'autres marchés, ces entreprises auraient besoin d'un programme intensif de modernisation, lequel est irréalisable, les possibilités d'absorption du marché local étant plutôt limitées. Il n'est pas possible d'espérer une conquête des marchés lombards ou piémontais, car le coût de transport (environ 2,50 à 2,80 lires pour la

place de Milan (1)) dresse une barrière insurmontable entre les entreprises d'Udine et les producteurs lombards.

Le problème est donc insoluble à moins que le processus de modernisation ne soit encouragé de l'extérieur, soit que l'on affecte les entreprises nationalisées de la région de Trieste à la production de lingots destinés au laminage, soit que l'on obtienne des prêts auprès d'organismes publics ou de la C.E.C.A.

#### M) CONCLUSIONS, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS

L'étude de la province d'Udine a révélé qu'il existe deux situations complètement différentes : l'une (celle des Officine Bertoli), qui confère à l'entreprise intéressée une position plus solide que celle des moyennes entreprises brescianas les plus modernes ; l'autre qui fait apparaître dans la plupart des cas une plus grande faiblesse structurelle, due à la situation technologique et aux dimensions insuffisantes des installations des entreprises. Les difficultés de la deuxième catégorie d'entreprises se traduisent essentiellement par une compression des rémunérations accordées aux facteurs de production, en particulier au chef d'entreprise et aux membres de sa famille.

Pour y remédier, il importe ici encore, d'une part, d'accélérer le processus de modernisation dans les laminoirs où il est déjà amorcé et, d'autre part, de faciliter un processus de concentration (avec spécialisation ultérieure éventuelle de la production) afin de rendre possible la modernisation des installations dans les autres cas. Le processus de modernisation peut être immédiatement favorisé par l'octroi d'avantages particuliers, notamment en matière de financement du fonds de roulement. Mais les interventions les plus importantes seront, dans ce cas également, celles qui concernent le processus d'intégration et de concentration. Un minimum de modernisation des installations est nécessaire pour rendre possible l'association de plusieurs entreprises, ce qui, comme nous l'avons déjà noté pour Brescia, est le seul moyen susceptible de permettre l'intégration sur une large échelle et naturellement la

---

(1) Les coûts de transport des produits de la province d'Udine vers les places les plus importantes sont les suivants : 2,50 à 2,80 lires pour Milan, 2,50 lires pour Bologne, 1 lire pour Trévise, Padoue et Vicence, 10 à 12 lires pour les marchés insulaires.

concentration. L'association, en admettant qu'elle ne puisse prendre la forme d'une fusion proprement dite, en raison de la répugnance des entreprises à renoncer à leur existence propre, peut être réalisée sous les formes suivantes : a) accords entre les moyennes et les petites entreprises en vue de réaliser la modernisation des installations des secondes grâce à l'aide des premières, b) accords relatifs à l'approvisionnement en matières premières, c) accords tendant à réduire les coûts de distribution, d) accords réglementant certaines modalités de production.

Les accords visés sous b) revêtent une importance particulière ; on pourrait, en effet, les mettre en relation avec certaines pressions récemment exercées par l'Association des industriels d'Udine sur le Ministère des participations, afin d'obtenir que les entreprises à participation de l'Etat de Trieste (ILVA de Trieste) se consacrent à la production de demi-produits (petits lingots, billettes) susceptibles d'être laminés par les entreprises sidérurgiques du Frioul (après le processus de modernisation, en ce qui concerne les petites entreprises). Cette solution permettrait à mesure que progresse la modernisation des petites entreprises, de remédier pour une bonne part aux difficultés dans lesquelles se débattent les usines de Trieste, sans qu'il soit nécessaire que celles-ci cessent leur activité (récemment menacée par M. Ferrari-Aggradi). Elle pourrait en même temps assurer l'approvisionnement en acier à des prix relativement peu élevés, condition indispensable pour que les entreprises de la région d'Udine aient intérêt à appliquer un programme de modernisation, destiné notamment à permettre la fabrication de produits de qualité.

Il y aurait dans ce cas un processus d'intégration, réalisé grâce à des accords conclus entre des entreprises spécialisées respectivement dans la production de demi-produits et de produits finis. Il serait ainsi possible d'utiliser les fours déjà existants, sans qu'il soit nécessaire d'installer à grands frais de nouveaux fours.

Le processus de modernisation peut donc non seulement améliorer (une fois achevées les phases ultérieures de l'intégration et de la concentration) la situation technique et économique des petites entreprises de la région d'Udine, qui est liée au niveau des coûts, mais également comporter des répercussions favorables sur les zones voisines.

On notera que ce processus peut être facilité par le fait que, parmi les chefs des petites entreprises du Frioul, il en existe quelques-uns dont les grandes capacités pourraient être utilisées pendant et après la réalisation du programme de modernisation.

Le processus de modernisation, d'intégration et de concentration aura cependant pour effet d'aggraver les problèmes relatifs au marché et à l'énergie. En effet, s'il permet d'une part d'obtenir des produits d'excellente qualité, il provoquera d'autre part un accroissement sensible de la production. Il importe donc que la modernisation soit progressive et ne sacrifie pas immédiatement les productions qui ont permis la diversification des produits, laquelle a placé les entreprises de la région d'Udine dans des conditions moins précaires, au cours de la dernière crise, que celles de la région de Brescia. Il importe d'autre part que l'on poursuive la spécialisation introduite dans la production des ronds de diamètres différents, et des ronds de type nouveau, tel que l'"Ancoretrel", dont la production est une heureuse initiative du laminoir de Buttrio. En ce qui concerne les produits nouveaux, il existe en effet de larges possibilités d'absorption non seulement en Italie, mais surtout à l'étranger, pour les produits ferroviaires, comme le montre l'exemple des usines Bertoli. Il est cependant nécessaire, à cet égard, que l'on s'efforce d'organiser rationnellement la production et les ventes, sur la base d'une étude approfondie des marchés, afin d'éviter la surproduction et la mauvaise répartition des types de produits et des ventes.

Enfin, il est nécessaire que soit entreprise la conquête des marchés (grâce à une publicité adéquate concernant la qualité du produit, etc.). Dans la province d'Udine également, une action de ce genre devrait être l'oeuvre d'une association groupant toutes les petites et moyennes entreprises sidérurgiques de la province (la SAFAU pourrait elle-même sans inconvénient être membre d'un tel organisme). Cette association serait créée et financée par les entreprises, avec subventions éventuelles accordées par des organismes publics ou la C.E.C.A. Elle pourrait également donner des consultations fiscales et techniques, afin d'aider les entreprises dans les domaines où la présence de spécialistes entraînerait des charges très élevées.

En ce qui concerne le problème de l'énergie, la seule solution qui semble possible, sur un plan général intéressant tous les secteurs industriels de la province, est celle qui a été esquissée dans un récent essai par l'ingénieur Rinaldo Bertoli (1). Selon ce dernier, l'Ente Autonomo Forze Idrauliche del Friuli (Office autonome des forces hydrauliques du Frioul) pourrait résoudre le problème en procédant selon le schéma d'intervention suivant :

- 1) Union de tous les producteurs du Frioul ;
- 2) Création d'un consortium de production et de consommation ;
- 3) Raccordement des lignes électriques existantes et accords éventuels avec la société du Frioul pour les échanges d'énergie ;
- 4) Exploitation des ressources hydrauliques secondaires du Frioul, à prévoir dans les statuts du consortium envisagé, avec financement par prêts à obtenir, garantis éventuellement par les installations des membres du consortium ;
- 5) .Projet de construction éventuelle d'une centrale thermique pour le service de base.

La construction éventuelle de nouvelles installations hydro-électriques et thermiques pourrait éponger temporairement le chômage technologique susceptible de résulter du processus de modernisation, d'intégration et de concentration, chômage dont on prévoit qu'il sera plutôt quantitativement limité en raison des effectifs actuellement assez faibles des petites entreprises sidérurgiques de la province d'Udine.

---

(1) BERTOLI, (Possibilità di sviluppo industriale nella Provincia di Udine, (Possibilités de développement industriel dans la province d'Udine), Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture, Udine 1959, pages 11-12.

CONCLUSIONI GENERALI

Les théoriciens de l'économie, peu satisfaits de la distinction entre régions développées et régions arriérées, ont récemment cherché à établir une détermination plus précise des divers degrés de développement dans les différentes régions.

Ils ont ainsi distingué les régions arriérées des régions sous-développées et des zones déprimées par opposition aux régions développées.

Il y a des régions, affirme VITO (1), qui se trouvent si bas sur l'échelle des standards de vie qu'il leur est absolument impossible d'amorcer d'elles-mêmes un processus de développement. Leur économie est stagnante. Elle est enfermée dans le cercle vicieux de la pauvreté. Le revenu est faible et la part qui peut être épargnée est faible ou nulle; l'épargne étant faible, le volume des investissements est infime; les investissements sont peu importants et le volume de la production reste modeste; la production étant limitée, le niveau du revenu est peu élevé. Le secteur primaire, qui est presque toujours réduit à la monoproduction, est prédominant. Le rendement de la main-d'oeuvre est faible. Le chômage déclaré ou occulte est fort élevé. Les infrastructures font pratiquement défaut. Il existe d'autres régions qui, tout en accusant un revenu peu élevé, ne peuvent être assimilées aux précédentes, car elles connaissent déjà un certain processus de développement lent et faible certes par rapport à celui des économies avancées. Elles sont dans une certaine mesure ambivalentes; du point de vue du niveau de revenu, elles se rapprochent des zones décrites précédemment; d'autre part elles s'en éloignent en ce sens qu'elles s'acheminent en quelque sorte vers

---

(1) VITO, I fondamenti della politica di sviluppo regionale (les bases de la politique de développement régional) dans "Notiziario della Scuola di Sviluppo Economico" 12/12/1959.

une amélioration. Les premières s'appellent régions arriérées, les secondes régions sous-développées.

Les zones déprimées par contre sont celles qui, ayant connu un certain degré, tout au moins relatif, de prospérité et même seulement de bien être, traversent ensuite du fait d'une conjoncture défavorable ou de bouleversements durables une phase de dépression. Ce phénomène est différent à la fois du caractère arriéré, auquel il peut éventuellement s'ajouter en l'aggravant, et du sous-développement (2).

Dans le cadre de chaque pays, il est également possible de déceler des zones ayant atteint un degré de développement différent selon le critère indiqué ci-dessus. Or en se basant sur cette constatation, on peut considérer que les situations économiques des provinces de Brescia et de Udine, ainsi que le montre la première partie de chaque section, sont nettement différentes. La première province en effet présente les caractéristiques nettes d'une zone déprimée, alors que la seconde apparaît comme une zone sous-développée.

Toutes deux accusent un faible revenu par habitant et un taux d'accroissement de ce revenu également faible : nettement plus bas cependant dans la seconde province que dans la première. Il suffira de considérer qu'en 1958, le revenu par habitant a été (selon des chiffres calculés par le professeur Tagliacarne) de 189 786 lires pour la province de Udine et de 232 176 pour la province de Brescia.

---

(2) VITO L'état présent de la théorie du développement économique et de la théorie des zones arriérées dans "I Problemi dello sviluppo economico" (Problèmes du développement économique) Milan. 1956, page 28.

Dans cette province en outre, le secteur industriel est largement représenté, avec de nombreuses entreprises de petite et moyenne importance, alors que dans la province d'Udine l'industrie est beaucoup plus rare (l'activité prédominante reste l'agriculture) et présente des caractéristiques encore en grande partie artisanales. On a en effet constaté que dans la seconde province, 5 % seulement des entreprises occupent plus de 10 personnes, alors que la première compte de nombreuses entreprises employant plus de 100 travailleurs.

Le progrès technique réalisé dans l'agriculture, satisfaisant dans le premier cas (le degré de mécanisation et d'utilisation des engrais est assez élevé), en est encore au stade initial dans le second cas (le nombre des tracteurs et autres machines agricoles n'a sensiblement augmenté qu'au cours des dernières années). Dans le secteur secondaire également, la différence de dimensions des entreprises a une incidence sur l'adoption éventuelle des innovations les plus récentes destinées à obtenir des coûts plus bas et autres améliorations analogues.

Dans le secteur tertiaire également, le développement est très différent : il existe dans la province de Brescia, malgré son infériorité par rapport aux provinces voisines, un certain degré de développement des activités commerciales, des transports et communications, et des services en général; dans l'autre province, l'activité commerciale (surtout le commerce de gros), les transports, les prestations de services sont inférieurs.

La situation déprimée aussi bien que le sous-développement imposent une politique adéquate de développement régional. Les différences sensibles que nous venons de dégager ont cependant pour effet de différencier les politiques appropriées.

Le déclin de l'activité productive de la province de Brescia, survenu après la guerre et pendant les années qui ont fait l'objet de notre enquête (1), doit être attribué à un secteur industriel particulier, à savoir les industries métallurgiques et mécaniques : il a eu pour cause un développement, considéré par la suite comme excessif, de ce secteur, en raison des besoins de la guerre. Par conséquent, si d'une part le développement industriel, favorisé par une politique rationnelle de développement régional, peut être orienté vers l'encouragement de nouvelles activités dans le secteur même (ainsi que cela s'est produit pour la sidérurgie, pour certaines branches de la métallurgie et pour les industries électromécaniques depuis la fin de la guerre), il convient d'éviter, d'autre part, l'erreur que constituerait un nouveau développement exagéré de ce secteur. Parallèlement aux industries métallurgiques et mécaniques, de nombreuses activités peuvent être mises en oeuvre de manière à résorber une partie du chômage structurel existant (1) ainsi que le chômage technologique qui se formera peu à peu au fur et à mesure de la modernisation continuelle des installations et de l'équipement et à assurer un développement mieux équilibré. Ces activités peuvent être, par exemple, celles afférentes au secteur de la construction des installations industrielles et hydro-électriques; un nouvel apport positif peut être fourni par le développement d'activités dans d'autres secteurs industriels (tel que le bâtiment et les industries alimentaires), commerciaux et dans les services; à cet égard il ne semble pas que la construction éventuelle d'un canal navigable Mincio-Tessin passant par Brescia puisse avoir une importance très sensible.

---

(1) Comme on l'a déjà noté dans l'introduction, la situation a maintenant totalement changé par suite d'une phase conjoncturelle exceptionnellement favorable, de nature à résorber presque intégralement le chômage dans la province.

La politique de développement qu'impose la situation de la province d'Udine est nettement différente. Tout d'abord il n'existe pas de secteurs industriels ayant accusé ou susceptibles d'accuser un développement excessif par suite de situations conjoncturelles exceptionnelles et particulièrement favorables : la structure industrielle présente les caractéristiques propres à une phase de début d'industrialisation. Le secteur des industries métallurgiques et mécaniques n'est pas, en fait, l'un des principaux secteurs industriels de l'économie de la province d'Udine : nettement plus importants sont les secteurs du textile, du bâtiment et du travail du bois, secteurs qui, d'une part, déclinent lentement mais progressivement par suite de changements survenus dans les goûts des consommateurs et à cause de la concurrence d'autres productions (fibres artificielles pour l'industrie textile et matières plastiques pour l'industrie du bois, par exemple) et qui, d'autre part ont une activité discontinue et saisonnière. Les efforts de planification devraient donc, d'une part, porter sur ces secteurs afin de les mettre en mesure de soutenir tant la concurrence des produits identiques obtenus dans d'autres régions d'Italie ou à l'étranger (ceci ne s'applique évidemment pas au bâtiment) que la concurrence des nouveaux produits et d'autre part, tendre à développer de nouvelles activités dans des secteurs où les perspectives futures de la demande paraissent particulièrement favorables (comme le secteur chimique (1)) et celui des industries alimentaires). Dans cet effort de planification, l'agriculture mérite également une attention particulière, car le progrès technique est susceptible de lui apporter des améliorations sensibles du point de vue des quantités produites et de la gamme des produits; le secteur tertiaire, dont on peut probablement espérer les résultats les plus importants dans l'avenir immédiat (quant à l'amélioration de la situation

---

(1) Dans ce domaine, la construction d'installations de grandes dimensions, comme l'ont demandé à maintes reprises les industries de la province, serait possible, grâce à l'intervention d'entreprises publiques.

économique dans la zone sous-développée en question), doit être également touché par les efforts de planification. Les mesures d'ordre touristique doivent être coordonnées et les richesses potentielles disponibles à cet égard dans les régions montagneuses comme dans les plaines doivent, nous l'avons déjà dit, être exploitées au maximum, si nécessaire grâce à de larges subventions de la part des organismes publics..

Cet effort de planification exige avant tout une répartition rationnelle des ressources dont on dispose. Or, pour ce qui est de la main-d'oeuvre, cette planification exige une formation convenable de travailleurs spécialisés : s'il ne se pose pas actuellement de problèmes à cet égard dans la province de Brescia, sauf en matière de chômage technologique, lequel exige un effort de requalification, la province d'Udine, malgré l'effort remarquable déjà accompli dans ce domaine (1), a besoin d'écoles professionnelles pour la formation des techniciens et d'ouvriers spécialisés nécessaires en grand nombre sinon à l'heure actuelle, du moins au fur et à mesure que se développeront les activités industrielles futures. Une répartition rationnelle des capitaux disponibles s'impose en outre; ce sont actuellement les instituts locaux du Medio Credito Regionale (2) et d'autres instituts bancaires qui y procèdent actuellement : la différence entre les deux provinces apparaît également sur ce point, car si à Udine l'activité productive modérée fait que ces instituts recueillent de nombreux suffrages surtout de la part des industriels, l'existence à Brescia d'une activité productive plus marquée (étant donné le degré de développement supérieur) dans

---

(1) S.V. ASSOCIAZIONE INDUSTRIALI DI UDINE, Atti del Convegno sulla "Istruzione professionale in Provincia di Udine, Udine 1960" (Association des industriels de Udine, Travaux du Congrès sur la formation professionnelle dans la province d'Udine, Udine 1960)

(2) On a tout récemment modifié ses statuts, afin de le doter de fonds plus importants et de lui permettre d'accorder des prêts pour des activités dans le domaine du tourisme.

certains secteurs a pour conséquence que les industriels, désirant des capitaux, sont mécontents du fonctionnement de ces instituts.

Dans les deux cas enfin (Provinces de Udine et de Brescia), l'effort de planification exige une coordination des activités, au moins au niveau interprovincial.

Les secteurs sidérurgiques s'insèrent dans ces situations générales. Nous avons à cet égard fait une distinction entre certaines mesures intérieures aux secteurs et les mesures extérieures; les premières visant à permettre de surmonter l'infériorité technique et économique des usines des provinces de Brescia et d'Udine par rapport à de nombreuses autres installations en Italie, en France, en Belgique et en Allemagne, les secondes visant surtout à absorber la main-d'oeuvre que les progrès techniques, liés aux mesures précédentes, écarteront toujours davantage des secteurs des entreprises sidérurgiques petites et moyennes.

La situation du secteur sidérurgique de la région d'Udine se présente d'une manière différente de celle de la région de Brescia. Nous avons, en effet, constaté que, mise à part l'importance différente des deux secteurs, le secteur d'Udine présente deux aspects de la situation totalement différents : l'un (c'est le cas des usines F.lli Bertoli) qui permet à l'entreprise intéressée d'être plus puissante que les entreprises moyennes brescienes les plus modernes, l'autre qui traduit dans la majeure partie des cas une faiblesse structurelle par suite de la situation technique insuffisante des faibles dimensions des installations et des entreprises. Les problèmes d'intégration, de concentration et de modernisation ne se posent que dans le second cas; toutefois, ils ne se présentent pas de la même manière dans toutes les entreprises, car certaines entreprises de la province d'Udine auront, dans un avenir immédiat, la possibilité de conserver les installations existantes, modernisées sans doute pour produire des laminés de petites dimensions

en utilisant les tôles de navires provenant des chantiers voisins de démolition navale (on peut citer à titre d'exemple le cas de la Silfer di San Vito al Tagliamento). Par contre cette situation privilégiée pour l'approvisionnement en matériel de réemploi n'existe plus maintenant dans le secteur de la province de Brescia; de sorte que la nécessité de surmonter une situation d'infériorité technique et économique présente dans ce secteur une plus grande urgence; là encore cependant, il y a des degrés d'urgence différents selon les catégories d'entreprises, selon qu'il s'agit des entreprises déjà réellement intégrées ou de celles ne disposant que d'un four à sole.

En ce qui concerne les mesures intérieures au secteur sidérurgique, on a noté l'opportunité d'encourager les associations d'industriels des régions de Brescia et d'Udine sous les formes suivantes : a) accords entre petites et moyennes entreprises pour la modernisation des installations des premières grâce à l'aide des secondes, b) accords sur l'approvisionnement en matières premières, c) accords en vue de réduire les frais de distribution, d) accords pour réglementer certaines modalités de production. Les organismes publics, on l'a dit, peuvent aider les initiatives prises en vue de l'association en accordant des facilités spéciales du point de vue crédit (par l'intermédiaire du Medio Credito Regionale ou encore grâce à la collaboration de quelques grosses banques) et du point de vue fiscal (surtout dans le domaine des finances locales, comme par exemple la concession de terrains gratuits); ou bien ils peuvent accentuer leur contrôle sur les entreprises qui n'acceptent pas de suivre la voie de la modernisation, de la concentration et de l'intégration qui doit, dans l'intérêt de tous, passer par la phase

de l'association. L'Association des industriels, la Chambre du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de Brescia et d'Udine ou d'autres associations (du genre Rilamital) ont ensuite un rôle important à jouer en matière de persuasion individuelle, rôle indispensable pour lancer des mesures d'association, auprès des chefs actuels des entreprises sidérurgiques dans les provinces de Brescia et d'Udine. Il semble que cela se produise déjà en partie; toutefois, un effort plus intensif dans cette direction s'avérerait très utile.

Si les associations rendent possible le processus d'intégration et de concentration, la modernisation des installations doit être poursuivie immédiatement dans toutes les entreprises (afin de surmonter les problèmes les plus urgents en matière de concurrence) où cela peut apparaître opportun du point de vue technique et économique. Pour les autres installations, surtout dans la région de Brescia, une élimination progressive, parallèle au processus de concentration et d'intégration, semble inévitable, les initiatives des entrepreneurs et les capitaux éventuellement disponibles qui en résulteraient étant affectés à d'autres activités; dans la province de Brescia, certaines branches des industries métallurgiques notamment (par exemple fabrication de robinetterie et autres petits articles en différents métaux) présentent encore de vastes possibilités d'exploitation de la demande. Il faut toutefois faire observer à cet égard qu'il est nécessaire, comme dans le secteur sidérurgique, que les innombrables petites entreprises de la province de Brescia, s'adonnant à ce genre d'activité, s'associent tout au moins pour permettre la subdivision de grosses commandes que

l'étranger est disposé à passer aux industries correspondantes de la province de Brescia (1).

Dans le cours de la modernisation, il est également possible d'opérer une ou deux conversions partielles des installations, afin de les rendre aptes à des productions assez proches de celle du rond à béton. Une enquête, menée dans les régions de Brescia et d'Udine et ailleurs, montre par exemple que les entreprises sidérurgiques d'Italie septentrionale pourraient opportunément produire 50 000 tonnes environ de profilés lourds.

En ce qui concerne les mesures extérieures au secteur sidérurgique, visant à réabsorber la main-d'oeuvre licenciée par suite de la modernisation, l'intégration et la concentration des installations, il y a lieu d'observer tout d'abord que, dans la région d'Udine, le chômage technologique sera probablement assez modeste pour ne pas poser de problèmes sérieux : il sera très vraisemblablement résorbé dans le même secteur et dans le secteur des industries mécaniques.

Par contre, les chômeurs technologiques de la province de Brescia (probablement 100-200 unités par an pendant quelques années) peuvent être immédiatement réemployés (comme on l'a déjà fait observer) pour une part dans des travaux destinés à la construction de nouvelles installations hydroélectriques et, pour une plus grande part encore, dans le secteur de la construction et des installations industrielles (en liaison avec les besoins de modernisation). Un grand nombre de ces travailleurs cependant retourneront au chômage à l'avenir, à moins qu'ils

---

(1) Nous avons en effet appris qu'une importante commande américaine de ce genre de produits a dû récemment être refusée, par suite de l'absence d'un accord entre les producteurs de Lumezzano sur la manière de répartir cette commande entre eux.

ne soient requalifiés en vue de leur emploi dans des secteurs en voie de développement, comme les industries mécaniques par exemple, ou en vue de leur émigration vers d'autres régions industrielles. L'émigration doit malgré tout être considérée comme un palliatif très exceptionnel, car ce chômage, étant donné son volume relativement modeste, peut être résorbé sur place selon les lignes tracées.

Si le chômage technologique ne pose pas de problèmes graves, il n'est cependant pas possible de prévoir l'éventualité d'un développement ultérieur des secteurs sidérurgiques dans les provinces de Brescia et d'Udine, assez sensible pour contribuer de plus en plus à résoudre le grave problème du chômage structurel local. La construction de nouveaux complexes industriels en Italie et à l'étranger ainsi que l'extension des installations existantes font, en effet, craindre l'arrêt du développement des secteurs en question, malgré un processus de modernisation accéléré, et peut-être même à longue échéance un déclin de ses secteurs, si la concentration n'est pas portée à son degré maximal.

Enfin, il a été constaté que le processus de modernisation, d'intégration et de concentration exigera à brève échéance l'établissement de programmes de ventes et de conquête des marchés par des organisations compétentes communes aux industriels du secteur, et à longue échéance (surtout dans la province de Brescia) le remplacement d'une partie des entreprises, afin d'adapter le secteur aux exigences techniques et économiques du progrès technique.

C'est précisément dans ce domaine (outre les problèmes de

requalification de la main-d'oeuvre) que les institutions compétentes de la C.E.C.A. pourraient juger opportun d'intervenir en appuyant les mesures prises par certains industriels et certains organismes locaux.





KK0823000FRC